



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES



**L'image de Charleroi à travers les journaux
télévisés de la R.T.B.(F.)
(1965-2005)**

MICCICHE, Alexandra - 000395874

Mémoire présenté sous la direction de
Pierre Van Den Dungen, en vue de
l'obtention du titre de master en Histoire (Finalité
Didactique)

A partir de la constatation de l'existence, depuis quelques années, d'une image foncièrement négative associée à la ville de Charleroi et dont les médias seraient à la base, le questionnement qui conduit cette recherche entend approcher les images véhiculées par la RTB(F) à travers ses journaux télévisés nationaux et régionaux entre 1965 et 2005. Ainsi, cette étude tente de déterminer la vision que le service public relaye d'une de ses propres entités, souvent décriée. Le fait que la RTB(F) ait connu un mouvement de régionalisation de sa production permet de mesurer la manière dont on traite d'une région selon que l'on s'adresse à ses habitants ou non, mais aussi selon l'engagement des journalistes du Centre de Production de Charleroi (CPC) par rapport à la région qu'il couvre sur le plan informationnel. Les tensions institutionnelles entre le centre principal de la RTBF situé à Reyers et le CPC, aux volontés d'autonomie prégnantes, jouent également un rôle important. Cette recherche s'est construite au fil de tâtonnements et la structuration de ce travail rend compte de cette approche empirique. Ce dernier se divise en trois niveaux d'analyse. Le premier approche la question de la représentation de la ville d'un point de vue quantitatif à travers l'étude de la présence de Charleroi au sein des archives des journaux télévisés. L'étude de l'évolution du nombre d'archives par an a pu être mise en relation avec l'actualité et l'évolution du média. Le deuxième niveau s'intéresse à l'orientation thématique de ce corpus. Dans ce cadre, nous avons pu déterminer que l'information socio-économique est prépondérante en ce qui concerne Charleroi. Une analyse quantitative basée sur ce sous-corpus en particulier nous a amené à constater la primauté du secteur tertiaire, ce qui témoigne des mutations post-industrielles qu'a connues la ville et sa région. Mais cette prépondérance peut également s'expliquer par l'importance prise par certains types d'évènements comme les grèves et les manifestations, ainsi qu'a pu le mettre à jour l'analyse du corpus quantitatif selon des sous-thématiques précises. Ce phénomène se justifie par les effets d'un univers mental entourant Charleroi qui inscrit la ville dans un imaginaire wallon lié au déclin économique des bassins charbonniers et sidérurgiques qui s'impose même aux journalistes les plus engagés. Une analyse transversale centrée sur la géographie médiatique à l'œuvre dans l'échantillon de séquences analysées et la manière dont le paysage y est représenté témoigne de la persistance de ces images qui rendent Charleroi emblématique d'une certaine réalité socio-économique wallonne.

Remerciements

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance à mes deux promoteurs, M^{me}. Roekens de l'UNamur et M^r Van Den Dungen de l'ULB, pour leurs précieux conseils, leur disponibilité et leurs encouragements.

Je tiens à remercier Pierre Parent du service IMADOC de la RTBF pour son accueil et sa disponibilité lors de mes recherches dans les fonds IMADOC et SONUMA.

Je tiens également à remercier Flore Plisnier pour son aide lors de la consultation des archives du fonds RTBF aux Archives Générales du Royaume.

Je remercie vivement Michel Hucorne, Valérie Druitte, Christian Druitte, Antonio Capurso, Michel Helas et Michel Konen pour leurs témoignages qui ont constitué des sources essentielles dans cette étude. Dans ce cadre, je remercie tout particulièrement Marc Preyat qui a eu la gentillesse de répondre à mes questions et de me permettre la consultation de ses archives personnelles.

Enfin, je remercie Rosetta Arnould, Julia Attout, Cindy et Vito La Rosa, Jef Van Hove et Bérénice Pesleux pour leur aide et leur patience.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 5 |
| 1. Contexte historique | 19 |
| 1.1. Histoire de Charleroi | 19 |
| 1.2. Contexte de production : la RTB(F) et son information | 24 |
| 2. Analyse quantitative | 32 |
| 2. 1. Méthodologie et choix heuristiques | 32 |
| a) Sources : choix, sélection et difficultés | 32 |
| b) Méthodologie d'échantillonnage et difficultés d'accès | 44 |
| 2.2. Analyse thématique du corpus | 46 |
| 2.3. Analyse quantitative du corpus « socio-économique » | 53 |
| 3. Analyse qualitative | 63 |
| 3.1. Prémisses : composition de l'échantillon, choix heuristiques et questionnements | 63 |
| 3. 2. Grèves et manifestations | 67 |
| 3.3. Résultats positifs, créations et reprises d'activités | 85 |
| 3.4. Restructurations, pertes d'emplois et faillites | 96 |
| 3.5. Concertation socio-économique et syndicalisme | 103 |
| 3.6. Situation, portrait, fêtes et journées spéciales | 105 |
| 3.7. Résultats négatifs, problèmes économiques et financiers, conditions de travail | 114 |
| 3.8. Aide, insertion sociale et formation | 122 |
| 3.9. Problèmes environnementaux et mouvements sociaux | 134 |
| 3.10. Initiatives de valorisation économique | 137 |
| 4. Analyse transversale : géographie médiatique et paysages | 143 |
| Conclusion | 155 |
| Sources | 165 |
| Bibliographie | 170 |
| Annexes | I - XXIII |

Introduction

En 2005, la société BSCA soucieuse d'attirer un plus large public sur son site de l'aéroport de Charleroi commande à l'agence de marketing Keystone une étude consacrée à la perception qu'ont les Flamands du site de Gosselies. De cette étude, une constatation unanime ressort : l'aéroport souffre de l'image négative de la ville qui serait même la principale cause de la méconnaissance de cet aéroport pour beaucoup d'habitants du nord. S'ils déclarent ne pas être dupes de la qualité des vols bas prix proposés par « l'aéroport de Ryan Air », ces novices sont surtout rebutés par la criminalité qui sévirait à l'aéroport comme dans le reste de la cité carolorégienne. D'après cette même étude, ce serait avant tout les médias qui en relaieraient cette image et seraient donc à la base de cette désaffection¹.

Une actualité plus récente peut corroborer cette conclusion. En effet, trois années plus tard, le journal néerlandais « Volkskrant » élit Charleroi la ville la plus laide du monde selon un sondage soumis à son lectorat². Cette élection peu reluisante va obtenir une certaine visibilité internationale surtout à la suite de la réponse d'un artiste carolorégien, Nicolas Buissart. Ce dernier va mettre sur pied un safari urbain proposant de découvrir « l'endroit où la mère de Magritte s'est suicidée, la maison de Raymond La Science (de la bande à Bonnot), le métro fantôme [ou encore] la rue la plus déprimante de Belgique (...) »³. Si l'initiative n'a pas spécialement fait mouche auprès de certains hommes politiques locaux, elle semble avoir eu un certain succès – surtout auprès du public flamand - et a été saluée par de grands quotidiens étrangers reconnus, comme *Libération*, *The Wall Street Journal* ou encore *The Guardian*, ce qui a attiré plus largement l'attention sur Charleroi. Ainsi dans un reportage, le journal anglais, *The Telegraph*, présente Charleroi comme la ville cristallisant « tout ce qui va mal en Wallonie »⁴.

¹ LAWSON, P., *L'aéroport pâtit de l'image de Charleroi*, dans LALIBRE.BE, 11 février 2006 . [En ligne]. <<http://www.lalibre.be/economie/actualite/l-aeroport-patit-de-l-image-de-charleroi-51b88d77e4b0de6db9ad7b2b>>. (Consulté le 10/04/2014)

² HEIJMANS, T., *Almere lelijkste plek van Nederland*, dans VOLSKRANT.NL, 29 février 2008 . [En ligne]. <<http://www.volkskrant.nl/binnenland/almere-lelijkste-plek-van-nederland~a887649/>>. (Consulté le 9/07/2015)

³ CHARLEROI ADVENTURE, *Accueil* [En ligne]. <<http://www.charleroiadventure.com/>> (Consulté le 10/04/2014)

⁴ ROBINSON, F., *Tour Embraces a Town's Ugly Truth : It's a Dump*, dans WSJ.COM, 14 décembre 2010 . [En ligne]. <<http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424052748703350104575652850184361966?mg=reno64-wsj&url=http%3A%2F%2Fonline.wsj.com%2Farticle%2FSB10001424052748703350104575652850184361966.html>>. (Consulté le 10/04/2014) - WATERFIELD, B., *Charleroi the most depressing city in Europe becomes more depressing by day*, dans THE TELEGRAPH.CO.UK, 29 mars 2009. [En ligne]. <<http://www.telegraph.co.uk/finance/financialcrisis/5072276/Charleroi-the-most-depressing-city-in-Europe-becomes-more-depressing-by-the-day.html>> (Consulté le 10/04/2014) - CHARLEROI ADVENTURE, *Presse* [En ligne]. <<http://www.charleroiadventure.com/presse/>> (Consulté le 10/04/2014) - COLLEGE COMMUNAL DE CHARLEROI, *Image de Charleroi jusque dans le Wall Street Journal. Question de Monsieur le conseiller Serdar*

Sur la base de cette récente actualité, force est donc de constater que Charleroi se voit aujourd'hui accoler une réputation très peu avantageuse qui pousse à se demander si celle-ci n'est pas davantage le fait d'une vision stéréotypée que d'une réalité observable. A ce sujet, on peut évoquer la dernière controverse dont a fait l'objet la ville, dans le cadre du très prestigieux concours annuel de l'organisation World Press Photo, récompensant chaque année des reportages de photojournalisme. En février 2015, le concours choisit de décerner un prix à un reportage consacré à la ville, intitulé « The Dark Heart Of Europe », dépeignant Charleroi, « la ville noire », comme étant à elle seule le symbole de toute l'Europe, de « l'effondrement de l'industrie manufacturière, [de] la montée du chômage, [de] la croissance de l'immigration, [de] la poussée de la micro-criminalité, [de] la régression de la sécurité sociale, [et du] manque d'identité collective »⁵. A l'annonce des lauréats, le bourgmestre actuel de Charleroi, Paul Magnette, a demandé au World Press Photo, par l'intermédiaire d'un courrier adressé au New York Times, de retirer son prix au photographe primé, l'italien Giovanni Troilo. L'homme politique affirme ainsi que ces photos constituent un travestissement de la réalité par leurs mises en scène et l'accompagnement de légendes caricaturales qui est préjudiciable à sa ville mais aussi au photojournalisme. Le jury va y répondre négativement en invoquant le fait que les mises en scènes peuvent se revendiquer du journalisme lorsqu'elles correspondent à la réalité. Une partie de l'opinion publique belge mais aussi internationale contesta cette décision. Le comité organisateur démettra ensuite, effectivement, le photographe de sa récompense mais après avoir appris qu'une des photos censées démontrer la décadence des mœurs carolorégiennes avait été en fait prise à Molenbeek-Saint-Jean. Au-delà de la question de l'éthique de la profession que cette affaire pose, elle démontre également à quel point l'image négative de la cité carolorégienne est ancrée dans les mentalités et apparaît pour certains – surtout en Flandre ou à l'étranger - comme une image objective⁶.

A partir de ces questionnements plutôt présentistes, il nous est alors paru pertinent, en tant qu'étudiante en Histoire, de s'intéresser à la genèse et au développement de cette image

Kilic, terminus post quem : 14/12/2010 dans CHARLEROI.BE, *Charleroi* [En ligne].

<[HTTP://www.charleroi.be/sites/default/files/kcfinder/images/medias/pdf/cons-janv11/17.pdf](http://www.charleroi.be/sites/default/files/kcfinder/images/medias/pdf/cons-janv11/17.pdf)> (Consulté le 3/03/2015)

⁵ KEYSTONE.CH, *Reportages*. [En ligne]. <<http://www.keystone.ch/bild-disp/keystone/fr/reportage.html>> (Consulté le 5/03/2015)

⁶WYNANTS, J.-M., *Le World Press Photo retire son prix à Giovanni Troilo pour son travail sur Charleroi*, dans LESOIR.BE, 5 mars 2015. [En ligne]. <<http://www.lesoir.be/812460/article/actualite/belgique/2015-03-04/world-press-photo-retire-son-prix-giovanni-troilo-pour-son-travail-sur-charleroi>> (Consulter le 5/03/2015) -COUTAGNE, G., *Le World Press Photo répond à la ville de Charleroi*, dans LEMONDE.FR, 27 février 2015 . [En ligne].

<http://www.lemonde.fr/arts/article/2015/02/27/la-ville-de-charleroi-s-attaque-au-world-press_4584965_1655012.html> (consulté le 5/03/2015) -LIBERATION.FR, *Le World Press Photo retire son prix à Giovanni Troilo*, 5 mars 2015. [En ligne]. <http://www.liberation.fr/culture/2015/03/05/le-world-press-photo-retire-son-prix-a-giovanni-troilo_1214513> (Consulté le 5/03/2015)

négative. D'autant plus qu'outre ces actualités ponctuelles autour d'une certaine image négative de la ville, des réflexions davantage scientifiques ont également vu le jour et ont mis à jour l'enracinement historique de cette image négative. En effet, Fiona Foschi, dans le cadre de son mémoire de Master en Communication d'Entreprise consacré à la mise au point d'un plan stratégique afin d'améliorer l'image de la cité carolorégienne, a mis en exergue l'importance de certains événements dans l'élaboration de cette image. Ainsi, la difficile reconversion industrielle dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle ; les problèmes sociaux qu'elle va entraîner ainsi que ses dommages collatéraux sur le paysage et l'urbanisme ; l'affaire Dutroux ou encore, plus récemment, les scandales politico-judiciaires en cascade suite à l'affaire dite de la Carolorégienne auraient grandement participé à détériorer la réputation de la ville. Des difficultés somme toute récentes – elles s'inscrivent toutes durant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle – qui n'ont pas toujours été l'apanage de la ville puisque Charleroi a connu par le passé une période de grande prospérité grâce son dynamisme industriel⁷. Nous reviendrons sur l'histoire de la ville depuis ses origines, une telle étude ne pouvant se faire sans s'inscrire dans une historicité étendue.

Au vu de l'importance attribuée aux médias dans le développement de cette image, nous avons choisi de nous intéresser plus particulièrement à ceux-ci. Dans les limites de ce travail, un choix a dû, bien sûr, être fait. Etant donné que les développements historiques auxquels on attribue cette image négative prennent place dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, nous avons choisi de consacrer cette étude au médium de masse par excellence de cette période : la télévision. Si l'étude de la perception des étrangers ou plus particulièrement, celle des Flamands de la ville à travers une chaîne pourrait s'avérer des plus intéressantes, le choix a été fait de plutôt s'axer sur une chaîne belge francophone pour des raisons techniques. Mais surtout, car cela permet de mettre à jour une vision francophone d'une de ses propres entités géographiques et donc d'étudier une représentation certainement plus nuancée. Dans ce cadre, le choix s'est très vite porté sur la RTB(F) qui, comme l'a mis en évidence l'historienne Anne Roekens, constitue la seule chaîne qui concède une certaine « profondeur diachronique »⁸. En effet, il s'agit de la chaîne francophone la plus ancienne : son ancêtre direct, l'INR fondé en 1930, émet ses propres programmes télévisés depuis 1953⁹.

⁷ FOSCHI, F., *Plan stratégique de communication marketing afin d'améliorer l'image de la ville de Charleroi*, ULB, 2013, p. 66-72. [Mémoire en information et communication]

⁸ ROEKENS, A., *Écran, mon petit écran, dis-moi qui est encore belge? Pour une lecture de programmes de la RTBF comme lieux de (co)construction identitaire en Wallonie (1962-2000)*, UCL, Louvain-la-Neuve, 2004, p. 162 [Thèse en Histoire]

⁹ La chaîne luxembourgeoise RTL commence à diffuser des programmes destinés exclusivement à la Belgique qu'en 1984 et Télé Sambre, la chaîne locale de la région de Charleroi n'apparaît qu'en 1983.

Il a fallu ensuite, une fois le choix de la chaîne fait, se focaliser sur un programme en particulier, afin de respecter les limites d'un tel travail. Vu à quel point l'actualité semble participer à la construction d'une image désavantageuse, une focalisation sur le journal télévisé a très vite paru digne d'intérêt, ce qui a été conforté par le fait que le Journal Télévisé constitue le programme phare de la RTB(F)¹⁰. De surcroît, on met souvent en exergue le caractère objectif de l'information, et plus particulièrement du JT, alors que, comme tout programme télévisé, il s'agit bel et bien d'une construction de la réalité même si elle est peut-être moins manifeste que celle des reportages de magazines télévisés¹¹.

Afin d'atteindre un corpus de sources rendant cette étude réalisable, nous avons choisi de n'étudier que l'édition de 19h30, la « grande messe » du journal télévisé. Néanmoins, l'étude s'est très vite élargie à un autre programme plutôt similaire: le JT régional créé en 1968, sorte d'édition siamoise du JT qui le précède. Cette prise en compte de l'édition régionale est dès le départ apparue comme pertinente étant donné que cette étude se consacre à Charleroi. Mais celle-ci permet également d'aborder une dimension essentielle dans le cadre de ce travail : la question de la régionalisation de la production de la RTB(F). Plus particulièrement, l'étude d'un tel sujet ne peut se faire sans s'intéresser aux activités du centre de production de Charleroi (CPC) de la RTB(F) depuis sa création au début des années 70. La mise en place du JT régional préfigure en quelque sorte le phénomène de régionalisation qui a touché dans le même temps l'appareil institutionnel belge durant cette période. En effet, la nécessité d'une information strictement régionale découle des revendications de certains milieux wallons reprochant de plus en plus au JT son caractère très bruxellois¹². Les désirs régionalistes se concrétisent en 1968 : les spectateurs peuvent découvrir sur leur écran, *Antenne Soir*, un journal d'information régionale hebdomadaire alimenté par des journalistes des centres radios de Liège, du Hainaut et de Namur-Luxembourg-Brabant Wallon. Mais surtout, la même année, le conseil d'administration de la RTB décide de voter en faveur de l'installation de deux centres de production TV à Liège et à Charleroi, devant se consacrer respectivement à l'est et l'ouest de la Wallonie. Les deux nouveaux centres seront inaugurés

ROEKENS, A., *Écran, mon petit écran...*, p. 162 - ANTOINE, F., *Les radios et télévisions de Belgique*, Kluwer, Bruxelles, 2001, p. 201.

¹⁰DE SELYS, E., LAUWENS, J.-F., *Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bonsoir. 50 ans de JT à la RTBF*, Jourdan Editions, Bruxelles, 2006, p. 6.

¹¹LANCIEN, T., *Le journal télévisé : de l'évènement à sa représentation*, Presses universitaires de Bordeaux, Pessac, 2011, p. 36-38.

¹² Cette revendication a surtout été portée par la revue *Toudi*, créée en 1986 sous la houlette de José Fontaine. - FONTAINE, J., *La RTBF va-t-elle plus que jamais censurer la Wallonie ?*, dans *Toudi*, n°58, 2003, dans LAREVUETOUDI.ORG, *La revue Toudi, Culture et société*. [En ligne]. <<http://www.larevuetoudi.org/fr/story/lartbf-va-t-elle-plus-que-jamais-censurer-la-wallonie>>. (Consulté le 2/08/2015)

huit ans plus tard. Un centre bruxellois va être créé et par la suite les centres radio de Mons et Namur-Luxembourg-Brabant Wallon vont aussi élargir leurs activités à la production télévisuelle. Ces centres sont en charge de la production d'émissions diverses mais s'investissent principalement dans la constitution du JT régional qui changera de formule et de nom au cours des années pour ensuite disparaître en 2003, visiblement essoufflé à cause de tensions internes qui se sont enracinées dès les débuts de cette régionalisation et sur lesquelles nous reviendrons par la suite¹³.

Cette focalisation sur ces deux programmes va déterminer la période chronologique qui va nous occuper. Ainsi, afin de mesurer les effets de l'existence d'un programme exclusivement consacré à l'information régionale, nous avons choisi de débiter cette étude un peu avant sa mise en place, c'est-à-dire en 1965 et de la finir quelques années après la suppression de celui-ci, en 2005 donc. Dans le cadre d'un mémoire de Master, il s'agit d'une période chronologique très étendue, certes, mais c'est celle qui faisait le plus sens, une focalisation chronologique plus réduite étant beaucoup trop arbitraire. De fait, nous avons décidé de tout de même prendre en compte cette longue période mais en réduisant le corpus de sources étudiés selon une méthode qui sera explicitée.

L'étude de l'image de Charleroi à travers les reportages des journaux télévisés de la RTB(F), par le caractère précis de ce sujet, reste, à ce jour, inédite. Néanmoins, on peut aisément l'inscrire dans le sillage des travaux de l'historienne Anne Roekens consacrés à l'image des entités wallonnes et belges francophones à travers des émissions de la RTB(F) entre 1960 et 2000. Dans sa thèse « *Mon bel écran, dis-moi qui est encore belge... La RTB(F) face au débat identitaire wallon (1962-2000)* », elle a démontré la prédominance d'une image peu reluisante de la Wallonie découlant essentiellement du déclin de bassins industriels wallons, à l'exemple de celui du pays de Charleroi. Dès lors, des paramètres analysés par l'historienne, tels que l'économie wallonne, les paysages ou encore la régionalisation sont des éclairages essentiels sur lesquels s'appuiera notre propre analyse¹⁴.

Outre les recherches d'Anne Roekens, il convient donc, si l'on considère l'état de la question, d'élargir notre perspective en termes d'historiographie. Cette recherche s'inscrit

¹³ ROEKENS, A., *Jalons pour une histoire de la R.T.B.F.*, dans *R.T.B.F., 50 ans. L'extraordinaire jardin de la mémoire*, Morlanwelz, Musée Royal de Mariemont, 2004, p. 105-106.

¹⁴ ROEKENS, A., *Écran, mon petit écran, dis-moi qui est encore belge? Pour une lecture de programmes de la RTBF comme lieux de (co)construction identitaire en Wallonie (1962-2000)*, UCL, Louvain-la-Neuve, 2004. [Thèse en Histoire] - ROEKENS, A., *Mon bel écran, dis-moi qui est encore belge... La RTB(F) face au débat identitaire wallon (1962-2000)*, Presses Universitaires de Namur, 2009, p. 221 - VAN BULCK, H., *De rol van de publieke omroep in het project van de moderniteit: een analyse van de bijdrage van de Vlaamse publieke televisie tot de creatie van een nationale cultuur en identiteit (1953-1973)*, KUL, 2000. [Thèse en Sciences de l'information]

dans le large champ historiographique de l'histoire culturelle qui peut recouvrir plusieurs domaines. Pour notre part, nous nous référons ici à la définition d'un des spécialistes de ce courant, Pascal Ory. Ce dernier définit ce champ comme étant « l'histoire sociale des représentations »¹⁵. Plus précisément, cette recherche fait partie d'une de ses sous-branches l'histoire des médias qui peut se focaliser sur différents aspects comme les contenus des médias, leurs producteurs ou leurs statuts de canal de communication. Dans notre cas, nous nous intéressons ici aux contenus véhiculés par un canal en particulier, la télévision et à la manière dont la télévision construit une réalité. Néanmoins, ces catégorisations ne sont pas étanches et cette étude va évidemment s'intéresser au médium télévisuel en tant que tel et à l'histoire de ses producteurs, une dimension essentielle¹⁶. Ainsi, on ne peut faire l'économie de la littérature concernant l'histoire de la RTBF et de ses journaux télévisés en général.

En ce qui concerne l'histoire des médias, comme Jérôme Bourdon l'a mis en exergue, on remarque encore aujourd'hui une forte persistance du cadre national dans cette historiographie, en raison des spécificités propres à chaque pays en terme d'institutionnalisation de la presse et de l'audiovisuel¹⁷. Il convient dès lors, dans toute recherche heuristique, de tenir compte de ces spécificités nationales. Pour le cas belge et plus spécifiquement pour la télévision, la différenciation linguistique constitue un facteur primordial, l'INR s'étant divisé en deux services selon les deux grandes communautés linguistiques, la *Radiodiffusion-télévision Belge* (RTB) et la *Belgische Radio en Televisie* (BRT), en 1960¹⁸. De fait, à part les travaux s'intéressant aux débuts de la télévision, peu de recherches considèrent l'ensemble du pays. La question de la spécificité des archives et de leur accessibilité est ici également à prendre en compte.

L'histoire de la télévision a connu en Belgique un certain intérêt dans les années 60 et 70 mais on s'intéresse surtout, à l'époque, aux dimensions juridiques et techniques de ce média. Pour le monde francophone, malgré la publication de recherches s'inscrivant dans d'autres disciplines revêtant néanmoins un caractère historique – on peut citer les travaux de Gabriel Thoveron ou de Frédéric Antoine – le sujet semble encore constituer un terrain peu

¹⁵ ORY, P., *L'histoire culturelle*, PUF, Paris, 2011, p. 13. (Que sais-je ?)

¹⁶ *Ibidem.* - DI JORIO, I., *Notes de cours : histoire de la communication de masse*, ULB, Année académique 2014-2015.

¹⁷ BOURDON, J., *Comment écrire une histoire transnationale des médias ? L'exemple de la télévision en Europe*, dans *Le temps des médias*, n°11, 2008, p. 164.

¹⁸ Les deux branches vont rester sous la tutelle d'un service commun mais celui-ci sera dissous en 1977. ROEKENS, A., *Jalons...*, p. 103.

investi par l'historiographie¹⁹. En 2000, dans un numéro spécial intitulé « *Histoire et télévision* » de la revue *Recherches en Communication*, Muriel Hanot déplore encore, en effet, le manque d'initiative des historiens belges par rapport à celle de leurs collègues français qui ont multiplié les études consacrées au petit écran. L'accessibilité des archives y joue pour beaucoup : l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) a en effet une longueur d'avance sur les télévisions belges sur ce point. L'historiographie belge s'est depuis tout de même enrichie des deux côtés de la frontière linguistiques, l'accès aux sources télévisuelles étant relativement facilité depuis quelques années. Pour la francophonie, les deux pionniers que sont Gabriel Thoveron et Frédéric Antoine ont continué à creuser ce champ de recherche qui a également été élargi de manière considérable par les travaux de Muriel Hanot consacrés principalement à la problématique des rencontres entre histoire et télévision²⁰.

Bien qu'en Belgique, la télévision publique ait fait l'objet d'une plus grande attention de la part des intellectuels, cet intérêt est tout relatif. On ne dénombre en effet que deux ouvrages de synthèse sur le service public francophone : « *Ici Flagey, à vous Reyers : cinquante ans dans les coulisses de la RTBF-Télévision* » de Francis Groff paru en 2003 et une publication d'Elodie Sélys, parue dix ans plus tard, « *Vos années télé. La belle histoire de la télévision belge* ». Si ces ouvrages constituent des sources indispensables, il convient néanmoins d'émettre quelques précautions critiques à leur égard: écrits par deux journalistes liés à la RTBF, ils présentent souvent un caractère anecdotique voire apologétique, surtout l'ouvrage de de Sélys, clairement estampillé RTBF. Malgré tout, ils n'en restent pas moins des sources de premier plan dans ce travail, en nous livrant des témoignages des grandes personnalités qui ont rythmé la vie de la RTBF et donc, en filigrane, l'évolution institutionnelle de la chaîne. Plus particulièrement, Francis Groff évoque brièvement les problèmes rencontrés par l'information régionale et les équipes des différentes formules du JT régional²¹.

Mais une contribution à l'histoire de la RTBF à caractère davantage scientifique aborde plus en profondeur ces problèmes : le catalogue de l'exposition « *L'extraordinaire jardin de la mémoire* » organisée par le Musée Royal de Mariemont en 2004 qui, en s'appuyant sur les archives de la RTB(F), s'intéresse aux rapports entre

¹⁹ THOVERON, G., *Radio et télévision dans la vie quotidienne*, Editions de l'Institut de Sociologie de l'ULB, Bruxelles, 1971. - ANTOINE, F., *De la télévision de l'imaginaire à l'imaginaire télévisuel. La télévision à travers ses programmes*, UCL, Louvain-La-Neuve, 1998.

²⁰HANOT, M., *Télévision et histoire. Enjeux et dépendances d'une rencontre conditionnée par les images d'archives*, dans *Recherches en Communication*, n° 14, 2000, p. 7.

²¹ GROFF, F., *Ici Flagey, à vous Reyers... Cinquante ans dans les coulisses de la RTBF-Télévision Charleroi*, Acacia, Charleroi, 2003, p. 89. - DE SELYS, E., *Vos années télé. La belle histoire de la télévision belge*, Ed. Racine, Bruxelles, 2013.

télévision, institution muséale et mémoire²². Il contient une partie consacrée à l'histoire de la télévision dans le cadre belge qui réunit des contributions des grands spécialistes de la télévision belge que nous avons déjà signalés, Gabriel Thoveron, Frédéric Antoine, Muriel Hanot, mais aussi d'autres chercheurs et spécialistes du monde audiovisuel belge comme André Lange, Alain Goossens et Anne Roekens. Si une grande partie des articles s'intéressent en particulier aux débuts de la télévision, à sa réception dans la société belge et à ses effets sur les mémoires collectives, d'autres rendent compte des grands repères de l'histoire de la chaîne. Parmi celles-ci, un chapitre d'Anne Roekens intitulé « *Jalons pour l'histoire de la RTBF* » retrace l'histoire de la chaîne sur base d'une série de travaux-sources émanant de la chaîne (rapports, publications d'anniversaire) et de témoignages oraux. L'historienne y met en exergue combien l'évolution de la chaîne publique s'est fait en concomitance avec l'évolution institutionnelle de la Belgique. Inévitablement, elle s'intéresse au processus de décentralisation des moyens de production de la chaîne et met à jour l'importance des tensions entourant la question de la régionalisation de la production télévisée²³. En effet, si dès le départ, des personnalités marquantes comme les administrateurs Roger Clause*, Robert Wangermée* ou Robert Stéphane*²⁴ ont défendu la nécessité d'une décentralisation, elle a également fait l'objet de nombreuses polémiques. D'aucuns ont affirmé, en effet, qu'en plus d'engendrer d'énormes dépenses, les centres régionaux ont été au centre de fortes tensions institutionnelles : des revendications de plus en plus prégnantes d'autonomie par rapport au pouvoir central sont très vite apparues. De plus, la mise en place de centres régions aurait donné lieu à l'apparition d'une certaine rivalité qui, pour certains, témoigne d'oppositions sous-régionalistes²⁵.

Paradoxalement, dans la littérature – aussi très mince, sans grande surprise - concernant les journaux télévisés de la RTBF, ces tensions relatives à l'information régionale ne sont guère vraiment abordées, ce qui peut s'expliquer par le manque d'ouvrages réellement indépendants du service public. En effet, si l'ouvrage de Myriam Lanotte, Christian Dupont, Jean-Jacques Jaspers, « *L'univers au jour le jour. Trente d'histoire du journal télévisé de la RTBF* » et celui d'Elodie de Sélys et de Jean-François Lauwens « *Mesdames, Mesdemoiselles Messieurs, Bonsoir : 50 de JT de la RTBF* », publiés à vingt ans d'intervalle, constituent des

²² *R.T.B.F., 50 ans. L'extraordinaire jardin de la mémoire*, Musée Royal de Mariemont, Morlanwelz, 2004.

²³ Lorsque que l'on évoque la « décentralisation des moyens de production », il s'agit de la création de centres régionaux. La « régionalisation de la production », elle, concerne la production de programmes à caractère régional, les centres étant également actif dans la production d'émissions destinée au niveau national.

²⁴ Les identifications de personnes apparaissant dans ce travail et dans les séquences se trouvent en annexe 3 (p. XIX-XXIII).

²⁵ ROEKENS, A., *Jalons...*, p. 105-107.

sources plus que significatives, ils restent – et les auteurs ne les présentent pas autrement - des auto-récits de la RTBF publiés à l’occasion d’anniversaires du programme, donc publiés dans une perspective de mise en valeur²⁶. Bien qu’intelligemment mis en situation, ils présentent avant tout le journal télévisé en résonance avec les moments forts de l’actualité internationale ou nationale et la manière dont le programme a été vécu de l’intérieur. Ce caractère d’auto-récit transparait fortement dans le parti pris par de Sélys et Lauwens de ne pas présenter un récit purement chronologique mais de consacrer chaque chapitre à une période ou à une thématique au travers de quelques témoignages de grandes personnalités de la RTBF. Toutefois, cette manière d’aborder l’histoire du JT permet d’approcher un aspect plus réflexif des journalistes de la RTBF. Enfin, il convient de préciser que si l’information régionale bénéficie tout de même d’un chapitre qui lui est consacré dans le premier ouvrage (publié à une époque où le JT régional existe toujours), elle n’est que sporadiquement évoqué dans l’ouvrage de de Sélys ou Lauwens où le programme ne semble guère être considéré comme faisant partie à part entière des différentes éditions du JT.

Cette histoire de la RTB(F) rencontre, dans le cadre de cette étude, un autre champ historiographique : l’histoire de la ville de Charleroi qui n’est, malheureusement, guère plus investiguée que celui l’histoire de la RTBF en ce qui concerne la période qui nous intéresse. En effet la plupart des publications scientifiques qui s’y consacrent, s’intéressent davantage au passé industriel ou à la situation dans la ville pendant les deux conflits mondiaux. Un ouvrage concernant une période chronologique plus étendue existe cependant : publié sous la direction du pouvoir communal, « *Caroloregium Valde Concelebratur* » retraçant, en effet , l’histoire de Charleroi à travers différentes thématiques, depuis sa fondation en 1666, mais il a été publié lors du tricentenaire de la ville, en 1966 donc²⁷. Mais une autre publication commémorative, thématique elle aussi, peut combler ce vide : « *Charleroi 1911-2011* », publiée aussi à l’initiative de la Ville de Charleroi dans le cadre des évènements organisés pour la célébration du centenaire de l’Exposition Internationale de 1911. L’ouvrage se compose de diverses contributions centrées sur l’exposition universelle mais aussi sur des sujets aussi divers que l’évolution urbanistique, l’industrie carolorégienne ou le monde artistique carolorégien, sous la plume de spécialistes, souvent d’origine carolorégienne. Quelques publications abordent les développements historiques de la deuxième moitié du

²⁶ DUPONT, C., JESPERS, J.-J., LANOTTE, M., *L’univers au jour le jour. Trente d’histoire du journal télévisé de la RTBF.*, RTBF/Crédit Communal, Liège, 1986. - DE SELYS, E., LAUWENS, J.-F., *Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Bonsoir : 50 ans de JT à la RTBF*, Jourdan, Editions, Bruxelles, 2006.

²⁷ *Caroloregium Valde Concelebratur MDCLXVI-MCMLXVI. Bilan de troiss siècle d’histoire locale*, Administration communale de Charleroi, Charleroi, 1966.

20^{ème} siècle comme celles d'Hervé Hasquin, « *Charleroi, capitale régionale. Un passé et un présent qui augurent d'un avenir* » ; de Jean-Alexandre Pouleur, « *Charleroi, de sa création à l'aménagement de grands boulevards. Essai sur les significations historiques, économiques et culturelles de son évolution* » ; de Guy Damien et Anne Deprez, « *Parcours de lieux architecturaux à Charleroi au travers d'une analyse typo-morphologique* » ; de Joël Mutain, « *la Sambre* » ou encore celle de Benoît Macq consacrée à la collaboration entre les ACEC²⁸ et l'UCL dans le cadre des recherches sur la télévision numérique²⁹.

Les autres ouvrages concernant davantage la deuxième moitié du 20^{ème} siècle constituent plus des monographies consacrées à un sujet précis. Mais certaines publications d'histoire locale ou d'érudition peuvent s'avérer utiles afin d'identifier des jalons historiques même si elles révèlent parfois une dimension quelque peu apologétique. Par exemple, « *Charleroi, 1830-1994. Histoire d'une métropole* » de Pierre-Jean Schaeffer qui se présente comme un précis historique de la vie communale carolorégienne constitue une publication à épingle tout comme « *De Charnoy-village à Charleroi-métropole* » dans lequel le journaliste et écrivain René-Pierre Hasquin évoque l'histoire de la ville à travers ses différents quartiers ou encore « *Les Grandes colères du Pays Noir* »³⁰.

Malgré la qualité de ces publications, on peut déplorer l'absence d'un ouvrage de synthèse adoptant une approche plus générale sur l'histoire de la ville et ne s'inscrivant pas dans une perspective commémorative. Au vu de cette « carence » historiographique, il convient alors d'élargir la recherche heuristique à d'autres champs scientifiques. Ainsi, le politologue Vincent Vagman, dans un numéro du courrier hebdomadaire du CRISP de 1991 intitulé « *Charleroi : éléments d'une mutation post-industrielle* » se base sur les développements historiques qu'a connus la ville après 1950 afin de faire, comme son titre l'indique, le point sur les grands traits de dynamiques de mutation postindustrielle de Charleroi. Cette recherche amène ainsi l'auteur à constater l'existence d'une véritable culture industrielle à la base de l'essor de Charleroi³¹. Enfin, pour pallier ce manque

²⁸ Les Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi, fondés en 1886 par Julien Dulait, ont longtemps constitué un des fleurons de l'économie carolorégienne avant d'être démantelés en 1989. CAPRON, M., *Des ACEC à l'Union minière. L'éclatement d'une grande entreprise (1983-1992)*, 1994, p. 3. (Courrier hebdomadaire du Crisp, n° 1447-1448)

²⁹MENGEOT, Ch., SCHADRON, J. (dir), *Charleroi 1911-2011, 29 avril-27 novembre*, Ville de Charleroi, Charleroi, 2011.

³⁰ LAMBRECHTS, L., *Charleroi : bibliographie historique*, IPSMA, 1985-1986. [Travail de fin d'études en bibliothécaire-documentaliste] -SCHAEFFER, P.-J., *Charleroi, 1830-1994. Histoire d'une métropole*, Quorum, Ottignies, 1995. -HASQUIN, R.-P., *De Charnoy village à Charleroi métropole*, Province du Hainaut, Jumet, 2002. - IDEM, *Les grandes colères du Pays Noir*, Editions Scaillet, 4 t., s.l., 1972-1995.

³¹ VAGMAN, V., *Charleroi, éléments d'une mutation postindustrielle*, Bruxelles, 1991. (Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 1319)

historiographique, la consultation d'ouvrages relatifs à l'histoire de la Wallonie s'impose. Dans ce cadre, on peut mettre en évidence les travaux du fils de René-Pierre Hasquin, l'historien Hervé Hasquin, en tant qu'auteur (« *La Wallonie, son histoire* ») et co-directeur (« *La Wallonie. Le pays et les Hommes* »), mais aussi des ouvrages parus plus récemment sous la direction de Bruno Demoulin, comme « *Histoire de la Wallonie : de la préhistoire à nos jours* » en co-direction avec Jean-Louis Kupper³². En ce qui concerne plus spécifiquement l'économie wallonne, une dimension importante pour notre étude, le sociologue Michel Quévit a analysé en 1978 les causes de son déclin dans « *Les causes du déclin wallon. L'influence des pouvoirs politiques et des groupes financiers sur le développement régional* ». Régionaliste convaincu, l'auteur dénonce la stratégie bruxello-centriste de la bourgeoisie francophone, l'ingérence des pouvoirs politiques, un climat social divisé ainsi que des tensions sous-régionalistes. Autant d'éléments qui s'appliquent à Charleroi et qui ont certainement participé à l'élaboration d'une certaine réputation à propos de laquelle un travail comme celui de Fiona Foschi apporte un éclairage plus que pertinent³³.

Le questionnement au centre de cette étude a déjà été évoqué plus haut : il s'agira ici de déterminer, sur base d'un échantillon, quelle(s) image(s) les journaux télévisés de la RTBF ont pu véhiculer de Charleroi entre 1965 et 2005. Une question d'autant plus intéressante que le JT est souvent présenté comme étant le programme objectif par excellence. Cette image peut-elle corroborer la thèse de Keystone selon laquelle les médias seraient les principaux responsables de la diffusion d'une image négative ? Ou au contraire, la RTB(F) a construit une image beaucoup plus nuancée voire même positive ? Plus précisément, je tenterai d'approcher l'image que la RTBF a véhiculée d'une de ses propres entités dont la mutation postindustrielle pose, depuis plus d'un demi-siècle, question. Il s'agira ainsi de définir son positionnement en tant que collectivité mais aussi par rapport aux attentes qu'elle attribue à son public destinataire, composé entre autres de Carolorégiens mais aussi de Francophones d'autres régions de Francophonie. Car en effet, comme Anne Roekens l'a mis en évidence, il convient de se défaire de deux visions réductrices des rapports de communication entre un média et son public. D'une part, la communication télévisuelle n'est pas à concevoir à travers le fameux modèle théorique de la « seringue hypodermique » selon lequel le « média surpuissant » qu'est la télévision injecterait directement sa vision du monde dans l'esprit de

³² HASQUIN, H., *La Wallonie. Son histoire*, Luc Pire, 2 vol., Bruxelles, 1999. - IDEM, *La Wallonie, le pays et les hommes : histoire, économies, sociétés*, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1975. - DEMOULIN, B., KUPPER, J.-L., *Histoire de la Wallonie : de la préhistoire à nos jours*, Privat, Toulouse, 2004.

³³ QUÉVIT, M., *Les causes du déclin wallon. L'influence des pouvoirs politiques et des groupes financiers sur le développement régional*, Vie Ouvrière, Bruxelles, 1978. - VAN DAM, D., NIZET, J., *Wallonie, Flandre : des regards croisés*, Presses Universitaires de Namur, Namur p. 82, 84. - FOSCHI, F., *Plan stratégique...*

« vulnérables » destinataires³⁴. Mais d'autre part, il ne faut pas non plus tomber dans une vision antagoniste qui voudrait que la télévision ne restitue qu'un simple reflet de la société dont elle émane³⁵. La télévision est bien pourvoyeuse d'une construction de la réalité car la mise en récit de cette réalité présente toujours un évènement selon une vision singulière, celle du producteur. Mais cette vision constitue avant tout une tentative de réponse aux attentes d'un public telles que l'imaginent le producteur, ce qui fait que la communication audiovisuelle est le fait d'une interaction et non d'un rapport unilatéral³⁶.

Ensuite, cette recherche permettra d'aborder la dimension sous-jacente essentielle sur laquelle va se baser mon questionnement : l'histoire institutionnelle de la RTBF et la question des polarisations découlant de la décentralisation de sa production qui pourront être ainsi éclairées. En effet, il est pertinent de tenter de déterminer dans quelle mesure ce contexte institutionnel a eu une incidence sur la représentation de la ville de Charleroi dans les journaux télévisés. Il se peut que certains membres de la RTB(F) et du CPC aient été animés par des intérêts sous-régionalistes. A cet égard, Anne Roekens a, en effet, mis en exergue que le choix de Charleroi pour l'implantation d'un centre hennuyer a fortement été défendu par le directeur de l'époque, Robert Wangermée, carolorégien d'origine. N'oublions pas aussi que la RTB(F) est avant tout un service géré par un conseil d'administration obéissant à la représentation proportionnelle politique de ses membres. La prise en compte de ce contexte institutionnel constitue une dimension essentielle afin d'approcher au mieux l'image de la ville de Charleroi³⁷.

Bien qu'un tel mémoire constitue une étude de cas relative à l'histoire locale, il permet néanmoins d'approcher des questions de portée plus générale. Ainsi, à travers l'exemple précis de Charleroi, c'est toute la question de la représentation d'une Wallonie en déclin qui peut être approchée ainsi que celle des processus de construction de représentations sociales de régions qui ont aussi connu une mutation postindustrielle difficile à l'étranger. Plus largement, en liant la question de l'image de Charleroi à celle de la décentralisation des moyens de production de la RTBF, c'est tout un pan de l'histoire institutionnelle et sociale belge qui pourra ainsi être précisé.

³⁴ DI JORIO, I., *Notes de cours...*

³⁵ ROEKENS, A., *Mon bel écran...* p. 7-8. - DI JORIO, I., *Notes de cours...*

³⁶ ROEKENS, A., *Des émissions comme sources pour l'historien, Que nous dit la télévision de la « réalité »?*, dans KLEIN, A. et TIXHON, A., dir., *La communication audio-visuelle : entre réalité et fiction, Approche pluridisciplinaire*, Namur, 2009, p. 29. - CROUSSY, G., *La communication audiovisuelle : en 6 questions, 23 exemples, 160 exercices, 51 conseils pratiques*, Paris, 1990, p. 11-12.

³⁷ DUPONT, C., JESPERS, J.-J., LANOTTE, M., *L'univers...*, p. 128. - ROEKENS, A., *Jalons...*, p. 103-107.

En ce qui concerne la structuration de ce travail, avant d'aborder le questionnement central de ce mémoire en tant que tel, il a paru indispensable d'asseoir celui-ci sur une mise en contexte concernant l'histoire de la ville de Charleroi, et une autre s'intéressant à l'histoire de la RTBF et de ses journaux télévisés. L'étude de la représentation débutera donc ensuite. Par la précision de son sujet, la carence historiographique qui la caractérise mais aussi la spécificité des sources envisagées, cette étude s'est construite au fil de nombreux tâtonnements. Afin de rendre compte de ce caractère empirique, nous avons préféré consacrer, ensuite, un chapitre indépendant à la question des sources et à la méthodologie choisie. Nous y aborderons le travail de terrain effectué à la RTBF et expliciterons la manière dont s'est constitué le corpus de sources ainsi que toutes les difficultés rencontrées. Plus qu'un simple exposé théorique de notre méthodologie, ce chapitre apportera déjà des réponses à la question de la représentation de la ville de Charleroi d'un point de vue quantitatif. En effet, concrètement, cette représentation va être étudiée selon deux volets : d'une part, un volet quantitatif consacré à l'ensemble des séquences concernant Charleroi sur ces quarante années ; d'autre part, un volet qualitatif qui se basera lui sur un échantillon de séquences. Il serait en effet impossible d'étudier l'ensemble des séquences identifiées. La dimension quantitative sera donc abordée dès ce chapitre méthodologique et scandera tout au long du reste de l'étude. A la suite de ces premières conclusions quantitatives, nous expliciterons la logique d'échantillonnage choisie afin de constituer le cœur de notre étude, le volet qualitatif, auquel le point suivant sera consacré.

Les séquences audiovisuelles ne constituent pas les seules sources sur lesquelles se base ce mémoire. Comme dans toute étude historique, le croisement de sources diverses s'est avéré indispensable. Ainsi, un autre type de sources a été grandement convoqué dans cette recherche : les sources orales qui nous ont paru plus que nécessaires afin d'approcher au mieux les questions du contexte institutionnel et surtout des rapports entre les CPC, Reyers et les autres centres de production. Ces entrevues nous ont également permis d'avoir un aperçu de l'engagement de certains journalistes en ce qui concerne leur pratique et la région sur laquelle celle-ci était centrée. Ainsi, ces entrevues constituent bien plus que de simples objets de confirmation ou d'infirmité des sources audiovisuelles : elles nous ont permis de mettre à jour une certaine logique d'acteurs qui constitue un paramètre important pouvant éclairer la question des représentations véhiculées. Dans ce cadre, nous avons pu recueillir les témoignages des journalistes Michel Hucorne, Marc Preyat, Valérie Druite, Christian Druite, Michel Helas et du caméraman Antonio Capurso du Centre de production de Charleroi et de Michel Konen qui a été journaliste au service information de Reyers. Si ces interviews

constituent des sources essentielles dans le cadre de ce travail, il convient de manier ce type de sources avec prudence. En effet, les problèmes relatifs à la mémoire sont inévitables et le manque d'objectivité peut se faire ressentir, d'autant plus dans le cadre de cette étude, où la question de l'engagement de ces journalistes occupe une place importante.

Cette étude a également requis la consultation de sources écrites. Ainsi, le fonds d'archives récemment versé par la RTBF aux Archives Générales du Royaume, couvrant la période allant de 1960 à 1980 environ, a été exploré afin d'enrichir, principalement, le volet l'étude quantitative. Plus particulièrement, nous avons effectué des incursions au sein des rapports annuels du service information en ce qui concerne le JT national et régional, des briefings des réunions hebdomadaires de ce même service entre 1966 et 1984, des dossiers relatifs à la mise en place des centres régionaux (1970-1983), des dossiers de documents divers concernant *Antenne Soir* (notes de service, correspondance, etc.). Si les documents de la période ultérieure ne sont pas accessibles – ils sont toujours conservés à la RTBF qui n'autorise pas leur consultation - nous avons, tout de même, pu profiter des archives personnelles (notes de service, correspondance, documents éditoriaux, etc.) de Marc Preyat en ce qui concerne le JT régional de la première moitié des années 90 qui rendent compte d'un retour réflexif sur de la conception de l'information régionale et de ses missions. Enfin, nous avons eu recours à un dernier type de sources écrites : les sources publiées par la RTB(F), comme les rapports d'activités annuels, le journal du personnel « Le Point d'Interrogation » et la revue « Etudes de Radio-Télévision », qui nous ont permis d'éclaircir certains points d'ordre chronologique et historique ainsi que d'approcher toute une réflexion à propos de la pratique journalistique à la RTB(F).

1. Contexte historique

1.1. Histoire de Charleroi³⁸

Dans le cadre de cette étude, une histoire de la ville depuis ses origines nous a paru être indispensable afin de mieux appréhender son image et d'identifier les éléments de persistance ou de changement de celle-ci.

La fondation de la ville, en 1666, présente une spécificité qui lui est propre. Elle doit, en effet, davantage au contexte politique de l'époque qu'aux caractéristiques géographiques habituelles qui amènent à la création d'une ville. La ville constitue, en fait, à la base, une forteresse dont la construction sur le territoire du village de Karnoit par Charles II d'Espagne – il a donné son nom à la ville – découle du Traité des Pyrénées signé avec la France de 1659³⁹. Le premier siècle de l'existence de Charleroi va être marqué par une forte instabilité politique, la ville subissant diverses dominations. Il faut attendre la moitié du 18^{ème} siècle, avec l'instauration du pouvoir autrichien, pour que le climat se stabilise. Parallèlement, Charleroi va connaître son envol économique et va se muer progressivement en un important centre commercial régional, déjà actif dans l'extraction de la houille, de la métallurgie et de la verrerie, respectivement dès les 13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} siècles. Mais c'est surtout l'essor des industries sidérurgiques, charbonnières et verrières qui vont faire émerger Charleroi comme une des grandes villes belges⁴⁰. D'ailleurs, selon Hervé Hasquin, la mutation qui s'opère à l'époque s'apparente déjà à une première phase de la Révolution Industrielle qui va battre son plein au 19^{ème} siècle, même si elle n'est pas comparable à la situation que l'on observe en Angleterre à la même époque. En effet, la Révolution Industrielle ne se présente guère comme un mouvement général en Belgique et pour cause : la fin du 18^{ème} siècle marque le retour de

³⁸ Ce point historique doit beaucoup aux recherches d'Hervé Hasquin, en particulier pour le 20^{ème} siècle par le biais de sa récente contribution dans l'ouvrage « *Charleroi 1911-2011* » qui constitue la source principale de cette partie. HASQUIN, H., *Charleroi, capitale régionale. Un passé et un présent qui augurent d'un avenir*, dans MENGEOT, Ch., SCHADRON, J. (dir), *Charleroi 1911-2011...*, p. 25-40.

³⁹ L'Espagne, se sent alors lésée par ce traité qui lui a fait perdre un certain nombre de territoires dans l'Entre-Sambre-Meuse, d'où la construction d'une forteresse. - BRIGOTTE, M., *Histoire Industrielle de Charleroi*, s.l., 1984, p. 1.

⁴⁰ *Ibidem*, p. 13. – HANSOTTE, G., *Pays de fer et de houille*, dans HASQUIN, H. (dir.), *La Wallonie, le Pays et les Hommes : Histoire, économies et sociétés*, La Renaissance du Livre, t.1, Bruxelles, 1975, p. 274-277, 281, 285-286, 289, 291. - HASQUIN, H., *Déjà puissance industrielle (1740-1830)*, dans *Ibidem*, p. 328-330, 332-335.

l'agitation politique. En ce qui la concerne, Charleroi va passer sous domination française à laquelle va succéder le pouvoir hollandais⁴¹.

La Révolution Belge de 1830 correspond au début de l'ascension industrielle de Charleroi : les machines à vapeur se multiplient au sein des verreries, des charbonnages, des hauts fourneaux, des laminoirs et des moulins qui vont, eux-mêmes, proliférer. Plus particulièrement la ville voit se développer sur son territoire énormément de Charbonnages⁴². Mais cette industrialisation va plutôt se faire au profit des régions avoisinantes de la ville. Elle développe alors plutôt ses activités commerciales et privilégie le secteur des services et des loisirs confirmant son rôle en tant que centre urbain de l'agglomération. D'autres types d'industries vont faire de la région un pôle important durant ce siècle : la chimie avec l'usine de soude d'Ernest Solvay, l'industrie électrique avec la société « Electricité et Hydraulique », l'ancêtre des fameux Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi (ACEC) et le secteur agroalimentaire avec les magasins Delhaize⁴³.

Dans ce contexte, les libéraux prennent jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle l'avantage au conseil communal. Cependant, la refonte du système électoral en 1893 va donner lieu à un véritable basculement dans le paysage politique de Charleroi : les élections de 1894 constituent une véritable victoire des Socialistes. Les ouvriers carolorégiens, très actifs dans la vie associative et coopérative mais également sur le plan des luttes sociales – le violent incendie des Verrerie Baudoux à Jumet en 1886 en est un des exemples les plus célèbres - disposent donc maintenant d'un relais politique important⁴⁴. Comme Claude Vael l'observe à propos de cette période, Charleroi constitue à l'époque « une véritable métropole »⁴⁵. En effet, les années allant de 1896 à 1913 constituent un véritable âge d'or pour la Belgique et le bassin carolorégien en particulier⁴⁶.

La Première Guerre mondiale va brutalement interrompre cet essor. Après ce conflit, Charleroi se relève progressivement et poursuit sur sa lancée : les industries continuent de désertir pour les localités adjacentes et laissent la place au secteur tertiaire. Mais cette

⁴¹ BRIGOTTE, M., *Histoire industrielle...*, p. 13-16, 18-21. - HASQUIN, H., *Une mutation : le « Pays de Charleroi » aux XVII^e et XVIII^e siècles. Aux origines de la révolution industrielle en Belgique*, Editions de l'Institut de Sociologie, ULB, Bruxelles, 1971, p. 42, 299-300.

⁴² BRUWIER, M., *La prépondérance de la grande industrie*, dans HASQUIN, H., *La Wallonie...*, t.2, p. 95-96, 101, 103, 107-108.

⁴³ *Ibidem*, p. 106, 112. - DELAET, J.-L., *L'âge d'or industriel du pays de Charleroi*, dans MENGEOT, Ch., SCHADRON, J. (dir), *Charleroi 1911-2011*, Charleroi, 2011, p. 215-232. - VAEL, C., *Le Pays de Charleroi jusqu'à l'exposition 1911*, dans MENGEOT, Ch., SCHADRON, J. (dir), *Charleroi 1911-2011...*, p. 161-168.

⁴⁴ PUISSANT, J., *Un lent et difficile processus de démocratisation*, dans HASQUIN, H., *La Wallonie...*, t.2, p. 171, 175, 179. - VAEL, C., *Le Pays de Charleroi...*, p. 168-169.

⁴⁵ *Ibidem*, p. 169.

⁴⁶ *Ibidem*.

mutation, déjà entamée au siècle dernier, va prendre un autre tournant car, bientôt, les premiers signes d'un certain alanguissement de la capitale du Pays Noir vont apparaître, en concomitance avec un déclin wallon. En effet, même si les charbonnages carolorégiens restent très actifs, une certaine concurrence flamande, limbourgeoise plus précisément, va de plus en plus se faire ressentir. Mais surtout, durant l'entre-deux-guerres, la Flandre va enclencher son développement industriel⁴⁷. Si une partie de sa population la quitte, Charleroi, comme d'autres villes de Wallonie, attire néanmoins une population étrangère qui ne fait qu'augmenter dès 1920, donc bien avant les premières vagues d'immigration organisées après la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, comme Hervé Hasquin le met en exergue à travers un des événements les plus marquants de l'histoire de Charleroi, la plus grande catastrophe minière du pays, celle du Bois du Cazier à Marcinelle le 6 août 1956 démontre le grand métissage de la population carolorégienne⁴⁸.

Malgré ces premiers indices d'affaiblissement, Charleroi entend continuer à rester une des villes importantes de Belgique. Pour ce faire, on tente de développer au maximum les possibilités tertiaires qu'elle peut accueillir. Durant l'entre-deux-guerres, on étend ses activités sanitaires, ses activités culturelles et sportives. Entre 1945 et 1965, de grands projets d'urbanismes sont entrepris, on crée encore de nouveaux lieux culturels comme le Palais des Expositions en 1954 et le Palais des Beaux-Arts trois ans plus tard. Dans les années septante, Charleroi est raccordée à l'autoroute de Wallonie et on l'entoure d'une ceinture routière qui, selon Hervé Hasquin, ne va guère constituer une plus-value au paysage carolorégien déjà déstructuré par l'industrialisation⁴⁹.

Néanmoins, toutes ces réalisations mises en place pour propulser le secteur tertiaire carolorégien ne vont pas suffire à empêcher Charleroi d'être engloutie dans la tourmente que vont commencer à subir les localités l'entourant dès les années cinquante, à l'instar des villes des autres bassins industriels wallons. Avec la ratification du traité européen qui instaure la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA) et la libéralisation du marché, on se rend compte du « profond délabrement de l'industrie charbonnière wallonne⁵⁰ » mais les efforts de rationalisation entrepris ne vont pas suffire. Dans ce contexte, les charbonnages carolorégiens sont en plein déclin (entre 1954 et 1974, quarante-cinq sièges d'extraction sont

⁴⁷ KUMPS, A.-M., WTTTERWULGHE, R., *Industrie : l'effritement de la prépondérance wallonne*, dans HASQUIN, H., *La Wallonie...*, t.2, p. 217-218. - HASQUIN, H., *Charleroi, capitale régionale. Un passé et un présent qui augurent d'un avenir*, dans MENGEOT, Ch., SCHADRON, J. (dir), *Charleroi 1911-2011...*, p. 30.

⁴⁸ ROBERT, A., *Crise démographique*, dans HASQUIN, H., *La Wallonie...*, t.2, p. 267-268. - HASQUIN, H., *Charleroi, capitale...*, p. 30-32.

⁴⁹ HASQUIN, H., *Charleroi, capitale...*, p. 33-34.

⁵⁰ VANDERMISSEN, G., *Tentatives et échecs de la reconversion industrielle*, dans HASQUIN, H., *La Wallonie...*, t.2, p. 442

fermés) et entament leur dernière ligne droite⁵¹. Les verreries connaissent également de très grandes difficultés tout comme le secteur de la sidérurgie qui souffre aussi d'un retard considérable. On va entreprendre de nombreuses restructurations (comme la fusion de Cockerill et Hainaut-Sambre au début des années 80) entraînant la suppression de milliers d'emplois. Les fermetures vont se multiplier et les friches industrielles vont bientôt devenir emblématiques dans la région, tout comme dans l'ensemble de la Wallonie qui va se voir détrônée par la Flandre⁵². Face à cette situation, ce que l'on appelle les « Forces Vives » de Charleroi, c'est-à-dire les représentants des pouvoirs locaux et les grands acteurs sociaux sont plus qu'inquiétés par la situation dans un contexte de conflit social important. Ils favorisent la concertation sociale afin de tenter d'arriver à des solutions durables à travers diverses initiatives comme au sein du Comité d'Animation et d'Action Economique (CAAEC), par exemple, créé en mars 1980 sous l'égide du Bourgmestre Lucien Harmegnies afin de prendre attitude commune face à la crise de la sidérurgie et la reconversion de la région⁵³.

Mais un changement de taille apparut trois ans plus tôt, rend le dialogue encore plus essentiel : le 1^{er} janvier 1977, l'entité de Charleroi s'agrandit dans le cadre de la grande réforme de la fusion des communes et accueille en son sein quatorze communes: Couillet, Dampremy, Gilly, Gosselies, Goutroux, Jumet, Lodelinsart, Marchienne-Au-Pont, Marcinelle, Monceau-sur-Sambre, Montignies-sur-sambre, Mont-sur-Marchienne, Ransart et Roux⁵⁴. Comme Hervé Hasquin le souligne, la réforme concrétise une situation de fait car ces différentes localités partageaient tout de même, depuis une période relativement longue, une même situation socio-économique. Ce nouveau visage confirme, pour certains, le statut de Charleroi en tant que ville métropole d'autant plus qu'elle est devenue la première ville de Wallonie en nombre d'habitants⁵⁵.

⁵¹ *Ibidem* - DUJARDIN, V., DUMOULIN, M., *L'union fait-elle toujours la force ? Nouvelle histoire de Belgique, 1950-1970*, Le Cri, Bruxelles, 2008, p. 147. - DEMOULIN, B., KUPPER, J.-L., *Histoire de la Wallonie...*, p. 313-315.

⁵² *Ibidem*, p. 148-149 - HASQUIN, H., *Charleroi, capitale...*, p. 33-34. - DEMOULIN, B., KUPPER, J.-L., *Histoire de la Wallonie...*, p. 315, 334-335. - HASQUIN, R.-P., *A son tour, le haut-fourneau prend froid*, dans *Les grandes colères du Pays Noir*, t. 4, s.l., p. 171-182. - QUÉVIT, M., *Les causes du déclin wallon. L'influence des pouvoirs politiques et des groupes financiers sur le développement régional*, Vie Ouvrière, Bruxelles, 1978, p. 112-113.

⁵³ SCHAEFFER, P.-J., *Charleroi, 1830-1994...*, p. 357. - CAPRON, M., *The State, the regions and industrial redevelopment : the challenge of the Belgian steel crisis*, dans MÉNY, Y. (dir.), *The politics of Steel: Western Europe and the steel industry in crisis year (1974-1984)*, De Gruyter, Berlin, 1987, p. 769-771. - DEMOULIN, B., KUPPER, J.-L., *Histoire de la Wallonie...*, p. 336.

⁵⁴ SEVRIN, R., *La réforme de l'Etat belge. Une nouvelle géographie administrative*, dans HASQUIN, H., *La Wallonie...*, t. 2, p. 380.

⁵⁵ HASQUIN, H., *Charleroi, capitale...*, p. 36. - SCHAEFFER, P.-J., *Charleroi, 1830-1994...*, p. 337, 341. - CHARLEROI-DECOUVERTE.BE, *Charleroi découverte ! Les communes fusionnées avec Charleroi*. [En ligne]. <<http://www.charleroi-decouverte.be/index.php?id=137>> (Consulté le 14/03/2015)

Mais la ville connaît une érosion démographique depuis plusieurs décennies déjà. Cette dernière ne fait que progresser dans les années 90, surtout avec le déclin économique qui se fait de plus en plus prégnant. Une situation que ne réussit pas à endiguer les nouvelles prérogatives sociales confiées à la ville avec la régionalisation (l'implantation de sièges des TEC, du Ministère des Finances, de la Poste et du Forem entre 1990 et 1995). Même le développement, par la suite, de centres commerciaux comme Ville 2, situé sur l'ancien charbonnage du Mambourg à Charleroi, et City Nord, à Gosselies, ne parviennent pas à stabiliser la population qui continue à désertter la ville⁵⁶.

Dans le même temps, la ville va être au centre de toutes les attentions avec une affaire criminelle, l'affaire Dutroux en 1996, qui va ébranler la Belgique et avoir un retentissement international. L'image de Charleroi, déjà considérablement affectée par les crises économiques et sociales successives, va se voir accoler une nouvelle facette, celle d'une ville rongée par la criminalité. Une image dont l'ombre plane toujours sur la ville aujourd'hui⁵⁷.

Mais la décennie suivante va être synonyme d'espoir puisque la tendance démographique esquissée depuis plusieurs décennies semble s'inverser dans les années 2000. On observe en effet une légère augmentation de la population entre 2000 et 2009 que l'on doit, selon Hervé Hasquin, certainement aux efforts investis dans une localité en particulier, celle de Gosselies. En effet, si City Nord n'a pas réussi à atteindre les résultats escomptés, d'autres lieux ont fait de cette commune le lieu de tous les possibles dans les années 2000. Dans le paysage carolorégien, Gosselies incarne, en effet, aujourd'hui l'innovation en quelque sorte. L'industrie aéronautique s'y est développée, dès les années 20, avec les sociétés SABCA et Fairey, l'ancêtre de la SONACA mais aussi les activités manufacturières, avec l'implantation de Caterpillar en 1967. La société, qui connaît aujourd'hui d'importants séismes sociaux, a symbolisé le point fort de l'économie carolorégienne. C'est aussi à Gosselies que l'on a décidé de concentrer les acteurs de la technologie de pointe (en biologie moléculaire, télécommunications, etc.) à l'Aéropôle. Mais surtout, la ville a vu s'implanter un aéroport en 1918-1919 qui acquiert depuis une dizaine d'années une certaine reconnaissance internationale surtout avec l'installation de la société low-cost Ryan Air en 1997. Jusque là, les activités de l'aéroport étaient, en effet, centrées sur la construction aéronautique principalement⁵⁸.

⁵⁶ HASQUIN, H., *Charleroi, capitale...*, p. 36.

⁵⁷ FOSCHI, F., *Plan stratégique...*, p. 47-48.

⁵⁸ HASQUIN, H., *Charleroi, capitale...*, p. 36-38. -RÉGION WALLONNE – AÉROPORT.WALLONIE.BE, *Historique* [En ligne]. <<http://aeroports.wallonie.be/opencms/opencms/fr/ebsci/historique/>> (Consulté le 15/03/2015)

L'Université Libre de Bruxelles, s'est aperçue dans les années 90 de l'intérêt que représentait l'aéropôle et y a également investi en développant un pôle de recherche en biotechnologie. Pour Hervé Hasquin, cette présence universitaire n'est pas anodine pour le développement de Charleroi. En effet, d'après l'auteur, si l'enseignement primaire, secondaire général, technique et professionnel y est plutôt bien représenté, la région manque d'une offre d'enseignement supérieur développée, ce qui conduit encore aujourd'hui à un déplacement des étudiants carolorégiens. Une hémorragie des élites intellectuelles qui est certainement à prendre en compte dans l'évolution négative de l'image de la ville. Elle va encore être mise à mal à partir de 2005 avec les affaires politico-judiciaires dites de la « Carolorégienne » qui ont incriminé plusieurs personnalités du PS carolorégien⁵⁹.

Bien conscients de l'image d'un pouvoir politique corrompu qui va également avoir des répercussions sur le PS en général, les pouvoirs locaux actuels, sous la houlette de Paul Magnette, n'ont de cesse, aujourd'hui, d'affirmer leur transparence. Après cette reconversion postindustrielle difficile, ses conséquences sociales et ces affaires judiciaires qui ont meurtri l'image de la ville, le pouvoir communal tente aujourd'hui de redorer le blason de la ville en entreprenant de grands projets d'urbanisme (le complexe commercial Rive Gauche et le projet Phénix) et mettant en valeur surtout la vie culturelle carolorégienne⁶⁰.

1.2. Contexte de production : la RTB(F) et son information

Comme déjà évoqué, Anne Roekens a bien mis en avant à quel point l'évolution de la RTBF peut constituer une mise en abyme de l'évolution de la Belgique. Elle a même été en avance sur les changements institutionnels qui ont touché le pays. Bien que, comme l'historienne le souligne, cette évolution transparaît certainement peu à travers les programmes, une étude comme celle qui nous occupe ne peut s'effectuer sans revenir sur l'histoire de la chaîne publique et des mutations de son service d'information⁶¹.

RTBF.BE, *Ryanair fête les 40 millions de passagers transportés à Charleroi*, 2 décembre 2014. [En ligne] <http://www.rtb.be/info/regions/detail_ryanair-fete-les-40-millions-de-passagers-transportes-a-charleroi?id=8497382> (Consulté le 15/03/15)

⁵⁹ Les affaires de la « Carolorégienne » ont éclaté en 2005. Elles concernaient au départ la gestion frauduleuse de la société de logements communale « La Carolorégienne » par certains hommes politiques de la ville. A partir de ce dossier particulier, d'autres méfaits ont été découverts et ont incriminé plusieurs grandes figures du monde socialiste carolorégien pour gestion frauduleuse. – LALIBRE.BE, « *La Carolorégienne* », *début du séisme des affaires à Charleroi*, 23 juin 2010.[En ligne]. < <http://www.lalibre.be/actu/belgique/la-caroloregienne-debut-du-seisme-des-affaires-a-charleroi-51b8bef6e4b0de6db9bc1536>>. (Consulté le 3/08/2015)

HASQUIN, H., *Charleroi, capitale...*, p. 38-39. – VAGMAN, V., *Charleroi, éléments...*, p.13.

⁶⁰ FOSCHI, F., *Plan stratégique...*, p.49, 139.

⁶¹ ROEKENS, A., *Jalons pour...*, p. 97.

Le 31 octobre 1953 marque le début de l'histoire de la télévision belge sous la houlette de l'Institut National de Radiodiffusion (INR). A l'époque, l'aile francophone de l'INR retransmet essentiellement les programmes de la Radiodiffusion-Télévision Française (RTF) à l'inverse de son homologue flamand, qui dès le départ affirme son indépendance en terme de programmation. Cette dépendance peut s'expliquer, selon Anne Roekens, par le manque d'intérêt, voire même la méfiance, que porte la direction de l'époque quant à ce nouveau média quelque peu considéré comme le cousin pauvre de la radio. Ainsi, la télévision constitue davantage un outil de divertissement. Il faut effectivement attendre trois années pour que le JT de la RTF soit remplacé par un JT belge francophone qui lui est propre. Si cet abandon du relais de Paris est motivé essentiellement par des raisons commerciales- le contrat passé avec la RTF va être dénoncé- l'INR se rend également compte de la nécessité de disposer d'une information télévisée indépendante en plein contexte de la crise de Suez. Cette prise de conscience va également être induite par un autre élément déclencheur qui se trouve étroitement lié à la région carolorégienne : la catastrophe de Marcinelle, le 8 août 1956, va en effet se révéler être une expérience déterminante, en démontrant la plus-value d'une couverture informationnelle télévisée⁶².

Si le JT a réussi dans un premier temps à s'émanciper de la tutelle de son homologue français, il va devoir encore, durant ses premières années, se libérer de la subordination à son ancêtre, le journal parlé. Ce n'est que dans les années 60 que le JT va réellement connaître son heure de gloire qui va être induite par un vent de renouveau sur le service public. La loi organique du 18 mai 1960 promulgue un changement statutaire de taille. L'INR est scindé en trois services distincts. La RTB va être mise sous la houlette d'un nouveau directeur, Robert Wangermée, qui, à l'inverse de son prédécesseur, croit fermement en ce nouveau média. Il va nommer des responsables qui voient aussi, dans la télévision, le média de demain, comme Paul De Mol* aux commandes du service information. A partir de ce moment, le JT va progressivement se développer au niveau technique (nouvelles infrastructures, accélération de l'acheminement des reportages à l'antenne, téléscripteurs), se voir renforcer son équipe, montrer sa spécificité et donc s'émanciper du JP. C'est effectivement quelques semaines après le changement statutaire que le JT, qui jusqu'ici, était présenté par des journalistes radios, va bénéficier de présentateurs attirés. Mais si le programme acquiert sa légitimité, il s'illustre

⁶²ZEOLI, S., *L'évolution du traitement de l'information au journal de la télévision publique belge d'expression française à travers l'analyse de la couverture médiatique de trois événements*, ULB, Bruxelles, année académique 2006-2007, p. 3. [Mémoire de licence en Histoire]
ROEKENS, A., *Jalons pour...*, p. 98-99. - DUPONT, C., JESPER, J.-J., LANOTTE, M., *L'univers...*, p. 29. - GROFF, F., *Ici Flagey...*, p. 138.

encore énormément dans des registres spectaculaires : la télévision impressionne encore et les rubriques culturelles ou sociétales constituent donc les rubriques les plus fournies. Néanmoins, l'information télévisée durant cette décennie va investir de plus en plus des registres dits « sérieux » comme la politique⁶³.

Dans un premier temps installé à la rue Dautzenberg à Ixelles, la rédaction rejoint d'autres services de la chaîne à la Place Flagey. Mais la nécessité d'un nouveau déménagement va se faire bientôt ressentir et on décide alors de construire une cité de la radiotélévision à Schaerbeek afin de l'accueillir (ainsi que la BRT). Le chantier est inauguré en 1964. Pour certains, cette décision participe à une volonté de centralisation de la direction de la RTB dans un contexte institutionnel belge où des pressions allant vers la régionalisation se font perceptibles. Une décentralisation (déjà présente en radio) qui va être difficile à contrer comme en témoigne une mutation importante de l'information rtbénne déjà évoquée : en octobre 1968, *Antenne Soir*, une émission hebdomadaire d'information interrégionale sur le modèle de son homologue radiophonique, apparaît sur les écrans. Alimentée par les centres radio de Liège, du Hainaut et de Namur-Luxembourg-Brabant Wallon, sa création répond à certaines critiques émanant de pourfendeurs d'un caractère bruxello-centriste du JT. Paradoxalement, ce caractère va être renforcé avec l'apparition d'*Antenne Soir*, les sujets régionaux ou les anecdotes locales lui étant maintenant réservées. Dans le même temps, une autre décision significative va être prise par le Conseil d'Administration qui met sur pied un projet de création de centres de télévision à Liège et Charleroi⁶⁴.

En 1970, l'Etat Belge entre dans sa première réforme de l'Etat et concrétise ainsi, avec la communautarisation, ce mouvement de décentralisation démarré deux ans plus tôt. La chaîne est mise sous la tutelle de cette nouvelle entité politique qu'est la Communauté Française, par le biais d'un Conseil d'Administration élu par le Conseil Culturel sur base du principe de la représentation proportionnelle politique. Désormais, elle s'appelle RTBF (Radio-Télévision belge francophone) et se présente maintenant comme le vecteur culturel de la Belgique francophone. Dans ce contexte, *Antenne Soir*, qui a réussi à capter l'attention du public, va alors pouvoir s'épanouir. L'émission s'affirme dans l'actualité socio-économique qui supprime les autres types d'actualités. En 1971, elle se voit diviser en trois éditions de 10 à 13 minutes selon les trois centres fournissant les actualités. Quelques mois plus tard, une édition bruxelloise s'ajoute et prend en charge la couverture médiatique de la région

⁶³DUPONT, C., JESPERS, J.-J., LANOTTE, M., *L'univers...*, p. 29-31, 45. - ROEKENS, A., *Jalons...*, p. 100-101.- GROFF, F., *Ici Flagey...*, p. 138. - ZEOLI, S., *L'évolution...*, p. 15-16.

⁶⁴DUPONT, C., JESPERS, J.-J., LANOTTE, M., *L'univers...*, p. 69, 128. -ROEKENS, A., *Jalons...*, p. 102-104.

bruxelloise qui jusque là était encore sous la responsabilité du JT. La cadence s'accélère ensuite, en 1972, puisque l'émission est diffusée cinq jours par semaine. Son audience a plus que doublé : de 300.000 spectateurs deux ans plus tôt, on passe à 750.000 spectateurs⁶⁵. A la différence d'*Antenne Soir* Radio, *Antenne Soir* Télévision ne constitue pas une émission fournissant une information factuelle. Le parti pris par les équipes d'*Antenne Soir* est de constituer, par son format, un intermédiaire entre le magazine d'information et le journal télévisé, comme l'affirme le rapport d'activités de la RTBF de 1972-1973 : elle « apporte une information seconde en proposant un développement de l'actualité, une réflexion sur les problèmes régionaux de l'heure » qui sont plus brièvement abordés dans le JT⁶⁶.

En 1975, l'émission devient presque quotidienne à raison de six éditions par semaine, tous les jours sauf le lundi. Chaque édition quotidienne est confiée à l'autorité rédactionnelle d'un centre particulier⁶⁷. Le mardi et le jeudi sont ainsi réservés au tout nouveau centre de Charleroi (CPC), actif depuis 1972. Celui-ci ne sera néanmoins inauguré en grande pompe que quatre ans plus tard en même temps que le centre télévision de Liège (CPL). C'est à cette époque que les deux centres acquièrent une véritable reconnaissance. Trois ans plus tard, le centre de Bruxelles est également inauguré et au début des années 80, les autres centres radios étendent également quelque peu leur activité à la production télévisuelle. Deux missions sont assignées à ces centres : assurer la couverture médiatique de leur région et remplir une fonction de production décentralisée d'émissions d'intérêt national⁶⁸.

Dans le cadre de l'information régionale, les centres vont également alimenter le JT, ce qui va être facilité par la mise en place de faisceaux hertziens entre Liège, Charleroi et Bruxelles. Dans ce cadre, *Antenne Soir* constitue une sorte de tremplin pour les jeunes journalistes qui y font leurs armes. De fait, on peut noter que plusieurs journalistes ayant participé à l'émission ont ensuite poursuivi des carrières notables comme Georges Moucheron ou Jean Fiévet au JT⁶⁹. Le programme a d'ailleurs acquis pendant le développement d'*Antenne Soir* son véritable rythme de croisière. Après un changement d'horaire de diffusion (de 20h à 19h30) et une adaptation de son sommaire, le JT va bénéficier à partir de 1971 de

⁶⁵ *Ibidem*. -Dayez, E., Brumioul, J., Participation du centre de Bruxelles aux émissions « Antenne-Soir », Note de service destinée à M. Wangermée, Mme Doms et M. De Mol, 29 septembre 1971, AGR, Fonds RTBF, dossier 4692.

⁶⁶ RTB, Rapport d'activités 1972-1973, ULB – P.430958, p. 13.- BRUMIOUL, J., *Antenne Soir*, dans *Le point d'interrogation*, n°42, juillet 1974, p. 20-21.

⁶⁷ DUPONT, C., JESPERS, J.-J., LANOTTE, M., *L'univers...*, p. 128.

⁶⁸ *Ibidem* - ROEKENS, A., *Jalons...*, p. 102-106. - ART, J.-P., *La régionalisation à la RTBF*, dans INSTITUT DESTREE, *Culture – Jean-Philippe Art*. [En ligne].<http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie-Futur-1_1987/WF1-104_Art-J-Ph-1.htm> (Consulté le 12/04/2015) – HAGON, A., *RTBF Charleroi : régionalisation, source d'efficacité ?*, dans *Etudes de Radio-Télévision*, n°32, Bruxelles, 1983, p. 17.

⁶⁹ BRUMIOUL, J., *Antenne Soir...*, p. 21.

nouvelles recrues telles que ces deux journalistes du centre de Charleroi dans un contexte de renouveau technique et de direction (Paul De Mol est remplacé par Marthe Dumont puis Pierre Delrock). Ensuite, un grand changement intervient en 1976 puisque le Journal Télévisé voit s'adjoindre deux autres éditions : le JT 2 à 22h et le JT Soir en fin de programme⁷⁰.

Dans ce cadre, malgré des performances satisfaisantes et un passage à 24 minutes, *Antenne Soir* va arriver à son terme en 1982. Une volonté prégnante d'un changement de formule de l'émission en termes de contenu et de production avait déjà été exprimée en 1976 : on constatait, à l'époque, que l'émission ne se caractérisait pas par une ligne éditoriale claire. De plus, le statut de tremplin d'*Antenne Soir* pouvait amener à des reportages de qualité parfois inégale. Toutefois, selon Francis Groff, il semblerait que sa disparition soit surtout due à un manque de cohésion entre ses contributeurs qui se « regardaient parfois en chiens de faïence »⁷¹ : chaque centre contribuait à l'émission mais les journalistes ne se côtoyaient pas pour autant puisqu'il semble que chaque rédaction envoyait sa contribution au responsable de l'émission, Jean Brumioul, du centre de Liège qui compilait lui-même toutes les séquences⁷².

Cela ne marque pas cependant la fin de l'information régionale mais sa mutation en un réel journal télévisé régional le 18 octobre 1982, c'est-à-dire un journal se déclinant selon une ligne rédactionnelle claire déterminée par un centre en particulier (en l'occurrence, celui de Charleroi) et qui plus est, davantage sur la base d'une information au jour le jour⁷³. Un traitement que Christian Druitte, nommé directeur de rédaction du CPC en 1981, affirme avoir déjà développé de manière ponctuelle dans les reportages des équipes carolorégiennes d'*Antenne Soir* dans le sillage du début de la crise de la sidérurgie. Cette initiative n'a d'ailleurs, selon lui, pas spécialement plu à Reyers⁷⁴. Toutefois, si *Ce Soir* se rapproche plus d'une approche journalistique de type JT qu'*Antenne Soir*, l'équipe a, dès sa création, voulu développer « une alternative non conventionnelle au JT » par sa forme mais aussi par son contenu, *Ce Soir* privilégiant clairement l'information de proximité (d'un point de vue politique, socio-économique mais aussi culturel, etc.)⁷⁵. Pour ce qui est de sa création, si le journaliste confirme les vues de Francis Groff en ce qui concerne les raisons de la suppression d'*Antenne Soir*, il apporte aussi une autre explication qui semble plutôt pertinente au regard

⁷⁰ DUPONT, C., JESPERS, J.-J., LANOTTE, M., *L'univers...*, p. 49-51, 128-129.

⁷¹ Wangermée, R., Note au Comité permanent du Conseil d'administration concernant *Antenne Soir*, AGR, Fonds RTB, Dossier 602, p. 1.

⁷² BRUMIOUL, J., *Antenne Soir...*, p. 21.

⁷³ Briefing d'information n°825 du 22 octobre 1982, AGR, Fonds RTB, Dossier 34-36, p. 2. - HAGON, A., *RTBF Charleroi...*, p. 20.

⁷⁴ Propos de Christian Druitte recueillis le 3 avril 2015.

⁷⁵ DRUITTE, C., *Ce Soir : de l'improvisation à l'obstination*, dans *Etudes de Radio-Télévision*, n°32, Bruxelles, 1983, p. 24-25.

de la concurrence que la RTBF va commencer à subir dans les années 80 : « en 82, RTL avait annoncé qu'ils allaient attaquer l'information quotidienne [régionale] belge à partir du Luxembourg à l'époque et ils avaient affiché des autocollants partout : « Vivement ce soir ! » et là, le staff de la direction de l'époque, Wangermée et André Hagon* [le directeur du CPC depuis sa création] ont eu l'idée de créer tout de suite, en urgence, en riposte, un quotidien d'information régionale qu'on a appelé... « *Ce Soir* » ! »⁷⁶. Alimenté encore une fois par toutes les rédactions régionales, l'émission va être mise sous la tutelle du CPC, André Hagon ayant proposé ses services en premier. Il était alors convenu que chaque année, la direction de *Ce Soir* change annuellement mais le CPC va tout faire pour la conserver. Une émission d'information régionale qui selon Christian Druitte est née au début dans l'indifférence la plus totale de Reyers et même un certain mépris qui va perdurer, ce que confirme Michel Konen, à l'époque journaliste politique pour le journal télévisé⁷⁷. Mais à l'inverse, le public francophone va plébisciter d'une audience relativement satisfaisante et surtout inattendue l'émission qui à l'instar d'*Antenne Soir*, porte un intérêt aux problématiques socio-économiques dans un contexte de plus en plus difficile. Un succès qui d'après Marc Preyat⁷⁸, ayant collaboré à l'information régionale dans les années 70 et 80, Christian Druitte et sa fille, Valérie Druitte, journaliste à la RTBF Charleroi dans les années 90, a suscité une certaine jalousie dans les rangs des équipes du JT et des autres centres régionaux. Des points de vue qui peuvent être corroborés par les briefings de l'époque. Ainsi, lors d'une réunion de décembre 1982 déjà, Michel Konen exprime ses craintes quant à l'ombre que pourrait faire *Ce Soir* au JT. Pour Valérie Druitte, c'est avant tout la manière dont *Ce Soir* approchait l'information qui explique ce succès. Alors que le JT, en pleine crise économique, s'adonnait à une « couverture unemotional »⁷⁹, selon elle, des problèmes qui touchaient la Wallonie, *Ce Soir*, subissant moins de pressions, a pu favoriser une information de proximité. Les sondages de l'époque confirment ces vues⁸⁰.

Mais bientôt, l'émission va en quelque sorte être victime de son succès. Au début des années 90, Marc Preyat déplore, en effet, le fait que le JT vide de sa substance l'information régionale en prenant les sujets intéressants et affirme aujourd'hui qu'à l'époque,

⁷⁶ Propos de Christian Druitte recueillis le 3 avril 2015. - ROEKENS, A., *Jalons...*, p. 108.

⁷⁷ Propos de Michel Konen recueillis le 19/05/2015.

⁷⁸ Marc Preyat va ensuite occuper le poste de rédacteur en chef du CPC entre 1992 et 1996. - GROFF, F., *Ici Flagey...*, p. 89-90.

⁷⁹ Briefing d'information n° 833 du 17 décembre 1982, AGR, Fonds RTB, dossier 34-36, p. 2. - Propos de Valérie Druitte recueillis le 24 mars 2015.

⁸⁰ DRUITTE, C., *Ce Soir...*, p. 24-25.

« l'information régionale TV existe plus qu'elle ne vit »⁸¹. Toutefois, il ne semble pas que ce soit nécessairement ces tensions qui ont eu raison de *Ce Soir* en le 10 mai 1993. En effet, cette année-là, Robert Stéphane expose sa volonté de créer des décrochages en ce qui concerne l'information régionale et donc de créer deux JT régionaux différents, *Ce Soir Bruxelles* et *Ce Soir Wallonie*. L'annonce va provoquer un vent de protestation dans les rangs des journalistes des rédactions régionales. Ces derniers sont, en fait, furieux de ne pas avoir été consultés avant la mise en place de ces décrochages et s'y opposent fermement, en avançant l'argument de l'énorme coût que l'opération engendrerait. Mais il s'agit également d'une opposition de principe. Ainsi, la majorité des journalistes veulent conserver ce lien entre la Wallonie et la Région Bruxelloise et donc continuer à produire une information régionale destinée à l'entièreté de la Communauté Française dans un climat politique délicat⁸², où « certains poids lourds socialistes qui ne veulent plus – ou, si peu – de la Communauté française, trouvent là l'occasion de renforcer l'image et la cohésion de la Wallonie »⁸³. Les rédactions régionales vont alors décider de boycotter les décrochages en ne les diffusant pas. Sermonné par le Parlement de la Communauté française, Robert Stéphane décidera de supprimer l'émission⁸⁴.

Un groupe de réflexion va être, ensuite, mis en place afin de renouveler l'information quotidienne TV en général. Tirillé entre la possibilité de créer une édition du JT en mi-journée ou de remettre sur pied une édition d'avant-soirée, le groupe emmené par Pierre Delrock et composé de journalistes du JT et des rédactions régionales va aboutir à la mise en place d'un nouveau programme d'avant-soirée intitulé *Info Première*⁸⁵. Si le programme accorde une attention particulière à l'information régionale, il ne constitue plus un journal régional à part entière mais se veut être un « pré-journal télévisé » complet concernant l'information internationale et nationale aussi, à fort caractère explicatif. Malheureusement, l'émission n'arrive pas à tenir son pari et présente un manque de cohérence et d'identité, ce

⁸¹ *Ibidem*. - Propos de Marc Preyat recueillis le 11 mars 2015. - Marc Preyat, L'information régionale TV - note de service, 01/01/1992 (terminus post-quem) – 10/05/1993 (Terminus ante-quem), Archives privées de Marc Preyat.

⁸² GROFF, F., *Ici Flagey...*, p. 89. - RTBF, *Rapport annuel*, 1993, KBR-BD4.447-B, p. 29. - RTBF Charleroi, Scission de l'émission régionale « Ce Soir » - note de service destinée à Luc Delval, 30 avril 1993, Archives privées de Marc Preyat.

⁸³ GROFF, F., *Ici Flagey...*, p. 89.

⁸⁴ *Ibidem*.

⁸⁵ Synthèse des réflexions échangées au cours de la réunion du groupe de réflexion sur l'information, 4 octobre 1993, Archives privées de Marc Preyat, p. 2-5. - GROFF, F., *Ici Flagey...*, p. 90.

qui peut expliquer le fait qu'elle n'aura pas le succès escompté⁸⁶. Aujourd'hui, Valérie Druite qualifie même l'émission d' « accident de l'histoire »⁸⁷.

Avec la nomination de Christian Druite comme directeur du CPC suite au départ de Jean-Philippe Art, la formule de l'émission est revue, ce qui marque le grand retour de l'information régionale pure sur les antennes. Sa nouvelle version, intitulée *Régions Soir* est diffusée pour la première fois le 4 septembre 1995. Si le programme réussit à obtenir de meilleurs résultats que son prédécesseur, il va très vite devoir se confronter à des problèmes importants. Premièrement, si le public lui réserve un accueil plutôt favorable, des résistances internes vont se faire ressentir surtout dans les autres centres régionaux qui n'ont pas nécessairement le réflexe de se tourner vers le CPC lorsqu'il considère avoir une information intéressante mais plutôt à privilégier l'alimentation en sujet du JT. Ainsi, dans les premiers temps, les journalistes carolorégiens en charge de l'émission doivent aller débusquer eux-mêmes l'information auprès des autres rédactions. De ce fait, lorsque la rédaction de *Régions Soir* manque de sujets, des reportages concernant la région de Charleroi comblent ce manque pour des raisons pratiques, ce qui résulte en une couverture régionale inégale. En parallèle, l'émission interrégionale semble toujours devoir faire face à une érosion des sujets intéressants à destination du JT, tout comme *Ce Soir et Info Première*⁸⁸.

Selon Marc Preyat, c'est d'ailleurs, cette fois-ci, ce phénomène qui va conduire à la suppression du JT régional la veille de l'année 2003, rendant le JT régional complètement obsolète. Car si l'information régionale a survécu à travers « Le bus des régions », une rubrique de *Régions Soir* qui va devenir une émission à part entière de 2001 à 2004, il ne s'agit plus d'un JT régional mais d'une émission d'information centrée sur une actualité en particulier, dans laquelle une équipe de télévision se déplace d'un lieu à l'autre en Wallonie chaque jour. Mais comme Valérie Druite, aujourd'hui rédactrice en chef de la cellule « Régions », l'évoque, il convient de replacer cette suppression dans le contexte plus large du plan Magellan et aux réductions budgétaires mis en place par Jean-Paul Philippot. Le nouvel administrateur général, succédant à Christian Druite en 2002, décide en effet dans ce cadre de remanier les centres régionaux qui vont perdre leur autonomie. Ils ne constituent plus dès lors

⁸⁶ Marc Preyat, Note de service concernant le projet *Info Première*, 7 février 1994, Archives privées de Marc Preyat.

⁸⁷ Propos de Valérie Druite recueillis le 24 mars 2015.

⁸⁸ GROFF, F., *Ici Flagey...*, p. 90. - Marc Preyat, Dossier de candidature au poste de rédacteur en chef du centre de production de Charleroi, décembre 1995, Archives privées de Marc Preyat, p. 3, 5. - Christian Druite, Rapport sur les principes directeurs de l'information régionale, 18/08/1995, Archives privées de Marc Preyat, p. 4. - Propos de Valérie Druite recueillis le 24 mars 2015.

que de simples cellules de production spécialisées dans certains types d'émission, ce qui met un terme à toutes les polémiques qui ont entouré la décentralisation⁸⁹.

Selon Valérie Druite, ces changements institutionnels s'accompagnent également, face à une concurrence nationale et internationale toujours plus forte, d'une nouvelle direction en termes de traitement de l'information, peut-être plus commerciale, dans laquelle le fait wallon ne constitue plus une priorité. La journaliste affirme, en effet, devoir littéralement se battre chaque jour afin de donner une certaine visibilité à l'information régionale face à une vision encore très bruxello-centriste, selon elle, de l'information télévisée. Une évolution qu'il convient d'imputer, selon Michel Hucorne, membre du CPC aujourd'hui retraité, à un certain contexte politique qui, malgré le changement statutaire institué des années 90 décrétant la RTBF comme étant une entreprise publique autonome, a toujours une très forte emprise sur la chaîne publique⁹⁰.

In fine, on peut voir que la question de la place de l'information régionale cristallise une partie des reproches faits depuis toujours à la RTBF. Premièrement, elle met en avant son manque de conscience de l'intérêt que revêt l'information de proximité pour le citoyen (ce qui fait pour certains, la force de RTL-TVI)⁹¹. Deuxièmement, à travers cette question transparaît une très forte politisation toujours latente qui, si elle ne touche pas nécessairement les contenus des émissions, pèse encore lourdement sur sa structuration⁹². Ces deux dimensions rendent d'autant plus pertinente la question de l'étude de la représentation d'une ville emblématique à travers ces deux programmes d'information.

2. Analyse quantitative

2.1.Méthodologie et choix heuristiques

a) Sources : choix, sélection et difficultés

Comme déjà annoncé, ce travail s'appuie sur des séquences du journal télévisé dit « national » du début de soirée et les émissions d'information régionale qui le précèdent. Celles-ci se retrouvent dans les archives d'IMADOC, le service des archives audiovisuelles de la RTBF, situé au Boulevard Reyers. Une étude s'appuyant sur une diachronie aussi étendue

⁸⁹ Propos de Marc Preyat recueillis le 11 mars 2015. - Propos de Valérie Druite recueillis le 24 mars 2015. - Propos de Christian Druite recueillis le 3 avril 2015 - LOVENS, P.-FR., *Le plan Magellan sort de l'ombre*, dans LALIBRE.BE, 7 octobre 2002. [En ligne]. <<http://www.lalibre.be/culture/medias-tele/le-plan-magellan-sort-de-l-ombre-51b87aafe4b0de6db9a7b1dc>> (Consulté le 20/04/2015)

⁹⁰ Propos de Valérie Druite recueillis le 24 mars 2015. - Propos de Michel Hucorne recueillis le 29 janvier 2015.- ROEKENS, A., *Jalons...*, p. 110-111.- GROFF, F., *Ici Flagey...*, p. 168-171.

⁹¹ DE SELYS, E., LAUWENS, J.-F., *Mesdames, Mesdemoiselles...*, p. 223-232.

⁹² *Ibidem*.

requiert, en fait, de se confronter à deux systèmes d'archivage : un catalogue sur fiches en ce qui concerne la période allant de 1956 à 1993 (*Rolodex*) et une base de données électronique, appelée *Tramontane TV*, pour la période ultérieure. Néanmoins, la base de données peut contenir également des fiches relatives à des séquences datant d'avant 1993, conservées sur cassettes ou qui ont déjà été numérisées par la SONUMA, la Société de Numérisation et commercialisation des Archives audiovisuelles de la RTBF basée à Liège⁹³. Celles-ci sont consultables sur SONUMA TV, la base de données de la SONUMA.

Afin de définir un objet de recherche heuristique précis, le choix a été fait de ne prendre en compte que les séquences correspondant à l'entité de Charleroi telle qu'elle est définie depuis 1977 : c'est-à-dire, l'ancienne ville de Charleroi et les quatorze anciennes communes avec lesquelles elle a fusionné. Ce choix est très vite apparu comme pertinent, d'une part, car il aurait été difficile de définir clairement la « Région de Charleroi » ; d'autre part, car une telle focalisation correspond à une réalité socio-économique observable (une certaine « osmose économique-sociale »⁹⁴ entre les différentes sections de la ville).

Considérons d'abord le catalogue sur fiches. Celui-ci obéit en fait à un classement thématique. Pour chaque séquence les documentalistes devaient définir cinq mots-clés correspondants et donc, compléter cinq types de fiches.⁹⁵ Sept sections de la ville de Charleroi font l'objet de sous-catalogues constitués à partir de 1958 : Charleroi-ville, Jumet, Dampremy, Marchienne-Au-Pont, Ransart, Gosselies et Montignies-Sur-Sambre. Toutes les séquences et émissions (journaux télévisés, divertissements, magazines) consacrées à ces villes sont répertoriées et sont classées chronologiquement selon la date de diffusion⁹⁶. Charleroi fait l'objet du sous-catalogue le plus fourni, les fiches concernant les autres villes ne fournissant pas plus de trois entrées⁹⁷.

En ce qui concerne le catalogue informatisé, après juin 1993, les archives audiovisuelles sont donc consignées dans une base de données électronique. *Tramontane TV* permet d'explorer des fiches descriptives de l'ensemble des émissions de la chaîne en

⁹³ La SONUMA est le service en charge de la numérisation et de la commercialisation des archives audiovisuelles de la RTBF. – SONUMA.BE, *La SONUMA - A propos*. [En ligne]. <<http://www.sonuma.be/la-sonuma-propos>>. (Consulté le 20/12/2013).

⁹⁴ HASQUIN, H., *Charleroi, capitale régionale...*, p. 36.

⁹⁵ METIERS.SIEP.BE, *Documentaliste RTBF-Imadoc*. [En ligne] <<http://metiers.siep.be/interviews/documentaliste-3-documentaliste/>> (Consulté le 30/03/2015)

⁹⁶ Chaque fiche reprend le personnel également le format du film, le métrage (la durée), des informations concernant le son, l'identification du réalisateur et le sujet de l'émission. A partir de fin 1991, une nouvelle fiche simplifiée est utilisée : on y trouve le numéro, la durée, le réalisateur et le sujet de la séquence.

⁹⁷ RANDAZZO, A., *Patrimoine et archives audiovisuelles en Belgique francophone. La sauvegarde des archives de la RTBF (1930-2007) : problématique, enjeux et perspectives*, Institut Jean-Pierre Lallemand, s.l., Année académique 2013-2015, p. 115. [Travail de fin d'études de bachelier bibliothécaire-documentaliste] dans CSA.BE, *Prix de la recherche*. [En ligne]. <<http://www.csa.be/documents/2457>> (Consulté le 27/07/2015)

fonction d'un mot-clé, d'une date ou d'une période précise, d'une personne ou d'un lieu en particulier. Une recherche multicritères peut également être effectuée⁹⁸.

L'utilisation de ces deux systèmes par l'historien doit faire l'objet de considérations critiques quant à leur exhaustivité et leur précision. Tout d'abord, de manière générale, ces systèmes ont été conçus pour répondre à un usage professionnel et non à un usage dit « scientifique »⁹⁹. Ainsi, le but des fiches manuscrites et de la base de données est avant tout de pouvoir définir le plus rapidement les sujets traités, les personnes intervenant dans les séquences et éventuellement, les lieux filmés afin de pouvoir réutiliser des images d'archives. Il ne s'agit pas de fournir des informations précises sur le contexte de production des séquences, point de départ essentiel dans le travail critique de l'historien¹⁰⁰. Malheureusement, de ce point de vue, les fiches peuvent ainsi fournir des renseignements approximatifs ou erronés.

Outre ce problème, la prise en compte de ces deux systèmes afin de répondre à une seule et même problématique pose également problème. Il existe en effet un déséquilibre entre les résultats obtenus au moyen des fiches manuscrites et du catalogue informatisé. En effet, les fiches ne fournissent qu'environ 260 résultats pour la période allant de 1965 à 1993 alors que Tramontane TV en trouve une soixantaine pour la même période (dont plus de la moitié ne se retrouvent pas dans les fiches manuscrites) tandis qu'après 1993, Tramontane fournit entre 2500 et 3000 résultats pour le journal télévisé 19h30 et les mêmes résultats pour le JT régional. L'obtention d'un tel contraste ne signifie pas nécessairement que Charleroi ait fait l'objet d'un intérêt plus important après 1993. Les fiches manuscrites dépendent en effet énormément de l'arbitraire des documentalistes en charge de l'archivage¹⁰¹. De plus, ce système rend principalement compte de séquences dont Charleroi constitue le sujet principal alors que les résultats fournis par *Tramontane TV* incluent les séquences n'y faisant qu'allusion ou qui ont seulement été produites par le centre de production de Charleroi.

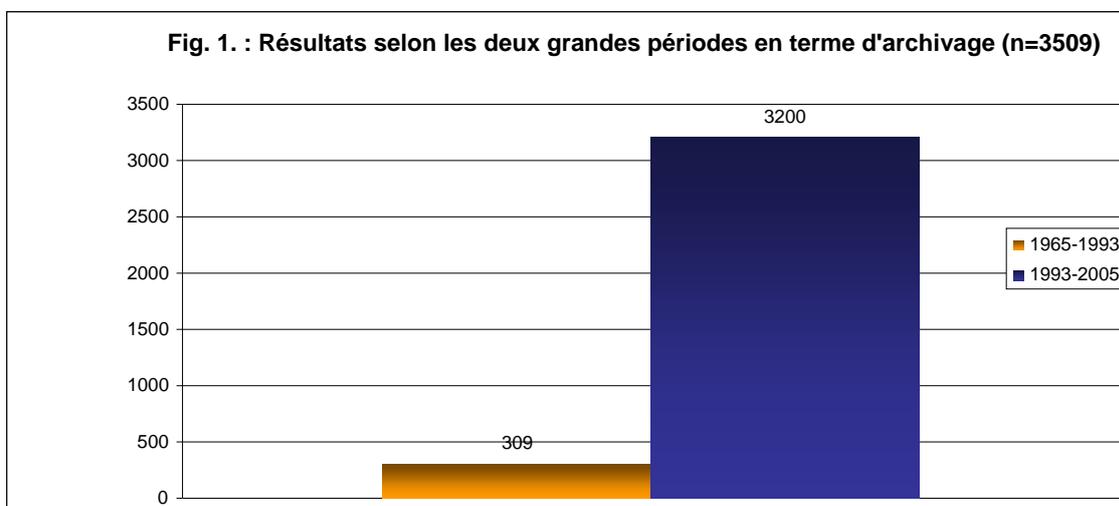
⁹⁸ Certaines séquences numérisées par la Sonuma peuvent être visionnées. Chaque fiche fournit le titre de l'émission, la date de diffusion, la durée, pour des séquences, le minutage de début et de fin de la diffusion, le type de support, le numéro de classement et un résumé de l'archive. – *Ibidem*, p. 115.

⁹⁹ A ce propos : BOURDON, J., LEVY, M.-F., MEADEL, C., *De l'usage des banques de l'INA par le chercheur*, dans CENTRE POUR LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DIRECTE, *Archives ouvertes Hal*. [En ligne] < <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/26/85/PDF/1993BasesDonneesINA.pdf> > (Consulte le 24/04/2014).

¹⁰⁰ L'entreprise de conservation des archives TV est d'ailleurs née en 1956 de la nécessité de pouvoir exploiter à nouveau des images d'archives. De fait, avec la mise en place du journal télévisé exclusivement belge, il est plus facile et moins onéreux de réutiliser des images que de retourner des plans similaires
GOOSSENS, A., *L'histoire d'un patrimoine. Les archives de la RTBF, voyage en interne*, dans *Médiatiques*, n°33, 2003, p. 22.

¹⁰¹ METIERS.SIEP.BE, *Documentaliste ...* <<http://metiers.siep.be/interviews/documentaliste-3-documentaliste/>>.

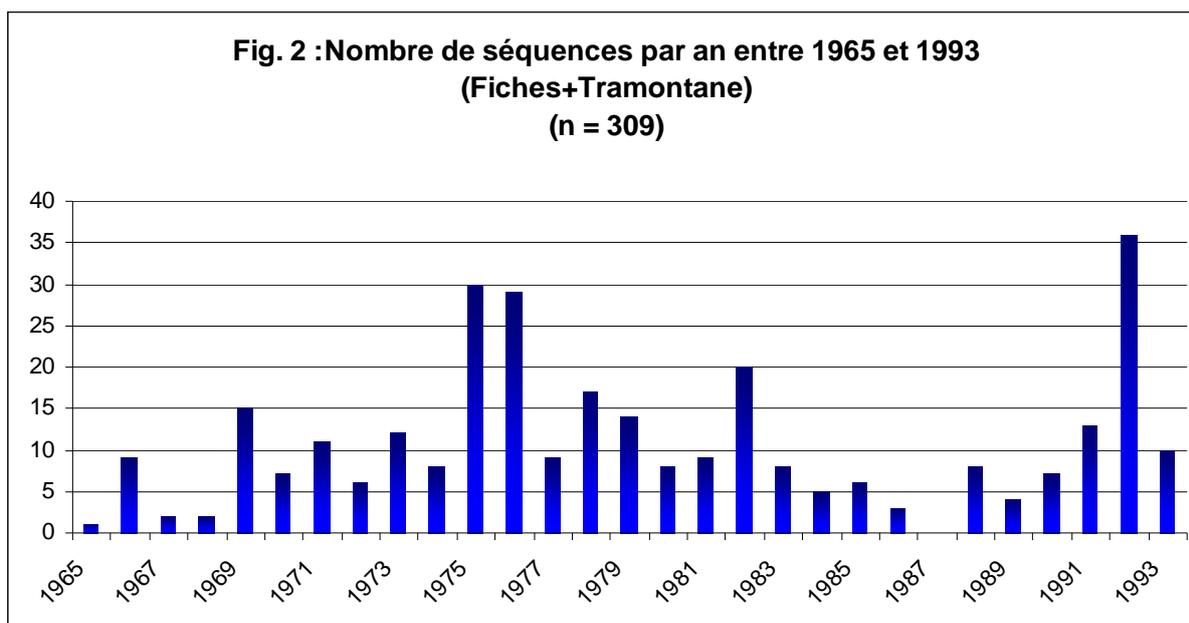
Il a donc fallu, pour notre étude, évacuer toutes ces séquences. Sans grande surprise le dépouillement de ces fiches a amené à des résultats fortement contrastés et donc peu vraisemblables :



Source : ce graphique, comme l'ensemble des graphiques qui suivent a été réalisé sur base des résultats fournis par le catalogue de fiches manuscrites (Rolodex-1956-1993) et la base de données *Tramontane TV* (1993-), Service IMADOC, RTBF.

Ainsi, comme le tableau ci-dessus l'indique, pour la période allant de 1965 à 1993, 309 séquences ont été dénombrées suite au dépouillement des fiches-papier, principales ressources pour cette époque, et des fiches de *Tramontane TV* et 3200 résultats pour la période ultérieure. Malgré le lissage du corpus, on peut voir que l'écart entre les deux périodes subsiste toujours, ce qui ne peut que renforcer les critiques précédemment émises. Si les résultats concernant la période allant de 1993 à 2005 pourraient s'avérer vraisemblables, les résultats obtenus pour la période antérieure ne le sont certainement pas.

Le détail du nombre de séquences obtenus pour chaque année conforte ces observations :



Comme le montre ce graphique, sur l'ensemble de la première période, les résultats obtenus sont très disparates et peu nombreux, ce qui ne permet pas de tirer des conclusions solides quant à la représentation de la ville.

Néanmoins, ce nombre relativement faible de résultats et les contrastes entre certaines années peuvent être éclairés par des éléments de contexte historique relatifs à la RTBF. De prime abord, on aurait pu imputer ces résultats à un manque de conscience à l'époque – et qui sera latent jusque dans le début des années 90 – au sein de la RTBF de la valeur de ses archives, ce qu'Alain Goossens, l'ancien responsable du service des archives de la chaîne, a mis en avant des années plus tard. Toutefois, il semble que, dès le début des années 60, tous les JT aient été conservés. Il s'agirait plutôt des émissions jugées, de manière totalement arbitraire, comme peu « sérieuses » qui ont fait les frais de ce désintérêt¹⁰². Mais si les JT ont été conservés, rien n'assure qu'ils l'ont été selon un classement très rigoureux...

Toutefois, il convient de préciser que ce manque de rigueur n'incombe certainement pas seulement aux employés du service des archives. En effet, dans une lettre de 1974 à Paul De Mol, la filmothécaire de l'époque, Mme Vander Auwera, se plaint du fait que le service information n'envoie pas toutes ses conduites de JT¹⁰³. Ainsi, même s'il ne s'agit que d'un fait isolé, il se peut que cet épisode témoigne d'un manque de collaboration plus général du service d'information et des centres régionaux.

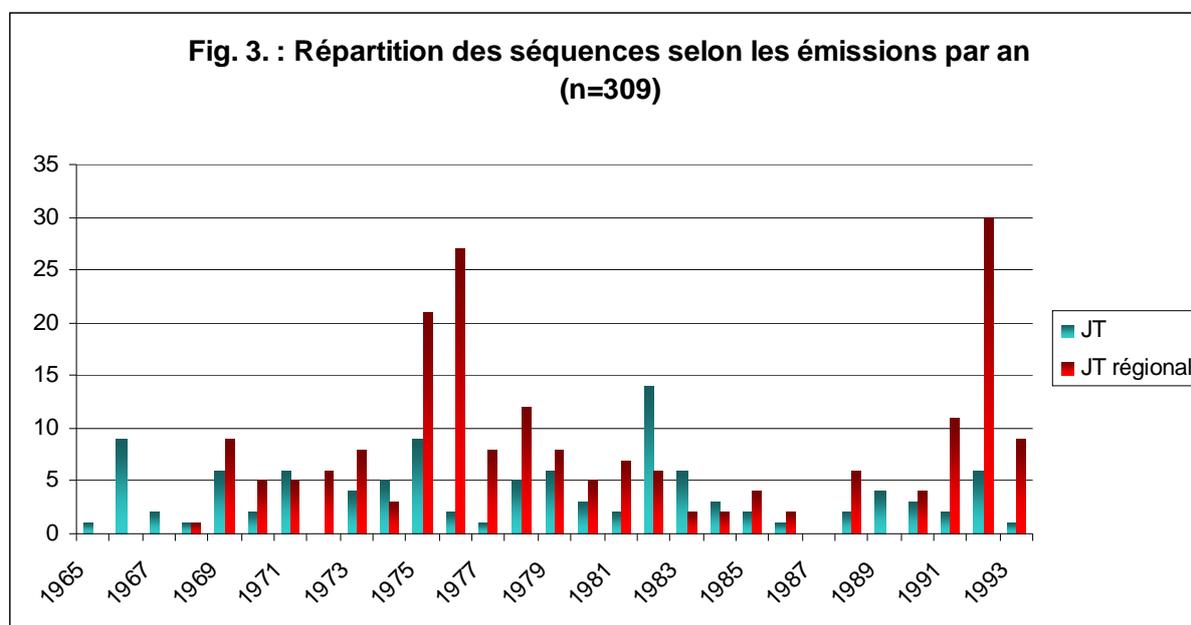
¹⁰² GOOSSENS, A., *L'histoire d'un patrimoine...*, p. 22-29.

RANDAZZO, A., *Patrimoine et archives audiovisuelle...*, p. 92... < <http://www.csa.be/documents/2457> >

¹⁰³ Vander Auwera, C., Conduites des magazines régionaux « Antenne Soir ». Lettre destinée à Paul De Mol, AGR, Fonds RTB, dossier 602.

Outre ces éléments, le nombre relativement peu élevé de séquences entre 1965 et 1968 peut être certainement lié au fait que le JT régional n'existe pas encore à l'époque. De fait, il se peut que le manque de couverture régionale déplorée par les partisans de la création d'un JT régional en soit, effectivement, la cause.

L'année 1966 détonne donc avec neuf séquences contre une l'année précédente et deux en 1967 ainsi qu'en 1968. On peut donc supposer qu'un évènement d'une envergure plus importante a pu avoir lieu durant cette année. Si l'année 1966 marque le dixième anniversaire de la catastrophe du Bois du Cazier, un évènement au retentissement international, un autre anniversaire et les célébrations organisées dans ce cadre semblent l'éclipser et provoquer cette hausse: les 300 ans de la fondation de la ville. L'évènement a en effet été abordé par six éditions¹⁰⁴.



Ensuite, l'apparition d'*Antenne Soir* en 1968, en dépit de ce qu'on aurait pu penser, ne se traduit pas par une variation remarquable au sein du graphique. Si cette année ne marque pas non plus une augmentation notable, c'est que l'émission apparaît tardivement dans l'année (le 7 octobre) sur les écrans. Il n'est donc guère étonnant donc que ses effets sur la représentation de Charleroi ne se remarquent que l'année suivante¹⁰⁵.

Ainsi, malgré le fait que les années 1971 et 1974 ne soient pas caractérisées par une prédominance d'*Antenne Soir*, les années 1970, 1972 et 1973 le sont néanmoins. Le fait que celui-ci soit alimenté par les centres de Liège, du Hainaut et de Namur-Luxembourg pourrait

¹⁰⁴ Une au mois d'avril et les cinq autres durant les mois de septembre et octobre.

¹⁰⁵ RTB, *Rapport annuel*, 1969, KBR-BD4.447-B, p. 6. - RTB, *Rapport annuel*, 1968, KBR-BD4.447-B, p. 8. - DUPONT, C., JESPERS, J.-J., LANOTTE, M., *L'univers au jour le jour...*, p. 128.

expliquer une couverture plus discrète de Charleroi. Toutefois, on aurait pu croire que la création du centre de Charleroi en 1972 aurait engendré une augmentation des séquences consacrées à la ville mais ce dernier opère encore, à l'époque, depuis Bruxelles et non Charleroi. Ce n'est que deux ans plus tard que ses membres s'installent à Charleroi. L'augmentation observée en 1974 pourrait donc y être concomitante, même si elle ne se révèle pas remarquable.¹⁰⁶

En effet, la véritable augmentation apparaît en 1975, année pendant laquelle on peut remarquer une réelle primauté d'*Antenne Soir* qui se renforce, d'ailleurs, l'année suivante. S'il est vrai que ces deux années sont marquées par de grandes difficultés économiques et sociales pour l'industrie carolorégienne ou d'importantes initiatives d'aménagements territoriaux, cette actualité ne justifie certainement pas ces deux pics par rapport aux années antérieures qui ont, elles aussi, connu des événements marquants. Une incursion dans la revue du personnel de la RTBF, *Le Point d'Interrogation*, peut éclairer ce pic de 1975. En effet, dans un édito de juin 1974, André Hagon revient sur l'installation de son équipe à Charleroi, le 29 avril. Il précise qu'à l'époque, le CPC se concentre encore essentiellement sur l'éducation permanente et que l'information régionale ne sera développée que la saison suivante, en 1975 donc. Un autre élément déjà évoqué ci-dessus a également pu jouer dans la hausse observée durant cette année : dès le 1^{er} mars 1975, l'émission devient en effet quasiment quotidienne¹⁰⁷. Dès lors, il se peut qu'avant cette date, le JT relayait davantage d'informations, *Antenne Soir* n'étant diffusée que le lundi jusqu'en 1971. Cette année, elle se divise, en effet, en trois éditions, puis en quatre, fin de la même année et ensuite, une année plus tard, se voit adjoindre une cinquième édition comme déjà précisé plus haut.

Quant à la progression de 1976, celle-ci pourrait peut-être s'expliquer par l'inauguration du CPC et surtout aux moyens techniques et financiers qui ont été alloués dans le centre en vue de cet événement. Corollaire de ces investissements, le centre a considérablement étendu ses activités et a été à la base de la création de nombreux emplois, ce qui a peut-être permis d'améliorer la couverture de la ville¹⁰⁸.

¹⁰⁶ SCHAEFFER, P.-J., *Charleroi...*, p. 324. - TERMOLLE, M., *L'insolente. Le chemin de vie d'une journaliste de Charleroi à Mèze*, L'Harmattan, Paris, 2013, p. 58.

¹⁰⁷ HAGON, A., *La télévision à Charleroi*, dans *Le point d'interrogation*, n°41, juin 1974, p.1. - DUPONT, C., JESPERS, J.-J., LANOTTE, M., *L'univers au jour le jour...*, p. 128. - RTB, Rapport d'activités 1975, ULB – P.430958, p. 21.

¹⁰⁸ RTB, Rapport d'activités 1976, ULB – P.430958, p. 111. - RTBF CHARLEROI, *La RTBF-Charleroi. 20 ans de production*, RTBF, 1994, Bibliothèque de l'UT- Fonds régional F1014, s.p. -, LHOIR, GH., *De la Cité Ardente, jours de fête au Pays Noir, jours de gloire*, dans *Le point d'interrogation*, n°63, octobre 1976, p. 9. - SCHAEFFER, P.-J., *Charleroi...*, p. 331.

Ces hypothèses s'avèrent un peu moins significatives lorsque l'on s'intéresse aux années suivantes. En 1977, on peut en effet observer une baisse considérable. Des résultats qui, malgré une très légère hausse des actualités en 1978, vont rester stables jusqu'en 1981. Pourtant, pendant cette période, Charleroi va connaître une actualité riche, surtout dans le domaine socio-économique, qui connaît toujours des problèmes de plus en plus croissants. A titre d'exemple, l'annonce de la fusion de Cockerill Liège et Hainaut-Sambre à Charleroi le 16 janvier 1981 qui a provoqué de nombreux remous dans la cité carolorégienne et au niveau national n'apparaît pas dans les fiches.

A partir de 1982, la hausse semble reprendre pour ensuite se muer en une diminution considérable. Autre fait remarquable : la majorité des séquences (13 sur 20) sont le fait du JT. Il est vrai que cette année a été le témoin d'évènements marquants pour Charleroi qui s'inscrivent dans un climat socio-économique belge en général plutôt agité (les nombreuses grèves et manifestations des ouvriers sidérurgistes ou des enseignants en début d'année ou encore les vives réactions engendrées par le Plan Vandestrück¹⁰⁹), ce qui pourrait expliquer la part importante occupée par les séquences des JT. Mais cette prépondérance des séquences du JT sur l'information régionale apparaît moins significative au regard du nombre de séquences du JT régional pour les années ultérieures, des résultats qui s'avèrent très faibles jusqu'à la fin de cette décennie. Ils étonnent d'autant plus que l'année 1982 voit l'apparition d'une nouvelle formule de JT régional, *Ce Soir*, émission présentant chaque jour l'actualité bruxelloise et des différentes provinces wallonnes. Mise sous la direction du CPC, chaque centre de production alimente néanmoins l'émission et dispose du même temps d'antenne. Il se peut dès lors qu'une partie des séquences concernant l'actualité dense qui a émaillé la vie carolorégienne durant cette décennie (la privatisation progressive de Cockerill-Sambre, les conséquences sociales qu'elle va engendrer, les grèves et manifestations des sidérurgistes ou des services publics, la déconfiture entre autres des ACEC, les difficultés budgétaires de la ville ou encore les mutations urbanistiques qu'elle va présenter) ont été classées sous d'autres mots-clés¹¹⁰.

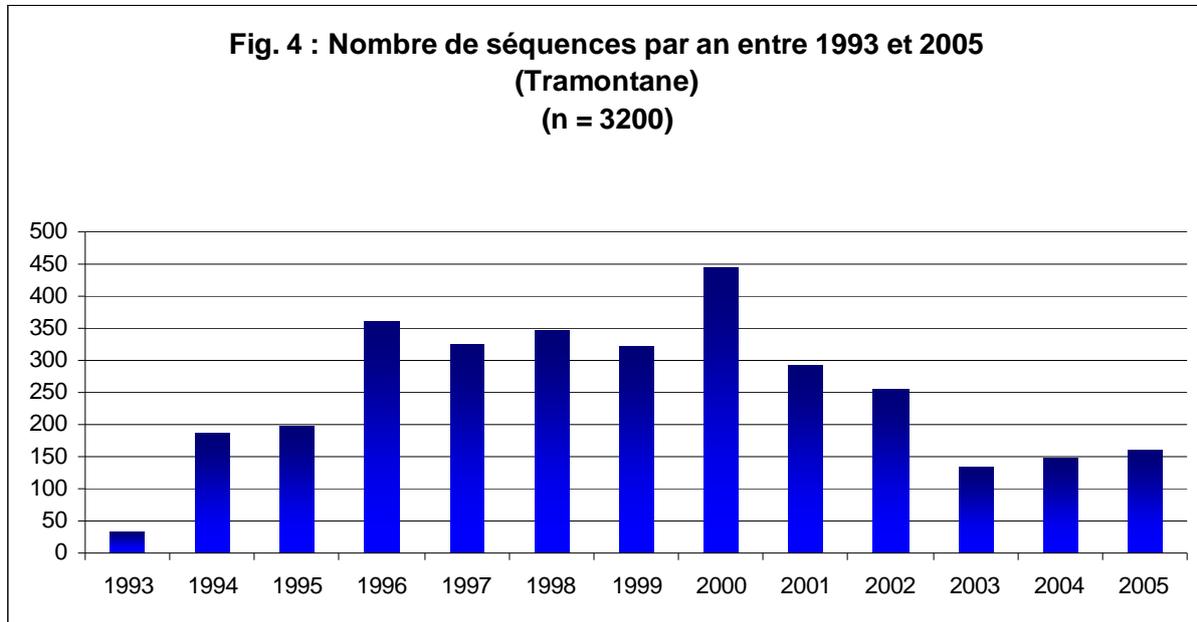
On peut ensuite observer une progression des séquences de *Ce Soir* à partir des années 90 pour atteindre en 1992, le maximum de séquences durant cette période avec l'information régionale qui représente 30 séquences sur 36, une hausse que l'on peut qualifier d'irrégulière

¹⁰⁹ En 1982, le Gouvernement nomme Michel Vandestrück, directeur de la Fabrique National Herstal, administrateur-délégué de Cockerill-Sambre. L'homme d'affaires va mettre en place un plan de restructuration auquel les syndicats vont s'opposer – le plan prévoyait de nombreux licenciements – et qui ne va finalement pas réussir à rétablir la rentabilité de l'entreprise - CAPRON, M., *Cockerill Sambre, de la fusion à la « privatisation »*, 1989/28-29, n°1253-1254, p. 10. (Courrier hebdomadaire du CRISP)

¹¹⁰ GROFF, F., *Ici Flagey...*, p. 89.

vu la chute observée l'année suivante. Celle-ci s'avère aussi difficilement explicable : on ne relève aucun évènement important qui pourrait justifier cette hausse¹¹¹.

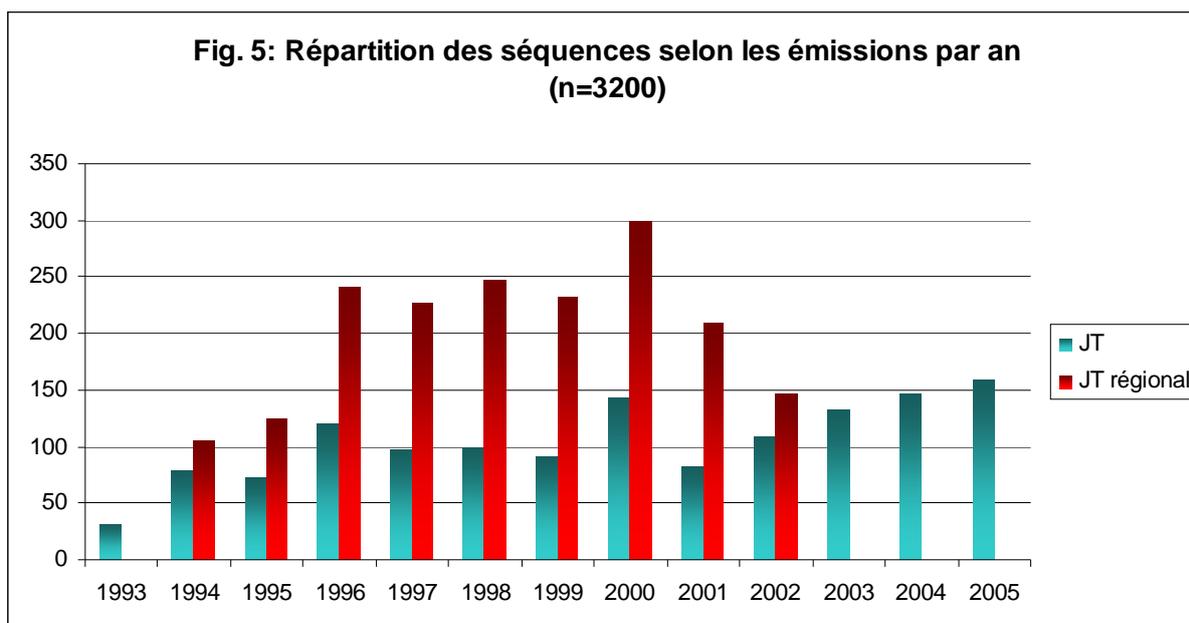
In fine, malgré le fait que nous sommes en présence d'un corpus de sources clairement incomplet, on peut justifier un certain nombre de tendances.



En ce qui concerne cette période ultérieure, le nombre de séquences atteint chaque année tourne aux alentours d'une moyenne de 303 séquences par an entre 1994 et 2002, période durant laquelle le JT et le JT régional se partagent l'information concernant Charleroi. On peut ensuite noter une moyenne de 146 séquences après la disparition du JT régional et de 32 séquences pour l'année 1993, un nombre relativement faible mais qui peut s'expliquer par la suppression de *Ce Soir* le 10 mai 1993. En termes de variations, on n'observe pas des augmentations soudaines, comme celles de la période antérieure, à l'exception de l'année 2000. Mais cet essor est facilement explicable puisqu'il est concomitant à l'organisation de certains matchs de l'Euro 2000 par la Belgique et dont certaines rencontres ont eu lieu au Stade du Pays de Charleroi. Ainsi, en dépit de cette année, on observe plutôt des tendances relativement étendues sur certaines périodes. On assiste alors à une importante augmentation en 1994 qui va légèrement progresser l'année suivante. Elle est certainement engendrée par le retour, après la suppression de *Ce Soir*, d'une information régionale avec la création d'*Info première*, diffusée la première fois le 28 mars 1994. Comme le montre le graphique suivant, l'année 1996 se caractérise par une rapide croissance – déjà amorcée en 1995 - des séquences du JT régional¹¹² :

¹¹¹ *Ibidem*.

¹¹² RTBF, *Rapport annuel*, 1993, KBR-BD4.447-B, p. 29. - GROFF, F., *Ici Flagey...*, p. 89.



La répartition des séquences pourrait s'expliquer par le remplacement d'*Info Première* par *Régions Soir* même si le terme de « remplacement » n'est pas, dans ce cas-ci, totalement adéquat. En effet, d'un point de vue organique, les deux programmes diffèrent de manière significative, même si le site de la SONUMA qualifie *Info Première* d'« héritier »¹¹³. C'est ce qui pourrait justifier cette augmentation : *Info Première*, si elle s'intéresse à l'information régionale couvre également l'information nationale et internationale. Il est donc normal qu'une émission d'information régionale *stricto sensu* comme *Régions Soir* fournisse davantage de sujets sur une ville wallonne. Mais ce changement dans la grille des programmes ne semble pas justifier à lui tout seul cet essor car les spectateurs peuvent découvrir *Régions Soir* dès le 4 septembre 1995 et même si on observe une relative augmentation durant cette année, l'augmentation de l'année suivante se veut vraiment brutale.

Dès lors, on peut se demander si celle n'a pas été provoquée par une actualité importante. De fait, cette année est marquée par l'éclatement de la fameuse Affaire Dutroux le 15 août lorsque Sabine Dardenne et Laetitia Delhez sont retrouvées dans la cache de la maison de Marcinelle¹¹⁴.

RTBF, *Rapport annuel 1994*, KBR-BD4.447-B, p.42.

¹¹³ SONUMA.BE, *Info Première* [En ligne]. <<http://www.sonuma.be/collection/info-premiere>> (Consulté le 10/04/2015)

¹¹⁴ NOUVELOBS.COM, *Chronologie de l'Affaire*, 22 juin 2004. [En ligne].

<<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20040617.OBS1268/chronologie-de-l-affaire.html>> (Consulté le 10/04/2015) - RTBF, *Rapport d'activité 1996*, KBR-BD4.447-B, p. 10.

Marc Preyat, Dossier de candidature au poste de rédacteur en chef du centre de production de Charleroi, décembre 1995, Archives privées de Marc Preyat, p. 3.

Le rapport d'activités de la RTBF de 1996 témoigne de l'importance qu'a revêtue cette affaire dans le cadre de ses programmes d'information et ses répercussions sur le traitement de l'information en général. Dix ans plus tard, Robert Stéphane déclare d'ailleurs :

« Plus je réfléchis et plus je vois l'enterrement récent des petites Stacy et Nathalie filmé comme une étape du Tour de France, plus je me dis que si le 11-septembre ou la Guerre du Golfe ont peut-être changé la façon de faire de l'info dans le monde, c'est l'affaire Dutroux qui a tout changé en Belgique »¹¹⁵.

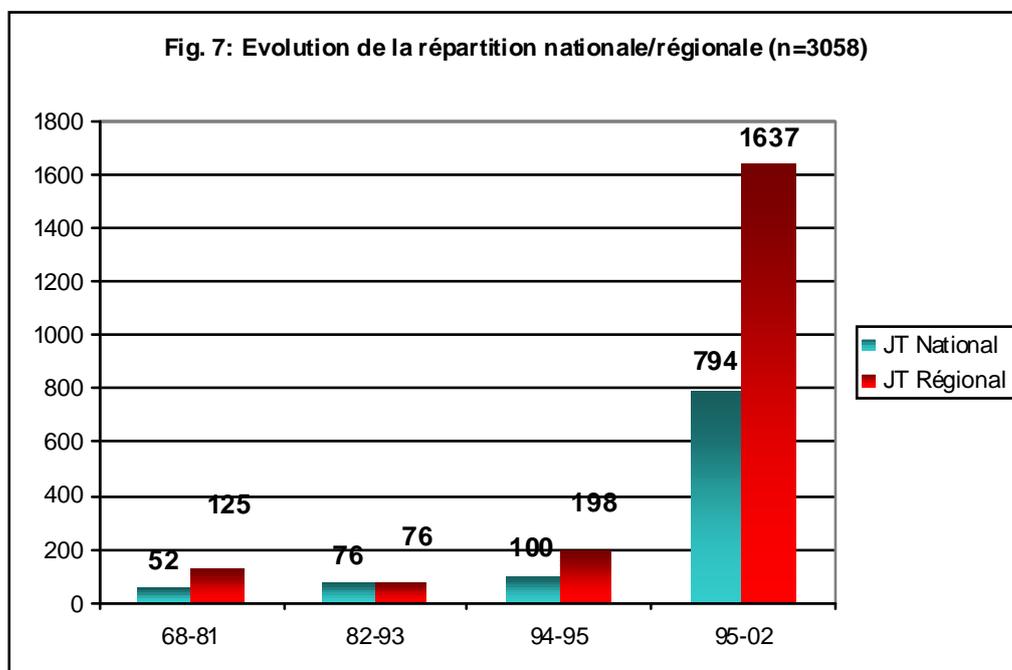
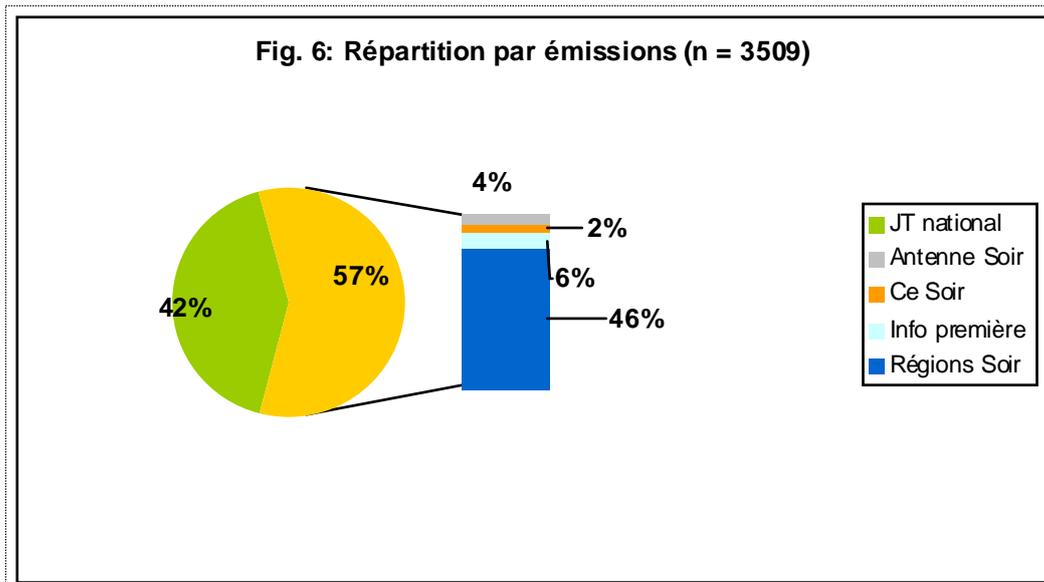
L'affaire va rythmer l'actualité des années suivantes également, ce qui expliquerait l'évolution relativement stable des séquences observées jusqu'en 2000¹¹⁶. Sur l'ensemble des fiches consignées, 201 séquences ont été relevées. Cependant, il convient de ne pas exagérer le rôle joué par celles-ci car si elles peuvent justifier l'augmentation générale du nombre de séquences, elles ne semblent toutefois pas expliquer à elles seules la forte croissance du JT régional. Sur 200 séquences, en effet, seulement 62 relèvent du JT régional. Ainsi, il s'agirait plutôt du journal télévisé national qui a investi cette actualité, ce qui paraît au final logique vu la portée nationale et internationale que celle-ci va avoir. A titre d'exemple, à la fin de l'année 1996, le JT comptabilisera 8h30 de dépassements horaires dus à l'affaire Dutroux. Un débordement qu'il convient de prendre en compte en ce qui concerne la prépondérance des séquences de JT durant cette année¹¹⁷.

Comment dès lors expliquer cette prépondérance de *Régions Soir* ? Elle pourrait témoigner d'une certaine volonté du CPC de contrebalancer cette actualité foncièrement négative en rendant compte d'autres actualités concernant la ville. Aussi, peut-être qu'en plus du fait que l'émission soit produite par le CPC, celle-ci est à imputer à un archivage plus rationnel induit par l'utilisation de la base de données *Tramontane TV*. En effet, lorsque que l'on compare les proportions de chaque émission pour l'ensemble du corpus, il est indéniable que *Régions Soir* soit la mieux représentée. Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus, alors que sur l'ensemble du corpus, le JT national représente 42 % de la totalité des séquences et l'information régionale 57 %, ce qui n'est guère surprenant vu la mission du JT régional. Il est plus étonnant, par contre, que *Régions Soir* représente 46 % du corpus surtout lorsque que l'on compare ces résultats à ceux d'*Antenne Soir* (4 %) et de *Ce Soir* (2%) des émissions qui ont été diffusées plus de dix années consécutives.

¹¹⁵ DE SELYS, E., LAUWENS, J.-F., *Mesdames, Mesdemoiselles...*, p. 241.

¹¹⁶ Dans le cadre de la constitution du corpus, le choix a été fait de ne retenir pour cette étude que les séquences relatives à l'Affaire mentionnant le Grand Charleroi ou qui s'y rapportaient directement.

¹¹⁷ RTBF, Rapport d'activités 1996, KBR-BD4.447-B, p. 10.



Ainsi, sur 3509 séquences, on dénombre 1637 séquences issues de *Régions Soir*. Il s'agit d'un résultat surprenant. Car même si tout au long de la période, le JT régional est toujours prépondérant, durant sa période de diffusion (1995 à 2002), *Régions Soir* supplante nettement le JT national dont le total de séquences durant cette période est de 794, soit un peu moins de la moitié des séquences de *Régions Soir*. Une primauté remarquable qui pourrait rendre compte du phénomène de boycott de la part des autres centres régionaux (voir *supra*) et même plus généralement, d'une mise en valeur claire par le CPC de Charleroi d'autant plus

que cette prépondérance ne s'explique pas par un quelconque changement de périodicité de l'émission : l'information est toujours diffusée du lundi au vendredi¹¹⁸.

Enfin, en ce qui concerne les années ultérieures à l'année 2000, de manière générale, on voit apparaître un déclin continu jusqu'en 2003 et ensuite une diminution brusque à partir de 2003, certainement causée par la disparition de l'information régionale. Comme Valérie Druitte et Michel Konen le soulignent, il est, en effet, impossible que le JT l'ait absorbé dans sa globalité¹¹⁹. Si en 2001, les séquences des deux programmes décroissent, on peut toujours observer une chute du JT régional mais, inversement, une augmentation du JT national qui continue sa progression les années suivantes. Ainsi, cette légère progression durant ces deux années doit certainement être concomitante au contexte de l'époque : entre autres, le procès Dutroux pour l'année 2004, l'actualité entourant l'aéroport de Gosselies (particulièrement, la condamnation de Ryanair et de la Région Wallonne par la Commission Européenne et le conflit concernant les vols de nuits) et les affaires politico-judiciaires de la « Carolorégienne » pour l'année suivante (voir *supra*)¹²⁰.

In fine, malgré des problèmes en termes de représentativité des sources, on peut tirer des conclusions très intéressantes en relation directe avec l'histoire de la cité carolorégienne et celle de la RTB(F) quant à l'évolution du nombre de séquences durant ces quarante années. De plus, comme déjà évoqué, il serait impossible d'analyser l'ensemble de ces séquences dans les limites de ce mémoire. Le recours à un échantillon au sein de ce corpus a très vite été envisagé. Ainsi, ce travail ne prétend pas dresser un portrait précis de la représentation de Charleroi mais bien d'en esquisser certaines facettes par le biais de coup de sondes durant cette période chronologique.

b) Méthodologie d'échantillonnage et difficultés d'accès

Dans le cadre de l'étude quantitative, il a tout de suite paru pertinent d'effectuer un traitement thématique de la représentation de la ville et de quantifier celui-ci afin de déterminer dans quels domaines et contextes la cité carolorégienne s'illustre. Cette étude thématique s'est effectuée selon une catégorisation simple et commune dans le domaine de

¹¹⁸ SONUMA, *Régions Soir*. [En ligne]. <<http://www.sonuma.be/collection/regions-soir>> (Consulté le 10/04/2015) - RTBF, *Rapport annuel*, 1996, KBR-BD4.447-B, p. 15.

¹¹⁹ Propos de Valérie Druitte, recueillis le 24 mars 2015 (+/- 48^{ème} minute). - Propos de Michel Konen, recueillis le 18 mai 2015.

¹²⁰ 14 séquences sur 160 concernent l'affaire Dutroux et 61 séquences sur 160 sont relatives aux affaires de la Carolorégienne. - EUROPEAN COMMISSION, *European Commission – Press Releases – Avec la décision sur l'aéroport de Charleroi, la Commission promeut l'activité des compagnies à bas coûts et le développement régional*, 3 février 2004. [En ligne] <http://europa.eu/rapid/press-release_IP-04-157_fr.htm?locale=en> (Consulté le 11/04/2015)

l'information (voir *infra*). Il est alors paru intéressant de mettre cette catégorisation à profit pour l'analyse qualitative et d'y baser l'échantillonnage du corpus de sources en sélectionnant les séquences constituant l'échantillon de sources au sein de la catégorie la mieux représentée. D'aucuns pourraient déplorer le manque de variété que pourrait engendrer l'application d'une telle méthode qui ne s'attache qu'à l'analyse d'un seul type d'information. Il est vrai qu'il aurait été possible de sélectionner des séquences dans chaque catégorie mais au risque de s'appuyer pour l'étude de l'image de la ville sur des thèmes fortement différents, donc de survoler cette représentation et d'aboutir à des conclusions disparates et inégales.

En amont de la constitution de l'échantillon, il a été décidé de l'application d'un échantillon systématique. En raison de l'importance de la question des différences de traitement entre le JT national et le JT régional, le choix de deux séquences par an, c'est-à-dire une séquence par an pour chaque émission a paru être le plus pertinent. A partir de cet échantillon, il a été convenu de définir des sous-thématiques très fines, des objets précis d'analyse qui définiront l'épine dorsale de l'analyse de l'image de Charleroi.

Mais très vite, nous avons dû, dans le cadre de l'application d'un tel échantillon systématique, faire face à de nombreuses embûches qu'il convient d'exposer avant de poursuivre. En effet, alors que lors des visites au service IMADOC en 2013 pour la collation des fiches, certains employés nous ont affirmé que les séquences renseignées par celles-ci étaient disponibles, un grand nombre de séquences sélectionnées dans le cadre de l'échantillon ne l'étaient finalement pas soit parce qu'elles manquaient dans les archives soit (et surtout) pour des raisons de conservation. En effet, de nombreux JT sont encore conservés en format film et s'il était encore possible il y a moins d'une dizaine d'années de les visionner¹²¹, le service IMADOC a versé ses films et cassettes en 2008 à la SONUMA afin d'entreprendre la numérisation¹²². Les archives actuellement consultables sont en fait les émissions numérisées à ce jour par la SONUMA, ainsi que celles qui ont été copiées en double sur cassettes de format Betacam ou Betamax encore conservées par IMADOC. La recherche en la matière est, de la sorte, fortement tributaire de l'avancement de cette entreprise de numérisation.

Ce problème touche plus particulièrement la période antérieure à 1982 et donc l'émission *Antenne Soir* plus particulièrement, ce qui complique fortement notre travail. Nous reviendrons plus en détail sur ce problème lors de la présentation de l'échantillon mais malgré

¹²¹ Sophie Zeoli dans le cadre de son mémoire en Histoire a pu visionner des journaux télévisés en format film en 2007. - Cfr. : ZEOLI, S., *L'évolution du traitement...*

¹²² RANDAZZO, A., *Patrimoine et archives audiovisuelles...*, p. 112-113... < <http://www.csa.be/documents/2457> >

le fait que nous avons pu recueillir quelques séquences, un grand nombre d'années n'ont pas pu être représentées au sein de notre échantillon.

Malheureusement, ce ne sont pas les seules difficultés auxquelles nous avons été confrontés. La consultation de ces archives n'a en effet pas été des plus simples. IMADOC ne peut accepter qu'un visiteur ou deux à la fois car le service ne dispose que d'un seul ordinateur pour les visiteurs et seulement d'une salle de vision pour les séquences sur cassettes qui est également utilisée par les membres de la RTBF. La consultation des archives dépend donc fortement du nombre de demandes extérieures et des besoins des équipes internes qui sont logiquement prioritaires lors de périodes d'actualités sensibles.

Si l'accès aux sources audiovisuelles a été considérablement facilité depuis les années 2000, force est de constater que des progrès doivent toujours être effectués afin de remplir la mission d'accès qui devrait être celle d'un service public.

2.2. Analyse thématique du corpus

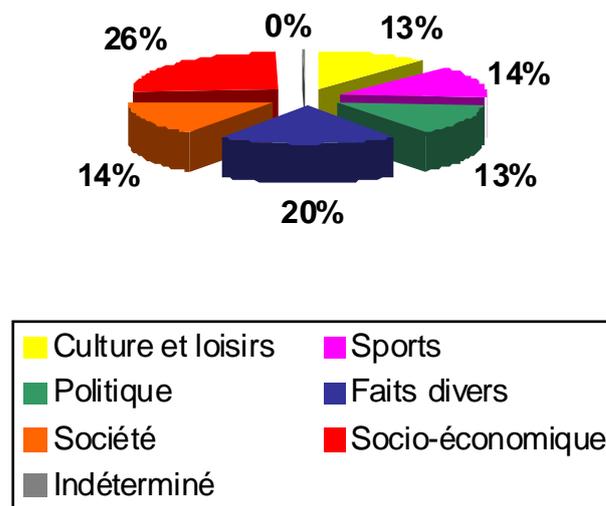
Le classement thématique de toutes ces séquences a constitué une tâche plus ardue qu'il n'y paraît. Les catégories qui ont conduit ce classement sont au nombre de six et ont été choisies selon les grandes manières dont on peut découper l'information dans la presse ou à la télévision. Nous avons tenté de choisir des catégories très générales et les plus neutres possibles - le « rubricage » pouvant parfois être, comme l'a fait remarquer le spécialiste Thierry Lancien, très précis et orienté dans un JT - : « Politique », « Socio-économique », « Faits de Société », « Faits divers », « Culture et loisirs », « Sports »¹²³. Ces catégories étant très générales, une actualité peut concerner plusieurs de ces domaines et être classée dans deux catégories. Afin d'obtenir des résultats plus lisibles et plus clairs, nous avons, malgré tout ; décidé de privilégier pour chaque séquence une seule catégorie. Pour les distinguer le mieux possible, la définition explicite de la typologie choisie et l'énumération, pour chaque catégorie, des contenus qu'elles englobent est disponible en annexe¹²⁴. Le visionnement de toutes les séquences n'ayant pas été possible, l'analyse thématique se base sur les fiches de classement. Alors que les fiches informatisées fournissent la plupart du temps la retranscription du lancement effectué par le présentateur en studio et à l'occasion, un détail concis de certaines vues, les fiches manuscrites ne fournissent qu'un titre succinct pour

¹²³ LANCIEU, T., *Le journal télévisé...*, p. 40-41

¹²⁴. DE BONVILLE, J., *L'analyse du contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, De Boeck, Bruxelles, 2006, p. 161-163. (Collection Culture et communication)
Voir Annexe I, p. I-II.

chaque séquence, ce qui s'avère parfois problématique pour leur classement. Certaines séquences sont également accompagnées de titres parfois illisibles. De ce fait, nous avons décidé de créer une septième catégorie, « Indéterminé », qui regroupe les séquences difficilement classables.

Fig. 8: Répartition par thématiques (n=3509)



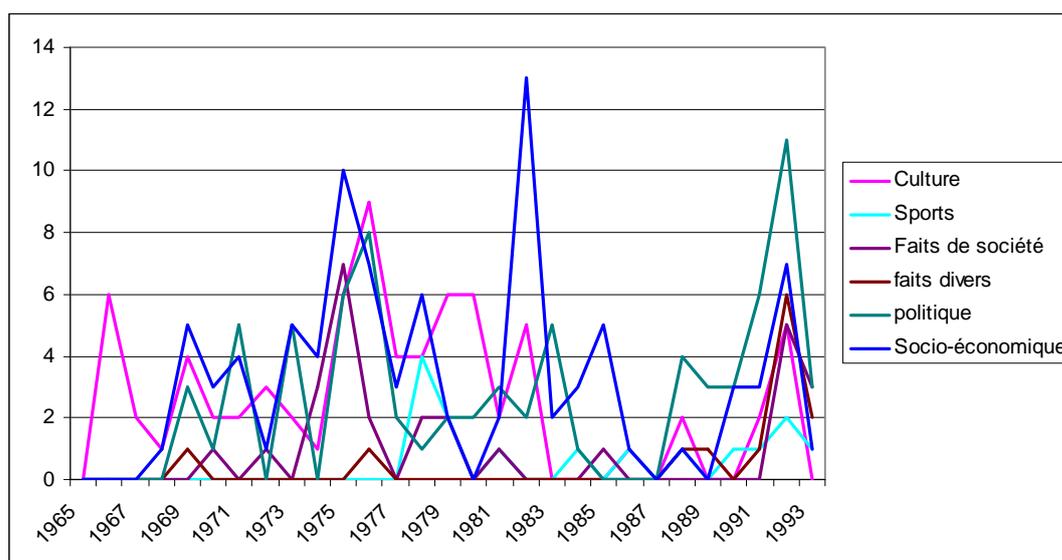
Sur l'ensemble du corpus, la principale thématique est donc la thématique « socio-économique » qui représente 26% des séquences (c'est-à-dire 896 séquences). Elle est ensuite suivie, de relativement près, par la thématique « Faits divers » (700 séquences) qui atteint les 20% tandis que les autres catégories - outre la catégorie « Indéterminé » qui ne concerne que 14 séquences -, se valent, avec 14% de séquences pour les catégories « Sports » et « Faits de société » et 13 % pour « Culture et loisirs » et « Politique ». Une égalité relative qui peut témoigner d'une équité dans le traitement de la ville de Charleroi entre ces quatre domaines. La prépondérance des deux premières catégories sur les autres vient donc corroborer l'image, mise en exergue par F. Foschi, d'une région déclinante sur le plan socio-économique et rongée par l'insécurité¹²⁵.

A propos de ce dernier caractère, il est indubitable que l'Affaire Dutroux pèse considérablement sur l'importance de cette catégorie : ainsi, si on isole les séquences qui y sont relatives (201, au total), il reste 499 séquences, un nombre qui se rapproche fortement de celui des autres catégories, « Faits de société » (503 séquences), « Sports » (494), « Politique » (461) et « Culture et Loisirs » (441). Les séquences de type socio-économique

¹²⁵ FOSCHI, F., *Plan stratégique...*, p. 68.

sont donc indéniablement les plus présentes, ce qui n'étonne pas au vu des développements mouvementés que va subir Charleroi en la matière et surtout de l'intérêt particulier qu'a porté, dès le départ, le journal régional à la thématique. L'analyse de l'évolution de ces résultats apparaît dès lors comme très intéressante afin de déterminer si la thématique prévaut sur les autres tout au long des quarante années ou si sa prépondérance est le résultat d'irrégularités induites par l'actualité :

Fig. 9 : Evolution des thématiques entre 1965 et 1993 (n=309)

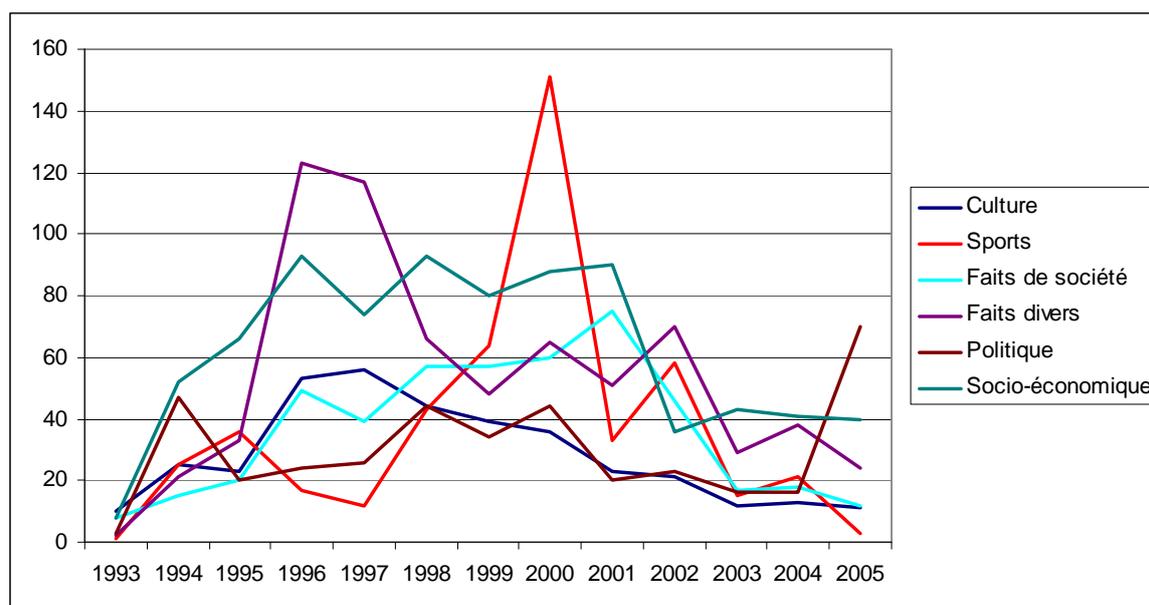


Certaines fluctuations se dégagent particulièrement. Premièrement, en ce qui concerne le domaine socio-économique, outre le pic observé en 1975 qui est, certainement, concomitant à la hausse générale de séquences, l'essor de 1982 est à souligner. Il peut s'expliquer par l'effervescence autour de la restructuration de Cockerill Sambre et du plan Vandestruck¹²⁶. Ensuite, on peut noter un relatif essor du politique et du culturel qui est sûrement imputable, également, à un essor des séquences mais plus difficilement justifiable. Enfin, on peut également mettre en évidence l'élévation de la courbe « Politique » en 1992 qui est provoquée par plusieurs séquences concernant l'ouverture du métro de Charleroi.

L'analyse de l'évolution des thématiques lors de la période permet d'aboutir à un graphique plus intelligible :

¹²⁶ CAPRON, M., *Cockerill Sambre...*, p. 10. - IDEM, *Les métamorphoses de la sidérurgie*, dans *Des Usines et des Hommes*, Revue annuelle de l'ASBL Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles, n°3, 2011, p. 19.

Fig. 10 : Evolution des thématiques entre 1993 et 2005 (fiches informatisées) (n= 3200)



Sur ces douze années, il est indéniable que la thématique « socio-économique » occupe une place très importante. Dans l'essor général qui apparaît entre 1993 et 1994, elle se démarque pour continuer, ensuite, sa progression jusqu'en 1996. Ces deux années sont marquées par une actualité brûlante avec la débâcle que va connaître l'hôpital Gailly¹²⁷, les manifestations estudiantines contre le décret Lebrun¹²⁸ et les grèves qui vont toucher Caterpillar et Glaverbel¹²⁹. Par la suite, les séquences de ce type vont connaître une variation

¹²⁷ En décembre 1994, l'Institut Gailly fondé en 1931 sous le patronage du Parti Socialiste et d'autres organisations du pilier socialiste est officiellement en liquidation après vingt années de gestion financière particulièrement difficile. - COLLOT, O., *Du monopole au mythe : la fin d'un rêve*, dans LESOIR.BE, section abonnés, 15 décembre 1994. [En ligne]. <http://archives.lesoir.be/du-monopole-au-mythe-la-fin-d-un-reve_t-19941215-Z08W7Y.html?queryand=h%F4pital+gailly&firstHit=80&by=10&when=-1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2015&endMonth=04&endDay=26&sort=datedesc&rub=TOUT&pos=87&all=175&nav=1>. (Consulté le 27/04/2015)

¹²⁸ Dès la fin de 1993, le social-chrétien Michel Lebrun présente son décret prévoyant la fusion des écoles supérieures qui va provoquer la colère syndicale et estudiantine. - FEF.BE, *Historique – FEF*. [En ligne]. <<http://www.fef.be/historique/>>. (Consulté le 27/04/2015) - DORZÉE, H., *Les insurgés du campus*, dans LESOIR.BE, section abonnés, 19 décembre 2009. <http://archives.lesoir.be/les-insurgés-des-campus-repere_t-20091119-00QY36.html?query=d%E9cret+lebrun&queryand=%22d%E9cret+lebrun%22&queryor=d%E9cret+lebrun&firstHit=0&by=10&when=-1&sort=datedesc&pos=0&all=175&nav=1>. (Consulté le 27/04/2015) - LE SOIR, *CGSP-IHECS : Courage fuyons !*, dans LESOIR.BE, section abonnés, 6 mars 1993. [En ligne]

<http://archives.lesoir.be/cgsp-ihecs-courage-fuyons-_t-19930306-Z06GT3.html?queryand=%22d%E9cret+lebrun%22&queryor=d%E9cret+lebrun&firstHit=0&by=10&when=-1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2015&endMonth=04&endDay=26&sort=dateasc&rub=TOUT&pos=0&all=175&nav=1>. (Consulté le 27/04/2015)

¹²⁹ Début mai 1994, les travailleurs de Glaverbel Charleroi entame une grève de plusieurs semaines afin d'obtenir une réduction de temps de travail à 36heures par semaine. - GHESQUIERE, D., HANNAERT, P., *Un combat social pour la réduction du temps de travail. Le verre plat en grève à Charleroi*, dans LESOIR.BE, section abonnés, 6 mai 1995. [En ligne]. <http://archives.lesoir.be/un-combat-social-pour-la-reduction-du-temps-de-travail_t-19950506-Z09GQ4.html?queryand=%22glaverbel%22&firstHit=580&by=10&when=-1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2015&endMonth=04&endDay=26&sort=datedesc&rub=TOUT&pos=581&all=994&nav=1>. (Consulté le 27/04/2015)

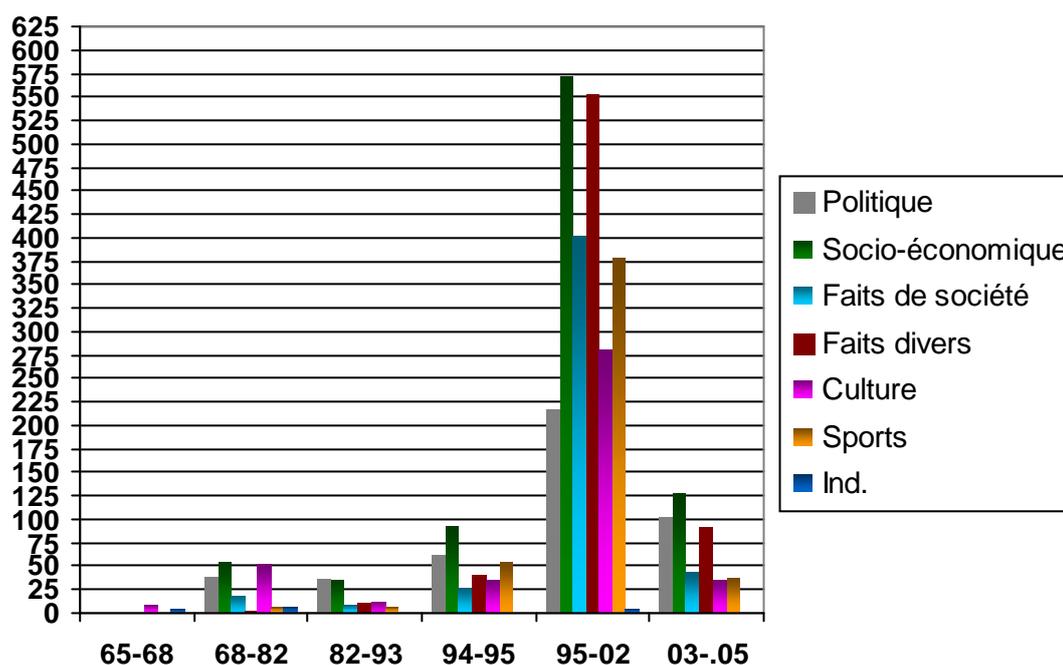
irrégulière mais toujours autour de 80 à 90 séquences. Pendant cette période, si la thématique « socio-économique » est majoritairement prédominante, elle se voit, néanmoins, dépassée par les thématiques « Faits divers » en 1996-1997, « Sports » en 2000 et par les deux en 2002. Les deux premières hausses qui sont plutôt fulgurantes et qui vont chacune très vite s'effondrer, ne sont guère difficiles à expliquer : la première est induite par le début de l'Affaire Dutroux et la seconde, par le championnat d'Europe de Football que nous avons déjà évoqués. En 2002, la chute de la thématique socio-économique et la progression des faits divers et des actualités sportives sont, par contre, plus difficiles à appréhender, surtout en ce qui concerne la première catégorie. En effet, pour la catégorie « Sports », on peut tout même relever une actualité assez animée avec la coupe du monde de football cette même année et le départ du Sporting d'Enzo Scifo en tant qu'entraîneur.

L'année suivante voit ensuite le retour de la thématique socio-économique en tête dans un contexte de diminution générale des séquences, certainement provoqué par la disparition du JT régional. Une prépondérance qui n'est guère étonnante. Il paraît normal que le JT privilégie, dans une perspective nationale, des sujets socio-économiques qui s'avèrent peut-être plus décisifs pour la Belgique et plus fédérateurs pour le public. Dans ce cadre, il est intéressant de souligner l'importance qu'occupent les faits divers, ce qui peut sûrement témoigner de la permanence du stéréotype d'une ville « gangrénée » par la criminalité (principal thème abordé dans cette catégorie durant cette année). Enfin, en ce qui concerne l'année 2005, alors que toutes les thématiques décroissent de façon plus ou moins importante, la catégorie « Politique » va connaître une très forte hausse. Celle-ci pourrait être imputable aux affaires politico-judiciaires de la Carolorégienne qui vont éclater au grand jour à partir de septembre.

L'évolution des autres thématiques, si elle est plus discrète n'est, néanmoins, pas inintéressante, particulièrement, celle de la thématique « Faits de société » qui présente, de façon générale, une nette progression jusqu'en 2001. Cette hausse pourrait être imputée au développement d'une information de proximité, dans un contexte où, *Régions Soir* cherche à se singulariser face à un JT qui va progressivement chercher à accaparer l'actualité la plus marquante¹³⁰. Ainsi, si sur l'ensemble de sa période de diffusion, *Régions Soir* s'illustre majoritairement dans le registre socio-économique, la thématique sociétale se démarque à travers cette émission comme le montre le graphique suivant.

¹³⁰ Propos de Marc Preyat recueillis le 10 mars 2015. - Propos de Valérie Druite recueillis le 24 mars 2015.

Fig. 11: Evolution des thématiques selon les grandes périodes d'information régionale (n=3200)



Ce graphique témoigne également de la prépondérance du socio-économique avant *Régions Soir*, sauf en ce qui concerne la période allant de 1965 à 1968, lorsque l'information régionale ne bénéficie pas encore d'une émission à part entière. Une absence qui pourrait s'expliquer par un manque de sources mais également par le caractère encore très culturel de l'information télévisée à l'époque. Cet intérêt important pour les séquences culturelles témoigne bien des mutations que subit le programme durant les années 60 et pourrait également expliquer la place relativement discrète réservée à Charleroi que nous avons mise en avant plus tôt. En effet, comme déjà évoqué, la télévision, à l'époque, est « encore source d'émerveillement »¹³¹ et montre le monde d'un œil enthousiaste, sous ses jours les plus étonnants. De plus, le journal télévisé s'il commence à s'émanciper de son cousin, le JP, n'a pas encore la même légitimité que celui-ci en ce qui concerne les sujets plus « sérieux ». Dans ce contexte, la rubrique culturelle occupe donc une place particulière, ce qui expliquerait par la même occasion la place restreinte allouée à Charleroi¹³². La ville, qui à l'époque subit de plein fouet la crise économique, n'est peut être pas le meilleur décor pour l'information culturelle.

De manière significative, le premier sujet de type socio-économique, si on en croit les fiches manuscrites, est diffusé sur les antennes en 1968 avec l'arrivée d'*Antenne Soir*, ce qui n'est, en fait, guère étonnant. Dès le départ, les responsables de l'émission se sont en effet

¹³¹ DUPONT, C., JESPERS, J.-J., LANOTTE, M., *L'univers au jour le jour...*, p. 45

¹³² *Ibidem*.

ouvertement tournés davantage vers ce type d'informations. Ainsi le rapport d'activités de 1969 affirme que « le temps d'antenne consacré à leur illustration est passé à 45% du total au premier trimestre à 60% au quatrième trimestre »¹³³. Cette focalisation avouée ne transparaît pourtant pas à travers ce dépouillement où la thématique socio-économique, si elle est majoritaire, est suivie de près par les actualités culturelles.

Il en est de même pour la période suivante, celle de *Ce Soir* qui, comme l'affirment Valérie et Christian Druitte, se consacrait fortement à l'information socio-économique, à la différence qu'ici, la thématique est même légèrement supplantée par le politique¹³⁴. *Info Première*, par contre, rend compte de cette prépondérance thématique. Toutefois, la formule de l'émission (centrée à la fois sur l'international et sur le régional) pourrait expliquer cette prééminence tout comme celle observée après la suppression du JT national.

Avant de conclure, il convient, en ce qui concerne cette période, de mettre en exergue un élément tout à fait significatif quant à l'historicité d'une certaine image négative de Charleroi : nous avons identifié à partir de 1996 des reportages se consacrant spécifiquement à la question de l'image de la ville. Leur réalisation découle certainement des effets dépréciatifs de l'affaire Dutroux (voir *supra*). A cet égard, il est intéressant de constater que ces chiffres corroborent les dires de certains témoins comme Valérie Druitte ou Marc Preyat, qui identifie l'affaire comme étant le tournant catalyseur dans le développement de cette image très négative accolée à la région carolorégienne¹³⁵. Ainsi, nous en avons relevées 10 jusqu'en 2002¹³⁶. Dans ce cadre, un autre sujet de séquence s'avère également intéressant : celui du tourisme à Charleroi, apparaissant entre 2000 et 2002 (elles sont au nombre de trois)¹³⁷. Les séquences qui y sont consacrées approchent ce thème de manière souvent très négative. En outre, il est un fait particulier quant à ces deux types de séquences : elles se consacrent à une dimension spécifique, celle de la vision flamande de la ville. Ce qui peut démontrer le statut spécifique et emblématique de Charleroi, du point de vue flamand, en ce qui concerne la Wallonie et dont nous parlions dans l'introduction (voir *supra*).

¹³³ RTB, *Rapport annuel*, 1969, KBR-BD4.447-B, p. 6. - RTB, *Rapport annuel*, 1968, KBR-BD4.447-B, p. 8.

¹³⁴ Propos de Christian Druitte recueillis le 3 avril 2015. Propos de Valérie Druitte recueillis le 24 mars 2015.

¹³⁵ *Ibidem*. – Propos de Marc Preyat, recueillis le 10 mars 2015.

¹³⁶ 'Presse flamande : affaires Charleroi', JT, 5/10/94, 24'40'', SONUMA TV, 'Image de Charleroi : ville maudite' Régions Soir, 13/09/96, 10'50'', SONUMA TV, 'Interview J.-C. Van Cauwenberghe à propos de la coupole et du renouvellement de l'image de Charleroi', Régions Soir, 13/09/95, 13'32'', SONUMA TV, 'Image de marque de Charleroi', Régions Soir, 3/08/98, 12'24'', SONUMA TV, 'Ville de Charleroi : point de vue de Flandre', Régions Soir, 18/02/00, 0'', SONUMA TV, 'Charleroi Capitale du crime', Régions Soir, 6/06/00, ?, IMADOC, '85% des carolos veulent quitter la ville', Régions Soir, 26/03/01, ?, IMADOC, 'Vente de maison difficile à cause de la mauvaise perception de la région', Régions Soir, 11/01/02, IMADOC, 'Séquence vu de Flandre', JT, 23/03/02, IMADOC.

¹³⁷ 'Euro 2000 : des supporters anglais touristes à Charleroi', Régions Soir, 21/06/01, ?, IMADOC, 'Tourisme d'un jour pour flamands', JT, 6/05/01, ?, IMADOC, 'Touristes à Charleroi via l'aéroport', Régions Soir, 23/07/02, ?, IMADONC.

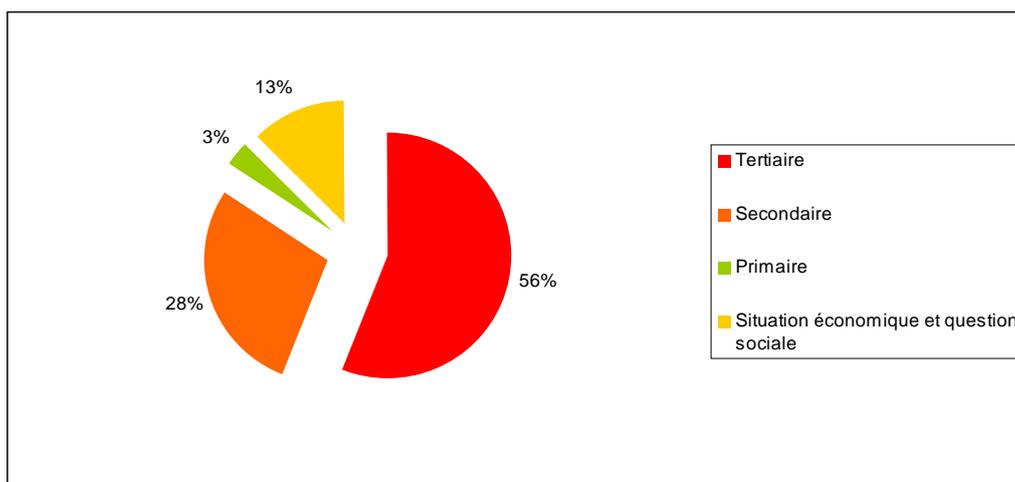
In fine, à travers cette étude thématique, il ressort que les actualités de type socio-économique constituent, dans l'ensemble, l'information dominante au sein de ce corpus consacré à Charleroi. En dépit du fait que la thématique soit absente entre 1965 et octobre 1968 et qu'elle ne dépasse pas les séquences consacrées au politique entre 1982 et 1993, il apparaît tout de même pertinent de focaliser l'étude qualitative sur celle-ci. Premièrement, cette discrétion inopinée de la thématique peut être certainement induite par le caractère partiel du corpus de sources. Deuxièmement, l'accès aux sources étant relativement limité avant 1982, il a paru légitime de se concentrer sur la thématique principale sur l'ensemble de la période ultérieure.

2.3. Analyse quantitative du corpus « socio-économique »

Cette étude quantitative permettra de définir l'échantillon sur lequel va se baser l'analyse qualitative. Afin de mieux cerner la représentation de Charleroi dans le domaine socio-économique, nous avons décidé d'analyser ce corpus selon trois axes allant du plus général au spécifique. Ainsi, le premier niveau d'analyse s'en tiendra à la répartition des séquences selon les secteurs qu'elle concerne (primaire, secondaire, tertiaire)¹³⁸. Celles qui concernent plusieurs secteurs, qui s'intéressent plutôt à la situation économique en général ou à une question sociale en découlant, seront comprises dans la catégorie « Situation économique et question sociale ». Le deuxième niveau d'analyse s'attachera à classer les séquences selon les différents domaines économiques et sociaux traités. Enfin, dans le cadre du troisième et dernier niveau, les différentes séquences seront réparties selon de sous-problématiques sociales et économiques abordées, comme par exemple : « Grèves » ou « Aide, insertion sociale et formation ». Ces différentes sous-catégories thématiques détermineront la structuration de l'analyse qualitative.

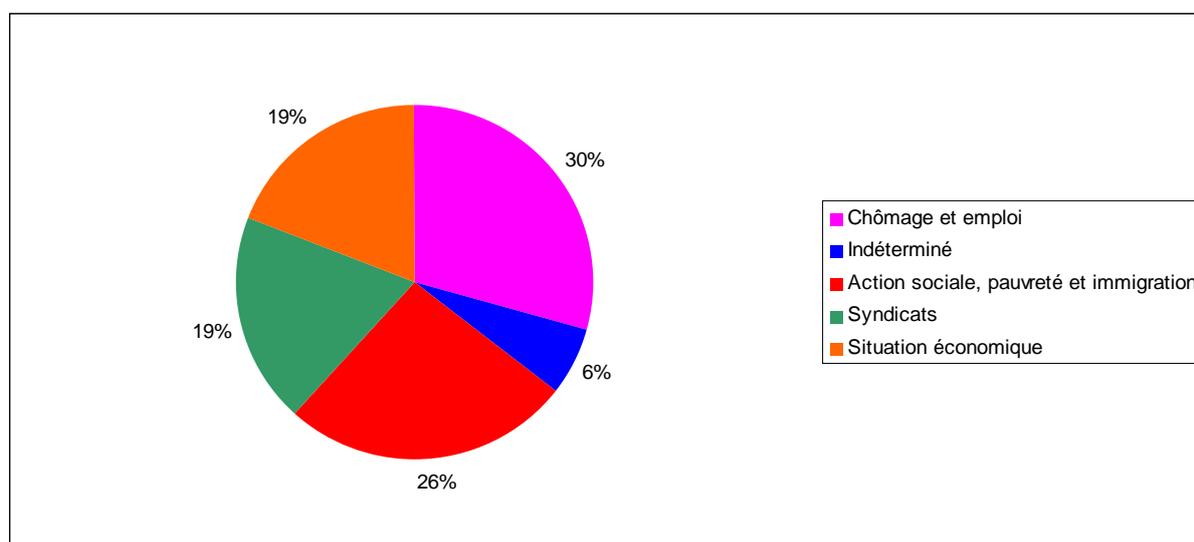
¹³⁸ La répartition par secteurs s'est basée sur la catégorisation définie par l'Insee, disponible sur le site officiel de l'Institut. - INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES, *Insee – définitions et méthodes*. [En ligne]. <<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>> (Consulté le 10/06/2015)

Fig. 12 : Répartition de la thématique « socio-économique » selon les secteurs (n=896)



Comme le montre ce graphique, 56 % des séquences, c'est-à-dire 500, concernent le tertiaire. Il est, ensuite, suivi par le secteur secondaire qui comptabilise la moitié de ses séquences (28%). Le secteur primaire est, quant à lui, bien plus faiblement représenté avec 3% des séquences et vient après la catégorie réunissant des séquences plus générales relatives à la situation économique et sociale de Charleroi (13 %, c'est-à-dire 113 séquences).

Fig. 13 : Répartition de la catégorie « Situation économique et question sociale » en fonction des domaines et questions concernés (n=115)



Par le caractère généraliste de cette catégorie ainsi que par un manque d'information précise pour certaines séquences, il a été difficile de déterminer pour chaque séquence le type d'enjeu précis qu'elle soulevait. Ainsi, 6% des séquences (c'est-à-dire 7) ont dû être classées dans la catégorie « Indéterminé ». Quant aux autres séquences, leur classement a donné lieu à

l'obtention de résultats révélateurs au travers desquels transparaisent certains stéréotypes latents souvent associés à Charleroi. Ainsi, la catégorie « Chômage et emploi » constitue la problématique primordiale de ce sous-corpus (30 % des séquences, soit 34 séquences), ce qui conforte l'image d'une région souffrant d'un grand taux de chômage. Intrinsèquement liées à cette question, les problématiques de l'action sociale, de la pauvreté et de l'immigration ressortent également très clairement : elles représentent 26% du corpus (30 séquences). Néanmoins, la composition de cette dernière catégorie interpelle, dans l'absolu, car si elle corrobore le stéréotype d'une région extrêmement pauvre et défavorisée requérant de grands moyens d'assistance sociale, elle ne rend pas compte d'une dimension historique des plus importantes de la ville : celle de son caractère pluriculturel¹³⁹. En effet, sur l'ensemble de ces séquences, seuls trois séquences concernent la thématique de l'immigration ouvrière, un nombre plutôt étonnant au regard de l'importance des communautés italiennes, grecques, marocaines, turques, etc. arrivées à la suite des diverses politiques d'immigration mises en place après la Seconde Guerre mondiale¹⁴⁰. Il convient néanmoins de nuancer ce constat car l'immigration ne constitue pas, selon notre classification thématique, une question de type socio-économique uniquement. En effet, d'autres séquences abordant ce sujet ont plutôt été classées dans la rubrique « Faits de société » car elles s'intéressaient davantage à l'immigration d'un point de vue plus culturel. Néanmoins, sur l'ensemble du corpus, nous n'avons relevé qu'une trentaine de séquences et la majorité de celles-ci datent d'après 1993: ici encore, on ne relève que trois reportages, tous produits dans les années 70 (par *Antenne Soir*) qui s'intéressent spécifiquement aux communautés immigrées, ce qui s'avère très peu, surtout pour une émission revendiquant un certain caractère analytique.

Ainsi, le faible nombre de reportages d'*Antenne Soir* portant sur l'immigration dans sa dimension socio-économique étonne du fait de l'intérêt particulier des producteurs pour la thématique socio-économique. Mais cette absence ne semble pas être l'apanage de cette étude : Edouard Mills-Affif, dans une recherche consacrée aux représentations de l'immigration à la télévision française, s'étonne également que la figure de l'immigré soit si peu mise en scène dans son contexte professionnel et plus particulièrement, dans les usines ou les mines, jusque dans les années 70. L'historien-documentariste justifie ce phénomène par le fait qu'il est très difficile à l'époque, et même encore aujourd'hui, de faire accepter des caméras au sein d'entreprises. Cela requiert, selon lui, une certaine persévérance et beaucoup de temps, ce que les journalistes de journaux télévisés, travaillant, souvent et de plus en plus,

¹³⁹ Hasquin, H., *Charleroi, capitale...*, p. 31.

¹⁴⁰ HASQUIN, H., *Charleroi, capitale...*, p. 30-32.

dans l'urgence, manquent cruellement. Par la suite, Mills-Affif note une évolution qui explique la discrétion de l'espace professionnel : du paradigme de l'immigré prolétaire, on passe, dès la moitié des années 70, à celui de l'immigré chômeur¹⁴¹. Néanmoins, notre corpus ne rend pas compte de ce glissement si ce n'est que la question de l'emploi et des sans-papiers qui apparaît bien plus tardivement (1999). On peut donc véritablement parler d'une présence vraiment superficielle de cette thématique.

Les sous-catégories suivantes, « Situation économique » (concernant des questions précises relatives à l'économie de la ville) et « Syndicats » (qui englobe, elle, les séquences traitant d'activités syndicales générales et multisectorielles), atteignent toutes deux 19 % (22 séquences chacune) et corroborent, elles aussi, une certaine vision répandue de la région. En particulier, la nécessité de créer une catégorie telle que la deuxième, même si elle n'est pas excessivement fournie, nous apparaît tout à fait significative.

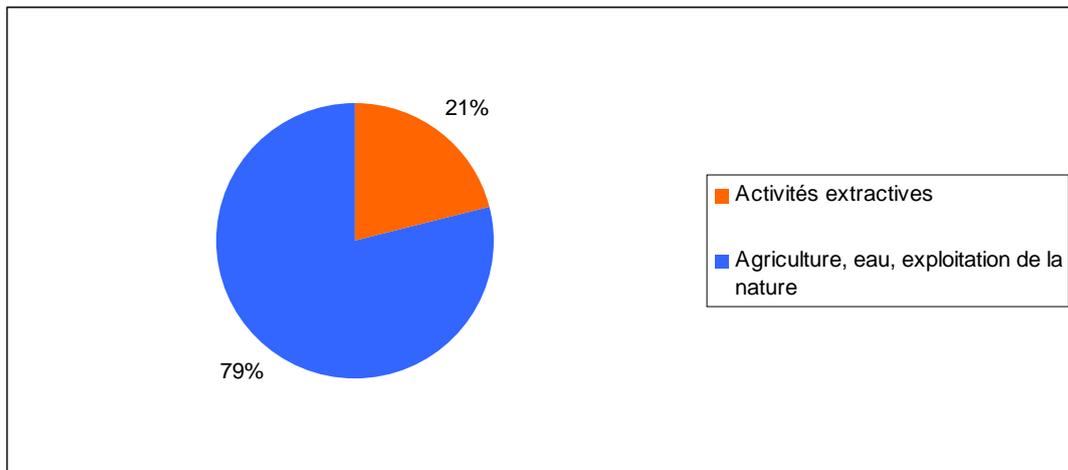
Nous avons vu précédemment que le secteur primaire est très discret au sein de ce corpus (29 séquences). S'il n'est guère étonnant qu'il soit si peu représenté – Charleroi n'est certainement pas un centre de l'agriculture – on aurait pu tout de même s'attendre à ce que ce secteur occupe une part plus importante par le contexte de fermeture progressive des derniers charbonnages en Wallonie. Ces charbonnages qui selon René-Pierre Hasquin « ont généreusement contribué à donner leur nom au Pays de Sambre qu'était celui de Charleroi »¹⁴² et qui constituent ainsi de véritables symboles de la région, ne sont, de plus, le sujet que de très peu de séquences au sein de ce corpus¹⁴³.

¹⁴¹ MILLS-AFFIF, E., *Filmer les immigrés. Les représentations audiovisuelles de l'immigration à la télévision française 1960-1986*, De Boeck Supérieur, 2004, p. 68-72.

¹⁴² HASQUIN, R.-P., *Les grandes colères du Pays Noir*, vol. 4, Editions Scaillet, s.l., 1972-1995, p. 161.

¹⁴³ La classification des activités extractives dans ce secteur pourrait étonner. L'Insee les classe dans ce secteur mais précise que l'on peut également les considérer comme des activités secondaires. Ainsi, l'économiste français Jean Fourastié, qui se base sur le critère de rapidité du progrès technique, estime qu'il convient de les comprendre dans le secteur secondaire et non le primaire car il s'agit d'activités à la productivité élevée. Pour notre part, nous avons décidé de suivre plutôt le point de vue adopté par son collègue anglais, Colin Clark, qui définit le secteur primaire comme l'ensemble des activités exploitant les ressources naturelles sans les transformer (comme les activités relatives au secteur secondaire) - INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES, *Insee – définitions et méthodes – Secteur primaire*. [En ligne] <<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/secteur-primaire.htm>>. (Consulté le 10/06/2015) - L'ETUDIANT.FR, *Les mutations sectorielles dans les pays développés – Cours – Fiche de révision*. [En ligne]. <<http://www.letudiant.fr/boite-a-docs/document/les-mutations-sectorielles-dans-les-pays-developpes-2525.html>>. (Consulté le 10/06/2015)

Fig. 14 : Répartition du secteur primaire selon les domaines d'activités (n=29)



En effet, sur les 29 séquences, 9 séquences concernent des activités extractives et 8 des activités liées au secteur charbonnier. Contre toute attente, 20 séquences s'intéressent à l'exploitation de la nature en général, la plupart concernant le secteur de l'agriculture.

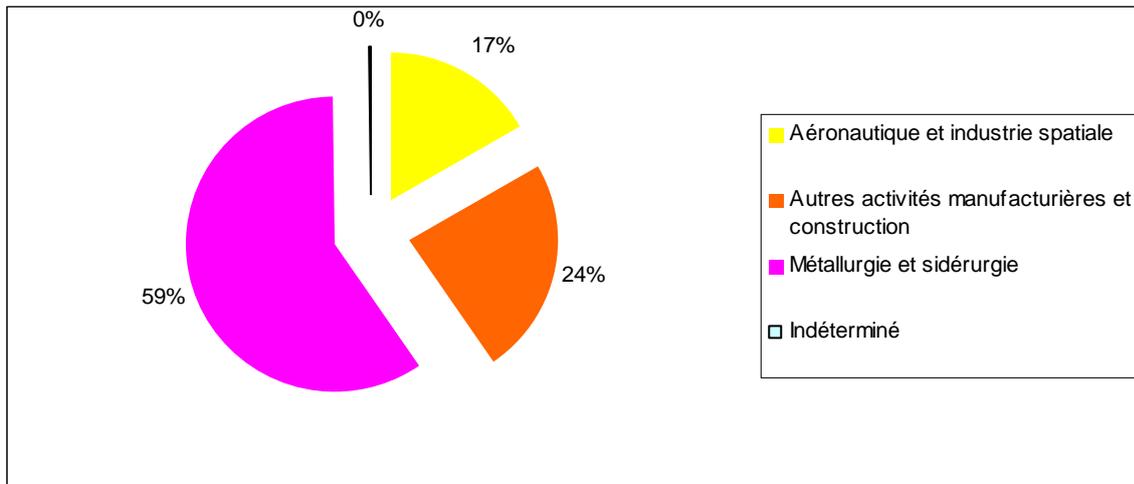
S'il est vrai que le dernier charbonnage de Wallonie a été liquidé en 1984 (le Roton à Farciennes), beaucoup de sites qui concernent notre zone d'étude ont été fermés avant 1965, ce qui pourrait expliquer ce nombre relativement faible. Mais les autres ayant arrêté leurs activités après en 1965, comme le célèbre Bois du Cazier en 1967, ou encore, celui de Monceau-Fontaine (1980) ne se retrouvent pas non plus dans les fiches¹⁴⁴. Une absence qui est surprenante et difficilement explicable au regard de l'importance que cette question revêt pour l'économie wallonne et même belge à l'époque. De plus, avec les questions sociales que cette débâcle va engendrer, on aurait pu s'attendre à des séquences s'intéressant à des problèmes précis comme la réinsertion des ouvriers licenciés. Mais il n'en est rien. Les séquences concernent ainsi l'exploitation des terrils, les problèmes environnementaux et les requalifications des sites miniers et prennent place dans les années 90, à part une séquence en 1978.

Des attentes similaires pourraient également s'appliquer quant au nombre de séquences de la catégorie relative au secteur secondaire. En effet, même si celle-ci est davantage fournie que la première, on aurait pu s'attendre à ce qu'elle constitue la catégorie principale avec le déclin de la sidérurgie et celui d'autres industries manufacturières, comme la construction électrique (essentiellement représentée à Charleroi par les ACEC) ou l'industrie aéronautique avec la SONACA. A l'inverse du premier cas, cette relative

¹⁴⁴ CHARBONNAGES.HAINAUT.VOILA.BE, *Sociétés charbonnières de Charleroi et Basse Sambre*. [En ligne] . <http://charbonnages.hainaut.voila.net/Societes_Charleroi.htm#Jum> (Consulté 1/05/2015) – HASQUIN, R.-P., *La fin des fosses à charbon*, dans HASQUIN, R.-P., *Les grandes colères du Pays Noir*, t.4, Scaillet, 1995, p. 161-169.

discrétion ne s'explique pas par une absence totale de ces activités et domaines économiques puisque ceux-ci sont bien évoqués dans les séquences à raison de 59 % pour la métallurgie et la sidérurgie (149 séquences), de 24 % pour les autres types d'activités manufacturières et le secteur de la construction (60 séquences), de 17 % pour l'aéronautique et l'industrie spatiale et d'une séquence qui concerne plusieurs domaines.

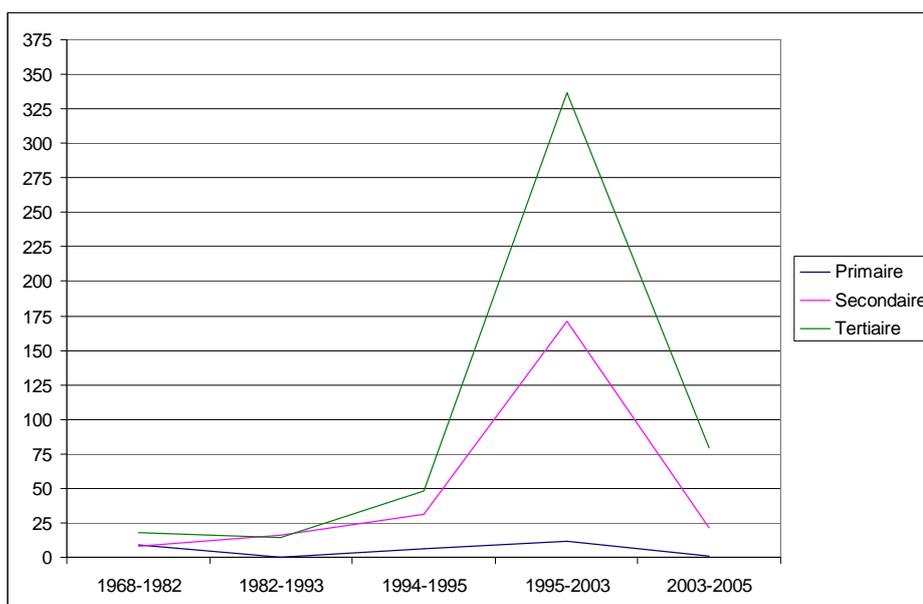
Fig. 15 : Répartition du secteur secondaire par domaines d'activités (n= 253)



Néanmoins, l'inexactitude des fiches manuscrites pourrait expliquer l'infériorité de ce domaine, étant donné que c'est pendant les années 80 et la période de *Ce Soir* que ces domaines (surtout la sidérurgie) vont connaître une actualité particulièrement riche en rebondissements avec notamment la fusion des deux grandes entreprises sidérurgiques wallonnes, Cockerill et Hainaut-Sambre¹⁴⁵. Il en est de même pour le secteur primaire. Néanmoins, l'observation de l'évolution de la représentation des secteurs permet de mettre à jour des conclusions intéressantes.

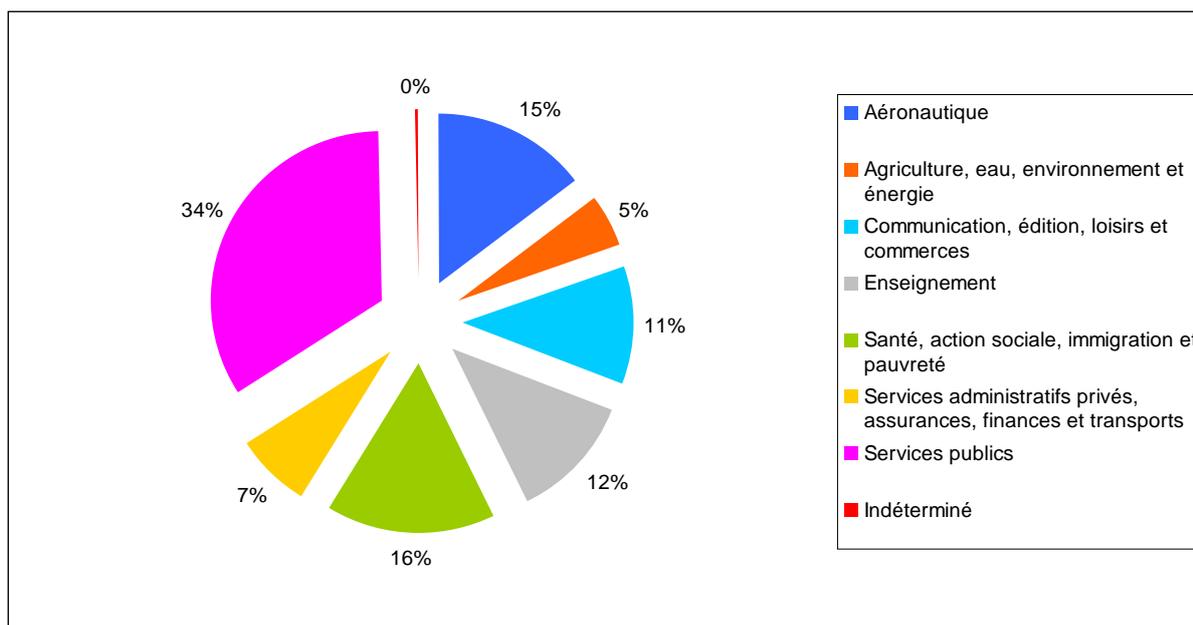
¹⁴⁵ La décennie est marquée par de grands projets de restructuration. - CAPRON, M., *Les métamorphoses...*, p. 19-20. - - DEMOULIN, B., KUPPER, J.-L., *Histoire de la Wallonie...*, p. 335.

Fig. 16 : Evolution des séquences relatives aux trois différents secteurs (n=771)



Alors que l'évolution du secteur primaire s'avère faible (et même inexistant entre 1982 et 1993) mais pas foncièrement irrégulière sur tout le long de la période, l'évolution des deux autres secteurs semble connaître un tournant à partir de 1994 et ce, jusqu'en 1995. Les deux courbes connaissent en effet une augmentation importante entre 1995 et 2003. Durant ces sept années, le secteur tertiaire surpasse nettement le secondaire, ce qui n'est pas anormal au vu du contexte de l'époque. Cette période marque en effet les premières années d'activités des institutions sociales nouvellement installées à Charleroi dans le cadre de la régionalisation (voir *supra*). Ces activités tertiaires qui s'inscrivent dans la catégorie générale des services publics, constituent d'ailleurs le domaine le plus représenté au sein de ce secteur tertiaire (34%) en comptabilisant 169 séquences, comme on peut le constater ci-dessous.

Fig. 17 : Répartition du secteur tertiaire par activités (n= 500)



Les activités tertiaires sont ensuite suivies par la catégorie « Santé, action sociale, justice, immigration et pauvreté » qui rassemble des séquences s’intéressant à l’activité d’institutions œuvrant dans différents domaines touchant à des questions très sociales. L’importance qu’occupe cette catégorie (16%, c’est-à-dire 79 séquences) – une importance relative, certes, puisqu’elle représente moins de la moitié de la première – est certainement induite par le fait qu’elle englobe les séquences concernant la fermeture de l’hôpital Gailly dans les années 1994-1995 mais aussi les séquences centrées sur sa requalification en centre médical dans le cadre plus général de la fusion des hôpitaux publics de la ville en 1999¹⁴⁶.

La catégorie suivante, « Aéronautique », relative à l’aéroport de Gosselies va être très discrète jusqu’en 1994¹⁴⁷. Mais elle va devenir de plus en plus prégnante avec l’installation de Ryanair en 1997 et surtout avec des questions d’ordre économique et social que ses activités vont soulever¹⁴⁸. Les catégories suivantes, « Enseignement » (12%) et « Communication,

¹⁴⁶ Le projet de restructuration sur dix ans pensé par Jean-Claude Van Cauwenberghe est dévoilé en avril 1999. - COLLOT, O., *La restructuration des hôpitaux publics menée au pas de charge. Le visage du CHU de l’an 2000 se peaufine. Mode d’emploi*, dans LESOIR.BE, section abonnés, 9 septembre 1999. [En ligne]. <http://archives.lesoir.be/charleroi-la-restructuration-des-h%F4pitaux-publics-menee_t-19990909-Z0H7JY.html?queryand=h%F4pital+gailly&firstHit=30&by=10&when=-1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2015&begMonth=05&endDay=03&sort=datedesc&ub=TOUT&pos=31&all=175&nav=1>. (Consulté le 4/05/2015)

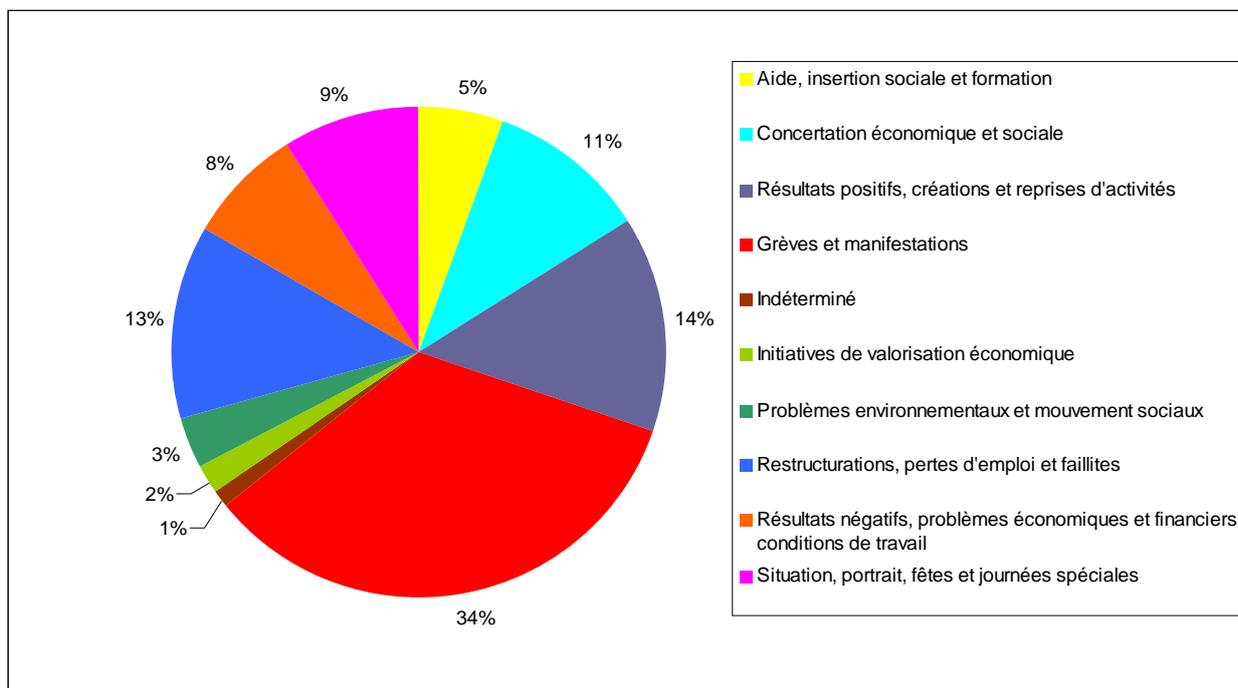
¹⁴⁷ L’aéroport est le sujet de deux séquences dans les années 70 et d’une en 1994.

¹⁴⁸ Si les retombées économiques de Ryanair pour Charleroi ne sont pas à mettre en doute, la compagnie aérienne a beaucoup attiré l’attention par des pratiques allant à l’encontre du droit social. RÉGION WALLONNE – AÉROPORT.WALLONIE.BE, *Historique...* <<http://aerports.wallonie.be/opencms/opencms/fr/ebei/historique/>>.

édition, loisirs et commerces » (11%) occupent, quant à elles, une position moindre dans cette répartition mais, tout de même, particulière par rapport aux deux dernières. Si les résultats obtenus pour la première catégorie se justifient davantage par la diversité de domaines qu'elle couvre, le domaine éducatif a connu des soubresauts en 1994, c'est surtout la crise de l'enseignement survenue en 1996¹⁴⁹ qui va favoriser le développement de cette catégorie.

Ce climat de protestation sociale intense n'a donc pas caractérisé les deux catégories « Agriculture, eau, environnement et énergie » (5%) et « Services administratifs privés, assurances et transports » (7%) qui ne rassemblent respectivement que 24 et 36 séquences. Il s'agit de résultats moins importants mais guère surprenants au regard des spécialisations de la ville. Si le fait de justifier la faiblesse de ces catégories et la prépondérance d'autres par la présence moins importante de grèves ou de manifestations peut paraître bancal, force est de constater que cette justification se trouve renforcée lorsque l'on examine le graphique suivant, reprenant les différentes sous-thématiques socio-économiques abordées dans l'ensemble du corpus.

Fig. 18 : Répartition du corpus selon les sous-thématiques socio-économiques (n=896)



RTBF.BE, *Ryanair fête les 40 millions de passagers transportés à Charleroi...* <http://www.rtbf.be/info/regions/detail_ryanair-fete-les-40-millions-de-passagers-transportes-a-charleroi?id=8497382>.

¹⁴⁹ Dès 1995, Laurette Onkelinx (PS) alors Présidente de la Communauté Française met en marche son projet de rationalisation de l'enseignement secondaire et annonce en février de l'année suivante la suppression de 3000 emplois afin de faire face aux difficultés budgétaires. Le monde enseignant va y répondre par d'intense de grèves. - HIRRT, N., *Une grève historique dans l'enseignement belge*, dans MONDE-DIPLOMATIQUE.FR, juin 1996. [En ligne]. <<http://www.monde-diplomatique.fr/1996/06/HIRTT/5546>> (Consulté le 4/05/2015)

La sous-thématique des grèves et des manifestations dépasse en effet largement toutes les autres. Alors que la majorité d'entre elles comptabilisent moins de 10 % des séquences, seulement trois types de sous-thématiques arrivent à dépasser ce pourcentage : deux sous-thématiques très proches, il est vrai, de « Grèves et des manifestations », « conflit social, concertation sociale et syndicalisme » (11%) et « Restructurations, pertes d'emplois et faillites » (13%) ainsi qu'une autre thématique, « Résultats positifs, créations et reprises d'activités » (14%). Dans ce cadre, il est ainsi significatif d'observer que la majorité des séquences concernant les grèves et les manifestations (36%) concernent les services publics en particulier, contre 14% pour l'enseignement et moins de 10% pour les autres domaines.

Mais comme annoncé, l'ensemble de ces sous-thématiques va structurer l'analyse qualitative qui va suivre. Nous les expliciterons et analyserons donc plus en détail dans ce cadre.

3. Analyse qualitative

3.1. Prémises : composition de l'échantillon, choix heuristiques et questionnements.

| Année | Nombre de séquences |
|-------|---------------------|
| 1970 | 1 |
| 1978 | 3 |
| 1981 | 1 |
| 1982 | 2 |
| 1983 | 2 |
| 1984 | 1 |
| 1985 | 2 |
| 1986 | 1 |
| 1991 | 1 |
| 1992 | 1 |
| 1993 | 1 |
| 1994 | 2 |
| 1995 | 2 |
| 1996 | 2 |
| 1997 | 2 |
| 1998 | 2 |
| 1999 | 2 |
| 2000 | 2 |
| 2001 | 2 |
| 2002 | 2 |
| 2003 | 1 |
| 2004 | 1 |
| 2005 | 1 |

Avant d'entamer l'analyse des sous-thématiques, il convient d'exposer la manière dont s'est constitué l'échantillon de sources. En amont de ce travail, nous avons décidé de sélectionner deux séquences par an, une pour chaque émission. Compte tenu des problèmes rencontrés quant à l'accès aux sources, nous avons réussi à obtenir 37 séquences¹⁵⁰. Le tableau suivant rend compte du nombre de séquences trouvées par an.

Néanmoins, malgré ces problèmes, cet échantillon de séquences s'avère tout de même représentatif car il convoque l'ensemble des sous-thématiques de type socio-économique que nous avons mises en exergue à l'exception de la sous-catégorie « Indéterminé ». Une étude qualitative basée sur ces séquences est plus qu'intéressante.

Mais avant de présenter plus en détail ces sources et de les étudier, il convient, comme dans toute étude historique, d'exposer les choix heuristiques et méthodologiques qui ont conduit cette analyse. Cette partie est d'autant plus essentielle pour notre étude que, comme l'a mis en lumière Anne Roekens, l'analyse des objets télévisuels peut se faire à travers plusieurs perspectives et angles de vues qui dépendent eux-mêmes

des grandes questions précises¹⁵¹. Nous aborderons donc la littérature concernant l'analyse télévisuelle en général qui a été employée afin de construire notre grille.

¹⁵⁰ Sur quarante ans, vingt quatre années ont pu être documentées et il n'a pas été possible de trouver, pour chacune de ces années, systématiquement, une séquence du JT et une séquence du JT régional. Aussi, certaines séquences, diffusées dans les deux émissions, n'ont parfois pas été disponibles dans l'émission visée mais nous avons donc pris en compte la séquence disponible dans l'autre émission.

¹⁵¹ ROEKENS, A., *Ecran, mon bel écran...*, p. 159.

Si la pertinence de l'exploitation des sources audiovisuelles dans le cadre d'une étude historique n'est, aujourd'hui, plus à démontrer, on le doit à des pionniers comme Marc Ferro et Pierre Sorlin qui, dans les années 70, se sont attelés à faire se rencontrer le cinéma de fiction et la pratique historique. Par la suite, les deux auteurs vont également s'intéresser à la télévision à une époque où ce moyen de communication est largement discrédité par le monde intellectuel¹⁵². Les réflexions de Marc Ferro sur la télévision comme agent de l'histoire que celles de Pierre Sorlin, qui s'inscrit plus dans une lecture sociologique ou esthétique, sont capitales. Le dernier auteur a également beaucoup réfléchi au traitement spécifiquement historien des sources télévisuelles tout comme Jérôme Bourdon qui, dès le début des années 80, a considérablement contribué à dégager les spécificités de la source télévisuelle par rapport à l'image fixe ou cinématographique. Ses tentatives pour élaborer une méthode permettant aux historiens d'approcher au mieux les sources télévisuelles s'avère aussi significative d'un point de vue méthodologique.¹⁵³

Dans le cadre de cette étude, il convient d'aborder l'analyse télévisuelle en prenant en compte deux dimensions distinctes : la théorie de la communication télévisuelle et l'analyse du vocabulaire télévisuel. Pour le premier aspect, une attention spécifique a été portée sur des travaux à caractère pédagogique. Nous avons privilégié des études de référence comme « *Introduction à l'analyse de la télévision* » de François Jost, un manuel universitaire dans le domaine des sciences de l'information qui en est, d'ailleurs, déjà à sa troisième édition. On peut trouver dans ces deux publications des analyses qui ont attiré au journal télévisé mais d'autres publications s'y intéressent spécifiquement comme le récent manuel universitaire de 2011, « *Le journal télévisé. De l'évènement à sa représentation* », rédigé par Thierry Lancien¹⁵⁴. Enfin, pour le second aspect, si l'analyse du vocabulaire cinématographique peut également s'appliquer aux sources télévisuelles, il convient néanmoins de tenir compte des spécificités de celles-ci. La consultation d'ouvrages focalisés avant tout sur la télévision constitue donc une étape obligatoire. On peut citer les chapitres consacrés en particulier à l'analyse du son et de l'image dans « *Analyse du discours de la télévision* » de Philippe

¹⁵² D'AIGUILLON, B., *Un demi-siècle de journal télévisé*, L'Harmattan, Paris, 2001, p. 12.

¹⁵³ SORLIN, P., *Sociologie du cinéma : ouverture pour l'histoire de demain*, Aubier-Montagne, Paris, 1977. - IDEM, *Esthétique de l'audiovisuel*, Armand Colin, Paris, 2005. - FERRO, M., *Cinéma et histoire*, Paris, Gallimard, 2^{ème} éd., 1993. (Folio/Histoire, 55) - BOURDON, J., *L'historien devant l'audiovisuel. Préambules méthodologiques*, dans *Sources. Travaux historiques*, n°9-10 : *Image et Histoire. Actes du Colloque Paris-Censier*, mai 1986, Paris, 1987, p. 64-95.

¹⁵⁴ JOST, F., *Introduction à l'analyse de la télévision*, 3^e éd., Ellipses, Paris, 2007. - LANCIEN, T., *Le journal télévisé...*

Viallon et dans celui d'Hélène Duccini « *La télévision et ses mises en scène* »¹⁵⁵. A ce propos, le point de vue de Jérôme Bourdon quant aux spécificités de la télévision est à souligner. Il a, en effet, mis à jour les difficultés que pose l'interprétation de l'image de télévision du fait de son caractère stéréotypé et du phénomène de réexploitation des images d'archives. Il a également souligné la grande importance du canal son ainsi que celle du lien entre son et image. S'il ne met pas en doute le caractère construit de l'image télévisuelle, il souligne en effet qu'il est essentiel de ne pas surestimer le rôle joué par ce paramètre par rapport à d'autres éléments du vocabulaire télévisuel¹⁵⁶.

Ses réflexions ont influencé bon nombre de chercheurs dont Anne Roekens qui a basé sa propre grille de dépouillement et d'analyse sur les travaux de l'historien. Par la proximité entre notre questionnement et celui d'Anne Roekens, notre grille d'analyse s'est basée en grande partie sur les choix méthodologiques que l'historienne a posés dans le cadre de sa thèse¹⁵⁷. Cependant, celle-ci a dû être nécessairement aménagée étant donné que le type de sources utilisées diffère quelque peu. En effet, l'historienne s'est concentrée sur des magazines télévisés à visée essentiellement explicative et non sur des journaux télévisés qui sont des émissions de type informatif par excellence¹⁵⁸.

Succinctement, cette analyse a pour objectif de mettre à jour le positionnement de chaque séquence par rapport au sujet traité et l'implication de ce positionnement dans la diffusion d'une certaine vision de la ville. Ce qui nous permettra également de déterminer s'il existe une différenciation claire entre le JT national et le JT régional, si le JT régional véhicule une vision beaucoup plus positive que celle du JT.

L'analyse de chaque thématique se divise en plusieurs grandes phases. D'abord, on s'intéressera, quand cela s'avère possible, à la place de chaque séquence dans la hiérarchie de son édition. La hiérarchisation est, en effet, loin d'être un procédé neutre : elle peut informer quant à l'intérêt général porté à la sous-thématique¹⁵⁹. Une attention particulière sera aussi parfois portée à la durée des séquences qui peut, dans certains cas, être significative. Ensuite, les lancements disponibles pour chaque thématique ont été mis en parallèle afin de déceler les

¹⁵⁵ VIALLO, P., *Le canal son*, dans *Analyse du discours de la télévision*, PUF, Paris, 1996, p. 26-52. - IDEM, *Le canal image*, dans *Analyse...*, p. 53-91. - DUCCINI, H., *La construction du message : le son*, dans *La télévision et ses mises en scène*, Armand Colin, Paris, 2011, p. 15-19. - IDEM, *La construction du message : l'image*, dans *La télévision...*, p. 9-14.

¹⁵⁶ BOURDON, J., *L'historien devant...*, p. 78-79.

¹⁵⁷ ROEKENS, A., *Ecran, mon petit écran...*, p. 180-196. [Thèse en Histoire]

¹⁵⁸ La visée explicative poursuit une approche « argumentative » tandis que la visée informative entend partager « une information factuel ». Voir LOCHARD, G., SOULAGES, J.-C., *La communication télévisuelle*, Armand Colin, Paris, 1998, p. 98-99.

¹⁵⁹ Il n'a pas été possible de disposer de toutes les émissions dans leur intégralité. - LANCIEN, TH., *Le journal télévisé...*, p. 37.

éventuelles prises de parti des présentateurs quant à la situation relatée. Il s'agit d'un dispositif important du JT : plus qu'une simple introduction, les lancements rendent souvent compte du positionnement et de la tonalité adoptée par les reportages qui les suivent¹⁶⁰. Vient ensuite l'analyse des reportages en eux-mêmes où les différents dispositifs (montage, cadrage, mouvements, voix off du commentaire, voix in, musique, etc.) seront confrontés et mis en évidence selon les effets de sens significatifs qu'ils peuvent induire quant à une personnalisation de l'information relatée.

Dans ce cadre, les interviews occupent une place importante. Une attention particulière a été portée à leurs caractéristiques lexicologiques mais plus fondamentalement, nous nous intéresserons aux statuts de celles-ci au sein du reportage. Quelle position et quel type de témoin mettent-elles en valeur ? Comment ces témoins sont-ils représentés ? Dans le cas où l'interviewer intervient dans un entretien (par l'image ou le son), peut-on déceler un certain positionnement de sa part ? La présence d'interviews ou non permettent également de préciser le degré de polyphonie¹⁶¹ des reportages. A cet égard, on s'intéressera aussi, dans le cadre de l'analyse lexicologique du commentaire, à la présence d'une délégation de la responsabilité des propos énoncés à d'autres instances que l'on appelle « voix secondes »¹⁶².

Enfin, une question essentielle également abordée dans cette analyse est celle de la dimension référentielle de Charleroi dans le cadre de l'actualité. Il s'agira, en fait, de se demander pour quelle(s) raison(s) Charleroi devient-elle le sujet d'une édition du journal télévisé. Est-ce que le plus souvent, Charleroi attire les caméras de la RTBF en raison d'évènements particuliers ou parce que la ville de Charleroi est emblématique en ce qui concerne certaines thématiques ?

Avant de conclure, nous effectuerons une analyse transversale de l'ensemble des séquences de l'échantillon en nous intéressant à deux dimensions liées : les lieux carolorégiens mis en scène et les paysages, des questions qui nous paraissent essentielles dans l'étude de la représentation de la ville.

Il s'agit des grandes dimensions de notre questionnement. Un détail de méthodologie exposant et explicitant tous les paramètres observés dans le cadre de cette grille d'analyse ainsi qu'un exemple d'une grille complétée est disponible en annexe de ce travail¹⁶³. Toutes les analyses sont accompagnées de captures d'écran des séquences concernées provenant des

¹⁶⁰ *Ibidem*, p. 59.

¹⁶¹ Voir Annexe 2, p. VIII.

¹⁶² ROEKENS, A., *Ecran, mon petit écran...*, p. 189-192. – Voir Annexe II,

¹⁶³ Voir Annexe 2, p. III-XVIII.

archives du service IMADOC¹⁶⁴. La majeure partie d'entre elles proviennent de la base de données SONUMA TV.

3. 2. Grèves et manifestations

Il s'agit de la sous-thématique la mieux représentée et de loin, puisque 34 % des séquences s'y retrouvent (c'est-à-dire 304 séquences). La période couverte par ce sous-échantillon témoigne également de sa présence diffuse au sein du corpus de sources. La prédominance de l'information régionale transparait également à travers cet échantillon : sur les 304 séquences, on en dénombre 167 émanant d'*Antenne Soir*, *Ce Soir*, *Info Première* et *Régions Soir* contre 137 donc pour le JT national. Celui-ci pourrait aisément se justifier par le fait qu'il soit normal qu'un JT régional produise plusieurs reportages à propos d'une même grève ou manifestation puisqu'on attend de lui qu'il fournisse beaucoup plus de détails sur les événements régionaux. C'est ce qui fait d'ailleurs sa spécificité par rapport au JT national. Une vérification au sein du dépouillement permet de conforter cette hypothèse : le plus souvent, ce type d'évènement donne lieu à plusieurs séquences développant chacune un point de vue différent.

| Date | Emissions et auteurs ¹⁶⁵ | Titre ¹⁶⁶ | Durée |
|------------|-------------------------------------|---|--------|
| 14/02/1978 | Antenne Soir (?) | <i>Manifestation sur le projet d'exploitation d'un terril</i> | 58'' |
| 14/02/1978 | Antenne Soir (?) | <i>Manifestation des vidangeurs</i> | 50'' |
| 6/10/1982 | JT (?) | <i>Manifestation à l'appel de la FGTB wallonne</i> | 1' |
| 30/05/1983 | JT (C. Druitte) | <i>Charleroi : manifestation des forces vives</i> | 1'24'' |
| 5/04/1984 | JT (B. Balteau) | <i>Belgique sociale : sidérurgie</i> | 1'45'' |
| 15/09/1992 | JT (I. Salesse) | <i>Mécontentement social dans le bassin carolo</i> | 1'47'' |

¹⁶⁴ En ce qui concerne celles-ci, il n'a pas été possible de préciser le minutage exact des cassettes, la RTBF nous ayant fourni juste les extraits sur DVD. De ce fait, nous n'avons pas pu disposer des lancements.

¹⁶⁵ Le(s) réalisateur(s) en charge du reportage, tels qu'ils sont précisés dans la séquence.

¹⁶⁶ Fourni par les fiches papier et de Tramontane TV.

| | | | |
|------------|---|---|--------|
| 29/01/1997 | Régions Soir (P. Hector) | <i>Grèves des services publics : TEC à Charleori</i> | 1'52'' |
| 13/02/1998 | Régions Soir (A. Delvaux – M. Perilleux) | <i>Les convoyeurs de fonds manifestent au tri postal de Charleroi</i> | 1'52'' |
| 13/02/1998 | JT (M. Perilleux) | <i>Les convoyeurs de fonds manifestent au tri postal de Charleroi</i> | 2'21'' |
| 9/02/1999 | Régions Soir (A. Vaessen) | <i>Manifestation de chômeurs</i> | 1'38'' |
| 7/02/2001 | Régions Soir (F. Bare) | <i>Manifestation d'agriculteurs</i> | 1'57'' |

L'analyse de la hiérarchisation de ces 11 séquences au sein de ce corpus nous amène à constater que les grèves et les manifestations ne sont pas seulement prépondérantes du point de vue de leur présence au sein du corpus mais aussi au sein même des émissions puisque ces séquences sont, dans la majorité des cas, intégrées dans les titres principaux (sur les huit éditions qui font appel à ce procédé, cinq séquences s'y retrouvent). De plus, ces reportages sont, plusieurs fois, placés en tête d'édition ou interviennent dans le cadre de l'actualité principale qui est relatée (sur les dix émissions disponibles dans leur entièreté, cinq séquences occupent cette place).

Une première explication en ce qui concerne cette importance pourrait être liée à la dimension événementielle de ce type d'information. En effet, une grève ou une manifestation présente davantage un caractère exceptionnel qu'un problème financier ou des négociations entre partenaires sociaux, qui s'inscrivent souvent dans un laps de temps plus diffus et qui sont parfois plus difficiles à mettre en scène. Elles sont d'autant plus accessibles par leur caractère public et donc plus facile à filmer que ces autres types de sujets qui nécessitent davantage de démarches afin d'obtenir des autorisations d'accès, des interviews... Ensuite, grâce à la théâtralité et les possibilités de mises en scènes qu'elles offrent, on peut comprendre qu'elles constituent des événements qui captent le plus l'intérêt d'équipes de télévision. A cet égard, il convient d'ailleurs de ne pas oublier qu'à partir des années 80, les

journaux télévisés, qui sont dans une logique conduite de plus en plus par l'audimat, tendent progressivement vers une très grande dramatisation de l'actualité socio-économique¹⁶⁷.

Mais surtout, cette prédominance s'explique certainement par la permanence d'une représentation précise directement liée à un imaginaire wallon que Luc Courtois et Anne Roekens ont mis à jour : l'identification automatique de la Wallonie à ses luttes sociales de gauche. L'historienne a, en effet, démontré à quel point les émissions télévisées entre 1962 et 2000 s'intéressent, souvent avec empathie, au sort des travailleurs touchés par les restructurations qui ont émaillé les bassins charbonniers et sidérurgiques wallons et le statut emblématique de ces combats sociaux en ce qui concerne la Wallonie¹⁶⁸. Luc Courtois, quant à lui, a tiré un constat similaire dans le domaine du dessin de presse pendant la première moitié du 20^{ème} siècle. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que Charleroi semble jouer un rôle important dans l'édification de cette image, Courtois basant son analyse, entre autres, sur un dessin de 1946 rendant compte de l'importance du combat social à Charleroi¹⁶⁹. Ce corpus conforte ces observations : Charleroi semble apparaître, pour les journalistes de la RTBF aussi, comme un terreau fertile aux luttes sociales en tout genre. Ainsi, on peut affirmer que la ville se place dans un contexte « très wallon ». De plus, on peut voir qu'il s'agit surtout des grèves et manifestations des services publics (36%), de l'enseignement (14%) et dans une moindre mesure, du secteur de la métallurgie et de la sidérurgie (9%) qui sont mises en avant dans ces archives. Si le dernier domaine constitue un des domaines phares que l'on peut associer à Charleroi, l'association de la ville aux deux premiers n'apparaît pas si évidente. Ainsi, on pourrait voir dans cette association quelque peu inattendue une manière (consciente ou non) de présenter Charleroi comme une exemplification du cas wallon en général.

Les lancements des séquences, qui rendent souvent compte de la tonalité des reportages qui les suivent, vont dans le sens de cette hypothèse: dans certaines séquences, la ville a été choisie pour illustrer un mécontentement social dépassant sa seule région. C'est le cas, notamment, de la séquence de 1978 rendant compte d'une manifestation de la fédération nationale des vidangeurs à Charleroi (alors qu'une partie de ceux-ci manifestaient également à la Louvière) ; mais aussi du reportage de 1997 sur la grève des TEC ; des séquences

¹⁶⁷ PONSARD, N., *Les reportages audiovisuels et la construction d'une esthétique du mouvement social chez Ducellier : mobilisation ou distanciation ?*, dans Colloque international « Quand l'image (dé)mobilise. Iconographie et mouvements sociaux du 20^{ème} siècle », 19-21 mars 2014, Université de Namur, Namur, 2014, p. 7. (Publication inédite)

¹⁶⁸ ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 44-46.

¹⁶⁹ Cf. dessin de presse : *Liège, un espoir. Charleroi, une certitude*, dans *Le Gaulois*, 11 mai 1946, p. 1. - COURTOIS, L., *La Wallonie, terre de grande industrie et de progrès social*, dans COURTOIS, L., PIROTTE, J. (dir), *Images de la Wallonie dans le dessin de presse (1910-1961). Une enquête dans la presse d'action*, Fondation Wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet, Louvain-la-Neuve, 1993, p. 108.

concernant celle des convoyeurs de fonds en 1998 et de la séquence de 1999 consacrée à une manifestation de chômeurs. Si ces événements sont également illustrés dans le cadre d'autres villes, la situation carolorégienne est nettement mise en évidence¹⁷⁰. Ainsi, Charleroi apparaît, à travers ces séquences, comme un cas exemplaire voire symbolique rendant compte de la situation d'entités plus larges, comme la Wallonie ou la Belgique. Cette focalisation est d'autant plus significative en ce qui concerne les séquences s'inscrivant dans le cadre du JT. En effet, même si cette focalisation pourrait s'expliquer, dans le cas des séquences du JT régional, par une optique de valorisation de Charleroi de la part du CPC, en charge de l'information régionale, le manque de collaboration des centres montois, namurois, bruxellois et liégeois a pu obliger le CPC à prendre en charge certains sujets (voir *supra*).

L'ensemble de ces constatations liées à la primauté et à la présence diffuse de cette thématique amènent à appréhender ce sous-corpus selon une perspective précise qui concerne l'historicité de la représentation de ce thème au niveau wallon. En effet, même si Anne Roekens observe un ancrage fort de l'image d'une « Wallonie socialiste » dans la mémoire collective jusqu'en 2000, elle a, toutefois, noté une certaine évolution dans le traitement des luttes sociales qui connaît un tournant dans les années 1990¹⁷¹. Les émissions précédant cette période identifient, principalement, cet espace à ses combats sociaux mais on tend, par la suite, à esquisser un portrait plus subtil en faisant découvrir, selon l'historienne, « une région plurielle et polychrome »¹⁷². Ainsi, par rapport à cet objet particulier que sont les grèves et les manifestations, il serait intéressant de déterminer si on peut cerner à travers ce sous-corpus une pareille évolution en portant notre attention, notamment, sur l'existence de procédés de (dé)mobilisation du spectateur. Ce point est intéressant dans la mesure où on touche ici à la notion de « service public » : il est, en effet, pertinent de déterminer si la RTB(F), devant être le vecteur culturel de la Communauté Française, s'identifie à ces mouvements tout au long de la période couverte. Et si c'est le cas, il est essentiel de se demander si en défendant les mouvements de protestation carolorégiens, la RTBF ne défend pas une facette particulière de son entité culturelle, alors que d'autres la remettent en cause. La question est d'autant plus essentielle que la chaîne a souvent été taxée, par certains milieux wallons, de bruxello-

¹⁷⁰ L'édition de 1997 de Régions de 1997 s'intéressent à la situation dans d'autres villes mais par le biais mais Charleroi est la seule qui se voit consacré un reportage spécifique, les autres villes faisant l'objet d'une seule et même séquence. Ensuite, les éditions de 1998 s'intéressent également à la grève ayant eu lieu à Liège mais surtout pour un incident violent qui a eu lieu dans le cadre de celle-ci. Enfin, Bernard Balteau, dans le lancement du sujet de 1999, précise que cette manifestation a été beaucoup plus suivie à Charleroi qu'à Liège.

¹⁷¹ ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 44-46.

¹⁷² ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 44.

centriste et surtout que, d'après Christian Druitte, le CPC a souvent été accusé par la direction bruxelloise d'apporter un soutien trop clair aux revendications des ouvriers carolorégiens¹⁷³.

En termes de personnalisation et donc d'éventuels indices de mobilisation ou de distanciation, on ne peut pas dire qu'une réelle évolution soit explicitement perceptible à travers ces lancements, beaucoup n'indiquant pas un positionnement très clair. Au total, seuls deux lancements (sur sept séquences qui en disposent) s'avèrent vraiment éloquents quant aux actions qu'ils introduisent : celui concernant une manifestation organisée par le Comité d'Animation et d'Action économique de Charleroi (CAAEC)¹⁷⁴ qui appelle à la solidarité de la région de Charleroi face à l'austérité mise en place par le Gouvernement Martens V en 1983 et celui réalisé un an plus tard et centré sur une manifestation générale de sidérurgistes (contre les mesures prises par ce même gouvernement, ayant été organisée malgré des tensions entre les syndicats quant à la définition d'une stratégie commune). Néanmoins, leur engagement reste significatif car ils s'inscrivent tous deux dans une période précise, le début des années 80 (ce qui entre en résonance avec les observations d'A. Roekens) et ils partagent tous deux une posture d'appui aux mouvements de protestations. Un soutien qui est affirmé par le biais d'une mise en valeur de ces actions et, surtout, de la solidarité qui s'en dégage, dans le contexte du Gouvernement Martens V marqué par une conflictualité sociale très forte comme en témoigne la séquence de 1984¹⁷⁵. Le fait qu'un tel caractère laudatif ne se retrouve plus, par la suite, dans les lancements pourrait donc indiquer une distanciation progressive.

A travers la mise en parallèle de toutes ces séquences, on peut, en effet, constater une évolution du positionnement face aux mouvements de protestation, ce qui conforte donc, si on adopte une perspective plus large, les constatations d'Anne Roekens quant à une édulcoration de l'image d'une Wallonie de gauche. Plus encore, on observe également une différenciation de traitement à partir des années 1990. Ainsi, de manière générale, la seule caractéristique que

¹⁷³ Propos de Christian Druitte recueillis le 3 avril 2015.

¹⁷⁴ Créé en mars 1980, Le CAAEC réunit en son sein les « Forces vives » de la région de Charleroi, c'est-à-dire, les représentants du monde socio-économique de Charleroi (politiques, syndicalistes, directeurs d'entreprises, etc.) afin de dépasser leurs oppositions politiques et économiques et de « promouvoir le développement régional » mais surtout d'adopter une attitude commune quant aux problèmes que subit, à l'époque, le secteur de la sidérurgie. – CAPRON, M., *The State...*, p. 769. (European University Institute. Series C : Political and social sciences ; 7)

¹⁷⁵ S'incriminant dans un contexte socio-économique très difficile, Le Gouvernement Martens va mettre en place des mesures drastiques afin de redresser la situation économique. Pour certains, cette politique était catastrophique au niveau social. – GERARD, L., *Martens/Gol, une politique qui « fait mal », dans un contexte différent – Wynants Paul*, dans LALIBRE.BE, 6 mai 2014. [En ligne]. <<http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/martensgol-une-politique-qui-fait-mal-dans-un-contexte-different-53693656357061b533a2aee6>>

ces reportages semblent partager réside dans le montage qui, souvent, obéit à un schéma narratif et chronologique, souvent de mise pour présenter ce genre d'évènement¹⁷⁶.

Considérons la première séquence de ce sous-échantillon. Réalisée en 1978, elle rend compte d'un défilé de camions de vidangeurs, des abords de Charleroi-ville jusqu'à la place de l'Hôtel de ville, afin de manifester leur mécontentement aux autorités communales. Elle corrobore l'hypothèse d'un engagement plus fort en faveur des actions ouvrières dans les séquences plus anciennes. Ce soutien se fait, ainsi, de manière très explicite. Il est affirmé dès l'ouverture du reportage, la voix off défendant clairement l'argument principal de la fédération des vidangeurs: « Protéger les hauts de surfaces et souterraines, c'est bien, c'est très bien, mais il faut alors que les autorités autorisent les vidangeurs belges à vider le contenu de leurs citernes à certains endroits »¹⁷⁷.

La seconde séquence de 1978 suivant une manifestation de riverains dans les rues de la Docherie (un quartier de Marchienne-Au-Pont) contre la ré-exploitation du terril Saint-Théodore par la cimenterie d'Obourg – ils souhaiteraient le voir être reboisé par l'exploitant précédent, Ryan Europe - prend aussi position pour l'action des manifestants¹⁷⁸ : « Dans la chanson des Dochards, Saint Théodore est un trésor et il faut le couvrir d'arbres. Une volonté bien sympathique ! »¹⁷⁹. De plus, on insiste fortement sur les avantages que le terril offre aux riverains : « Le terril sert d'écran pour les habitants du quartier contre les fumées et le bruit des usines de la Providence »¹⁸⁰. Les revendications des manifestants sont également mises à l'honneur par le biais de nombreux plans portant une attention particulière aux slogans inscrits sur les banderoles, surtout en ce qui concerne le premier reportage.



Fig. 19 : RTBF, 'Manifestation de vidangeurs', Antenne Soir, 14/02/1978, 1'46'', SONUMA TV.

¹⁷⁶ LANCIEN, T., *Le journal télévisé...*, p. 83.

¹⁷⁷ RTBF, 'Manifestation de vidangeurs', Antenne Soir, 14/02/1978, 1'16'', SONUMA TV. (58') – Les références qui suivent seront désormais abrégées. Il en est de même pour les références des figures. Les références complètes sont disponibles dans la bibliographie.

¹⁷⁸ Société britannique spécialisée dans l'exploitation de terrils afin de collecter du charbon résiduel. Ryan Europe a dû faire face à de nombreuses oppositions sociales dans la région carolorégienne qu'elle commence à exploiter en 1976. - QUARTIERDUMARTINET.BE, *Historique succinct d'une lutte de 23 ans pour préserver le cadre de vie des habitants de tout un quartier*, s.d. [Terminus post quem : 1998] . [En ligne]. <<http://www.quartierdumartinet.be/23%20ans%20d'actions.htm>>. (Consulté le 16/07/2015)

¹⁷⁹ Antenne Soir, 14/02/1978, 2'53'', SONUMA TV.

¹⁸⁰ Antenne Soir, 14/02/1978, 2'22'', SONUMA TV.

Les séquences des années 80 s'inscrivent dans la même veine, si ce n'est que ce soutien se fait plus subtilement. Alors que dans les deux premiers reportages, la voix off se permettait d'exprimer son appréciation, le commentaire est, en effet, beaucoup plus neutre. Si le fait qu'elles soient destinées au JT peut partiellement expliquer ce plus grand détachement, certaines caractéristiques lexicales « trahissent » cette objectivité. Ainsi, il n'est pas anodin qu'André Urbain insiste, en présentant ces images d'une manifestation de (pré-)pensionnés au Palais des expositions sur le nombre approximatif (« plusieurs milliers »¹⁸¹) de ceux-ci et qualifie le lieu de rassemblement d'« immense hall »¹⁸², comme pour appuyer l'importance du mouvement. L'image semble également vouloir en rendre compte, en se focalisant sur les panneaux brandis par les manifestants. Le reportage présente, évidemment, aussi des images de la foule. Plus particulièrement, ce long plan panoramique en plongée, à la fin du reportage, sur cette foule disciplinée écoutant le discours du secrétaire de l'Interrégionale wallonne de la FGTB, Jean Gayetot*, démontre la volonté d'insister sur le grand nombre des manifestants. Ce genre de plans est d'ailleurs utilisé avec récurrence dans le cadre de représentation des grèves et des manifestations comme on peut le constater à travers l'analyse de Nathalie Ponsard en ce qui concerne les grèves chez Ducellier¹⁸³. Un procédé qui est encore d'actualité de nos jours : Ulrike Lune Riboni souligne son usage important par les vidéos amateurs réalisées par des opposants du régime de Ben Ali dans le contexte de la révolution tunisienne de 2011¹⁸⁴.

De surcroît, la valeur mobilisatrice de ce procédé est renforcée lorsque l'on constate qu'il est absent dans les deux précédents reportages. Ceux-ci se gardent même de préciser le nombre de participants qui ne semble pas si important, surtout dans le cadre de l'action pour le terril Saint Théodore. Il est, en effet, plus difficile de le dire pour la séquence concernant les vidangeurs, circulant, eux, dans leurs camions, certainement à cause du temps qui semble particulièrement peu clément. Mais cela peut également indiquer un nombre relativement faible de manifestants. Quoi qu'il en soit, il semble que les journalistes en charge de la réalisation de ces reportages ont conscience de l'effet discréditant qui peut découler de la mise en évidence du nombre de manifestants : leurs réalisations sont composées de très peu de

¹⁸¹ JT, 6/10/82, 3'37'', SONUMA TV.

¹⁸² *Ibidem*, 3'42''.

¹⁸³ PONSARD, N., *Les reportages...*, p. 5.

¹⁸⁴ RIBONI, U.L., *Représentations mobilisatrices et stratégies visuelles pour convaincre et fédérer dans la production vidéo de la Tunisie en révolution*, dans Colloque international « Quand l'image (dé)mobilise. Iconographie et mouvements sociaux du 20^{ème} siècle », 19-21 mars 2014, Université de Namur, Namur, 2014, p. 4. (Publication inédite)

plans généraux ou d'ensemble. Ce type de cadrage, plus serré, pourrait en effet s'apparenter, en termes de dimension rhétorique de l'image, à la figure de la synecdoque et donc dévoiler une certaine volonté d'exagérer la densité des groupes de grévistes présents. Ce constat apparaît avec d'autant plus de force que Gildas Brégain, dans son étude relative consacrée aux photographies des manifestations pour les droits des personnes handicapées en 1970 dans certains pays hispaniques, a mis en lumière l'importance du cadre dans ce genre d'évènements¹⁸⁵.

De ce point de vue plus formel, les séquences de 1983 et 1984 se placent, quant à elles, entre les deux styles de représentation que nous venons de mettre à jour. Elles présentent, à la fois, des plans plus serrés et des plans plus larges des manifestants, même si en ce qui concerne la tonalité, elles tendent plus vers le reportage de 1982. Caractérisées par un commentaire plutôt tempéré, elles insistent aussi, néanmoins, sur le nombre de manifestants en faisant même précéder dans les deux cas le nombre (15 000 manifestants pour celle de 1983 et 5000 pour celle de 1984) de l'expression « plus de »¹⁸⁶, mettant en exergue l'ampleur de l'action. Même s'il convient de toujours garder à l'esprit certaines considérations d'ordre pratique en ce qui concerne le choix du cadre (accessibilité, rapidité des événements, etc.), le cadrage, qu'il soit large ou plus serré, semble, dans ces séquences, servir ce propos.

Ainsi, dans, la séquence de 1983 présentant des images de la manifestation organisée par le CAAEC et qui se concentre, ensuite, sur une interview de Jean Gayetot, on peut relever un plan général en plongée (que l'on peut rapprocher de celui de la séquence réalisée un an plus tôt) placé juste avant l'interview de celui-ci et un plan similaire en fin de reportage qui attestent de la foule présente. Par contre, certains autres plans de la manifestation précédant celui-ci, aux cadrages plus serrés – mais toujours en plongée, cela dit – laissent entrevoir un cortège beaucoup moins imposant, d'où certainement, le recours à des plans de demi-ensemble et même moyens qui donnent l'impression d'une foule plus dense. L'attention portée à la densité et l'ampleur de la foule appuie aussi le commentaire lui-même qui insiste, comme son lancement, sur la pluralité et la solidarité de l'action, Christian Druitte qualifiant cette manifestation de « large front commun »¹⁸⁷.

¹⁸⁵ BRÉGAIN, G., *Les photographies des manifestations pour les droits des personnes handicapées en Argentine, au Brésil et en Espagne, années 70*, dans Colloque international « Quand l'image (dé)mobilise. Iconographie et mouvements sociaux du 20^{ème} siècle », 19-21 mars 2014, Université de Namur, Namur, 2014, p 2. (Publication inédite)

¹⁸⁶ Ce Soir, 30/05/1983, 5'34'', SONUMA TV. – JT, 5/04/84, 7'38''.

¹⁸⁷ Ce Soir, 30/05/1983, 5'47'', SONUMA TV.



Fig.20 : Ce Soir, 30/05/1983, 7'06'', SONUMA TV



Fig. 21 : Ce Soir, 30/05/1983, 5'49'', SONUMA TV

La séquence réalisée un an plus tard – elle montre, d’abord, une conversation houleuse entre un gréviste bloquant une route et un automobiliste pour, ensuite, relater le rassemblement ayant eu lieu plus tard dans le centre de Charleroi et qui a donné lieu à quelques accès de violence – présente les mêmes particularités, mais de manière encore plus saillante puisqu’elle se compose de certains plans caractérisés par une distance proxémique¹⁸⁸ personnelle et contient moins de plans d’ensemble. Dans ce cas-ci, on peut y voir une manière d’amplifier la taille de la foule mais ce rapprochement de la caméra peut aussi servir à une certaine personnalisation de celle-ci. Une tendance que l’on note d’ailleurs dans le reportage précédent, lorsque la caméra se focalise sur les personnalités du monde politique carolorégien (Van Cauwenberghe*, Philippe Busquin*, Georges Staquet*, etc.).



Fig.22 : JT, 5/04/84, 7'34'', SONUMA TV



Fig. 23: Ce Soir, 30/05/83, 5'31'', SONUMA TV

Nous avons souligné le caractère laudatif desancements de ces deux séquences qui, aux côtés des deux de 1978 et de celle de 1982, forment, donc, les séquences les plus mobilisatrices. Néanmoins, on note quand même quelques signes au sein de ce portrait général qui préfigurent un léger affadissement de ce soutien. Significativement, ceux-ci se manifestent avec plus de prégnance dans les reportages plus récents. Ainsi, en 1978, dans celui consacré aux demandes des vidangeurs, on peut juste relever, en conclusion, une

¹⁸⁸ Pour une explication de ce paramètre d’analyse audiovisuelle, voir Annexe II, p. IV.

allusion marquant une atténuation légère quant à la responsabilité de la commune dans la résolution du problème en incriminant plutôt l'autorité nationale : « elles [les autorités scabinales] ne peuvent bien sûr le résoudre seules. Les vidangeurs restent donc demandeurs. »¹⁸⁹. Ensuite, dans le reportage de 1982, l'appréciation se fait plus explicitement négative en ce qui concerne les revendications ouvrières : André Urbain affirme que Jean Gayetot « s'en est pris violemment à la politique économique »¹⁹⁰ menée par le gouvernement Martens. L'adjectif utilisé recouvre tout de même un caractère péjoratif qui discrédite quelque peu la position du syndicaliste. Quant au reportage réalisé par Christian Druitte, s'il ne présente pas de positionnement aussi apparent, nous pouvons tout de même affirmer l'existence d'une certaine réserve dans le chef du journaliste face aux actions mises en place par le CAAEC et notamment, cette campagne intitulée « Charleroi, j'y crois. » pensée par Jean-Claude Van Cauwenberghe. Druitte témoigne, en effet, aujourd'hui, qu'il était très dubitatif face à cette solidarité qu'affichait l'organisme et à cette campagne à laquelle il a, d'ailleurs, refusé de prendre part¹⁹¹. Si le commentaire posé par le journaliste ne traduit pas cette position tranchée, il n'empêche que le reportage se concentre très peu sur cette initiative en tant que telle et préfère recueillir le ressenti de Jean Gayetot quant à la situation wallonne en général, ce qui peut-être significatif quant aux convictions politique du journaliste (cf. les critiques de Reyers envers le caractère trop partial de *Ce Soir*). Dans ce cadre, il est, d'ailleurs, significatif, en termes de personnalisation que le journaliste apparaisse à l'image. Ainsi, le lancement du reportage se concentre plus sur la signification et la portée de cette manifestation et s'avère même plus éloquent que le commentaire de Druitte...

Toutefois, ce passage à l'interview de cet « observateur attentif »¹⁹² peut témoigner d'une volonté de souligner sa présence à cette manifestation locale et donc d'une certaine valorisation de Charleroi pour la Wallonie. Gayetot ne manque d'ailleurs pas d'insister sur cette dimension : « ma présence ici, je crois, symbolise la volonté d'action commune entre Liège et Charleroi pour ne pas dire pour l'ensemble de la Wallonie »¹⁹³. Par cette synecdoque, Charleroi apparaît donc comme un lieu stratégique sur l'échiquier wallon qu'il convient de prendre en compte. Une exhortation qui est, ici encore, dirigée vers le Gouvernement Martens et qui peut traduire un certain positionnement régionaliste. Ainsi, on peut faire un parallèle

¹⁸⁹ Antenne Soir, 14/02/1978, 2', SONUMA TV.

¹⁹⁰ JT, 6/10/1982, 3'48'', SONUMA TV.

¹⁹¹ Propos de Christian Druitte recueillis le 3 avril 2015.

¹⁹² JT, 30/05/83, 5'54'', SONUMA TV.

¹⁹³ JT, 30/05/83, 6'06'', SONUMA TV.

avec l'argument de l'ingérence des pouvoirs politiques défendu par Michel Quévit (voir *supra*).

Enfin, pour ce qui est de la dernière séquence des années 80, si son lancement met en avant une certaine solidarité des travailleurs (« en dépit de la division des états major, le front commun se réalise dans la base et dans l'action »¹⁹⁴), on peut voir dans la proximité de la caméra et des grévistes, une mise en valeur, par extension, de leurs revendications. Toutefois, le fait que la voix off décrive en détail un incident causé par les manifestants discrédite également l'action, en insistant ainsi sur une facette beaucoup moins reluisante des mouvements de protestation.

De manière plus générale, l'amenuisement de l'appui apporté aux grèves à travers ces quelques séquences découle également, pour ce début d'échantillon, d'un élément essentiel de la communication audiovisuelle : le caractère polyphonique des reportages. Ce paramètre joue d'ailleurs aussi un rôle très important dans l'étude de Nathalie Ponsard qui a mis en relation une certaine distanciation et l'intégration de plusieurs voix dans certains reportages de JT¹⁹⁵. En ce qui nous concerne, le degré de polyphonie a tendance, ici, à augmenter au fil des années. Ainsi, les deux reportages de 1978 ne se basent que sur un commentaire. Néanmoins, on peut y déceler une certaine polyphonie, la voix off attribuant la responsabilité de ce qu'elle affirme aux vidangeurs ou aux Dochards. Dans le reportage réalisé trois ans plus tard, la délégation se fait de manière plus claire puisque qu'on entend en arrière-fond Jean Gayetot pendant qu'André Urbain paraphrase son discours. Le syndicaliste réapparaît, ensuite, dans le reportage consacré à la manifestation des Forces Vives mais cette fois-ci, dans le cadre d'une interview qui lui est consacrée. En termes de positionnement, on peut qualifier ces quatre reportages de monolithiques puisqu'ils mettent en lumière un point de vue en particulier.

A cet égard, le reportage de 1984 tend beaucoup plus vers la neutralité. En effet, le fait que Bernard Balteau ait décidé d'intégrer une scène, montrant une confrontation entre un gréviste et un automobiliste bloqué, est significatif. Il expose, ainsi, deux points de vue opposés. Il est difficile de distinguer tous les éléments de cette conversation mais le premier affirme que cette grève ne sert pas les intérêts de toute la population, ce que le deuxième récuse. Fait significatif : la discussion bascule très vite du français au wallon, ce qui confère un caractère populaire à l'échange et qui peut donner une indication des origines sociales de l'automobiliste. Sans cela, il aurait été, en effet, plus facile d'affirmer que son opposition à l'action est due à un statut social supérieur. Un élément de nuance est, ainsi, intégré.

¹⁹⁴ JT, 5/04/84, 6'42'', SONUMA TV.

¹⁹⁵ PONSARD, N., *Les reportages audiovisuels...*, p. 10-11.

Cette polyphonie¹⁹⁶ au service d'une distanciation n'est donc pas anodine et constitue d'ailleurs, en général, une des caractéristiques principales des séquences des décennies suivantes, qui, malgré la distanciation progressive que pouvaient indiquer les lancements, ne sont en rien impartiales. La séquence de 1992 occupe, à cet égard, une place particulière. Il s'agit, en fait de la première séquence de cet échantillon qui s'appuie explicitement sur la voix du patronat. L'insistance sur cette voix seconde se fait dès le lancement. Françoise Palange précise que cette grève surprise de 24h – elle devait ne durer qu'une heure - de plusieurs grandes entreprises de Charleroi comme Cockerill, Caterpillar et les ACEC est jugée « inacceptable »¹⁹⁷ par le monde patronal. La structure même du reportage, qui pourrait s'apparenter à un plan dialectique rend compte, ici aussi, d'une certaine distanciation : on présente les grands traits de cette manifestation, son déroulement et ensuite, le point de vue ouvrier, via l'interview de Mirello Bottin* qui est opposé au point de vue de la direction de Fabrimétal. Si le fait que ce dernier n'est pas exprimé par le biais d'une interview d'un de ses représentants pourrait indiquer une certaine mise en valeur du positionnement ouvrier, la troisième partie du reportage peut en faire douter. En effet, par la suite, la voix off replace la grève dans un contexte sidérurgique européen et s'adonne à un commentaire analytique sur la situation économique afin de tenter d'objectiver la situation observée. Ce commentaire vient clairement soutenir la position de Fabrimétal qui « dénonce un mouvement qui fragilise la compétitivité des entreprises »¹⁹⁸ puisqu'il affirme : « Il est vrai que ce mouvement se dessine sur fond d'une crise sidérurgique européenne très grave »¹⁹⁹. La voix off convoque également cet argument afin de justifier ce mécontentement social mais elle fournit une appréciation qui traduit une certaine réserve : elle juge ce type d'actions « contradictoire »²⁰⁰.

Le reportage suivant concernant la grève des TEC relève du même modèle si ce n'est qu'il s'agit de la seule séquence qui ne montre pas de manifestations ou de piquets de grève, tous les manifestants du pays s'étant donné rendez-vous à Bruxelles. Le reportage précédant celui-ci s'est chargé de rendre compte de son déroulement. Celui qui nous occupe, en présentant la situation observée à Charleroi, montre, dans un premier temps donc, plutôt l'effet provoqué par cette grève: la gare des bus déserte de Charleroi. L'équipe de télévision y trouve son premier témoin et donc un premier point de vue à faire valoir : celui d'une usagère des TEC qui attend un bus. Le fait que le reportage s'intéresse, aux conséquences de cette

¹⁹⁶ Voir Annexe 2, p. VIII.

¹⁹⁷ JT, 15/09/92, 6'37'', SONUMA TV.

¹⁹⁸ *Ibidem*, 7'37''.

¹⁹⁹ *Ibidem*, 7'41''.

²⁰⁰ *Ibidem*, 7'52''.

grève sur les usagers avant même d'exposer les revendications est significatif, d'autant plus que celles-ci ne sont abordées qu'après un second témoin, Albert Lange, un chauffeur de bus, d'une compagnie privée, ne faisant pas grève. Même si elle est très brève, son interview discrédite également quelque peu l'action entreprise par les chauffeurs des TEC, Lange avouant même qu'il n'avait pas été informé de cette action. Ce témoignage permet néanmoins à Philippe Ector d'introduire les motivations des grévistes qui s'opposent, entre autres, à la privatisation des services publics. Elles sont présentées par deux membres de la CGSP. Il serait abusif d'affirmer que les vues de ces syndicalistes sont contredites par la voix off puisqu'elle lie les deux témoignages en affirmant « que les chauffeurs du tec veulent défendre plus que leur propre intérêt »²⁰¹. Toutefois, le reportage n'approfondit guère le positionnement syndical et passe directement à sa conclusion qui insiste, à nouveau, sur les désagréments de cette grève (sur des images de véhicules à l'arrêt et surtout de cette dame s'en allant pour rejoindre son lieu de travail, à pied). Ainsi, ces désagréments apparaissent être le point le plus important pour Ector.

Ces désagréments occupent également une bonne part des deux reportages réalisés l'année suivante concernant le même évènement : une grève des convoyeurs de fonds qui réclament plus de moyens alloués à leur sécurité. Ce mouvement va connaître, à l'époque, un grand retentissement puisqu'il va avoir des conséquences sur bon nombre d'autres secteurs qui dépendent des transports de fonds comme les banques ou les grandes surfaces²⁰². Dans cette séquence, l'activité touchée est celle de La Poste et plus particulièrement, la grève pose problème en ce qui concerne la distribution d'envois importants comme des médicaments ou des pensions. Il s'agit de la question qui constitue le fil rouge des deux séquences, qui même si elles traitent du même sujet, ont une forme différente. Ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'une des principales préoccupations du service Information était en effet d'éviter les doublons entre le JT régional et le JT qui étaient la cible de vives critiques des pourfendeurs du JT régional²⁰³.

Toutefois, ces séquences ne sont pas diamétralement opposées. Elles obéissent toutes deux à un montage chronologique, fatalement très proche l'un de l'autre et partageant de nombreux plans, comme la majorité des témoins, même s'il ne s'agit pas des mêmes

²⁰¹ Régions Soir, 29/01/97, 3'11'', SONUMA TV.

²⁰² Les employeurs reconnaissent la nécessité d'une plus grande sécurité pour leurs employés, néanmoins, jugeant leurs demandes trop coûteuses, veulent diminuer les effectifs, ce que les employés et syndicats refusent fermement. Le conflit va durer six semaines constituant ainsi la plus longue grève que ce secteur ait connue. CAPRON, M., *Perdre sa vie à la gagner ?*, dans La Revue Nouvelle, n°05/6, Mai-juin 1998, p. 11-13, dans REVUENOUVELLE.BE, *La Revue Nouvelle*. [En ligne]. < <http://www.revuenouvelle.be/Belgique-Perdre-sa-vie-a-la-gagner>>. (Consulter le 18/07/2015)

²⁰³ Propos de Valérie Druite recueillis le 24 mars 2015

interventions. Malgré cela, elles présentent quand même des différences notables. Ainsi, la séquence du JT s'attache davantage à rendre compte du déroulement précis de cette journée. Après avoir montré des images du blocage du tri postal et de l'ambiance « houleuse » dont de Brigode parle dans le lancement par le biais de deux scènes de postiers discutant, l'un avec une déléguée syndicale, l'autre avec un convoyeur, Marianne Périlleux a décidé d'inclure une interview d'un délégué syndical des convoyeurs, puis, des images du piquet de grève devant la Générale de Banque. Ensuite, le reportage montre la rencontre entre les convoyeurs de fonds avec Jean Lallemand, responsable de la sécurité à la poste. Ce dernier est interviewé et le reportage se conclut sur des images de deux postiers s'apprêtant à livrer des médicaments, comme l'explique le commentaire. Le reportage de *Régions Soir* s'avère, quant à lui, beaucoup moins développé puisqu'il fait l'impasse sur les interviews, les images du piquet de grève devant la Générale de Banque et la scène de la préparation des colis. Cette différenciation n'est pas anodine car elle a une implication directe sur le positionnement de chaque reportage : contre toute attente, le reportage de *Régions Soir* s'avère beaucoup moins enclin à montrer un soutien fort à l'action des convoyeurs. Toutefois, cette différenciation ne concerne pas l'inconfort provoqué par cette action puisque les deux reportages mettent autant en avant l'un que l'autre cette dimension et ce, dès les lancements²⁰⁴.

Ici encore, le degré de polyphonie occupe un rôle prépondérant dans le positionnement. L'intégration des interviews, et plus particulièrement, celle du délégué syndical des convoyeurs qui justifie le durcissement de leurs actions, confère en effet au reportage du JT un caractère beaucoup plus mesuré qui fait défaut au reportage de *Régions Soir*. Aussi, le fait que celui du JT précise que d'autres délégations syndicales soutiennent le mouvement accentue la crédibilité celui-ci.

Enfin, cette différence de point de vue transparaît à travers le montage. En effet, le fait que Marianne Périlleux ait décidé de conclure en soulignant les concessions des convoyeurs - ils ont accepté de laisser partir les envois urgents - peut rendre compte d'une volonté de sa part de clôturer cette séquence sur un point positif. Quant à *Régions Soir*, la voix off ne fait que mentionner cet élément, de manière beaucoup moins appuyée et, qui plus est, en début de séquence, ce qui n'est pas anodin.

²⁰⁴ François de Brigode affirme dans le cadre du JT que l'objectif est « empêcher la distribution des pensions ». Luciano Arcangeli, quant à lui, insiste également sur ce même verbe mais en mettant l'accent sur les postiers et les employés de la Générale de Banque. La voix off insiste, ensuite, sur cette entrave pour les postiers et les employés de la banque dans les deux séquences.

Ces conclusions découlant de la comparaison de ces reportages peuvent étonner. On aurait pu, en effet, s'attendre à un positionnement plus clair en faveur des grévistes dans le chef de *Régions Soir*. D'autant plus que Marianne Périlleux a aussi participé à la réalisation de ce reportage. Il se peut dès lors que ce traitement différent découle du fait que la journaliste ait dû concilier sa propre vision avec celle d'Anne Delvaux. Mais plus généralement, on peut se demander s'il n'est pas provoqué par cette contrainte préconisant d'éviter de diffuser le même reportage dans le JT et le JT régional. Le fait que ces reportages se composent de plans similaires peut aussi, comme l'a souligné Valérie Druitte, découler d'un manque de temps, un élément non-négligeable²⁰⁵. De fait, l'équipe de Charleroi a peut-être jugé bon ne pas insuffler la même tonalité aux deux reportages. Aussi, dans ce contexte, le reportage le plus nuancé a certainement été réservé pour le JT par le caractère national que ces grèves revêtent. La RTBF doit, en effet, obéir, en tant que service public, à une certaine impartialité. Le JT régional devait, évidemment, également s'y soustraire mais selon Valérie et Christian Druitte, il permettait une plus grande liberté aux journalistes quant à l'expression de leur positionnement²⁰⁶.

Il ne s'agit du seul aspect surprenant que présente ce sous-corpus. L'élément le plus étonnant est amené par les deux dernières séquences de cet échantillon de ce sous-corpus datant de 1999 et 2001 qui tendent à s'éloigner du constat général que nous avons dressé quant à distanciation plus prégnante après les années 80. En effet, elles se caractérisent par un positionnement très « monocorde » qui défend particulièrement les intérêts des manifestants.

Le reportage d'Alain Vaessen se consacre à une manifestation de chômeurs organisée par le collectif « Chômeurs actifs » au Palais de Justice de Charleroi pour rencontrer le président du Tribunal de travail. Ils s'opposent en fait à de futures dispositions légales prises en matière de visites domiciliaires dans lesquelles le président jouera un rôle central. Débutant par l'arrivée des manifestants et leur rencontre avec celui-ci, le reportage s'attache, ensuite, à expliquer le fonctionnement de ces nouvelles réglementations pour ensuite exposer le point de vue des manifestants en se basant également sur une interview du porte-parole CSC du collectif, Tony Demotte. Bien que, dans le cadre de la partie plus didactique, la voix off attribue ces changements au président et donc, délègue, la responsabilité énonciative à une autre instance, elle n'exprime pas l'opinion de celui-ci ou du Gouvernement. Aucune interview ne vient d'ailleurs contrebalancer celle de Tony Demotte qui s'avère très critique contre ces mesures. Donc, seule la position des « Chômeurs actifs » est clairement exprimée.

²⁰⁵ Propos de Valérie Druitte recueillis le 24 mars.

²⁰⁶ *Ibidem* – Propos de Christian Druitte recueillis le 3 avril 2015.

Des considérations pratiques, comme le manque de temps, pourraient entrer en compte afin d'expliquer le manque d'une « interview contradictoire ». De plus, il est vrai qu'Alain Vaessen énonce avec prudence le point de vue des manifestants, en prenant bien soin à chaque fois de marquer clairement cette attribution. Toutefois, certains éléments trahissent cette position précautionneuse. Premièrement, le dernier plan du reportage peut être déconcertant du point de vue de la prise en charge énonciative lorsque la voix off conclut : « Les sans emplois maintiennent la pression. Ils ne veulent plus de ces visites vexatoires et parfois arbitraires. »²⁰⁷. Deuxièmement, le choix d'intégrer, dans le cadre de l'interview de Demotte un plan se focalisant sur la Une du journal officiel du Parti du Travail de Belgique (PTB), qui relate le suicide d'un exclu de 30 ans, n'est certainement pas innocent.

Un même positionnement en faveur des manifestants peut être décelé au travers du reportage s'intéressant à la manifestation d'agriculteurs carolorégiens du 7 février 2001 à Gosselies²⁰⁸. A l'instar du reportage précédent, une seule voix est mise en valeur, celle des agriculteurs et le reportage se consacre, d'ailleurs, exclusivement à l'exposé de leur point de vue. De ce fait, de toutes les séquences, il s'agit de la moins versée dans la dimension chronologique. Elle obéit davantage à un montage par accolades en alternant des explications de la voix off sur des images d'un blocage d'autoroutes par des tracteurs et des interviews d'agriculteurs : Luc Baes, en premier lieu, faisant part de sa situation et de ses doléances envers l'Europe et Alain Dumont, son voisin céréalier, justifiant l'action entreprise. Le commentaire de F. Bare soutient leur intervention mais pas en exprimant une communauté de vue avec eux - une attention particulière est, ici, aussi apportée à la délégation de certaines affirmations – mais plutôt en présentant ces témoins sous leur meilleur jour. En parlant de Luc Baes, la voix affirme ainsi : « La chute du prix du bétail le prend à la gorge. Même s'il arbore un large sourire... »²⁰⁹. En ce qui concerne Alain Dumont, c'est plutôt son esprit de solidarité que le reportage vante, faisant de lui l'incarnation du « combat paysan » qui, selon la conclusion laudative du reportage, « n'est pas terminé »²¹⁰.

²⁰⁷ Régions Soir, 9/02/99, 9'28'', SONUMA TV.

²⁰⁸ Elle s'inscrit, en fait, dans un mouvement plus général : la Fédération Wallonne de l'Agriculture a en effet appelé tous les agriculteurs du Hainaut à suivre cette action afin de manifester leur mécontentement contre la politique sanitaire européenne pour contrer la crise de la « vache folle » qui a une répercussion économique très forte sur le secteur. -DE MUELENAERE, M., *Les agriculteurs ont pris le Hainaut d'assaut. Vers une révolution « agricole » ?*, dans LESOIR.BE, sections abonnés, 8 février 2001. [En ligne]. <http://archives.lesoir.be/agriculteurs-plusieurs-manifestations-ont-perturbe-la_t-20010208-Z0K7KM.html?queryor=agriculteurs+manifestation&firstHit=90&by=10&when=-2&begYear=2001&begMonth=02&begDay=01&endYear=2001&endMonth=02&endDay=27&sort=datedesc&ub=TOUT&pos=92&all=126&nav=1>. (Consulté le 20/07/2015)

²⁰⁹ Régions Soir, 7/02/01, 22'', IMADOC.

²¹⁰ *Ibidem*, 1'57''.

De la somme de ces éléments se dégage donc une forte empathie. De manière significative, l'image tend également à aller dans ce sens. En effet, à l'instar de l'utilisation que fait le reportage de 1982 du cadrage, on peut noter ici aussi un recours récurrent à des plans qui partagent avec leurs sujets une certaine proximité, comme les plans montrant les manifestants discutant entre eux ou ceux des interviews de Luc Baes et Alain Dumont. En se basant sur une distance proxémique personnelle voire intime, ils personnalisent ce mouvement de protestation en mettant un visage sur ses participants, permettant, même, ainsi une certaine identification comme c'est le cas, par exemple, de ce plan d'un manifestant anonyme dont le regard croise l'objectif de la caméra.



Fig. 24 : Régions Soir, RTBF, 7/02/01, 1'08'', IMADOC

A l'instar d'autres séquences plus anciennes, le choix de cette proximité peut aussi dénoter une certaine volonté de remédier au manque de densité de cette manifestation qui s'étend, tout de même, sur toute la province (et qui est plus diffuse). Cette considération peut, d'ailleurs, s'appliquer à l'autre reportage réalisé deux ans plus tôt. En effet, même si Bernard Balteau insiste sur le nombre de participants qu'elle a réussi à capter par rapport à Liège, il serait abusif d'affirmer qu'il s'agit d'une manifestation impressionnante puisqu'elle se compose de 150 personnes. Toutefois, les plans montrant l'action au Palais de Justice se dégagent par le caractère dense de l'assemblée confinée dans les couloirs exigus du bâtiment. Même, s'il est vrai que l'on voit par la suite des plans montrant que les participants ne sont pas extrêmement nombreux, il semble qu'ils rendent davantage compte de l'après-manifestation. De plus, on compte également, dans cette deuxième partie du reportage, un certain nombre de plans rapprochés taille. On peut donc voir dans le recours à un cadrage serré ou large en fonction de l'ampleur du mouvement filmé une certaine « astuce ». Toutefois, il convient de ne pas surestimer ces procédés en leur fournissant une signification restreinte. Ils sont, en fait, inséparables de leur contexte d'origine et toujours à mettre en parallèle avec les autres paramètres qui composent leurs séquences. Ainsi, les séquences de 1992 et 1998 présentent, également, des plans qui pourraient être apparentés à ceux que nous venons de mettre en évidence. Mais le regard beaucoup moins positif, voire même péjoratif,

qu'elles portent sur les actions ouvrières annule quelque peu les effets de sens de ce genre de plans.

Comment expliquer un positionnement aussi appréciatif dans le cadre de ces deux dernières séquences par rapport aux autres séquences des années 90 qui semblent beaucoup moins enthousiastes à l'idée de ces grèves ? Il est difficile de justifier un tel « retour » sur la base de ces quelques sources, d'autant plus que le positionnement de chaque reportage dépende du réalisateur et le fait qu'elles s'inscrivent dans le JT régional, plus enclin à l'expression d'un parti pris clair, n'y est certainement pas étranger (voir *supra*). Mais on pourrait invoquer le fait qu'il ne s'agit pas des catégories professionnelles les plus représentées du point de vue des luttes sociales dans la région de Charleroi (surtout les agriculteurs), en comparaison aux ouvriers sidérurgistes ou aux employés des services publics. Ainsi, elles ont un caractère insolite. Aussi, ces actions, de moindre ampleur que les précédentes, n'entraînent peut-être les mêmes complications et ce, surtout pour les chômeurs dont l'action n'a certainement pas eu de grande répercussion sur l'économie ou sur la circulation (il ne s'agissait pas d'un défilé).

Ainsi, cet échantillon de séquences conforte en majeure partie les conclusions d'Anne Roekens en matière de luttes sociales. Si la RTBF, en tant que service public, s'autorise à partir des 90, à diffuser des reportages beaucoup plus réservés quant aux luttes sociales, c'est aussi certainement car l'image d'une « Wallonie Rouge »²¹¹ ne constitue plus, pour l'entièreté de la société wallonne, un paradigme. Mais cet alanguissement du soutien apporté aux grèves est aussi à remettre dans le contexte d'une certaine évolution sociétale: dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, les identités collectives se fanent et on observe une montée très prégnante de l'individualisme. L'individu et donc l'ouvrier ne se pense plus au sein de structures collectives mais comme une personne autonome²¹². Ce constat transparaît, d'ailleurs, à travers l'étude d'autres sources. Ainsi, Comme Jacques Polet, entre autres, le souligne, le cinéma belge francophone témoigne de « cette rupture du lien social »²¹³ : *Rosetta*, centré sur l'histoire le parcours d'une jeune femme à la recherche d'un travail, des Frères Dardenne (1999) en est un des meilleurs exemples²¹⁴. Charleroi apparaît, à travers ce corpus, comme un symbole d'une situation beaucoup plus large et est exemplative de

²¹¹ ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 44.

²¹² DELAPAS, I., *La promesse du cinéma social : deux approches : le cinéma engagé de Ken Loach et le cinéma ethnographique des frères Dardenne*, UCL, Louvain-La-Neuve, 2004, p. 58. [Mémoire de licence en Politique économique et sociale]

²¹³ POLET, J., *Un enracinement porteur d'universalité*, dans *Louvain*, n°133, 2002, p. 24

²¹⁴ *Ibidem*.

DELAPAS, I., *La promesse...*, p. 59.

plusieurs entités différentes mais qui s'imbriquent également : le Hainaut, la Wallonie ou encore, la Belgique²¹⁵. Mais elle est donc aussi exemplative d'une facette d'une histoire plus largement occidentale, celle de l'évolution des sociétés post-industrielles, le problème de la rupture du lien social n'étant, évidemment, pas exclusivement l'apanage de la société belge (cf. les films de Kean Loach)²¹⁶. Toutefois, à l'instar de ce qu'Anne Roekens observe pour la Wallonie, on peut déceler l'immutabilité de ce « caractère combattif » de gauche par la persistance de la figure syndicale dans l'ensemble du corpus. En effet, les caméras - peut-être par facilité, certes - se tournent toujours vers elle pour exposer la position des ouvriers et non pas vers des ouvriers (sauf dans la séquence consacrée aux agriculteurs) qui, en exprimant peut-être un point de vue plus individuel, corroborerait cette déliquescence du combat collectif. Aussi, le positionnement très favorable envers les manifestants dans les deux séquences plus récentes rend compte de la persistance des luttes sociales comme emblème de la Wallonie.

Enfin, plus spécifiquement, l'autre point important que cette analyse des grèves carolorégiennes, en comparaison avec les travaux d'autres historiens, a soulevé est l'interrelation qui peut exister entre la représentation de différentes grèves qui, malgré le fait qu'elles s'inscrivent dans des contextes différents, font appel aux mêmes procédés formels (polyphonie, cadrage, etc.), plus particulièrement au niveau du cadrage qui peut servir des positionnements ambivalents définis forcément aussi par la tonalité générale du commentaire ou du degré de polyphonie de chaque séquence.

3.3. Résultats positifs, créations et reprises d'activités.

Si elle ne se dégage pas par le biais de résultats mirobolants contrairement à la sous-thématique précédente, elle apparaît néanmoins comme la deuxième catégorie la plus importante en captant, tout de même, 14% de séquences, c'est-à-dire, 127 reportages. Ces chiffres amènent déjà à un constat intéressant : par son caractère positif, la position de cette catégorie dans ce classement surprend par rapport à l'image généralement péjorative qui est associée à Charleroi²¹⁷.

²¹⁵ POLET, J., *Un enracinement...*, p. 23

²¹⁶ DELAPAS, I., *La promesse...*, p. 58.

²¹⁷ FOSCHI, F., *Plan stratégique...*, p. 68.

| Date | Emissions et auteurs | Titre | Durée |
|------------|--|--|--------|
| 6/07/1978 | Antenne Soir (Michel Hucorne) | <i>Investissements dans la sidérurgie</i> | 4'29'' |
| 1/04/1985 | JT (Pierre Istasse) | <i>ACEC : entrée de la SGB et de Thomson</i> | 3'19'' |
| 3/01/1991 | Ce Soir (Roberto Denis) | <i>Splintex redevient une filiale belge</i> | 1'21'' |
| 20/08/1993 | JT (RTBF Charleroi -Marc Preyat) | <i>Une école de coiffure prise en charge par l'ULB</i> | 2'30'' |
| 29/08/1994 | Info Première (RTBF Charleroi - A. Vaessen) | <i>Spectromètre spatial fabriqué à Charleroi</i> | 2'12'' |
| 5/03/1997 | JT (RTBF Charleroi - M. Wachter - L. Arcangeli) | <i>Friches industrielles</i> | 2'14'' |
| 25/01/1999 | JT (Luciano Arcangeli) | <i>2000 employés de Cockerill Sambre passent au régime 34h</i> | 1'46'' |
| 27/01/2000 | Régions Soir (M. Wachter) | <i>Port de Charleroi</i> | 1'26'' |
| 25/01/2002 | Régions Soir (C. Lorsignol) | <i>Personnel Carolo de Sabena Technics</i> | 2'04'' |
| 11/01/2003 | JT (M. Wachter) | <i>Perspective pour la sidérurgie carolo</i> | 1'51'' |
| 12/02/2005 | JT (H. Angot) | <i>Alcatel/Etca et Ariane 5</i> | 2'56'' |

Comme le tableau ci-dessus le démontre, on peut remarquer une présence importante du JT national, ce qui se vérifie effectivement puisque même si la majorité des sujets ont été diffusés dans le cadre du JT régional (68), on dénombre tout de même 59 séquences issues du JT national. S'il semble évident que de tels sujets soient davantage mis en lumière au sein de l'information régionale par la loi de proximité, par l'engagement possible de certains journalistes mais également par les attentes supposées du public-cible, une telle représentation peut surprendre. Cela constitue ainsi une brèche en ce qui concerne l'hypothèse d'une vision beaucoup plus péjorative au JT qu'au JT régional.

Toutefois, une attention particulière à l'évolution dans le temps de la sous-thématique permet de ne pas surestimer sa présence au JT qui a relayé assez tardivement ce type

d'information. En effet, avant 1994, on ne relève que 5 séquences qui y sont relatives et si la thématique se fait moins rare par la suite, elle ne s'installe vraiment qu'à partir de l'année 2001, contrairement à ce que l'on peut observer pour le JT régional. Dès lors, à l'instar de la concertation économique et sociale, on peut y voir une ouverture progressive du JT à cette sous-thématique qui pourrait être corrélative à la désagrégation graduelle de l'information régionale. En effet, avec la suppression du JT régional, on va assister à une intégration progressive du fait régional au sein du JT, du moins en partie. Comme Valérie Druitte et Michel Konen en témoignent, il est évidemment impossible que le JT soit aussi complet en ce qui concerne l'information régionale qu'une émission qui lui soit exclusivement consacrée²¹⁸.

Mais comment expliquer que ce genre d'information ait résisté à cette sélection ? Si l'on se réfère aux vues de Gérard Blanc pour qui un fait devient une information digne d'intérêt dans le cadre du JT lorsqu'il constitue un développement anormal dans le cours normal des choses, il se pourrait que ce type d'actualités constitue, aux yeux de l'équipe éditoriale du 19h30, ce que Gérard Leblanc appelle une « infraction »²¹⁹ au cours normal des choses vis-à-vis de l'image sinistrée que véhicule la ville.

A cet égard, la position de ces séquences au sein de leurs éditions respectives peut davantage préciser l'intérêt porté à cette thématique. Parmi les séquences disponibles dans le contexte de leur source de base, on peut relever trois séquences qui font partie des titres principaux de leurs éditions : la séquence concernant le rachat des parts de Westinghouse par la Société Générale de Belgique et de CGE Thomson²²⁰ dans les ACEC, la résolution d'un conflit entre Glaverbel et son associé dans la gestion de Splintex, fabricant de vitrage automobile (qui a débouché sur la cession complète de l'actionnariat à Glaverbel) et l'initiative d'un ingénieur de Sabena Technics, en plein contexte de restructuration, de créer un cellule de reconversion des ouvriers. Cette place de choix dans la hiérarchie pourrait découler du caractère national que ces trois événements revêtent.

Les lancements desdits reportages insistent, d'ailleurs, sur cet élément que l'on peut aussi apparenter à une synecdoque généralisante. Sur les dix lancements disponibles, quatre font explicitement ce lien²²¹. Ainsi, pour ce cas précis, il apparaît que la dimension positive des événements induise une certaine fierté de revendiquer l'appartenance de Charleroi à la région wallonne ou à la Belgique entière.

²¹⁸ Propos de Michel Konen recueillis le 18 mai 2015. - Propos de Valérie Druitte recueillis le 24 mars 2015.

²¹⁹ LANCIEN, TH., *Le journal télévisé...*, p. 37.

²²⁰ Compagnie française d'électronique. (cf. reportage)

²²¹ Les séquences de 1985, 1993, 1997 et 2005.

Ce phénomène est d'autant plus intéressant que, dans certains cas, Charleroi a été choisie parmi d'autres villes pour illustrer une situation concernant la Belgique entière. C'est le cas des reportages concernant la requalification des friches industrielles en Région Wallonne, la mise au point d'un spectromètre pour la station orbitale russe MIR, Ariane 5 et le passage à 34h/semaine pour les employés de Cockerill Sambre permettant d'engager 150 jeunes. A propos de ces deux derniers reportages, il est intéressant de remarquer que ceux-ci se portent exclusivement sur Charleroi alors que des entreprises liégeoises ont également participé au lancement d'Ariane et que ce sont tous les sites de l'entreprise Cockerill Sambre qui sont concernées par la réforme. Cette focalisation tient évidemment de l'initiative individuelle et le fait que les journalistes des centres de production de la RTBF soient obligés de s'en tenir à leur région pourrait la justifier²²². De plus, la réalisation de séquences peut, parfois, être motivée par des considérations pratiques (par exemple, comme Marc Preyat ou Christian Druitte l'ont souligné, le CPC devait souvent combler les vides d'une édition)²²³. Mais ces mises en évidence dans le cadre de ces sujets plus positifs peuvent témoigner d'un certain engagement de la part de ces journalistes qui veulent, peut-être, montrer une autre image de la région. De ce fait, cela démontre également que ce n'est pas tant l'évènement qui amène les caméras à Charleroi mais aussi son statut particulier, emblématique d'une certaine réalité difficile qui confère à ce type d'information un aspect insolite. Par conséquent, même dans le cadre d'une actualité plus positive, l'image négative de la ville se révèle prégnante.

En ce qui concerne cet éventuel engagement, on note, en effet, au sein d'un reportage en particulier des signes de personnalisation qui indiquent une prise de position claire. Il s'agit de celui consacré à Ariane 5 qui s'attache, dans un premier temps, à présenter les activités d'Alcatel/Etca depuis les années 60 en se basant sur l'interview de Jean-Luc Bolle, manager des activités lanceurs, puis à souligner l'importance de ce lancement pour le projet Ariane (qui n'a pas toujours abouti aux résultats escomptés) mais aussi pour l'entreprise qui pourrait entamer une restructuration en cas d'échec. Toutefois, la conclusion du journaliste s'avère plutôt optimiste : la désignation, par celui-ci, de Charleroi comme un « grand pôle spatial européen » et servant, de plus, les intérêts de la Belgique de ce point de vue (cf. la phrase qui suit : « La Belgique a donc plus que jamais la tête dans les étoiles. Certains l'avaient déjà imaginé »²²⁴) rend compte d'une approche fortement laudative qui était déjà palpable lorsqu'il

²²² Propos de Marc Preyat recueillis le 10 mars 2015.

²²³ *Ibidem.* - Propos de Christian Druitte recueillis le 3 avril 2015.

²²⁴ JT, 2/02/05, 2'25'', IMADOC.

affirme plus tôt qu'Alcatel/Etca est devenu « le plus gros électronicien d'Ariane »²²⁵. De plus, le réalisateur a choisi de coupler sa conclusion à des images de symboles belges : le drapeau national et la fusée issue des Aventures de Tintin *On a marché sur la lune*. L'activité d'Alcatel/Etca s'en trouve clairement valorisée.

En ce qui concerne les autres séquences, bien que cela soit plus implicite, on peut déceler également une volonté de présenter Charleroi sous un jour plus favorable. Dans l'autre reportage consacré à la même entreprise, il s'agit, ainsi, plutôt de la non-évocation du caractère insolite de Charleroi en tant que cadre d'un évènement positif qui peut témoigner d'un certain engagement de l'auteur. En effet, la situation socio-économique difficile de la région n'est aucunement évoquée, ni même les retombées économiques et sociales qu'une telle initiative pourrait avoir sur la région. L'initiative est présentée *per se*, pour sa valeur scientifique avant tout : clairement didactique, la séquence explique, en majeure partie par le biais de l'interview de Robert Hannecart, l'ingénieur en chef du projet, le déroulement de la mission et l'objectif de celle-ci, l'étude des phénomènes de pollution. Toutefois, le reportage se positionne d'une manière clairement laudative. On insiste ainsi, en introduction, sur l'expérience d'Etca en la matière, l'entreprise ayant déjà mis au point un autre spectromètre utilisé, qui plus est, dans le cadre d'autres missions très connues du grand public. C'est en tout cas ce qu'affirme Robert Hannecart qui, certainement dans une perspective de valorisation, met aussi en avant la reconnaissance des compétences d'Etca. En guise de conclusion, le réalisateur décide de redonner une troisième fois la parole à l'ingénieur qui insiste encore à nouveau sur cette expérience (« Cela fait trente ans qu'on fait de l'espace, cela fait trente ans qu'on a montré nos preuves »²²⁶). Pour lui, cette expérience justifie le fait de se montrer optimiste. Ce point de vue monolithique que semble défendre Alain Vaessen indique donc clairement une posture de valorisation. De plus, le fait que la situation socio-économique difficile de Charleroi soit évitée peut aussi découler d'une volonté d'aller à l'encontre d'une image stéréotype de la ville. Si nous ne pouvons pas confirmer cette hypothèse en ce qui concerne Alain Vaessen, sa pertinence est renforcée lorsque que l'on sait qu'à cette époque, les présentateurs étaient responsables de la ligne éditoriale de leurs éditions. Dans ce cas-ci, il s'agit de Valérie Druitte, qui ne cache pas son engagement moral et affectif envers sa région d'origine et qualifie même son positionnement de « combattant » face à la place du fait wallon au sein du JT et la manière négative dont Charleroi est dépeinte²²⁷.

²²⁵ *Ibidem*, 1'03''.

²²⁶ Info Première, 29/08/94, 10'52'', SONUMA TV.

²²⁷ Propos de Valérie Druitte recueillis le 24 mars.

Dans la même veine, Luciano Arcangeli ne semble pas non plus, dans le reportage consacré à Cockerill Sambre, avoir jugé nécessaire de présenter la situation sociale de Charleroi : après avoir introduit cette réforme en exposant ses tenants et ses aboutissants, les objectifs de l'entreprise sont exposés par le chargé de communication de Cockerill Sambre et les ouvriers expriment leur satisfaction par rapport cette initiative qui, selon la voix off, « est en bonne voie » de réalisation. Néanmoins, cette situation économique apparaît de manière sous-jacente puisque le fait même que la création de 150 emplois ait donné lieu à un reportage en témoigne.

La séquence de Marc Preyat adopte également la même approche. Bien qu'il évoque dans la première partie du reportage présentant la situation de l'école Bellens et les raisons qui ont amené à sa reprise par l'ULB (« bagarres entre pouvoir organisateur et enseignants, plaintes des élèves, incendies » et « une gestion financière difficile »²²⁸) qui fatalement, vu leur nature, peuvent présenter pour certains, un « caractère carolorégien », le journaliste ne fait que les évoquer. Il concentre la plus grande partie de son reportage à la reprise de l'école par l'ULB via l'interview du responsable de l'enseignement de promotion sociale. La conclusion insiste aussi sur l'intérêt de l'ULB pour ce type d'enseignement. Encore, une fois, on met en lumière les aspects les plus positifs de ces initiatives en valorisant, donc, une posture optimiste.

De plus, le fait que ces séquences ne relèvent pas la situation difficile de Charleroi rend compte d'une autre dimension intéressante : s'il est évident que chaque nouveau reportage, par leur format restreint, ne peut rappeler en détail la situation difficile que vit Charleroi, il est tout de même significatif qu'aucune évocation ne soit faite, comme s'il était un truisme de dire que Charleroi connaît des problèmes socio-économiques. Cette constatation apparaît avec d'autant plus d'acuité que les autres reportages ne s'inscrivent pas, quant à eux, dans cette tendance, ni même dans ce positionnement optimiste, puisqu'ils se montrent beaucoup plus prudents voire méfiants face aux événements dont ils rendent compte, en faisant directement référence aux difficultés structurelles que vit la région. C'est le cas pour le reportage le plus ancien exposant les propositions d'investissements d'Albert Frère dans le cadre du plan Claes afin de moderniser et rationaliser la sidérurgie carolorégienne²²⁹. Présentant d'abord les détails de ces investissements, le reportage rend compte par la suite de la satisfaction du patronat et du monde syndical. Toutefois, la dernière partie du reportage se

²²⁸ JT, 20/08/93, 21'55'', SONUMA TV.

²²⁹ Entré en vigueur en 1978, le Plan Claes (du nom du Ministre des Affaires économiques) marque l'entrée des pouvoirs publics dans la gestion des entreprises sidérurgiques. -CAPRON, M., *Cockerill Sambre...*, p. 8.

positionne de manière beaucoup plus critique : Michel Hucorne, qui apparaît d'ailleurs à l'écran, nuance l'enthousiasme de ces acteurs vis-à-vis de ces perspectives. Il pose alors la question de l'efficacité de ces mesures et rappelle l'urgence du problème de la reconversion des ouvriers qui vont perdre leur emploi, ce qui constitue une exhortation directe envers les syndicats et les industriels. Elle peut démontrer un soutien particulier aux ouvriers. Un tel positionnement se remarque, d'ailleurs, dans d'autres reportages de ce sous-corpus, les exemples les plus frappants étant celui s'intéressant à Philippe Poitoux qui met en avant l'attitude proactive de l'ingénieur et celui consacré à la réforme des 34h/semaine chez Cockerill Sambre qui insiste, par le biais de l'interview d'une ouvrière, sur les « sacrifices »²³⁰ faits par les ouvriers pour atteindre cet objectif. Cette valorisation participe certainement aussi à l'expression d'une solidarité avec une partie du public, qui peut être fortement concernée par ces informations. A cet égard, il est d'ailleurs significatif de noter, en ce qui concerne le reportage d'Hucorne, que les intervenants représentant le patronat et le monde syndical ne sont pas identifiés par l'image, comme si l'on partait du principe que le public d'Antenne Soir, est au fait de ces événements et connaît donc ces personnes²³¹.

Dans le cas d'Hucorne, il ne nous semble pas non plus abusif d'affirmer ce soutien au vu de son profil politique : même s'il n'était pas, à l'époque, attaché à un parti en particulier, il a toujours fait preuve d'un certain engagement à gauche²³². De plus, des aspects formels, dans sa séquence, tendent à corroborer cette hypothèse : lorsque la question sociale est abordée, l'ambiance globale de la séquence s'assombrit, en effet, peu à peu. De plus, aux images de machines en activité et d'ouvriers au travail agrémentées d'une musique cristalline se succèdent des plans mornes d'extérieurs d'usines déserts. La musique devient, à cet instant, plus dramatique. Elle laisse, ensuite, la place à un air beaucoup plus oppressant lorsque des plans d'une manifestation, qui a certainement précédé cet accord, apparaissent. Cette scène, très esthétique par le biais, surtout, de travelling latéraux et un montage plutôt fragmenté, se caractérise par une certaine construction et n'est donc pas innocente. De plus, la caméra partage une certaine proximité avec les ouvriers qui défilent (par le biais de plans rapprochés taille ou épaules), certains d'entre eux regardant même directement la caméra en souriant. Ainsi, on tend, ici, aussi à une personnalisation de cette foule. Sans surprise, la conclusion du

²³⁰ JT, 25/01/99, 25'52'', SONUMA TV.

²³¹ Nous n'avons réussi à identifier qu'un seul intervenant : Albert Frère, représentant, ici, le patronat.

²³² Il fait, d'ailleurs, aujourd'hui partie d'une formation politique très marquée par les idées de gauche : le front des Gauches de Courcelles - Propos de Michel Hucorne recueillis le 30 janvier 2015 (+/- 4^{ème} minute) FRONTDESGAUCHESCOURCELLES.BE, *Michel Hucorne se présente*, 11 septembre 2012. [En ligne]. <<http://www.frontdesgauchescourcelles.be/article/elections-communales-2012/nos-candidats-se-presentent/michel-hucorne-se-presente,106.html>>. (Consulté le 12/07/2015)

reportage qui suit cette partie plus critique est indéniablement marquée par un sentiment d'anxiété envers un avenir, qui malgré la résolution de certains problèmes, reste incertain. A cet égard, le constat final du journaliste apparaît aujourd'hui plus que significatif (: « (...) de toute évidence la région de Charleroi ne peut se permettre une deuxième crise du charbonnage. »²³³). Un pessimisme qui semble en phase avec son temps : on peut relever une même appréhension de l'avenir dans certaines émissions comme *Wallonie*²³⁴.

En comparaison, la conclusion du reportage plus récent de Pierre Istace en ce qui concerne le retour de la Société Générale au sein des ACEC tranche totalement par son optimisme. Certes, celui-ci est surtout induit par le principal intervenant de cette séquence, Etienne Davignon*, qui porte littéralement la séquence. Construite selon un montage par accolade, elle alterne les explications de Pierre Istace et le témoignage de Davignon qui s'avère très positif. En tant que membre de la SGB en charge du projet de rachat des parts que la société détenait à Westinghouse, il défend, évidemment, tout au long du reportage sa stratégie d'orientation des ACEC vers les télécommunications et assure qu'elle n'entraînera pas de licenciements, ce qui ne se vérifiera pas²³⁵. Néanmoins, aucun jugement contraire n'est exprimé face aux arguments de celui-ci : on peut y voir un certain cautionnement du journaliste.

Une des séquences les plus récentes du JT apparaissant sous l'intitulé *Perspective pour la sidérurgie carolorégienne* (2003) dans les fiches, se veut également beaucoup plus positive par son insistance sur l'espoir d'un investissement permettant la création du pôle mondial d'inox promis par Arcelor depuis quelques années. Mais l'existence de cette posture n'est, en soi, pas si étonnante dans la mesure où elle tend également à conforter les vues d'Anne Roekens qui a constaté, malgré un pessimisme général, une approche beaucoup plus optimiste dans des émissions diffusées à partir des années 80 auxquelles pourraient s'apparenter les deux séquences que nous venons d'évoquer²³⁶.

Toutefois, pour expliquer cette différence, d'aucuns pourraient affirmer qu'un positionnement aussi nuancé et critique que celui que développe Michel Hucorne n'est possible que dans le cadre d'*Antenne Soir* dont le format, plus long, tend fortement vers le magazine et permet donc une réflexion plus poussée. Pourtant, on peut déceler dans des séquences issues d'émissions ultérieures un scepticisme tout aussi apparent. Par exemple,

²³³ Antenne Soir, 6/07/78, 4'21'', IMADOC.

²³⁴ ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 27-28.

²³⁵ Ce retour de la SGB va, en effet, aboutir à des premières restructurations et des pertes d'emplois. - CAPRON, M., *Des ACEC...*, p. 3. (Courrier hebdomadaire du Crisp, n° 1447-1448)

²³⁶ Roekens, A., *Mon bel écran...*, p.43.

dans la séquence de Monica Wachter consacrée à la possibilité d'un dragage des canaux du pôle de Charleroi qui renforcerait l'essor que connaît le port autonome, l'introduction d'un témoignage d'un batelier mettant en doute les bienfaits d'un tel projet, n'est certainement pas anodin. Une autre séquence de cette même journaliste, en collaboration avec Luciano Arcangeli concernant les requalifications des friches industrielles présente également un portrait beaucoup moins idyllique que son lancement et la première partie du reportage mettant en valeur l'action de la région wallonne sur des images peu reluisantes de sites industriels abandonnés et en ruines. La deuxième partie s'avère en effet beaucoup moins approbatrice. Les deux journalistes insistent énormément sur les coûts que de telles initiatives engendrent comme on peut le constater à travers la conclusion du reportage qui fournit un bon aperçu de la tonalité générale choisie : « Gommer notre passé industriel de l'actuel paysage. Cela a aussi son prix et cela coûte cher »²³⁷. De plus, le choix des images constitue un paramètre important à prendre en compte. Dans ce cas précis, s'il apparaît normal que la plupart des plans se concentrent sur des friches industrielles ou des sites en cours de requalification, il reste tout de même significatif qu'aucun plan ne montre un site totalement reconverti et nouvellement exploité.

De manière générale, on pourrait dès lors se demander si les séquences plus critiques diffèrent sur ce point du choix des images par rapport aux séquences plus louangeuses. Il serait quelque peu abusif d'affirmer qu'il existe une différenciation claire entre ces deux types de séquences. Néanmoins, on peut noter une tendance, dans les dernières séquences, et plus particulièrement, celles s'intéressant à une activité manufacturière précise, à multiplier les plans montrant le processus de fabrication, les machines en action ou les produits de cette activité. Ils sont également présents dans les reportages plus nuancés mais perdent de leur force avec les éléments aux effets de sens péjoratifs qui sont parfois plus saillants. Ainsi, même si de prime abord, on pourrait voir dans la plupart de ces plans de simples images-prétextes²³⁸ (ce qu'ils sont foncièrement), ils mettent, néanmoins, en valeur les activités qu'ils illustrent, leurs infrastructures, le savoir-faire des ouvriers et les productions. Cela vaut particulièrement pour les plans rapprochés et les gros plans qui dénotent un intérêt particulier. A titre d'exemple, la séquence consacrée au conflit de gestion entre Glaverbel et SIV au sujet de Splintex présente, en majeure partie, des plans de ce type alors que Roberto Denis expose, en voix off, un bref historique du conflit dont il est question et l'issue du procès dont Glaverbel est sorti vainqueur. Il se peut, effectivement, que l'équipe ne disposait pas d'images

²³⁷ Régions Soir, 5/03/97, 11'26'', SONUMA TV.

²³⁸ Les images-prétextes sont des images illustratives ayant un faible pouvoir référentiel. Voir Annexe II, p. V.

plus éloquentes, le procès ayant eu lieu en Suisse. Il n'empêche, toutefois, que cette focalisation sur les machines en action participe à une certaine valorisation de leurs activités. Le même constat peut s'appliquer aux plans de machines dans la séquence consacrée aux ACEC. Mais, dans ce cadre, deux types de séquences nous apparaissent particulièrement significatifs: d'une part celles concentrant le secteur aérospatial en 1994 et 2005 et d'autre part, celles prenant pour objet la sidérurgie diffusées en 1978, 1999 et 2003. Dans le premier cas, les gros plans sur le matériel fabriqué par Etca mettent en évidence la qualité et la minutie des productions de l'entreprise, tout comme le plan montrant l'imposant spectromètre spatial.

Dans le second cas, c'est surtout le caractère esthétique de l'activité sidérurgique et, surtout, les images comprenant du fer en fusion, qui se dégagent particulièrement. Il est, d'ailleurs, intéressant de remarquer que d'autres séquences de ce sous-échantillon centrées sur ce secteur, et beaucoup moins laudatives, ont recours à ce genre d'images²³⁹. L'activité sidérurgique est donc, via les jeux de lumières qu'elle permet d'exploiter, magnifiée. Cette esthétisation apparaît avec encore plus de prégnance lorsque que l'on compare ces plans avec certains utilisés au cinéma. A titre d'exemple, Thierry Michel, documentariste originaire de Charleroi, a eu beaucoup recours à ce type de plans dans ses premiers films consacrés à sa région d'origine dans lesquels il s'intéresse, entre autres, à la crise économique dont elle souffre. A travers ces plans, comme susmentionné, il s'agit également du savoir faire des ouvriers qui est valorisé, chaque scène qui y est consacrée n'omettant le plus souvent pas de présenter l'ouvrier au travail, comme le fait Thierry Michel d'ailleurs. Mais il convient de mettre en perspective cette esthétisation du travail du métal en fusion et du rôle de l'ouvrier qui n'est, en effet, pas un phénomène récent : ce thème était déjà fortement présent dans l'art figuratif occidental du 19^{ème} siècle. Cette permanence de la représentation, plutôt positive, du travail sidérurgique et des sidérurgistes révèle ainsi l'existence d'un imaginaire mental immuable quant à ce domaine en particulier.



Fig. 25 : JT, RTBF, 11/01/03, 2'44'', IMADOC.



Fig.26: Antenne Soir, 6/07/78, RTBF, 3'23'', IMADOC

²³⁹ JT, 15/09/92, SONUMA TV – Info Première, 24/01/95, SONUMA TV .



Fig. 27 : Thierry Michel, *Pays Noir, Pays Rouge*, 7'23'', s.d.²⁴⁰



Fig. 28 : Adolf Menzel, *The Iron Rolling Mill (Modern Cyclopes)*, 1872-1875²⁴¹.

En définitive, ces séquences partagent, en dépit de la spécificité de la sous-thématique dont elles font partie, un certain nombre de caractéristiques avec d'autres, relatives à différentes sous-thématiques, parfois diamétralement opposées. Ainsi, si certaines séquences dénotent clairement par leur traitement extrêmement positif de cette question précise, on peut dire qu'en général, ces reportages laudatifs renforcent, parfois malgré eux, une certaine représentation stéréotypée de la ville. Pour traduire des positionnements différents, la réalisation peut alors jouer sur les mêmes paramètres. Le degré de polyphonie est, dans ce cadre aussi, révélateur d'un positionnement monolithique ou, à l'inverse, d'une posture plus nuancée. L'irruption des jugements de valeurs du producteur joue un rôle très important, comme le montre le reportage de Michel Hucorne ou celui de Hugues Angot. Un autre élément significatif, directement lié à un positionnement plus critique, est l'impasse sur la situation socio-économique de Charleroi qui peut recouvrir une certaine ambivalence : si elle témoigne d'un certain engagement de la part du journaliste qui décide d'axer essentiellement son propos sur les aspects les plus positifs de l'information, elle peut également révéler l'évidence de la situation socio-économique de la ville qui n'a même plus besoin d'être explicitée. *A contrario*, son évocation sert plutôt des reportages aux tonalités plus pessimistes. Enfin, nous avons vu que le choix des images et leur caractère esthétique peuvent jouer un rôle important dans le positionnement d'une séquence.

²⁴⁰ LES FILMS DE LA PASSERELLE, *Pays noir, pays rouge de Thierry Michel*, mis en ligne le 6 décembre 2012. dans YOUTUBE.COM, Youtube. [En ligne]. <<https://www.youtube.com/watch?v=pRNvAXIDN6k>> (Consulté le 3/08/2015)

²⁴¹ WIKICOMMONS.COM, *File:Adolf_Friedrich_Erdmann_von_Menzel_021.jpg*. [En ligne]. <File:Adolf_Friedrich_Erdmann_von_Menzel_021.jpg>. (Consulté le 3/08/2015)

3.4. Restructurations, pertes d'emplois et faillites²⁴²

L'étude thématique a abouti à la collation de 113 séquences dans cette catégorie ce qui représente donc 13 % du sous-corpus. Elle constitue, ainsi, la troisième sous-thématique la plus importante.

| Date | Emission et auteurs | Titre | Durée |
|------------|---|--|--------|
| 9/01/1995 | JT (?) | <i>Fermeture Hôpital Gailly</i> | 42'' |
| 16/01/1996 | Régions Soir (RTBF Charleroi : M-J. Van Heeswyck) | <i>Restructuration à la SONACA</i> | 1'58'' |
| 1/03/2000 | JT (Marianne Perilleux) | <i>Pertes d'emploi Alstom</i> | 2' |
| 20/02/2001 | JT (Jean-François Noulet) | <i>Bilan Cockerill Fusion</i> | 2'50'' |

Au niveau de la répartition JT national/JT régional, si l'échantillon témoigne d'une certaine alternance et même d'une prédominance du JT, il apparaît que le JT régional a davantage développé ce type d'information puisqu'on compte 44 séquences émanant du JT sur un total de 113. En comparaison à d'autres sous-thématiques qui sont davantage équitablement réparties, un tel résultat peut étonner d'autant plus qu'il s'agit de questions qui ont une répercussion directe au niveau national. Mais on peut imaginer que le JT a abordé certains événements comme ceux liés à la crise de la sidérurgie dans une perspective davantage nationale sans se concentrer, uniquement, sur la situation carolorégienne.

Cette question de la portée nationale de l'information semble, d'ailleurs, revêtir une certaine importance pour ces séquences puisqu'elle a une implication directe sur la place qu'occupe chacune d'entre elles dans la hiérarchie de son édition respective. C'est ce qui explique la place privilégiée des séquences concernant la possible perte de centaines

²⁴² Très proche de la catégorie relative aux problèmes et résultats socio-économiques négatifs, il apparaissait, néanmoins, pertinent de consacrer une catégorie propre aux questions de restructurations (induisant des conséquences négatives, de pertes d'emplois et de faillites qui sont intrinsèquement liées par le rôle central qu'elles occupent dans la définition d'une certaine image péjorative. Les restructurations peuvent bien sûr donner lieu à configurations revêtant une dimension positive, comme par exemple, l'entrée d'un nouvel actionnaire et donc, le placement de nouveaux investissements. Nous les avons classés dans la catégorie « Résultats positifs, créations et reprises d'activités ».

d'emplois à la SONACA, l'annonce de la suppression de 227 places chez Alstom²⁴³ et la menace de fermeture du haut fourneau et de la cokerie Cockerill Sambre Charleroi au sein de leurs éditions et la place relativement plus en retrait accordée à la fermeture de l'Hôpital Gailly (voir *supra*). En effet, même si le problème exposé par cette séquence s'avère peut-être encore plus important – l'hôpital étant mis en liquidation – il ne fait l'objet que d'un bref « à-travers », c'est-à-dire une brève séquence d'images commentée depuis le studio par le présentateur²⁴⁴. Enfin, la séquence consacrée à Cockerill Sambre dénote d'autant plus par sa relative longueur par rapport à un sujet-type de JT, ce qui traduit une certaine importance.

Du point de vue desancements, si celui de la séquence concernant l'hôpital Gailly ne fournit pas, par la forme singulière de celle-ci, d'indice particulier, les trois autres partagent une même préoccupation particulière pour le sort des travailleurs, les présentateurs détaillant ainsi les chiffres des emplois (possiblement) menacés pour ce qui est de la SONACA et Alstom. En ce qui concerne l'annonce du positionnement de chaque séquence, lesancements concernant Cockerill Sambre et la SONACA semblent contenir une indication claire de l'angle de vue adopté par la suite : celui des ouvriers. Des passages en particulier tels que « le personnel [de la Sonaca] attend le conseil d'entreprise de demain pour savoir à quelle sauce, il sera mangé »²⁴⁵ et « Ils [les ouvriers de Cockerill Sambre] craignent d'être sacrifiés sur l'autel de la restructuration du secteur de l'acier »²⁴⁶ en témoignent. Ces métaphores participent à la construction d'un pouvoir industriel déshumanisé et sans merci. De ce point de vue, les problèmes rencontrés par Alstom sont présentés avec beaucoup plus de retenue. En revanche, le fait de choisir de parler de l'entièreté des pertes d'emplois prévues par le groupe en ce qui concerne le monde entier (c'est-à-dire 10 000 postes) peut s'apparenter à une hyperbole ou du moins, elle peut laisser entrevoir une volonté de retenir l'attention du spectateur avec ce chiffre frappant. A l'instar du soutien apporté aux ouvriers dans les séquences précédentes, on peut voir ici aussi une volonté de la part de la RTBF de créer une relation avec son public, en montrant une certaine empathie.

Du point de vue de la forme de ces séquences, il est significatif de constater qu'encore une fois, un certain type de sujets appelle à un certain type de narration. Ici, il s'agit du

²⁴³ Ancienne filiale de CGE Thomson, elle est présente dans le capital depuis 1989 des ACEC qui devient Alstom ACEC Energie en 1999. –ALSTOM.COM, *Alstom in Belgium*. [En ligne]. <<http://www.alstom.com/Global/Group/Resources/Documents/Factsheets/Belgium-factsheet.pdf?epslanguage=en-GB>>. (Consulté le 4/08/2015)

²⁴⁴ La première et la troisième constituent les titres principaux des émissions. La deuxième n'est pas en reste : elle constitue une des premières informations. - THIRAN, Y., *Petit vocabulaire du JT - ICHEC*, septembre 1998. [En ligne]. <<http://www.serendib.com/comu2277/vocabula.htm>>. (Consulté le 18/05/2015)

²⁴⁵ Régions Soir, 16/01/96, 1'40'', SONUMA TV.

²⁴⁶ JT, 20/02/01, 10'', IMADOC.

montage par accolades qui prime²⁴⁷. Dans la première séquence consacrée à l'hôpital Gailly, les différentes informations entourant la faillite sont énoncées, l'une après l'autre, par Françoise Palange sur une succession d'images de la réunion des associés du conseil d'administration de l'hôpital et des employés attendant la fin de celle-ci. La séquence consacrée à la restructuration de la SONACA présente, elle aussi, les tenants et les aboutissants de celle-ci sur la base d'un témoignage d'un représentant syndical entrecoupé d'explications supplémentaires de la voix off posée sur des images de l'intérieur de l'usine. En ce qui concerne les pertes d'emplois annoncées chez Alstom, le reportage s'attache à expliquer les raisons qui ont conduit à celles-ci en faisant alterner explications et témoignages (celui d'un syndicaliste et du directeur du site à Marcinelle) pour ensuite évoquer la suite logique des événements au niveau politique. Enfin, la séquence plus récente décrit les menaces d'éventuelles pertes d'emplois chez Cockerill Sambre (qui a provoqué un arrêt de travail) par la collation de divers témoignages de représentants syndicaux, sur le site de l'usine mais aussi lors d'un conseil d'entreprise à Liège où l'avis des syndicalistes liégeois est également exprimé.

De manière générale, l'attention particulière sur les résultats négatifs de ces restructurations est en adéquation avec la tonalité des séquences, dans la mesure où elle apporte un soutien clair aux ouvriers. Comme les autres séquences s'inscrivant dans cette tendance, autant le fond que la forme participent à ce positionnement. Ainsi, du point de vue du propos défendu, chacune d'entre elles se concentre avant tout sur la situation précaire des ouvriers qui sont dans l'expectative quant à leur avenir au sein de l'entreprise. Leur sort doit, en effet, encore faire l'objet de discussions entre les directions et les représentants syndicaux, comme le montrent les conclusions en forme de « points de suspension » de ces séquences. Cette insistance sur les événements à venir insuffle également une note d'espoir ou, du moins, une raison de ne pas totalement tomber dans la résignation pour l'ouvrier. A noter que cette ouverture sur l'avenir est, certainement, aussi un moyen de mobiliser le spectateur. Les images illustrent concrètement cette insistance sur l'attente : les ouvriers apparaissent dans la majorité des séquences (trois sur quatre) à travers de nombreux plans les montrant en train d'attendre. Toutefois, il convient de noter que les circonstances y sont pour beaucoup puisque la séquence de Cockerill Sambre s'inscrit dans le cadre d'une grève ; dans celle relative à Alstom, on assiste, semble-t-il, à un arrêt de travail des travailleurs ou du moins à une réunion dans les réfectoires et enfin pour ce qui est de l'hôpital Gailly, les employés attendent la fin de

²⁴⁷ Lancien, T., *Le journal télévisé...*, p. 83.

la réunion des associés à l'extérieur du local où a elle a lieu. Seul le reportage centré sur la Sonaca ne partage pas ce type de contexte. Les ouvriers y sont, néanmoins, présents à l'image mais sont filmés pendant qu'ils travaillent, signe que cette thématique et la question de la restructuration en particulier est difficile à mettre en image. D'ailleurs, cette difficulté apparaît également à travers les autres séquences puisqu'elles contiennent, en effet, énormément d'images-prétextes à faible valeur informationnelle. Toutefois, celles-ci participent à certains effets de sens ou du moins, contribuent à poser une certaine ambiance comme les paysages industriels gris et mornes de Cockerill Sambre ou les abords déserts des bâtiments des ACEC.

Ces images d'ouvriers, illustratives ou non, restent donc, dans l'absolu, aussi importantes, par l'humanisation qu'elles induisent. Mais aussi parce qu'elles permettent une certaine identification du spectateur en jouant, certainement, quelque peu sur « la corde sensible » afin de mobiliser encore plus le public. Dans cette perspective, certains types de plans se dégagent : ceux caractérisés par un cadrage de type personnel et surtout intime comme les exemples suivants, issus des trois séquences les plus anciennes :



Fig. 29 : Régions Soir, 16/01/96, 3'23''
SONUMA TV.



Fig. 30 : JT, 9/01/95, 20'53'',
SONUMA TV



Fig.31: JT, 1/03/00,
9'47'', SONUMA TV.

En ce qui concerne la séquence consacrée à Cockerill Sambre, le fait qu'elle ne contienne pas ce genre d'image n'enlève, cependant, en rien son fort positionnement en faveur des ouvriers. Au contraire, puisqu'elle constitue l'une des séquences faisant preuve d'un positionnement les plus marqués. En effet, si ces quatre séquences marquent leur solidarité, elles se différencient par l'intensité de ce soutien. Celui-ci est directement lié à la manière dont est représenté le patronat. Ainsi, dans l' « à-travers » de 1995, on peut déceler une certaine empathie envers les associés ayant prononcé la faillite, ce qui est surtout prégnant lorsque que le commentaire avance l'argument de la situation difficile du secteur hospitalier dans la région qui peut être considéré comme une justification de la décision du conseil

d'administration. Parfois, cette empathie se fait même au détriment des ouvriers, comme lorsque la voix off insiste sur le fait que le CA s'est fait huer et que l'on voit un membre se faire visiblement importuner par un employé qui tente de lui faire esquisser un sourire. De plus, la caméra ne se focalise pas seulement sur des employés : les associés apparaissent également très souvent à l'image, par le biais aussi de cadres à valeur personnelle et même intime, ce qui participe également à une certaine identification.

Les interventions de chaque partie (et la manière dont celles-ci s'effectuent) constituent, de fait, un paramètre important qui peut permettre de mesurer le positionnement de chaque séquence. Pour les trois autres séquences, il est d'ailleurs intéressant de noter que le degré d'intervention des représentants des directions des entreprises est en concomitance avec le degré d'engagement des séquences pour les ouvriers. Ainsi, le reportage sur Alstom adopte le ton le plus mesuré, en continuité, donc, avec son lancement. Marianne Perilleux expose les faits mais n'incrimine pas la société. En plus d'une interview d'un syndicaliste, elle a d'ailleurs décidé de donner la parole à un des représentants d'Alstom, Jean-Charles Alpi, le directeur général d'Alstom ACEC Energie, qui fournit un témoignage sobre. A l'inverse, Marie-Jeanne Van Heeswyck n'a pas intégré, dans son reportage une présence de la direction de la SONACA, que ce soit par le biais de l'image ou d'une interview. Même si cette absence ne découle peut-être pas d'une volonté de la journaliste et de contraintes pratiques, elle favorise un certain angle de vue du problème. Il est, de plus, renforcé par l'identification des « carences de la gestion » comme la cause du problème et les propos vindicatifs du syndicaliste Pierre Czernotta. Enfin, on peut placer la séquence de Jean-François Noulet dans le même sillage que celle-ci, la voix des syndicalistes, très en colère contre le PDG d'Usinor²⁴⁸ Francis Mer*, étant également fortement prégnante. Néanmoins, le fait que Noulet ait décidé d'intégrer une scène de l'industriel en conférence de presse, ainsi que la présence à l'image des représentants de la société lors du conseil d'entreprise à Liège, confèrent une toute autre tonalité que celle développée par Van Heeswyck dans son reportage.

Les propos mêmes des représentants syndicaux corroborent cette esquisse de typologie que nous venons de mettre en place. Ainsi, Jean-Jacques Van Landeghem, le président de la délégation syndicale Alstom ACEC Energie ne se montre pas vindicatif. Il est juste sollicité pour expliquer la restructuration entreprise par la direction d'Alstom, ce qu'il fait de manière très sobre, si bien que même l'intervention de Jean-Charles Alpi paraît, en comparaison, plus

²⁴⁸ Cockerill Sambre a été le groupe français Usinor en 1998. En 2002, celui-ci fusionne avec Arbed et Aceralia, ce qui donne naissance au groupe Newco. – CAPRON, M., *La sidérurgie en Wallonie entre Usinor, Dufenco et Arcelor*, 2003, Bruxelles, p. 5. (Courrier hebdomadaire du CRISP n°1786-1787)

orientée. Le directeur général met en effet, avant tout, en cause la direction d'Alstom de laquelle il se désolidarise - Peut-être afin de déculpabiliser la direction belge des ACEC ? - : « (...) malheureusement, je dirais, nous allons perdre... nous devrions perdre plus exactement cette activité au bénéfice d'Alstom qui actuellement est encore notre actionnaire majoritaire (...) »²⁴⁹. La teneur des propos émis par les syndicalistes de la SONACA et de Cockerill Sambre tranche avec la retenue de Van Landeghem, Pierre Czernotta n'hésitant pas à présenter la direction de la société aéronautique comme inconsciente et les syndicalistes sidérurgistes exprimant clairement leur colère face à l'annonce d'Usinor. L'entreprise est, d'ailleurs, présentée comme une entreprise qui est peu préoccupée par le sort de ses employés, comme en témoignent ces passages : « C'est véritablement de la provocation ! Je dirais même : c'est à la limite de l'indécence ! On est véritablement dans une mise à mort (...) »²⁵⁰, « On nous revend comme ça, comme des malpropres ! »²⁵¹.

Cette présence musclée de leaders syndicaux dans cette catégorie entre en résonance avec celle d'une Wallonie rimant avec luttes sociales et combats de gauche telle qu'Anne Roekens et Luc Courtois l'ont observée²⁵². Dans le cadre de ces séquences, cet archétype du syndicaliste apparaît surtout dans les propos que ces acteurs sociaux lancent devant la caméra sur un ton ferme et déterminé²⁵³. L'intervention du secrétaire provincial des Métallos de la FGTB, Antonio di Santo*, s'avère significative quant à l'identification de la région de Charleroi à celui-ci : « Les travailleurs de Charleroi n'ont jamais eu l'habitude de se laisser abattre. »²⁵⁴. Cette affirmation rend compte de la place qu'occupe le combat social dans l'imaginaire carolorégien, encore à cette époque où, pourtant, les luttes collectives sont, selon certains, en perdition (voir *supra*). En effet, ce genre d'affirmation tout comme, en général, la représentation automatique des ouvriers par l'intermédiaire de ces syndicalistes à travers cet échantillon, va à l'encontre de ce contexte de déliquescence des identités collectives qui, à l'inverse, est beaucoup plus tangible dans le cadre des séquences consacrées aux grèves et manifestations. La résistance de cette image de « Wallonie 'rouge' »²⁵⁵ se vérifie donc de manière claire dans ce cadre aussi.

²⁴⁹ JT, 1/03/00, 9'49'', SONUMA TV.

²⁵⁰ Antonio Di Santo* dans JT, 20/02/01, 1'28'', IMADOC.

²⁵¹ Claude Baria* dans *Ibidem*, 2'55''.

²⁵² COURTOIS, L., *La Wallonie, terre de grande industrie...*, p. 108. - ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 45-47.

²⁵³ Czernotta, en ce qui concerne la suppression de 500 emplois à la Sonaca : « Alors moi je ne joue plus dans ce jeu là ! ».

Marcus Jaspers en ce qui concerne Cockerill Sambre : « Francis Mer peut pas foutre le camp, je dirais, par la petite porte ! Non ! ».

²⁵⁴ JT, 20/02/01, 1'44'', IMADOC.

²⁵⁵ ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 47.

Outre cette question de la déliquescence des identités collectives, un autre phénomène important qui s'est accru dans nos sociétés contemporaines est abordé dans ce corpus à travers deux séquences, celles de Périlleux et de Noulet : celui de la mondialisation. Plus particulièrement, il s'agit de la question de l'entreprise dans le contexte de la mondialisation. Celle-ci pourrait également expliquer le positionnement de chacun de ces reportages, aussi bien donc, la focalisation forte sur les intérêts des ouvriers pour le plus récent et le ton relativement modéré du reportage sur Alstom ACEC Energie envers la direction du site marcinellois. En effet, ces deux reportages semblent, même s'ils utilisent une approche et un style différents, avoir pour même cible la figure de la multinationale étrangère et semblent donc marquer une défiance à la globalisation en général. Ainsi, Cockerill Sambre et Alstom ACEC Energie sont présentées comme des filiales qui n'ont aucune marge de manœuvre ni même de pouvoir de décision. L'insistance sur cette faible autonomie peut constituer une forme de déculpabilisation des directions belges. Elle pourrait expliquer aussi, pour la dernière séquence, ce fort engagement contre ces éventuelles pertes d'emplois. Car à travers ce soutien aux ouvriers, c'est aussi les intérêts wallons et belges que le reportage défend, la fermeture du site de Charleroi entraînant des répercussions sociales et financières importantes. Les lancements ne manquent d'ailleurs pas d'insister sur ce caractère régional et national. Thierry Debock affirme, en effet, à propos de la menace qui plane sur Cockerill Sambre Charleroi : « Réaction d'inquiétude dans la sidérurgie wallonne »²⁵⁶. François de Brigode, quant à lui, précise, en parlant de la grande restructuration qu'Alstom entreprend au niveau mondial, qu'il s'agit d'« une décision qui touche aussi la Belgique et plus particulièrement Charleroi »²⁵⁷. Ainsi, encore une fois, Charleroi est approchée comme représentante de l'entité wallonne ou belge avant tout. Cette manière de se solidariser avec elle ou, à l'inverse, de s'en distinguer constitue un élément important quant à ce qu'elle représente aux yeux des journalistes.

Dans l'absolu, même si cela n'est pas clairement exprimé dans les lancements des deux autres séquences, on peut dire, en définitive, que cette sous-thématique a donné lieu, ici, à l'expression d'une solidarité face à l'adversité que les ouvriers Charleroi subissent. Cela peut certainement s'expliquer par les retombées économiques et sociales de ce genre d'évènements sur l'ensemble de la Belgique. Cet engagement est affirmé dès les lancements des séquences mais est nuancé par la suite, au sein du reportage, en fonction du nombre et du type de voix secondes convoquées. La manière dont ces instances sont représentées par le

²⁵⁶ JT, 20/02/01, 3'', IMADOC.

²⁵⁷ JT, 1/03/00, 8'53'', SONUMA TV.

biais des images traduit également la partialité des séquences. Dans ce cadre, la forte présence des représentants des travailleurs participe également à renforcer l'équation Carolorégien/syndiqué et même Carolorégien/syndicaliste, les ouvriers n'étant jamais sollicités de manière active dans ces exemples.

3.5. Concertation socio-économique et syndicalisme

Cette sous-thématique aborde la question de la concertation économique et sociale en général, c'est-à-dire toutes les actualités concernant les discussions entre les différents interlocuteurs sociaux et les pouvoirs publics et entre les mouvements syndicalistes et patronaux. Elle s'applique à 11% de l'ensemble des archives (96 séquences) et fait donc partie avec les deux catégories suivantes, de celles arrivant à dépasser la barre des 10% de séquences.

Il s'agit néanmoins d'un résultat plutôt étonnant : on aurait pu également s'attendre à une présence plus affirmée des informations de ce type par l'association très forte de la Wallonie au combat social confirmée dans l'analyse des sous-thématiques précédentes concernant les grèves et les manifestations ainsi que les restructurations²⁵⁸. Les difficultés de mise en scène des objets couverts par cette catégorie pourraient expliquer sa représentation moins importante.

| Date | Emission et auteurs | Titre | Durée |
|------------|--------------------------|--------------------------------------|-------|
| 06/01/1996 | JT (images : Télésambre) | <i>Syndicats et grandes surfaces</i> | 35'' |

L'échantillon comprend une séquence relative à cette catégorie. Elle est issue du JT national et ne fait guère office d'exception puisque cette sous-thématique constitue une des plus équitablement représentées entre le JT national et régional à raison de 45 séquences pour le premier et de 51 séquences pour le second. De prime abord, cette relative équité peut intriguer. En effet, d'après Christian Druitte, ce genre de thématiques ne suscitait pas spécialement l'intérêt de Reyers et étaient même systématiquement méprisées²⁵⁹. Si la présence de séquences du JT national consacrées à la concertation sociale en général amène à nuancer ces propos, cela ne signifie pas pour autant que les vues du journaliste soient totalement erronées. Au contraire, le dépouillement peut les corroborer. Effectivement,

²⁵⁸ *Ibidem*, p. 45. - COURTOIS, L., *La Wallonie, terre de grande industrie...*, p. 105-109.

²⁵⁹ Propos de Christian Druitte recueillis le 3 avril 2015 (+/- 6^{ème} minute).

lorsqu'il évoque cette question, Druitte parle surtout de la période allant du début de *Ce Soir* en 1982 au début des années 90, lorsqu'il quitte le CPC.

Constituant une des séquences les plus brèves de cet échantillon – il s'agit d'« à-travers » de 35 secondes – ce reportage relate des actions syndicales effectuées dans des grandes surfaces de la région de Charleroi (Pont-de-Loup, Gilly et Courcelles). Il est significatif de remarquer que parmi tous les lieux cités, seul Gilly fait effectivement partie de Charleroi, ce qui démontre à quel point le vocable « région de Charleroi » recouvre une réalité beaucoup plus large que l'entité carolorégienne au sens strict du terme.

Il s'agit peut-être d'une des séquences les plus spécifiques auxquelles nous pouvons nous confronter au sein de ce corpus de sources : un « à travers » et qui plus est un EVN, c'est-à-dire une séquence qui n'émane pas directement de la RTBF mais d'une autre chaîne, dans ce cas-ci Télésambre²⁶⁰. Par sa forme, ce reportage n'occupe certainement pas une place aussi importante que d'autres, même si elle constitue une séquence stratégique pour le rythme de l'émission²⁶¹. Par contre, le fait qu'elle soit intercalée parmi les sujets prépondérants en début de JT, autour de la cinquième minute, peut dénoter un certain intérêt marqué de la part de l'équipe éditoriale.

Selon un montage très narratif et chronologique qui est souvent de mise pour ce type d'information (comme pour les grèves et les manifestations), Françoise Palange détaille chronologiquement le déroulement de ces actions d'informations des délégations de la SETCA et de la FGTB dans les magasins Intermarché de Pont-de-Loup et Gilly qui ont amené à des assemblées du personnel et leur fermeture temporaire et par la suite, la distribution de tracts aux Nopri et Mestdagh de Courcelles²⁶².

D'un point de vue lexicologique, aucun signe de personnalisation très forte ne se dégage de ce commentaire au caractère très mesuré, ce qui peut s'expliquer par le fait que généralement les journalistes s'en tiennent à la lecture de textes directement fournis par des agences de presse ou basés en majeure partie sur ceux-ci dans ce genre de reportages courts²⁶³.

Par contre, on peut voir dans les images choisies certaines, connotations quant au positionnement du JT. Même si l'on ne peut savoir si cette séquence est le produit d'un montage effectué par Télésambre ou la RTBF, certaines images induisent tout de même des effets de sens. Ainsi, il est significatif de noter que la séquence s'ouvre sur une image de

²⁶⁰ THIRAN, Y., *Petit vocabulaire du JT...* <<http://www.serendib.com/comu2277/vocabula.htm>>.

²⁶¹ Voir Annexe II, p. I

²⁶² LANCIEN, T., *Le journal télévisé...*, p. 83.

²⁶³ THIRAN, Y., *Petit vocabulaire du JT...* <<http://www.serendib.com/comu2277/vocabula.htm>>.

clients attendant devant un magasin dans le but, peut-être, de mettre en avant ce qu'on pourrait considérer comme un des « dommages collatéraux » de ce genre d'actions. Cela ne paraît pas anodin, d'autant plus que le reportage semble insister sur cette dimension puisqu'on retrouve un plan similaire de clients devant les portes d'un magasin, le Mestdagh de Courcelles cette fois-ci, un peu plus loin. Ensuite, un autre plan montrant, lui, un syndicaliste tendant un tract à une caissière travaillant dans ce même magasin, s'avère également significatif. On pourrait, en effet, y déceler un certain manque d'intérêt, du moins, sur le moment même, de la part de l'employée lorsque celle-ci jette un rapide regard sur le tract, le pose sur le côté avant de retourner à sa tâche. L'action syndicale semble ainsi décrédibilisée.

Si d'aucuns pourraient voir dans ces plans et ces gestes un caractère fortuit, il n'en reste pas moins qu'il ne s'agit pas d'un reportage mobilisateur, surtout en ce qui concerne le choix des images. Ces éléments contrastent, de plus, avec l'image que l'on peut se faire des actions syndicales en général, c'est-à-dire des actions fortes et percutantes, surtout dans une région comme celle de Charleroi, un des berceaux wallons des luttes sociales (voir *supra*)²⁶⁴. Ainsi, cette séquence conforte, elle, cette évolution sociale de rupture du lien social que les spécialistes observent²⁶⁵. Le fait qu'elle soit réalisée dans les années 90 n'y est certainement pas étranger (cf. voir *supra* en ce qui concerne le tournant dans la représentation d'une « Wallonie de gauche »).

3.6. Situation, portrait, fêtes et journées spéciales

Cette thématique qui occupe 9 % du corpus, c'est-à-dire 79 séquences, présente peut-être le titre le plus énigmatique parmi toutes les classifications. Comme il l'indique, les séquences qui y ont été classées constituent en fait des reportages effectués à l'occasion d'événements précis comme certaines fêtes ouvrières (la fête du 1^{er} mai, la Saint Éloi, la Sainte Barbe, etc.), des visites royales ou de personnalités importantes ou encore des journées portes ouvertes par exemple. Mais cette catégorie renferme également des séquences qui apportent un développement à l'actualité. C'est le cas par exemple des séquences s'intéressant à la situation d'un domaine ou d'un acteur économique en particulier ou privilégiant une posture de portrait journalistique.

Au vu de ces deux dimensions, il n'est guère étonnant qu'on puisse relever une présence constante de cette catégorie. Un certain nombre de séquences font d'ailleurs le lien

²⁶⁴COURTOIS, L., *La Wallonie, terre de grande industrie...*, p. 105-109.

²⁶⁵ DELAPAS, I., *La promesse du cinéma social...*, p. 58.

entre ces deux dimensions. C'est le cas des deux séquences sélectionnées via l'échantillonnage.

| Date | Emission et auteurs | Titre | Durée |
|------------|---|----------------------------|--------|
| 2/06/1981 | Antenne Soir (Denis Rousseau) | <i>Portrait ACEC</i> | 6'41'' |
| 24/01/1995 | Info Première (RTBF Charleroi -Valérie Druitte) | <i>Société Sambrinvest</i> | 2'10'' |

Les équipes ayant effectué ces reportages, en informant le spectateur d'une journée portes ouvertes à l'occasion d'une centenaire de l'entreprise électro-mécanique des ACEC ou de l'anniversaire de la société d'investissement Sambrinvest²⁶⁶, a ainsi saisi l'occasion de dresser le portrait de ces entreprises. Elles ont été diffusées dans le cadre du JT régional, ce qui est le cas de la plupart des séquences de cette catégorie (59 sur 79 séquences). Il n'est guère surprenant que ces deux grands types soient davantage développés au sein du JT régional. Par leur caractère très local et spécifique, il est, en effet, normal que des événements et festivités ne soient pas la priorité d'un JT national. De plus, le JT régional, fort marqué par l'approche du magazine, se prête davantage au format spécifique du portrait/reportage de situation.

Mais quelle place occupe ce type d'actualité au sein de l'information régionale ? En ce qui concerne le reportage plus récent, consacré à Sambrinvest, il constitue, un des titres principaux de cette édition d'*Info Première*, ce qui peut étonner puisqu'il ne s'agit – nous allons voir par la suite – d'une actualité brûlante. Le fait que l'émission soit produite à Charleroi n'est peut-être pas étranger à cette mise en avant... Mais d'autres explications, peut-être moins accablantes, peuvent être avancées. Ainsi, le statut spécifique d'*Info Première* de « JT avant le JT » (voir *supra*) et donc son attention sur une information seconde et complémentaire au JT pourrait justifier un tel choix.

Pour ce qui est de la première séquence, disponible sur le site de la SONUMA, nous ne disposons, malheureusement, pas de l'entièreté de l'émission dont est extrait ce reportage, ce qui nous empêche donc de le replacer dans la hiérarchie de celle-ci²⁶⁷. Toutefois, le fait que cette séquence soit disponible sur le site, qui se veut être un outil de valorisation des archives

²⁶⁶ Voir *infra* pour une présentation de Sambrinvest

²⁶⁷ Il convient également de préciser que rien n'indique que nous disposons de l'entièreté du reportage non plus : en effet, la fin de la vidéo sur le site semble tellement abrupte qu'il se peut qu'il s'agisse seulement d'un extrait du reportage.

audiovisuelles, se révèle significatif quant à la portée historique et la valeur patrimoniale que ce reportage recouvre aux yeux de l'équipe de la SONUMA²⁶⁸. Sa mise en ligne est le résultat d'un choix éditorial précis. Mais force est de constater qu'un certain flou entoure la question des critères de sélection des archives à mettre en ligne²⁶⁹. Néanmoins, on peut relever des indices quant à l'intérêt que porte la SONUMA à cette séquence, en particulier, à travers un dispositif web : à savoir la courte description mettant dans son contexte la séquence : «Fleurion des entreprises de la région de Charleroi, les ACEC fêtent leur centenaire en 1981. L'occasion de faire un petit tour du propriétaire, quelques années avant son démantèlement.»²⁷⁰. Les ACEC sont donc présentés comme une des grandes industries de la région carolorégienne ce qui n'est pas étonnant au vu de l'importance de cette entreprise. Pendant plus d'un demi-siècle, elle a, en effet, rythmé la vie économique régionale et était également présente sur la scène internationale. Elle possédait des usines mais aussi des bureaux et des agences au Brésil, en Argentine en France, au Portugal, etc²⁷¹. Comme le fait remarquer René-Pierre Hasquin, les ACEC étaient un des symboles du Pays de Charleroi au niveau socio-économique si bien qu'un dicton populaire a vu le jour : « Quand A.C.E.C. éternue, c'est tout le Pays Noir qui a la grippe... »²⁷². Cette description traduit donc cette importance mais aussi les risques économiques qu'elle peut entraîner en cas de difficultés. Comme cette description le laisse entendre, cette archive revêt pour la SONUMA un intérêt particulier par l'éclatement de l'entreprise qui semble constituer un développement historique important à ses yeux puisqu'aucune précision n'y est apportée²⁷³. On peut donc constater que, même si ce type d'information semble être plus l'apanage de l'information régionale, elle peut dépasser le cadre strictement local ou régional et être digne d'intérêt pour un public cible plus large.

²⁶⁸ Antenne Soir, Portrait ACEC, 2/06/81 dans SONUMA.BE, *Les archives audiovisuelles*. [En ligne]

<<http://www.sonuma.be/archive/portrait-des-acec>> (Consulté le 5/07/2015)

²⁶⁹ RANDAZZO, A., *Patrimoine et archives audiovisuelles ...* p. 139-143... <<http://www.csa.be/documents/2457>>

²⁷⁰ Antenne Soir, Portrait... <<http://www.sonuma.be/archive/portrait-des-acec>>

²⁷¹ HASQUIN, R.-P., *Les grandes colères...*, p. 183.

²⁷² *Ibidem*.

²⁷³ Ce démantèlement n'est pas intervenu de manière soudaine. Dès 1966, le groupe A.C.E.C (dirigé par une entité bicéphale (le groupe Empain et la Société Générale de Belgique (SGB) depuis le début du siècle) commence à éprouver de premières grandes difficultés qui vont croître par la suite. Après diverses restructurations, elles vont amener à la filiation des A.C.E.C., c'est-à-dire le regroupement de ses sites avec d'autres entreprises semblables qui se poursuit en 1989. Les ACEC vont alors fusionner avec l'Union minière qui va prendre le nom d'ACEC-UM . Enfin, l'année 1992 marque symboliquement la disparition des ACEC avec l'abandon de son nom pour désigner la société qui s'appelle désormais l'Union minière.

CAPRON, M., *Des ACEC...*, p. 3-5.-ROUSSEAU, D., *Portrait - ACEC*, extrait d'Antenne Soir, 2/06/1981, dans *Sonuma, Les archives audiovisuelles*. [En ligne]. <<http://www.sonuma.be/archive/portrait-des-acec>>. (Consulté le 29/06/2015) - Hasquin, R.-P., *Les grandes colères du Pays Noir*, vol. 4, Editions Scaillet, s.l., 1995, p. 183.

Il s'agit, là, d'une vision *a posteriori* car si l'on s'intéresse à la réception de cet événement dont le lancement par Marcelle Termolle peut rendre compte, cet anniversaire ne semble pas constituer une information de grande envergure. De plus, si l'on se réfère à l'essence même du JT et à son fonctionnement, en termes de discours informatif (qui entend mettre en avant les faits qui posent problème ou qui sont insolites) l'information n'est pas présentée en tant que telle. Par contre, elle semble revêtir un certain intérêt par l'importance indiscutable des ACEC, mais également par les problèmes qu'elle rencontre. En effet, Marcelle Termolle après avoir introduit l'actualité « chaude » (l'anniversaire), évoque l'entreprise en ces mots : « Les ACEC à Charleroi, c'est plus qu'une firme, une véritable institution. »²⁷⁴. Ce type d'éditorialisation dans le cadre d'un lancement peut indiquer, de la part d'une journaliste comme Marcelle Termolle, une personnalisation certaine de l'information et même une posture engagée. Celle-ci ne serait pas surprenante : dans les mémoires qu'elle vient récemment de publier, la journaliste affirme son attachement très fort à la région carolorégienne dont elle est originaire²⁷⁵.

C'est à ce niveau qu'on peut mettre en parallèle le lancement de Termolle et celui qu'Isabelle Salesse effectue afin d'introduire l'anniversaire de Sambrinvest. En effet, une certaine personnalisation peut également être relevée dans cette séquence de 1995 lorsque la journaliste qualifie cette société d'« un peu particulière »²⁷⁶, une expression qui se voit soulignée par l'intonation de la voix de la journaliste.

Toutefois, ce positionnement peut rendre compte d'une perspective divergente par rapport à la séquence de 1981 et l'image de Charleroi qui serait moins positive. En effet, son utilisation peut être vue comme une manière d'insister également sur le caractère insolite d'une telle initiative dans une région que l'on n'associe pas souvent à la création d'emploi, le but principal que s'est donné Sambrinvest. A partir d'une actualité positive, l'image péjorative de Charleroi apparaît encore une fois en filigrane. De plus, diffusée à l'occasion du dixième anniversaire de cette société, il convient également de noter qu'il a paru significatif aux équipes du CPC d'effectuer, à l'instar d'autres reportages, un sujet sur le cas de Charleroi en particulier alors que Sambrinvest a également un pendant dans le bassin liégeois, Meusinvest, qui a été créé en même temps mais qui ne se voit pas consacrer un reportage.²⁷⁷

²⁷⁴ Antenne Soir, Portrait..., 4'', ...<<http://www.sonuma.be/archive/portrait-des-acec>>.

²⁷⁵ ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 25. - TERMOLLE, M., *L'insolente...*, p. 73-74.

²⁷⁶ Info Première, 24/01/95, 8'13'', SONUMA TV.

²⁷⁷ Créées dans la foulée de la crise des années 80, ces deux sociétés d'investissements s'inscrivent dans le cadre du plan Gandois qui prévoyait douze milliards de francs pour le volet social. Deux milliards vont être consacrés à la création de Sambrinvest et Meusinvest dont l'objectif est d'assurer la reconversion des deux bassins par la création d'emplois dans divers secteurs. - INFO PREMIERE, *Sambrinvest*, 24/01/1995, RTBF, IMADOC,

Outre cette différence, les deux séquences partagent la même approche événementielle que nous avons déjà mise en lumière plus haut : l'anniversaire constitue un prétexte pour dresser le portrait de ces deux entreprises à un moment précis. Elles divergent, néanmoins, sur un dernier point : par la spécificité d'*Antenne Soir* en termes de durée mais aussi d'identité organique, le reportage relatif aux ACEC développe beaucoup plus une approche de type magazine, donc plus analytique, ce que ne peut pas se permettre l'équipe d'*Info Première*. Néanmoins, cela ne signifie pas pour autant qu'on ne relève pas une certaine personnalisation dans la séquence réalisée par Valérie Druitte. Effectivement, les deux reportages portent sur leur sujet un point de vue similaire qui s'avère très positif, ce qui est certainement induit par la dimension commémorative des événements ayant suscité l'information.

Considérons d'abord le reportage consacré au centenaire des ACEC en 1981. Construit selon un montage logique avec accolades : après avoir introduit l'événement central, les portes ouvertes, ainsi que brièvement, l'histoire de l'entreprise, le reportage propose, comme on l'annonce dans le lancement, un bilan des activités de l'entreprise que ce soit d'un point de vue technique, économique ou social. Celui-ci s'effectue, en fait, en compagnie de Pierre Uytendhoef, directeur des ACEC, dont les interventions s'alternent avec des scènes portées davantage par le commentaire de Denis Rousseau qui, en chef d'orchestre, épingle les points importants de ce bilan. Alors que Marcelle Termolle précise dans le lancement que l'entreprise constitue « une firme qui a connu une histoire socialement et économiquement mouvementée »²⁷⁸, on aurait pu s'attendre à tout un pan du reportage exclusivement consacré aux difficultés économiques de la société et aux relations sociales tendues que celles-ci engendrent mais il n'en est rien. Ces questions sont en fait distillées, tout au long du reportage avec parcimonie et même de manière sous-jacente, que ce soit de la part d'Uytendhoef ou de celle de Rousseau parfois, même s'il est plus explicite. Lors de sa première intervention, Uytendhoef désigne Westinghouse comme son « principal licencieur »²⁷⁹ mais avec une certaine réticence puisque c'est le journaliste qui amène l'industriel à clairement identifier la société.

En ce qui concerne Rousseau, plus prompt à l'expansivité, il aborde, lui, explicitement la question sociale mais sans pour autant, réellement, s'y pencher : « le

Sonuma.TV. - Propos de Christian Druitte recueillis le 3 avril 2015. - Marc Preyat, L'information régionale au quotidien, terminus post-quem : novembre 1995 – terminus ante-quem : 2002, p. 5, Archives privées de Marc Preyat.

²⁷⁸ Antenne Soir, Portrait..., 9'', ...<<http://www.sonuma.be/archive/portrait-des-acec>>.

²⁷⁹ Antenne Soir, Portrait..., 1'26'', ...<<http://www.sonuma.be/archive/portrait-des-acec>>.

personnel a diminué à Charleroi, de 12 000, il y a quelques années à 8000 maintenant. La concurrence, notamment du tiers monde est puissante. »²⁸⁰. Cela peut s'expliquer par le fait que l'équipe de réalisation part du principe que ces questions sont déjà connues du public. D'ailleurs, le commentaire précise à propos de la question sociale : « La combativité de ses travailleurs est bien connue, cela ferait d'ailleurs l'objet d'une autre émission »²⁸¹. Toutefois, cela reste étonnant que le reportage ne donne la parole à aucun ouvrier qui aurait pu fournir une autre vision de cette histoire « économiquement et socialement mouvementée »²⁸², certainement plus critique envers la gestion de Westinghouse et son programme de reconversion. On constate, en effet, de manière générale que le reportage présente un caractère fortement valorisant de la situation de l'entreprise alors que celle-ci connaît des difficultés importantes et des pertes d'emplois nombreuses depuis sa reprise par la société américaine en 1969²⁸³.

Ainsi, on ne manque pas de mettre en exergue, tout au long de celui-ci, la diversité des activités : lorsque son directeur, en retraçant l'évolution de l'entreprise, énumère tous les champs d'activités des ACEC ou quand Denis Rousseau insiste sur la diversité des « domaines explorés »²⁸⁴. Cette insistance sur la gamme d'activités qu'ont proposées et proposent à l'époque les ACEC s'accompagne de nombreux plans montrant ses équipements selon, souvent, l'angle de prise de vue de la contre-plongée qui semblent insister sur leur caractère imposant. Un équipement qui est présenté comme étant toujours à la pointe de la technologie, grâce à une politique de reconversion définie comme efficace, à la fois par Pierre Uytendhoef (qui utilise les termes « avant-garde »²⁸⁵ ou « ingénierie de pointe »²⁸⁶ pour le qualifier) que par Denis Rousseau (qui présente la matière grise comme « la plus grande force » que les ACEC possèdent en termes d'innovation).

Un autre point souligné en termes de valorisation est la grande qualification des employés et des ouvriers des ACEC, présenté comme la « principale force des ACEC ». Quelle en est la preuve ? « Il y a plus de 10 % d'ingénieurs. Les techniciens et les ouvriers sortent de l'Université du Travail et des écoles professionnelles de la région »²⁸⁷ affirme le commentaire. Cette remarque peut apparaître étonnante dans la mesure où une autre séquence de cet échantillon, réalisée cinq ans plus tard, se consacre aux manquements de

²⁸⁰ Antenne Soir, Portrait..., 5'37'', ... <<http://www.sonuma.be/archive/portrait-des-acec>>.

²⁸¹ *Ibidem*, 5'32''.

²⁸² *Ibidem*, 5'55''.

²⁸³ HASQUIN, R.-P., *Les grandes colères...*, p. 192.

²⁸⁴ *Ibidem*, 9''.

²⁸⁵ *Ibidem*, 4'32''.

²⁸⁶ *Ibidem*, 4'38''.

²⁸⁷ Antenne Soir, Portrait..., 2'21'', ... <<http://www.sonuma.be/archive/portrait-des-acec>>.

l'enseignement carolorégien (voir *infra*). Autre fait intéressant : afin de prouver cette assertion, Denis Rousseau ne souligne pas les résultats en termes de chiffres de production ou d'avancées technologiques atteintes par les équipes des ACEC mais le caractère artisanal des productions des travailleurs des ACEC : « Malgré le gigantisme, chaque commande est pratiquement du cousu main. Les ACEC fondent bien sûr leur expérience sur leur tradition ancienne en matière de traction électrique. »²⁸⁸. Les images choisies lorsque que ces mots sont prononcés ne font pas seulement qu'illustrer ces propos mais servent même de preuves en montrant des ouvriers manier des machines impressionnantes, des images que l'on peut rapprocher de celles mettant en évidence le savoir-faire des travailleurs dans les séquences concernant des résultats positifs.

Néanmoins, au sein même de ce portrait enjoué, on remarque certaines failles qui sont palpables lorsque que l'on analyse plus en détail le commentaire et les interviews d'Uytdenhoef d'un point de vue lexicologique. De fait, on peut relever, comme dans les magazines socio-économiques analysés par Anne Roekens, un certain nombre de verbes à l'imparfait qui trahissent quelque peu le ton valorisant du reportage en indiquant l'ancrage de ces points positifs dans le passé. Ainsi, à propos de la formation des ouvriers « [la construction électro-mécanique] pouvait évidemment se baser sur une espèce d'infrastructure industrielle déjà fort importante dans la région avec tout ce que cela comporte d'écoles techniques permettant d'obtenir du personnel qualifié et professionnel de haute qualité »²⁸⁹.

Cette évocation d'une certaine temporalité par le biais de la conjugaison s'applique aussi à la question de l'exportation, évoquée par Marcelle Termolle comme l'éventuelle solution aux problèmes économiques. Ainsi, les ACEC sont présentés comme un exemple à suivre, Denis Rousseau insistant d'autant plus sur le rayonnement des ACEC à l'étranger : « Et du gros matériel ACEC, on en retrouve partout. Depuis la Baie Comeau au Canada en passant par le Mexique, le Vénézuéla, l'Equateur, le Brésil ou l'Argentine et cela rien que pour les Amériques »²⁹⁰ en commentant des images d'une carte du monde. Une affirmation qui perd quelque peu de sa superbe lorsque l'on se remémore cette assertion indiquant le caractère révolu de cette reconnaissance internationale exprimée plus tôt dans le reportage : « ACEC, un nom qui était connu du Caire à Koursk, de Naples à Madras ». Ensuite, quand Uytdenhoef affirme : « (...) avec 40 à 45 % d'exportation, nous avons pendant longtemps

²⁸⁸ *Ibidem*, 2'32''.

²⁸⁹ *Ibidem*, 2'03'' - ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 27.

²⁹⁰ Antenne Soir, Portrait..., 3'29'', ...<<http://www.sonuma.be/archive/portrait-des-acec>>.

détenu un record mondial dans notre métier (...) »²⁹¹ ; on se rend compte que cette force exportatrice s'est quelque peu affaïdi même si on la présente encore comme très performante.

En outre, l'insistance sur « l'expérience » et la « tradition »²⁹² des ACEC sur le plan technique et celui de l'exportation afin de prouver que l'entreprise est le « leader naturel de consortiums belges »²⁹³ marque un très fort ancrage dans le passé qui sert certainement à éviter l'évocation de la situation économique-financière qui est, à l'époque, beaucoup plus problématique que le reportage le laisse paraître²⁹⁴. La référence à un passé « glorieux » apparaît donc comme un mécanisme de défense. De ce point de vue, l'analogie qu'Uydenhoef effectue entre Pittsburgh, siège de Westinghouse et Charleroi est significative puisque le dirigeant met en parallèle l'apogée industrielle qu'ont connu ces deux villes mais n'évoque pas la période postindustrielle pendant laquelle les deux villes ont connu une trajectoire semblable, Pittsburgh connaissant aussi à l'époque une grave crise économique²⁹⁵.

Cette approche laudative que nous venons de mettre à jour se retrouve dans le reportage réalisé par Valérie Druite où l'action de la société Sambrinvest est clairement présentée sous son meilleur jour. Le reportage se caractérise par une dimension très didactique. Après avoir mis en contexte la crise du début des années 80 à laquelle le Gouvernement va répondre par le plan Gandois²⁹⁶, les conditions d'intervention de Sambrinvest, son action et son fonctionnement sont expliqués en détail par le biais d'une interview du président, Guy Préaux, pour enfin arriver à la conclusion du reportage. Valérie Druite conclut en précisant que son action en faveur de 105 entreprises « a permis, en dix ans, la création de 1400 emplois »²⁹⁷, un chiffre satisfaisant mais guère exceptionnel au regard de l'importante augmentation du taux de chômage dans la région dans les années 80 découlant, entre autres, de la crise de la sidérurgie²⁹⁸.

Ici encore, le choix des images afin d'illustrer cette actualité constitue un paramètre important. Ainsi, lorsque l'on présente le contexte de la crise économique, on fait appel à un

²⁹¹ *Ibidem*, 2'42''.

²⁹² *Ibidem*, 2'37''.

²⁹³ *Ibidem*, 2'40''.

²⁹⁴ CAPRON, M., *Des ACEC à...*, p. 6-7.

²⁹⁵ PEDUTO, W., *Un autre regard sur la renaissance de Pittsburgh : la collaboration du public et du privé*, dans LA FABRIQUE DE LA CITE, *Inventer aujourd'hui la ville de demain*, s.l., s.d., p.4. [En ligne]. - [http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/6D7A057B563D6671C1257B9E00320431/\\$file/w.peduto_stockholm_fr.pdf](http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/6D7A057B563D6671C1257B9E00320431/$file/w.peduto_stockholm_fr.pdf). (Consulté 1/07/2015)

²⁹⁶ L'industriel français Jean Gandois est nommé par le Gouvernement afin de mettre au point un plan de rationalisation de Cockerill Sambre qui sera officiellement adopté en juillet 1983. - CAPRON, *Les métamorphoses...*, p. 19.

²⁹⁷ Info Première, 24/01/95, 10'15'', SONUMA TV.

²⁹⁸ Le taux de chômage passe de 12% en 1977 à 26% en 1988. - Vagman, V., *Eléments d'une mutation...*, p. 16.

plan d'ensemble de Cockerill Sambre, à un plan de demi-ensemble de trois hauts-fourneaux ou lorsque que le commentaire évoque les cinq secteurs nationaux en difficulté (la sidérurgie, les charbonnages, le verre plat, le textile et les constructions navales), on illustre le secteur du textile ou du verre plat par un plan, chacun, mais on insiste sur celui de la sidérurgie avec cinq plans différents. Ces derniers ne sont pas en adéquation avec le commentaire puisque la voix off explique à ce moment les conditions de création de Sambrinvest et de Meusinvest. Il est, par contre, significatif de noter qu'ils représentent des ouvriers sidérurgistes au travail et sont aussi très esthétiques, ce qui a pu motiver Valérie Druitte à les inclure dans sa séquence (voir *supra*). La persistance de l'identification de Charleroi à ses entreprises sidérurgiques apparaît ici aussi très fortement. Après avoir détaillé la répartition du financement de ces deux sociétés par le biais d'une image de synthèse, le fonctionnement de la société est exposé et précisé par le biais de l'interview de Guy Préaux. Afin d'appuyer les propos de la journaliste qui explique que Sambrinvest investit dans tous les types de branches économiques, le reportage fait appel à des images-prétextes montrant des activités diverses : poissonnerie, verre plat, imprimerie, activités technologiques, etc. Ainsi, le reportage met en avant des activités variées que l'on n'associe pas forcément à la région, ce qui peut être vu comme une manière de valoriser la reconversion de la région surtout lorsqu'on les oppose aux images mornes et sombres illustrant la situation initiale. Pourtant, cette reconversion à laquelle Sambrinvest a participé a été très difficile et ses répercussions se ressentent encore dans les années 90 (voir *supra*). Ainsi, à l'instar du reportage de 1981, il semble qu'on s'est attelé à évacuer une certaine dimension péjorative. On pourrait donc y déceler une certaine vision engagée qui chercherait peut-être à éviter une image caricaturale de Charleroi, ce qui ne nous semble pas abusif au vu de l'engagement de Valérie Druitte²⁹⁹.

En somme, malgré la diversité de ces deux entreprises en ce qui concerne la nature même de leurs activités, on peut remarquer que les deux reportages font appel, par la nature même de l'information relatée, à une même vision positive qui semble surtout induite par la perspective d'une reconversion (que l'on espère) efficace. Dans ce cadre, le choix des objets filmés et la valorisation d'un seul point de vue jouent un rôle important dans la transmission de cette vision. De ce fait, l'avenir semble pressenti de manière optimiste, même si cette tonalité s'avère implicite. Dans la séquence consacrée aux ACEC, on peut voir en effet dans les perspectives d'avenir de l'entreprise dans les technologies de pointe et les multiples références aux innovations, une certaine confiance en la reconversion de l'entreprise. Il en est

²⁹⁹Propos de Valérie Druitte recueillis le 24 mars.

de même pour la séquence de Valérie Druitte par la focalisation de la chute du reportage sur les résultats en termes d'emplois de Sambrinvest. Si la situation difficile que vit Charleroi n'est pas totalement occultée, on remarque donc une certaine tendance à l'atténuation par l'évocation essentiellement du passé au détriment de celle-ci. Encore une fois, un parallèle peut donc être fait avec la tonalité plus optimiste diffusée dans la cadre des émissions de type socio-économique à partir, surtout, des années 80³⁰⁰. Toutefois, à l'instar des reportages à l'approche similaire, ils révèlent l'image négative de la région.

3.7. Résultats négatifs, problèmes économiques et financiers, conditions de travail

Comme le titre choisi pour cette catégorie l'indique, les séquences qui la composent relatent des résultats négatifs d'un point de vue économique rencontrés par les divers types de secteurs d'activités mais aussi des problèmes économiques et financiers touchant plus généralement la région. Nous y avons aussi inclus des séquences s'intéressant plus précisément à des situations problématiques en termes de conditions de travail.

Au nombre de 71, ces séquences constituent 8 % du corpus socio-économique, une part relativement faible surtout en écho au stéréotype d'une région en proie à de graves problèmes socio-économiques. Ainsi, à partir de cette assertion, on pourrait se demander si ce type d'information n'a pas été banalisé voire même occulté. Cela pourrait surtout se vérifier pour les reportages émanant du CPC : ses membres auraient pu, par un certain engagement envers leur ville d'activité et ce, malgré l'insistance de certains de nos témoins quant au respect d'une certaine impartialité, privilégier des reportages mettant en avant un caractère plus positif³⁰¹. Ainsi, si l'on s'intéresse à la répartition de la thématique selon les émissions, on peut remarquer que le JT régional comptabilise moins de séquences à ce sujet. Même s'il ne s'agit pas d'une différence flagrante (32 séquences contre 39 séquences pour le JT national), elle reste significative. Surtout lorsqu'on la met en relation avec les propos de Christian Druitte qui, à l'inverse de certains autres témoins, comme Michel Hucorne ou Marc Preyat, affirme avoir fait preuve durant sa carrière de journaliste d'un véritable « engagement moral vis-à-vis de Charleroi », un engagement qu'il partageait avec d'autres journalistes et qu'il estime aujourd'hui, avec le recul, peut-être excessif : « Honnêtement, parfois, nous manquions de distance. Il faut le reconnaître. Nous étions les militants de notre cause »³⁰².

³⁰⁰ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 28, 43.

³⁰¹ Propos de Marc Preyat recueillis le 10 mars 2015.

³⁰²Propos de Christian Druitte, le 3 avril 2015.

L'échantillonnage a abouti à la sélection de trois séquences qui, par le grand laps de temps qui les sépare, pourraient indiquer un déséquilibre au niveau de la répartition de la thématique. Cela ne se vérifie que très partiellement puisqu'elle apparaît de manière constante entre 1970 et 2005, hormis dans les années 80 où elle est totalement absente. Cela pourrait être imputé au caractère peu fourni de cette période en termes de sources. Cet écart reste néanmoins intéressant puisque la mise en parallèle de la séquence de 1970 avec celles du début des années 2000 va certainement permettre de mettre à jour une évolution dans le traitement de cette thématique.

| Date | Emission et auteurs | Titre | Durée |
|------------|---------------------------------------|---|--------|
| 6/04/1970 | Antenne Soir (?) | <i>Charleroi : problème de la mobilité géographique de la main-d'œuvre carolorégienne</i> | 5'01'' |
| 14/01/2002 | JT (Hugues Angot) | <i>Marchienne - espérance de vie la plus basse de Wallonie</i> | 2'02'' |
| 18/04/2004 | JT [M. De Backer (RTBF Charleroi)] | <i>Un chômeur qui cherche un emploi</i> | 1'58'' |

Comme leur titre le laissent entrevoir, ces trois séquences rendent surtout compte de la dimension sociale de cette thématique en exposant des problèmes sociaux découlant directement du contexte économique difficile.

A l'instar d'autres reportages, il n'a pas été possible de les replacer dans la hiérarchie des éditions auxquelles elles appartiennent.

En ce qui concerne la valeur référentielle de ces informations, si les trois reportages découlent d'une actualité ayant directement attiré à Charleroi, la dernière séquence s'avère tout de même particulièrement significative de ce point de vue. Elle concerne en fait une actualité de portée plus large que la seule ville de Charleroi (une réforme concernant le contrôle des chômeurs mise sur pied par le ministre de l'Emploi de l'époque, Frank Vandebroucke) mais se concentre plus particulièrement sur Charleroi par le fait que l'homme politique a, d'après le lancement du reportage, affirmé « qu'une personne qui reste

au chômage douze mois à Charleroi, c'était long mais normal »³⁰³. Qu'on s'accorde ou pas avec cette assertion, le fait que le JT se concentre sur cette citation de Frank Vandembroucke témoigne de la prégnance d'un imaginaire social entourant la ville pour l'équipe éditoriale mais également pour ses téléspectateurs que le JT entend certainement toucher par ce billet. Aussi, à ce propos, Valérie Druitte affirme même que la région carolorégienne constitue depuis longtemps le cadre de prédilection d'équipes de télévision en ce qui concerne certains types de sujets centrés sur des thèmes négatifs, comme ceux traités par ces trois séquences³⁰⁴.

C'est justement la véracité de ces propos que le JT semble vouloir prouver par le biais de ce reportage dressant le portrait de Walter Mirello qui, à plus de 50 ans, est inactif depuis sept ans. Porté par le témoignage du sans-emploi qui rend compte de son expérience et de son opposition aux nouvelles réformes imposées par le ministre, le reportage suit Walter Mirello dans un premier temps devant la vitrine d'un bureau d'intérim et ensuite, à son domicile. Sans grande surprise, les deux autres reportages n'apportent guère une vision plus joyeuse de la situation économique de Charleroi. Très proche de ce reportage du point chronologique (elle a été diffusée deux ans plus tôt), la deuxième séquence dans l'ordre chronologique est consacrée à l'espérance de vie des habitants d'un quartier de Marchienne-au-Pont, Marchienne-Etat, qui s'avère, selon une étude commanditée par la ville et coordonnée par l'UCL, être la plus faible de Wallonie. Afin d'illustrer cette actualité, l'équipe du CPC a décidé d'aller sur le terrain afin de recueillir des témoignages d'habitants. Mais le reportage présente également une dimension didactique puisque ce problème est expliqué par l'un des responsables de cette étude et un pharmacien du quartier. Cette actualité est également forte de sens en ce qui concerne la représentation de la ville. Il est significatif, d'autant plus, de constater qu'on peut déceler, à travers cette focalisation sur l'espérance de vie de Marchienne-Etat, une éditorialisation de la part de la RTBF en ce qui concerne cette actualité. En effet, un article paru le même jour dans le quotidien *Le Soir* concernant la sortie de cet atlas ne met pas du tout en exergue ce résultat qui est juste évoqué parmi les autres³⁰⁵. Ainsi par le biais de ces deux sujets, on peut constater que ce n'est pas seulement l'évènement en tant que tel qui

³⁰³Ministre du Travail et des Pensions dans le cadre du Gouvernement Verhofstadt II (2003-2007), il décide de mettre en place un plan de contrôle de la disponibilité des chômeurs. Selon ce plan, les chômeurs doivent prouver qu'ils recherchent du travail afin de pouvoir continuer à bénéficier des allocations de chômage. BOUCHEZ, F., *La nocivité du plan Vandembroucke confirmée sur le terrain*, dans *Pensée Plurielle*, n°10, 2005, p. 39-48. [En ligne]. <http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=PP_010_0039>. (Consulté le 3/07/2015)

³⁰⁴ Propos de Valérie Druitte recueillis le 24/03/2015.

³⁰⁵ COLLOT, O., *Un ouvrage de référence tamise les 55 quartiers de la cité*, dans Lesoir.be, section abonnés, 14 janvier 2002. [En ligne]. <<http://archives.lesoir.be/charleroi-un-ouvrage-de-referance-tamise-les-55-t-20020114-Z0LDT8.html?queryand=esp%E9rance+de+vie+charleroi&firstHit=90&by=10&when=-1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2015&endMonth=07&endDay=25&sort=datedesc&rub=TOUT&pos=91&all=175&nav=1>>. (Consulté le 26/06/2015)

amène les journalistes à porter leur regard sur Charleroi ou Marchienne-Etat mais aussi son statut particulier.

Ces deux reportages partagent également, en termes de lancement, un dénominateur commun qui est celui de la délégation énonciative, à F. Vandembroucke dans le premier cas et aux chercheurs de l'UCL et à la ville dans le second cas. Si cette délégation ne semble pas primer outre mesure dans le premier reportage, le procédé apparaît plus significatif dans le second cas : il constitue en quelque sorte aussi un argument d'autorité renforçant la crédibilité de cette assertion que d'aucuns pourraient qualifier de stéréotypée. A l'instar de ce reportage, celui de 1970 exposant l'érosion de la main d'œuvre carolorégienne vers Bruxelles s'appuie aussi fortement sur un argument d'autorité puisque le problème constaté a été mis à jour par une étude réalisée par l'ADEC (l'Association intercommunale pour l'aménagement du territoire et le développement économique et social des régions de l'Est et Sud du Hainaut)³⁰⁶. Le format particulier d'*Antenne Soir* permet même de développer davantage cette dimension puisqu'on insiste beaucoup dans ce reportage sur la scientificité de cette étude, notamment à travers les interviews de Michel Bolland, désigné comme l'auteur de cette étude. Les résultats de l'enquête sont ainsi exposés de manière détaillée. Il en est également de même pour la méthodologie utilisée qui assied la crédibilité de ceux-ci.

Il se peut que l'insistance sur la recevabilité des résultats de l'ADEC découle également du caractère impressionnant que semble revêtir cette situation aux yeux du producteur de la séquence. Ainsi, le commentaire insiste les « milliers d'hommes et de femmes » pour qui « l'emploi, c'est Bruxelles, ce n'est plus Charleroi »³⁰⁷. Par ailleurs, la caméra semble rendre compte de ce nombre préoccupant en adoptant surtout une distance proxémique sociale voire personnelle lorsqu'elle se focalise sur les navetteurs. A l'instar de ce que nous avons constaté pour le cadrage en ce qui concerne les grèves et les manifestations, on peut déceler ici une certaine volonté d'exagérer le nombre de navetteurs. La situation semble d'autant plus inquiéter *Antenne Soir* que le commentaire la désigne comme une « anomalie »³⁰⁸. Aussi, le fait que ce phénomène permette, néanmoins, de régler partiellement le problème du chômage ne semble pas rassurer le commentateur puisque se présente

³⁰⁶Nous ne disposons pas du lancement de ce reportage.

Créée en 1964, l'ADEC qui porte aujourd'hui le nom d'IGRETEC, est l'intercommunale de la région de Charleroi. Les intercommunales sont actives dans la mise en place de zones industrielles mais dans l'aménagement du territoire, la construction de logements, de bâtiments pour des activités culturelles et des loisirs. Elle a également participé à la reconversion de la région de Charleroi par en prenant part à réalisation de divers projets et enquêtes. – QUEVIT, M., *Les causes...*, p. 221. - CHARLEROI.BE, *A short history of Charleroi*. [En ligne]. <<http://www.charleroi.be/en/a-short-history-of-charleroi>>. (Consulté le 5/08/2015).

³⁰⁷ *Antenne Soir*, 6/04/1970, 24'', IMADOC.

³⁰⁸ *Ibidem*, 31''.

également la perspective d'une migration totale de cette population active vers Bruxelles. Ensuite, l'attention particulière portée à souligner sa scientificité participe à une certaine valorisation de l'action de l'ADEC. Lors de son interview, Jean-Pierre Vanderlinden* insiste d'ailleurs sur le fait que les constatations observées à travers ce sondage renforcent toutes les mesures préconisées en termes d'emplois par l'ADEC. Néanmoins, un certain positionnement prudent voire dubitatif du journaliste se dégage, notamment à travers la question posée pour débiter l'interview : « Il y a une question qui se pose maintenant : concrètement, que va-t-il se passer ? A quoi va servir, vont servir plus exactement, ces résultats ? »³⁰⁹. Ainsi, c'est surtout la question de la dimension prospective de cette étude qui semble être mise en doute. Ce positionnement se perçoit également à travers le commentaire. En effet, le fait que le réalisateur ait choisi de préciser avant l'interview de Vanderlinden affirmant l'importance d'une telle étude, que « sur plus de 70% des personnes interrogées, huit sur dix souhaitent retrouver dans les mêmes conditions un emploi dans la région de Charleroi »³¹⁰ ou de conclure ce reportage par le nombre d'emplois qu'il faudrait créer afin de satisfaire ces travailleurs, peut laisser le spectateur avec un sentiment de perplexité.

En somme, ce reportage fait preuve d'un certain défaitisme, une caractéristique qu'il partage d'ailleurs avec les deux autres séquences mais dans une toute autre mesure. Effectivement, ces deux reportages, plus récents, s'avèrent beaucoup plus fatalistes que le premier. Un élément en particulier témoigne de cette posture moins optimiste : le manque de perspective afin de résoudre ces problèmes. Ainsi, si dans le premier reportage, certaines pistes de solutions pratiques étaient apportées par l'ADEC, on se trouve désemparé face aux problèmes auxquels la région de Charleroi doit faire face dans les deux autres. A cet égard ; le dernier reportage est certainement le plus pessimiste : après avoir dressé le portrait de Walter Mirello, il insiste sur la position quelque peu fataliste de ce sans-emploi en guise de conclusion: « Et pour lui, il ne sera plus longtemps le chasseur [d'emploi] mais bien le chassé. »³¹¹.

Ce défaitisme accru dans les vidéos plus récentes peut s'expliquer par le fait que Charleroi, en 1970, n'a pas encore connu les effets les plus graves de son déclin. Cette évolution socio-économique transparaît d'ailleurs à travers la nature même des problèmes relatés, l'espérance de vie très basse découlant de la pauvreté et le haut taux de chômage, qui sont tout de même plus alarmants que le premier, ce qui explique aussi cette approche plus

³⁰⁹ Antenne Soir, 6/04/1970, 3'55'', IMADOC.

³¹⁰ *Ibidem*, 5'01''.

³¹¹ JT, 18/01/04, 2', IMADOC.

pessimiste. En outre, elle peut expliquer également la raison pour laquelle on n'insiste pas autant sur la scientificité des observations avancées. En effet, même si la plus longue durée qu'offre *Antenne Soir* permet ce genre de développements et que l'évolution de la pratique journalistique (plus particulièrement, la contrainte de l'accélération du processus de réalisation) ne permet pas aux journalistes d'insuffler autant de nuances qu'ils le souhaiteraient, il a pu être jugé inutile d'insister sur cette dimension parce que cela semble évident, à cette époque, que de tels problèmes touchent la région de Charleroi. D'ailleurs, en ce qui concerne la question du chômage en 2002, l'assertion de Franck Vandembroucke n'a pas donné lieu à un reportage montrant différents témoignages afin de vérifier la véracité de celle-ci mais à un portrait qui la rend d'autant plus crédible. D'aucuns pourraient tout de même affirmer que le choix, dans le cadre du reportage de 2002, de rendre compte de « réactions partagées »³¹², comme celle d'une passante mettant en doute ces résultats car elle connaît des personnes de 80 ans « qui vivent encore bien », résulte d'une volonté de mettre en doute cette étude³¹³. Mais, en réalité, ce raisonnement ne va pas à son encontre puisqu'il est question d'une moyenne d'âge. De plus, il est tout de suite contrebalancé par une réaction d'un autre passant, beaucoup plus interpellé par les résultats de l'étude, et le reste du reportage n'y fait plus référence par la suite.

Mais malgré ce positionnement quelque peu pessimiste, les deux réalisateurs, Hugues Angot et Mathieu de Backer identifient tout de même, à l'instar du réalisateur du premier reportage, un acteur qui a toutes les clés en main pour agir: le pouvoir politique. L'exhortation est faite de manière explicite dans le reportage de De Backer via l'interview du chercheur de l'UCL, Michel Poulain, qui est réaffirmée par le commentaire de clôture de la séquence : « L'allusion est claire. Les scientifiques ont fait leur travail. S'ils ont envie de voir les cimetières de Marchienne se remplir moins vite qu'ailleurs, c'est maintenant aux décideurs politiques de se retrousser les manches »³¹⁴. Même si le réalisateur a veillé à attribuer cette position au compte des scientifiques représentés par Poulain, l'insistance sur celle-ci ne nous semble, en effet, pas innocente.

Il en est de même pour la métaphore du « chassé » dans la séquence consacrée à Walter Mirello. Il s'agit, en effet, d'un des indices les plus explicites du positionnement de l'équipe réalisatrice qui s'avère, de fait, plutôt incriminant vis-à-vis de la politique de Franck Vandembroucke (mais de manière sous-jacente). Ainsi, dès le lancement, la tonalité est

³¹² JT, 14/01/02, 14'56'', SONUMA TV.

³¹³ *Ibidem*, 14'59''.

³¹⁴ *Ibidem*, 16'05''.

donnée, François de Brigode jugeant la gestion du dossier par Vandembroucke d'autoritaire (cfr. « d'une poigne de fer »³¹⁵). Ensuite, le fait que Walter Mirello et le commentaire précise plusieurs fois qu'il n'y a plus d'espoir pour lui, induit l'idée d'un défaitisme face à une situation désespérante du marché de l'emploi. De plus, Mirello exprime clairement son opposition à cette réforme. Le format du portrait joue, à cet égard, un rôle important puisqu'il fournit une vision monolithique. Elle est d'autant plus appuyée par la réalisation : c'est aussi et surtout la manière dont est portraituré ce chômeur qui discrédite cette politique. En effet, si ce chômeur s'avère si « amer »³¹⁶, c'est aussi, comme le reportage le présente, parce que Mirello reste pro-actif et ce, malgré les critères d'exigence du marché de l'emploi. Ainsi, on décèle, dans le chef du producteur de cette séquence, une certaine volonté de combattre le cliché qui voudrait que tous les sans-emploi se retrouvent dans cette situation par un manque d'initiative personnelle, un stéréotype qui, comme ce reportage et l'étude de Fiona Foschi en témoignent, a la peau dure en ce qui concerne l'image lié à Charleroi³¹⁷. De fait, dans cette perspective, les qualités de Mirello sont, mises en avant. Le passage suivant est, à cet égard, significatif :

« Pourtant, on pourrait dire de Walter que c'est un homme qui n'a pas peur de travailler. Pour preuve la maison qu'il a construite entièrement de ses mains. Et même si le marché de l'emploi ne veut plus de lui. Il n'est pas resté inactif... Il s'est engagé bénévolement dans différentes associations. »³¹⁸

Les images qui accompagnent celui-ci (Mirello consultant les offres dans un journal) renforcent encore plus cette valorisation, comme la clôture du reportage centré sur la métaphore de la chasse.

Sur la base de ces éléments, on peut affirmer le caractère « populiste » (dans le sens donné au mouvement artistique « s'attachant à dépeindre la vie des milieux populaires »³¹⁹) donc social de ce reportage qui pourrait être également une tentative de la part du JT rtébéen de tisser un lien avec une certaine classe de son public. Ce positionnement entre en résonance avec celui affirmé par certains représentants du cinéma belge, souvent classés dans la catégorie « cinéma social » voire militant. Ainsi, on peut faire un lien entre ce positionnement et celui défendu par le réalisateur Benoît Mariage, notamment dans son film *Les convoyeurs*

³¹⁵ JT, 18/01/04, 6'', IMADOC.

³¹⁶ *Ibidem*, 30''.

³¹⁷ FOSCHI, F., *Plan stratégique...*, p. 66.

³¹⁸ JT, 18/01/04, 1'03'', IMADOC.

³¹⁹ CNRTL.fr, *Populisme : définition de populisme*. [En ligne]. <<http://www.cnrtl.fr/definition/populisme>>. (Consulté le 28/07/2015)

attendent sorti en 1999 et prenant place, justement, à Charleroi (Marchienne-Au-Pont, plus précisément). Dans le cadre d'un récent entretien accordé en 2013, le réalisateur confirme en effet les vues de l'interviewer affirmant qu'à travers ce film, son approche est davantage marquée de populisme que par un certain misérabilisme³²⁰.

Mais on peut également rapprocher ce reportage d'un autre film sorti la même année, *Rosetta* de Jean-Pierre et Luc Dardenne, par le sujet traité - Rosetta, une jeune femme connaissant une situation économique instable cherche éperdument du travail - mais également par un procédé formel, en ce qui concerne l'image en particulier. Une des particularités des frères Dardenne est constituée, en effet, par la distance proxémique faible entre les personnages et la caméra que l'on retrouve, entre autres, dans *Rosetta*. Ce cadrage très serré traduit, pour eux, l'enfermement des personnages dans leur situation sociale et psychologique³²¹. Dans cette perspective, il est intéressant de noter que sur les huit plans où



Walter apparaît, seuls deux ne se caractérisent pas par une distance personnelle. Parmi ces plans, un en particulier s'avère significatif dans cette mise en parallèle avec le style des Dardenne : un plan de dos de Walter Mirello lisant le journal qui rappelle les plans de nuque, chers au tandem qui traduit selon Nicole Gabriel, la détermination voire même la dureté³²².

Fig. 32 : JT, 18/01/04, 1'21'', IMADOC.

Ce type de parallèles avec le cinéma s'appliquent moins bien dans ce cas précis du reportage de 2002. Mais cela ne veut pas pour autant dire qu'il ne s'agit pas d'une séquence caractérisée par une grande construction. Certains usages stylistiques sont, en effet, à épingle dans la mesure où ils renforcent la tonalité négative du reportage. Cela se perçoit moins dans le commentaire qui s'avère plutôt mesuré que dans les images choisies pour illustrer cette actualité. Ainsi, en début de séquence, un plan d'ensemble panoramique gris et morne de

³²⁰ *Les convoyeurs attendent : Entretien avec Benoît Mariage et Benoît Poelvoorde*, dans *Benoît Mariage*, blog non officiel consacré à Benoît Mariage, réalisateur et scénariste belge, 23 février 2013. [En ligne]. <<http://boni.black0723.overblog.com/entretien-avec-benoit-mariage-sur-les-convoyeurs-attendent>> (Consulté le 5/07/2015)

³²¹ HONOREZ, L., *Les frères Dardenne, pourquoi ai-je un doute ?*, dans *Le Soir*, 24 mai 2002, p. 27, cité par DELAPAS, I., *La promesse du cinéma social...*, p. 36.

³²² GABRIEL, N., *Les frères Dardenne ou le vœu de pauvreté*, dans GRUNERT, A. (dir.), *De la pauvreté*, Corlet Editions, Condé-sur-Noireau, p. 87. (Collection CinémAction, n° 149)

l'axe routier principal du quartier plante en quelque sorte le décor, une route et une même ambiance que l'on retrouve un peu plus tard dans le déroulement du reportage et qui est aussi le lieu des interviews des passants et du pharmacien. Le reportage se clôture ensuite par des images de ce qu'on identifie comme être le cimetière de Marchienne-au-Pont et qui appuient le commentaire exhortant les pouvoirs politiques à saisir ces résultats afin de solutionner ce problème. Le choix de placer ces images en conclusion donne une tonalité très pessimiste au reportage mais aussi, en comparaison à celui de 2004, très misérabiliste. Cette dimension est, de plus, renforcée par l'allure générale du cimetière – plusieurs tombes ne disposent pas de pierres tombales mais juste de croix en bois – qui traduit la pauvreté de la population.

In fine, par cette analyse, on a pu voir, qu'au fil de ces trois séquences consacrées à des problèmes socio-économiques différents, il existe des lignes de force et de permanence quant au traitement de la thématique. Premièrement, on note que ces trois séquences s'appuient sur un argument d'autorité afin de présenter Charleroi dans le cadre de ces problèmes, ce qui peut dénoter une certaine prudence par rapport à une partie du public ciblé. Ensuite, elles sont toutes les trois caractérisées par un certain pessimisme. Mais on peut aussi noter une nette différenciation liée directement à l'évolution de la situation socio-économique de Charleroi en ce qui concerne le positionnement de la réalisation et aussi au contexte politique dans lesquels elles s'inscrivent et qu'elles exhortent toutes, mais dans des mesures différentes. Toutefois, cette distinction en ce qui concerne leur caractère défaitiste peut également être liée à l'univers mental entourant ce type de problèmes et même Charleroi à ces époques bien précises. Ainsi, les liens que l'on peut effectuer entre la séquence de 2004 et le cinéma belge francophone de la fin des années 2000 peuvent en témoigner. Si on ne peut faire de comparaison avec la séquence concernant Marchienne-Etat, elle s'inscrit néanmoins dans la même période et a pu être influencée par cet imaginaire, le choix des images étant particulièrement révélateur d'un certain misérabilisme.

3.8. Aide, insertion sociale et formation

On a ici regroupé tous les sujets relatifs à des initiatives d'aide à l'insertion socio-économique qui ont une connotation positive mais aussi des reportages relatifs à des problèmes que peuvent parfois rencontrer certaines actions d'assistance sociale ou organismes³²³.

³²³ Si ce type d'information aurait pu se retrouver dans la catégorie suivante concernant les résultats négatifs de différentes branches économiques, les problèmes économiques et financiers et les conditions de travail, nous avons préféré les isoler de celle-ci et les classer avec des initiatives positives d'assistance sociale par la proximité

Cette catégorie comptabilise un total de 49 séquences qui correspondent à 5% du sous-corpus. Intrinsèquement liée à la question de la pauvreté, du chômage ou de l'action sociale, la relative discrétion d'initiatives d'assistance sociale peut renforcer l'image d'une région qui même si elle devient, dans les années 90 (voir *supra*), le pôle régional social, est peu armée face aux problèmes socio-économiques qui l'assaillent. Néanmoins, toute proportion gardée, ce développement historique que connaît la ville transparait au travers du dépouillement. On peut en effet noter une nette augmentation à partir de 1994. La catégorie reste d'ailleurs bien représentée dans ce corpus, l'échantillon comportant trois séquences :

| Date | Emission et auteurs | Titre | Durée |
|-------------|--|---|--------------|
| 22/01/1986 | Ce Soir (Télésambre) | <i>Débat sur Télésambre sur la formation des travailleurs</i> | 4'01'' |
| 3/02/1994 | JT (RTBF Charleroi - I. Salesse) | <i>Audit mutualités</i> | 2' 33'' |
| 2/01/2002 | Régions Soir (RTBF Charleroi- Emmanuel Allaer) | <i>Urgence sociale Pays de Charleroi</i> | 2'04'' |

De plus, il est intéressant de noter que le JT régional a beaucoup plus investi ce terrain informationnel que son homologue national qui n'y a consacré que 15 séquences, ce qui peut malgré tout, indiquer un manque de nuance dans le chef du JT.

S'il n'est malheureusement pas possible d'étudier la place de la séquence d'Emmanuel Allaer dans la hiérarchie de cette édition de *Régions Soir*, l'analyse de celle occupée par les deux autres séquences permet de constater que cette sous-thématique ne concerne pas des informations de premier plan: aucun des deux sujets n'est repris dans les titres principaux et ne s'inscrit dans une actualité vraiment chaude. Il ne s'agit pas pour autant d'une sous-thématique de second ordre. Ainsi, au sein du JT, elle est directement liée à une question constituant un titre principal du JT (celle de la justice abordée avec Michel Hansenne, à l'époque, directeur général du BIT). Pour ce qui est de la séquence de *Ce Soir*, elle se dégage

des problématiques qu'elles abordent. Qu'il s'agisse de résultats positifs ou négatifs concernant une initiative ou un organisme d'assistance sociale, nous avons en effet remarqué qu'elles amènent souvent à traiter d'un problème social plus général qui touche la région de Charleroi.

particulièrement par sa longueur qui dépasse même celles des sujets prépondérants de cette édition qui ne dure pas plus de deux minutes.

Ces trois séquences se consacrent à diverses dimensions que peut revêtir la question de l'aide, l'insertion sociale et la formation. Ainsi, la plus ancienne s'attache, comme son titre l'indique, au problème de la formation des ouvriers carolorégiens qui est commentée par quelques figures importantes du monde socio-économique carolorégien. Le reportage de 1994 aborde, quant à lui, la question de la responsabilisation financière des mutuelles en passe d'être adoptée à travers l'exemple des mutualités socialistes de Charleroi³²⁴. Plus particulièrement, elle s'intéresse à un problème précis rencontré par ces dernières : elles constituent les organismes dépensant le plus en ce qui concerne les soins de santé, si bien qu'elles ont commandé un audit afin d'expliquer ce phénomène. Enfin, la troisième séquence s'intéresse à l'intervention de l'Urgence Sociale, un service du CPAS de Charleroi, chez une dame ne disposant plus de chauffage pendant le rude hiver 2001-2002.

L'énonciation de ces sujets peut déjà amener à des constatations intéressantes quant à l'image de Charleroi en termes de valeur référentielle de ce sujet, surtout en ce qui concerne les reportages sur les mutualités socialistes et l'urgence sociale de Charleroi. En effet, il est intéressant de remarquer qu'au départ d'informations à caractère plutôt national, Charleroi a été choisie comme lieu exemplatif d'une certaine réalité socio-économique, ce qui rejoint l'affirmation de Valérie Druitte quant au statut privilégié de Charleroi concernant ce genre de sujets³²⁵.

S'il s'agit de trois séquences concernant des problématiques sociales très spécifiques, elles partagent, néanmoins, une même perspective quant à la situation socio-économique de Charleroi : elle est incontestablement problématique. Et cela paraît tellement évident qu'il ne semble pas nécessaire aux journalistes d'introduire ou de préciser davantage la question de la situation économique de Charleroi, ce qui se remarque fortement dans le cadre des lancements, sous différentes formes et dans des mesures différentes. Ainsi, lorsque Christian Druitte introduit le débat ayant été diffusé la veille sur Télésambre, il annonce : « Le thème de la confrontation : les relations sociales au sein de l'entreprise. Il est cependant un point sur

³²⁴ En 1993-1994, la Belgique s'attèle à la mise en place, dans le secteur des soins de santé, de la responsabilisation financière des organismes assureurs. Avant 1994, les éventuels déficits rencontrés par les mutuelles étaient en effet pris en charge par le système global de sécurité sociale. En pleine période d'austérité économique, le Gouvernement Dehaene I entend supprimer ce soutien financier, ce qui pousserait les mutuelles qui connaissent un déficit de mettre en place une gestion plus efficace. - KESSENNE, J., REGUERAS RIVAS, N., *La responsabilité financière des mutualités : bilan et défis pour l'avenir*, dans Econospheres.be, Econosphères, 7 octobre 2013. [En ligne]. <<http://www.econospheres.be/La-responsabilite-financiere-des>>. (Consulté le 24/06/2015)

³²⁵ Propos de Valérie Druitte recueillis le 24 mars 2015.

lequel tous les représentants étaient d'accord : c'est la nécessité d'une meilleure formation. »³²⁶. Bien qu'un débat soit toujours le lieu de divergences, la présence d'un adverbe comme « cependant » exprimant l'opposition alors que le climat social n'est nullement précisé, précédemment, laisse entendre qu'on est en présence, à Charleroi, d'oppositions très fortes entre groupes sociaux. Françoise Palange, quant à elle, introduit, de but en blanc, l'audit commandé par la Fédération des Mutualités Socialistes, par une formule coup-de-poing : « La Fédération des Mutualités Socialistes de Charleroi est championne de Belgique en dépenses de soins de santé par affiliés »³²⁷ sans ajouter d'explications supplémentaires.

Même si le lancement de Valérie Druite est plus épuré au niveau lexicologique, ce type de tonalité textuelle se retrouve également dans la séquence où le fait d'avoir choisi de suivre l'Urgence sociale de Charleroi, en particulier, n'est guère introduit, justifié ou mis en contexte. Ce caractère problématique est présent dans chacune de ces trois séquences et constitue même l'objet d'attention principal. Ainsi, malgré le caractère très diversifié de cette sous-catégorie et les années qui les séparent, ces trois sujets dépeignent une même situation sociale alarmante.

A travers ce caractère évident mis en exergue en ce qui concerne la difficulté du contexte socio-économique de Charleroi, on peut donc constater à quel point l'association « problèmes socio-économiques/région de Charleroi » paraît indiscutable et fait donc partie intégrante de la représentation mentale de Charleroi au sein de l'équipe éditoriale du JT et fatalement, un univers mental qu'elle pense aussi partager avec le public.

Analysons d'abord la question plus précise de la formation des travailleurs à travers le débat de TéléSambre. Il s'agit d'un EVN composé d'images de TéléSambre³²⁸. De plus, il ne s'agit pas d'un reportage *stricto sensu* mais d'un extrait d'un débat télévisé. Si ce format particulier ne nous permet de mettre à jour le véritable point de vue de l'instance productrice, on peut, néanmoins se questionner quant à la motivation de l'équipe éditoriale de *Ce Soir* de diffuser un extrait d'une autre chaîne auquel, on n'a, en outre, pas ajouté de commentaire. Il se peut, qu'aux yeux des journalistes, cette communauté de vue présentait un caractère assez exceptionnel qui justifie l'intégration de cet extrait dans un JT régional. Aussi, il convient de souligner que la présentatrice du débat n'est autre que Marcelle Termolle, membre du CPC. Il se peut dès lors que ce détail ait eu une influence dans la sélection de cette information. En

³²⁶ Ce Soir, 22/01/1986, 15'36'', SONUMA TV.

³²⁷ JT, 3/02/94, 16'35'', SONUMA TV.

³²⁸ THIRAN, Y., *Petit vocabulaire du JT...* <<http://www.serendib.com/comu2277/vocabula.htm>>.

tout cas, cette reprise témoigne d'une délégation forte de la responsabilité énonciative et donc, d'une certaine confiance.

Si on ne peut clairement étudier le point de vue de l'équipe de *Ce Soir*, un élément en particulier peut donner quelques indices à ce sujet : le montage et plus précisément, la sélection des interventions des participants au débat, c'est-à-dire celle des syndicalistes Daniel Baudoux et Georges Staquet*, l'industriel Pierre Beaussart* et Jean-Guy*, journaliste pour le quotidien *Indépendance-Le Peuple*. En effet, il semble que l'équipe de *Ce Soir* ne s'est pas contentée de sélectionner un extrait tel que Télésambre l'a diffusé mais a effectué un montage d'extraits de ces interventions.

Un autre élément peut rendre compte du positionnement du CPC : la conduite par Marcelle Termolle de ce débat, même si, bien sûr, elle n'est pas représentative de l'ensemble de l'équipe éditoriale de *Ce Soir*. Ainsi, dans son unique intervention reprise dans cet extrait faisant suite aux remarques de Daniel Baudoux et Georges Staquet qui déplorent la déficience et l'obsolescence de l'enseignement professionnel dans la région, elle donne clairement son avis. Elle affirme que l'ensemble de l'offre éducative fait défaut et que la non-scolarisation constitue un phénomène courant. Ainsi, la journaliste fait en quelque sorte basculer le débat qui prend, à partir de ce moment, un tournant plus exalté lorsque Pierre Beaussart répond à la journaliste. Car même si les propos de Baudoux et Staquet étaient clairement engagés, on assiste surtout, là, à l'expression d'un véritable engagement moral envers la ville. Il se dit ainsi « consterné » par le fait que les écoles « renvoient » sur le marché de l'emploi des jeunes qui n'ont aucune qualification et souvent seulement un diplôme d'école primaire, un problème qui, selon ses mots, l'« empêche de dormir » parfois³²⁹. Ainsi, on ne peut s'empêcher de voir dans la population carolorégienne dépeinte par la journaliste et le directeur d'entreprise l'expression des « laissés pour compte ». Le caractère « choc » des propos de Beaussart est, d'autant plus, soutenu par le fait qu'il bénéficie, dans cet extrait (certainement monté par la RTBF), du temps de paroles le plus long.

Enfin, l'intervention de Jean-Guy se dégage également par la teneur de ses propos, elle qui occupe, d'autant plus, une place essentielle dans cette séquence, la clôture. L'intervenant exhorte à une plus grande solidarité au sein du monde socio-économique et aussi, s'attaque directement au Gouvernement qu'il tient responsable de la situation que subit l'enseignement carolorégien. La région de Charleroi est donc présentée comme victime de la politique en matière d'enseignement du Gouvernement Martens VI, qu'il juge

³²⁹ Ce Soir, 22/01/86, 17'52'', SONUMA TV.

irresponsable³³⁰. Encore une fois, le Gouvernement est ainsi la principale cible des revendications.

Si l'on s'intéresse maintenant à la séquence de 1994, ce constat de 1986 fait écho à celui qui est accolé à la ville dans ce reportage : elle y est également quelque peu dépeinte comme le souffre-douleur d'une politique nationale antisociale mais aussi des tensions communautaires. En effet, à l'époque, la revendication de la responsabilisation financière est, comme l'évoque le reportage, surtout portée par les milieux politiques flamands, dans le sillage d'une autre grande revendication qui encore prégnante aujourd'hui, celle de la communautarisation de la sécurité sociale³³¹. Ainsi, ce reportage présente, dans un premier temps, les résultats de l'audit commandé par les Mutualités Socialistes en compagnie de responsables de la mutuelle, Bernard de Backer* et le Dr. Gillet. Ensuite, le reportage s'intéresse aux effets négatifs de la responsabilisation financière sur cette situation selon ces témoins.

Si on pouvait relever, dans la séquence précédemment analysée, quelques indices d'un certain engagement de l'«instance diffuseuse», la partialité de l'instance productrice, à savoir le CPC de Charleroi (plus précisément Isabelle Salesse, réalisatrice de cette séquence) qui défend les positions des Mutualités Socialistes mais aussi Charleroi est claire. Plusieurs éléments participent ainsi à ce mouvement. Mais avant de les aborder, il faut également mettre en évidence le soutien qu'apporte Françoise Palange, la présentatrice de cette édition au point de vue présenté par Salesse :

« La fédération des mutualités socialistes de Charleroi est championne de Belgique en dépenses de soins de santé par affiliés. Consciente du problème, la Mutualité a commandé un audit à la société Andersen. Cette étude montre que si l'offre médicale est importante à Charleroi, c'est parce que les besoins sont malheureusement plus importants qu'ailleurs. Ce n'est donc pas de l'abus et il faut, dit la Mutuelle, maintenir le principe de la

³³⁰Le 28 novembre 1985, le Gouvernement Martens VI prend le pouvoir. Dans une optique d'assainissement des finances publiques, il préconise une réduction du financement des écoles. Presque deux ans plus tard (le 19 octobre 1987 plus exactement), le Gouvernement tombe dans le contexte de la question épineuse des Fourons. -- LESOIR.BE, *La saga des gouvernements Martens*, 10 octobre 2013. [En ligne]. <<http://www.lesoir.be/336766/article/actualite/belgique/politiclub/2013-10-10/saga-des-gouvernements-martens>>. (Consulté le 26/06/2015) - O'DORCHAI, S., *Notes de cours – Dimension européenne de la politique de l'emploi dans le tiers secteur*, ULB, Année académique 2013-2014, dans O'DORCHAI, S., *Sile O'Dorchai personal page – Teaching*. [En ligne]. <http://homepages.ulb.ac.be/~sodorcha/doc/DEPENM/2013-2014/cours3_03102013.pdf> (Consulté le 26/06/2015)

³³¹PALSTERMAN, P., *Défédéraliser la sécurité sociale*, Bruxelles, 2005. (Courrier hebdomadaire du CRISP - n° 1899), p. 5. [En ligne]. <<http://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2005-34-page-5.htm>> (Consulté le 26/06/2015)

solidarité. Pas question de rendre les mutuelles responsables du déficit des soins de santé. C'est une réponse aux pressions flamandes. »³³²

Bien que l'on puisse voir dans l'hyperbole « championne de Belgique » une certaine ironie, on peut mettre, en effet, en évidence, au niveau lexical, le fait que Françoise Palange précise que la Fédération des Mutualités Socialistes est bien consciente du problème. Ensuite, l'utilisation, en référence à la situation socio-économique de Charleroi, de l'adverbe « malheureusement » peut avoir été choisie afin de mettre en évidence le caractère quelque peu fortuit ou du moins circonstanciel du problème, ce qui peut être vu comme une volonté d'atténuer la responsabilité de la région. Aussi, en ce qui concerne, de manière générale, la prise en charge énonciative du commentaire, même si la journaliste convoque les voix des personnages de l'actualité (à savoir la fédération) lorsqu'elle affirme « Ce n'est donc pas de l'abus et il faut, affirme la mutuelle, maintenir le principe de la solidarité »³³³, cette phrase reste tendancieuse par le fait qu'elle ne précise pas en son début qu'il s'agit du point de vue de l'organisation. Palange s'appuie sur une autre instance, d'une importance déterminante : celle de la société Andersen, auteure de l'audit, qui confère ainsi aux propos de la journaliste un caractère crédible par son caractère scientifique.

Ce lancement rend bien compte de la tonalité engagée du reportage qu'il précède, celui-ci prenant aussi parti pour les revendications mutualistes en s'appuyant fortement sur l'argument d'autorité. Il se base sur un traitement sociologique³³⁴ de la question au début du reportage qui fournit des chiffres et invoque des raisons sociologiques afin de démontrer que la population de Charleroi a, effectivement, besoin de plus de soins de santé. Dans ce cadre, il est intéressant de remarquer que les chiffres concernant Charleroi et ceux relatifs au Hainaut sont présentés sans différenciation, si bien que la ville semble, encore une fois, servir d'exemplification, comme si elle était l'étendard de cette situation hennuyère alarmante. Ainsi le Dr. Gillet, attaché de direction des Mutualités Socialistes, affirme qu'il y a « une concentration de mauvais risques dans la région de Charleroi »³³⁵. De plus, la situation particulière de Charleroi constitue l'argument de base pour défendre le principe du tiers payant et s'opposer à la responsabilisation des mutualités de l'ensemble du territoire (souhaitée par une partie des Flamands) qui pourrait, selon de Backer, désolidariser la

³³² JT, 3/02/94, 16'35'', SONUMA TV.

³³³ JT, 3/02/94, 16'54'', SONUMA TV.

³³⁴ C'est-à-dire à l'aide de chiffres et de tableaux. Voir Annexe II, p. X.

³³⁵ *Ibidem*, 17'35''.

Wallonie et la Flandre et respectivement, le pauvre et le riche³³⁶. Ainsi, Charleroi apparaît à la fois comme le symbole d'une situation nationale mais aussi de la Wallonie vivant une certaine réalité sociale.

Ces interviews jouent un rôle important dans le positionnement de cette séquence. Le Dr Gillet et Bernard de Backer fournissent, en effet, une analyse orientée du problème et des perspectives que pourraient induire l'instauration de la responsabilisation financière. Le commentaire d'Isabelle Salesse y distille un engagement similaire et porte leurs points de vue : après la première intervention de Gillet, elle affirme qu'il n'y a « rien d'étonnant [à ce] que les Mutualités Socialistes se battent bec et ongles pour que soit maintenu le système du tiers-payant »³³⁷. Ainsi, on peut clairement déceler une volonté de soutenir l'action des Mutualités Socialistes. Un autre moment révélateur de ce point de vue se trouve après la seconde interview, celle de Bernard de Backer, dans laquelle il justifie la nécessité du maintien de ce système en affirmant l'inégalité de l'accès aux soins. Il évoque l'existence de chiffres qui sont ensuite explicités par le commentaire comme pour appuyer la véracité des propos du témoin. Isabelle Salesse s'appuie également sur cet argument d'autorité pour introduire et servir la chute du reportage, à savoir l'aggravation de cette inégalité par le principe de responsabilisation financière (« N'aggraverait-on pas encore cette inégalité devant le droit à la santé ? »³³⁸). L'utilisation du verbe « aggraver » et de l'adverbe « encore » est alors très révélatrice de la perception de la situation socio-économique de l'époque. Il est, en outre, significatif de remarquer à quel point cette conclusion place la ville au centre de préoccupations qui dépassent le simple cadre carolorégien et qui concernent directement les problèmes institutionnels belges.

Cette partialité peut également se retrouver dans le dernier reportage mais dans un autre registre, plus positif cette fois-ci, car il se positionne surtout dans une optique de valorisation du service d'Urgence Sociale du CPAS de Charleroi. Après avoir rendu compte de la manière dont s'est déroulée la mission chez cette dame et recueilli son témoignage, la séquence se concentre, ensuite, sur les travailleurs sociaux qui présentent, en général, le champ d'action du service. On profite ainsi de cet exemple pour évoquer toutes les actions de secours qu'effectue le service. Par le biais du commentaire, Emmanuel Allaer insiste sur le caractère multiple des demandes auxquelles l'Urgence Sociale répond. L'énumération des différents types de problèmes par Pierre Burny pendant son interview (« On a eu des appels

³³⁶ *Ibidem*, 18'38''.

³³⁷ *Ibidem*, 17'45''.

³³⁸ *Ibidem*, 18'38''.

pour des problèmes d'hébergement, des personnes qui se sont retrouvées à la rue, des appels pour des dépannages alimentaires, des personnes qui n'ont pas été payées ou ont mal géré leur budget... »³³⁹) et la conclusion du reportage qui précise « 24h/24, 7j/7, l'urgence sociale intervient dans la région de Charleroi. Des interventions encore plus nombreuses par temps froid... »³⁴⁰en montrant la voiture de l'urgence sociale sur la route – Une manière d'insister sur son caractère mobile et donc sa grande activité ? – peuvent participer à la mise en valeur de son activité.

Si ces trois séquences ont comme dénominateur commun de rendre compte d'une situation socio-économique difficile, elles approchent de manières différentes les représentants de celle-ci. Dans le débat de 1986 si on insiste sur la problématique de la sous-qualification des travailleurs carolorégiens, donc une caractéristique plutôt négative, ils sont néanmoins mis sur un piédestal. Premièrement, par une certaine approche sociologique privilégiée par ces interlocuteurs sociaux du problème, qui a tendance à davantage mettre en cause la gestion politique. Le réseau scolaire carolorégien n'est alors pas mis en cause : Georges Staquet en parlant de sa désuétude met bien en avant son « incapacité » comme pour insister sur le fait que la situation qu'on impose aux professionnels de l'éducation ne leur permet pas de suivre les évolutions technologiques. Deuxièmement, si l'équipe éditoriale a choisi de concentrer cette séquence sur l'intervention de Pierre Beaussart répondant à Termolle (qui lui a demandé si, selon lui, la région carolorégienne a toujours « les meilleurs travailleurs du monde »³⁴¹), c'est certainement aussi parce qu'il vante les mérites des ouvriers carolorégiens : « Je crois que nous avons, chez nous, une main d'œuvre vraiment très courageuse. Les travailleurs de Charleroi, ce sont des gens vraiment très biens, courageux, actifs, volontaires et on trouve peu de gens pareils ailleurs. J'en suis vraiment convaincu. »³⁴². Cette manière de louer les qualités de la masse ouvrière de la région peut témoigner d'un certain engagement dans le chef de Pierre Beaussart et de *Ce Soir* mais aussi d'une certaine complaisance envers une partie des téléspectateurs qui pourraient s'identifier à ce groupe. Dans une optique de communication, cette valorisation peut également rendre compte de l'identification systématique par le CPC de son public à un certain groupe social et donc de la prégnance, toujours, d'un certain imaginaire autour de Charleroi.

Ces trois séquences, par leurs sujets précis, abordent toutes trois la même question, celle de la pauvreté, mais dans des mesures différentes : de manière implicite dans le débat, de

³³⁹ Régions Soir, 2/01/02, 1'41'', IMADOC.

³⁴⁰ *Ibidem*, 1'55''.

³⁴¹ *Ce Soir*, 22/01/86, 16'56'', SONUMA TV.

³⁴² *Ibidem*, 17'01''.

manière plus explicite dans la séquence concernant les Mutualités Socialistes et de manière centrale dans la dernière séquence. Il est intéressant de remarquer qu'à chaque degré d'approche correspond un degré de présence effective de cette population particulière. Ainsi, elle n'est qu'évoquée par la parole par les différents acteurs sociaux dans le premier cas. Dans le deuxième cas, elle est convoquée par le biais de l'image sur le mode de l'illustration, la séquence alternant des plans représentant différentes personnes, en particulier des enfants, mais aucun élément n'atteste de la situation socio-économique de ces personnes. En aucun cas, ils n'entrent en interaction avec le journaliste. Enfin, le troisième rend compte d'une intervention directe d'une personne considérée comme représentante de cette catégorie. Cette différenciation s'avère intéressante car elle témoigne de la marginalité de cette classe spécifique qui serait plus difficilement saisissable que d'autres catégories sociales, tout particulièrement dans le cadre d'un reportage de JT. En effet, au regard des conditions de réalisation (surtout du peu de temps imparti) imposé aux équipes de tournage, il apparaît compréhensible que ces séquences ne s'appuient pas sur un grand nombre de témoins issus de cette classe. En plus du fait que cette population doit être difficile à approcher, il est certainement ardu de convaincre quelqu'un de laisser filmer son quotidien, les équipes de journaux télévisés ne disposant que du temps dont les cinéastes ou documentaristes ont pour instaurer une relation de confiance.

Ainsi, en ce qui concerne cet échantillon, une seule personne a accepté (la dame de la séquence de 2002), mais cela a dû être considérablement facilité grâce à l'intermédiaire du service de l'Urgence Sociale. Cette séquence apparaît d'autant plus significative lorsque l'on s'intéresse à la représentation de la pauvreté à travers le cinéma et que l'on sait, comme Andrea Grunert le souligne, que la pauvreté des personnes âgées a été très peu portée à l'écran. La séquence de 1994 apparaît, à cet égard, également significative mais dans un sens inverse, puisqu'elle met majoritairement en scène des femmes et surtout des enfants qui sont, toujours selon Grunert, les figures privilégiées de ce thème³⁴³.

³⁴³GRUNERT, A., *Introduction : de la construction de la pauvreté au cinéma*, dans GRUNERT, A., *De la pauvreté...*, p. 15.

Fig. 33: JT, 3/02/94, 17'49'', SONUMA TV.



Ces deux séquences ne diffèrent pas seulement sur ce point mais également dans le traitement de celui-ci. Ainsi, dans la plus ancienne, même si cette focalisation sur les enfants par le biais de gros plans confère au reportage un caractère larmoyant, il se rapproche, tout de même, de la tonalité plus « sociale » de la première séquence, comme de celle consacrée à Walter Mirello,

en opposition à un certain misérabilisme latent dans la séquence concernant l'Urgence Sociale. En effet, plusieurs éléments participent à la mise en exergue des traits les plus miséreux de la situation de cette dame. En premier lieu, on peut épingler la description de la maison de cette habitante de Monceau-sur-Sambre décrite comme « toute petite »³⁴⁴ ou encore, comme étant de « quelques mètres carrés »³⁴⁵. Mais c'est surtout à travers l'interview de cette dame, que cet aspect est le plus saillant, plus particulièrement lorsque que le journaliste la questionne quant à la situation de son chauffage et de ses activités durant les fêtes de fin d'année :

Fig. 34 : Régions Soir, 2/01/2002, 1'08'', IMADOC



- « - Donc, le réveillon de la nouvelle année et Noël, vous avez passé ça dans le froid ?
- Oui. J'l'ai toujours passé dans le froid... Depuis 22 années.
- Et le réveillon vous l'avez passé avec qui ?
- Là, sur le divan.
- Toute seule ?
- Oui... La nouvelle année aussi (la dame commence à pleurer).
- Voilà, maintenant, on est le 2 janvier et vous avez un peu de chauffage...
- Merci... »³⁴⁶

Ce passage peut provoquer un certain malaise chez le spectateur par l'insistance du journaliste afin de savoir si elle avait passé le réveillon seule ou accompagnée, le temps que semble prendre la dame à lui répondre – on pourrait d'ailleurs y déceler une certaine gêne – et les pleurs de celle-ci. De plus, le cadrage en légère plongée qui donne une impression d'infériorisation du sujet renforce cette approche misérabiliste et voyeuriste.

³⁴⁴ Régions Soir, 2/01/2002, 27'', IMADOC.

³⁴⁵ *Ibidem*.

³⁴⁶ *Ibidem*, 46''.

Ce voyeurisme n'est pas sans rappeler une émission phare de la RTBF, *Strip-Tease*, un magazine de reportages s'intéressant souvent à une population démunie. Bien que d'un point de vue formel, cette séquence diffère fortement de *Strip-Tease* qui n'a donné lieu qu'à des documentaires sans commentaires et caractérisés par un cadrage « qui tente de faire disparaître la perception de la caméra »³⁴⁷, il se peut très certainement qu'elle ait eu une influence sur cette séquence et sur l'univers mental entourant Charleroi. De plus, on reste, comme dans cette émission, dubitatif quant au positionnement et à l'intention du réalisateur³⁴⁸ : ce caractère misérabiliste était-il voulu ou s'agit-il d'une maladresse du journaliste ? Le reste du reportage, plutôt mesuré, et la volonté de valorisation de l'action de l'Urgence Sociale peuvent aller dans le sens de la seconde hypothèse.

En somme, si ces séquences diffèrent quelque peu sur le plan de la forme (surtout la séquence consacrée au débat), elles rendent compte toutes les trois de la situation sociale difficile vécue à Charleroi ainsi que d'une grande implication de la part de l'instance productrice dans l'orientation de leurs séquences. Ainsi, même si la séquence du débat constitue un reportage de « seconde main », le montage rend compte d'une très forte valorisation des ouvriers qui peut-être utilisée afin d'exprimer une défiance envers la politique gouvernementale. Le gouvernement est également la cible de la séquence de 1994 qui s'attache à exposer un point de vue en particulier, celui des mutualités qui justifient leurs dépenses par les besoins spécifiques de la population de Charleroi. Un exemple de cette spécificité est approché dans la dernière séquence qui est la seule à rendre compte d'une interaction entre les équipes de la RTBF et cette population pauvre, au centre des préoccupations de ces trois séquences (dans des mesures différentes, certes). Cette question est, néanmoins, traitée de manière différente à travers ces trois séquences : d'un regard très exalté dans la première séquence, on passe à une vision beaucoup « sociale » avec la séquence de 1994 et ensuite, misérabiliste voire voyeuriste avec la dernière séquence, que l'on peut mettre en parallèle avec celle développée par d'autres émissions, comme *Strip-tease*. Ainsi, à l'instar des liens mis à jour avec le cinéma dans le point précédent, ces rencontres peuvent témoigner de l'existence de visions parallèles qui s'alimentent et participent à un univers mental plus large.

³⁴⁷ *Strip Tease* a vu le jour en 1985. - THOMAS, J., *Strip-Tease vous déshabille (Vol.18)*, dans *Lectures*, 28 décembre 2012. [En ligne]. <<https://lectures.revues.org/10239>>. (Consulté le 6/07/2015)

³⁴⁸ *Ibidem*.

3.9. Problèmes environnementaux et mouvements sociaux³⁴⁹

La prise en compte de séquences de ce type éclaire de manière intéressante la thématique socio-économique en rendant compte d'une facette importante d'une activité économique : la manière dont elle s'inscrit dans la société et interagit avec le monde qui l'entoure lorsque des problématiques du genre surviennent. La prise en compte de ces séquences a également été motivée par le fait qu'elles peuvent être très évocatrices quant à l'intérêt porté à l'environnement et aux paysages carolorégiens qui sont deux questions importantes à considérer en ce qui concerne l'image de la ville.

D'un point de vue statistique, cette catégorie n'est pas davantage représentée que la précédente puisqu'elle comptabilise 3 % des séquences du sous-corpus (30 séquences). Ce constat peut corroborer l'image d'une région pour laquelle la question environnementale ne constitue guère une préoccupation fondamentale, surtout pour le monde industriel³⁵⁰. De plus, le fait que cette sous-thématique n'apparaisse qu'en 1985 peut témoigner d'une prise de conscience tardive.

| Date | Emission et auteurs | Titre | Durée |
|------------|--|---|---------|
| 23/08/1985 | Ce Soir (Bernard Balteau – RTBF Charleroi) | <i>Pollution acoustique à Charleroi de Cockerill Sambre</i> | 4' 27'' |

L'échantillonnage a abouti à la sélection d'une séquence. Elle est issue de *Ce Soir*, comme la majorité des séquences (20 sur 30), ce qui n'est pas étonnant du fait du caractère très local des sujets. Les séquences ayant été intégrées au JT national concernent en effet des grandes entreprises comme Cockerill ou l'aéroport de Gosselies.

Si la question de la pollution industrielle s'avère édifiante quant à la représentation du paysage carolorégien, cette séquence nous amène à nous intéresser à un aspect peut-être plus singulier : celui de la pollution sonore à Charleroi.

Ce reportage concerne, en effet, un problème de pollution sonore provoqué par Thy Monceau - Marcinelle (TMM), une division de Cockerill Sambre qui a fait réagir vivement les riverains. Néanmoins, un dialogue constructif entre la population et l'entreprise a pu être mis en place. Après avoir rendu compte de cette nuisance sonore par le biais de scènes tournées

³⁴⁹ Les séquences relatives à ce sujet auraient également pu être classées dans d'autres catégories, « Politique » ou « Faits de sociétés » par exemple mais du fait qu'elles concernent directement l'activité de certains secteurs économiques précis, nous avons décidé de les classer dans cette catégorie.

³⁵⁰ FOSCHI, F., *Plan stratégique...*, p. 66.

dans le quartier touché et de l'avis de deux riverains, le reportage explique ce problème en se rendant à l'intérieur de l'usine et en interviewant un responsable. Ensuite, il se focalise davantage sur les pourparlers entre les riverains et la direction de l'usine où les positions de chacune de ces parties sont exposées via des interviews.

Information phare de *Ce Soir* du 23 août 1985, elle constitue le premier titre de l'édition. Présentée comme un événement étonnant par Christian Druitte dans le cadre du lancement du reportage, il est vrai que cette actualité détone puisque bien souvent, en ce qui concerne ce genre de sujets, on met davantage en avant les oppositions que les concordances de point de vue entre les différents groupes impliqués dans une affaire. Cela l'est d'autant plus dans le contexte carolorégien qui apparaît très souvent associé aux luttes sociales (voir *supra*). Le journaliste met aussi en avant une autre particularité de cette actualité : le fait qu'il s'agisse d'une pollution industrielle à caractère acoustique et non une pollution atmosphérique ou hydraulique, etc. Ainsi, si le fait que Charleroi connaisse des problèmes de pollution ne semble guère constituer un élément censé étonner le spectateur, Druitte insiste particulièrement sur la spécificité de cette pollution.

Le début du reportage insiste sur l'aspect excessivement inconfortable de « ce grondement sourd qui dérange de jour comme de nuit près de dix milles personnes »³⁵¹, interviews de deux riverains à l'appui. Si ce bruit incessant apparaît véritablement comme indisposant, chose que même le chef de service de TMM, Clément Laroche, ne met pas en doute, un élément en particulier pourrait donner au spectateur une impression d'exagération de la part du réalisateur : le chant d'un coq en son hors-champ intervenant juste après la fin du commentaire du journaliste et l'interview du premier témoin. Même s'il peut s'avérer tout à fait fortuit, la clarté et l'intensité de cet élément sonore par rapport au reste de la bande son pourraient quand même indiquer qu'il s'agit d'un bruitage en son off. Ce dernier pourrait alors être présent afin d'appuyer que ce bruit est permanent, « de jour comme de nuit »³⁵².

S'il ne s'agit que d'un détail, il met néanmoins en évidence une certaine mise en valeur de l'action des riverains. Ainsi, Christian Druitte qualifie de « légitime »³⁵³ l'inquiétude dont peut faire preuve la population face à de tels problèmes ; Bernard Balteau met en évidence qu'ils ont « vigoureusement réagi »³⁵⁴, qu'ils ont même réussi à obtenir l'intervention des pouvoirs locaux. Il qualifie de « payante »³⁵⁵ l'action des riverains ou

³⁵¹ *Ce Soir*, 23/08/85, 2'08'', SONUMA TV.

³⁵² *Ibidem*, 2'12''.

³⁵³ *Ibidem*, 1'50''.

³⁵⁴ *Ibidem*, 3'50''.

³⁵⁵ *Ibidem*, 4'23''.

insiste sur la « résolution » de ces habitants « à se faire entendre »³⁵⁶. Cette valorisation d'un tel mouvement que l'on pourrait apparenter au phénomène NIMBY³⁵⁷ né aux Etats-Unis dans les années 60 et qui connaît en Belgique, une visibilité accrue depuis les années 90 pourrait étonner par l'image négative que ce genre de revendications se voit souvent accoler. Selon certains, elle serait, en effet, l'expression d'un « égoïsme individuel »³⁵⁸ empêchant le développement de structures qui pourraient profiter à l'ensemble de la population. Mais elle peut également rendre compte d'un souci commun pour l'obtention d'une certaine qualité de vie, ce que semble relayer *Ce Soir* dans cette émission³⁵⁹.

Certains éléments pourraient même amener à la conclusion que le réalisateur soutient davantage ce groupe que Cockerill Sambre. Car même si l'action de l'entreprise est saluée, les réserves des deux représentants des riverains semblent être mises en valeur par l'orientation des questions de Bernard Balteau. Ainsi, face au journaliste, Robert Scifflet avoue être même sceptique face aux engagements pris par l'entreprise. A travers cette interview à deux voix, transparait donc une certaine vision de l'entreprise comme entité sociale qui n'est pas des plus positives d'où le caractère exceptionnel de cette concertation positive : « (...) on retiendra que le dialogue a fonctionné entre la direction d'une grosse société comme Cockerill Sambre et quelques habitants (...). Chose assez inhabituelle pour être soulignée »³⁶⁰.

Mais elle permet également d'affirmer que l'on n'assiste pas à une diabolisation de Cockerill Sambre en elle-même mais de l'archétype de l'entreprise. De plus, on pourrait déceler certains indices de disculpation en faveur du groupe sidérurgique. Par exemple, Bernard Balteau précise, en exposant le problème, qu'il s'agit d'« un phénomène imprévisible et inexplicable » qui « a pris tout le monde de court »³⁶¹, une allusion à peine voilée à Cockerill Sambre dont un représentant est d'ailleurs interviewé par la suite. Dans cette perspective, un autre témoignage apparaît significatif : celui de Mathieu Bonaventure, représentant de la direction, qui peut être vu comme une réponse au scepticisme de Robert Scifflet. Assis de l'autre côté d'un grand bureau dans une pièce sombre qui renforce quelque peu l'image d'une direction antipathique, il livre, au nom de Cockerill Sambre, son témoignage qui, sans grande surprise, contraste avec cette ambiance et cette image. La teneur de ses propos est en effet très positive et valorise l'attitude de la direction qui, selon lui, a fait

³⁵⁶ *Ibidem*, 5'15''.

³⁵⁷ De l'anglais : Not In My Backyard, qui désigne l'ensemble des oppositions de riverains au développement d'installations - ENVIRONNEMENTWALLONIE.BE, *Le phénomène NIMBY*. [En ligne].

<http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/nimby/nimby/pheno_nimby.asp#emer>. (Consulté le 5/08/2015)

³⁵⁸ *Ibidem*.

³⁵⁹ *Ibidem*.

³⁶⁰ *Ce Soir*, 23/08/85, 5'10'', SONUMA TV.

³⁶¹ *Ibidem*, 2'56''.

preuve de sa bonne volonté dans la recherche d'une solution. Si rien n'affirme que ces propos traduisent le point de vue du journaliste, le fait l'avoir positionné à la fin du reportage, afin de le clôturer, ne constitue certainement pas un choix innocent.

En somme, si les riverains ont directement les faveurs de l'instance productrice, Cockerill Sambre parvient également à les obtenir par son attitude inhabituelle. A travers ces différentes mises en valeur de chacun des interlocuteurs que ce soit tant par le biais du commentaire, que de la délégation égalitaire de la responsabilité énonciative, on peut dire que ce reportage présente une vision très positive de cette affaire dans un contexte carolorégien où ce genre de dialogue semble prendre souvent une toute autre tournure. A nouveau, malgré une approche positive, l'image plus négative de la ville apparaît donc en creux.

3.10. Initiatives de valorisation économique

Cette sous-catégorie couvre les initiatives mises en place par les interlocuteurs sociaux et le monde politique qui s'unissent afin de tenter de trouver des solutions communes pour l'amélioration de la situation économique et sociale de Charleroi et sa région, de manière symbolique par le biais de réunions, accords, etc³⁶².

Sous-catégorie la plus mince de ce corpus aux côtés de celle regroupant les séquences « indéterminées », elle représente 2 % du corpus, c'est-à-dire 19 séquences sur 896, ce qui est certainement dû à la spécificité du sujet. Si la sous-thématique s'illustre sur l'ensemble de la période étudiée, elle est davantage présente entre l'extrême fin des années 60 (1969) et les années 70 ainsi qu'après l'année 2000. Le fait que la période antérieure à 1980 voit se multiplier les séquences à ce sujet n'est guère étonnant : la région de Charleroi, comme le reste de la Wallonie, accuse la crise économique. Les acteurs socio-économiques, que l'on dénomme plus communément « les forces vives carolorégiennes », prennent conscience de l'urgence de la question et tentent de dépasser leurs divergences en développant des cadres de rencontres et de discussions, comme, par exemple, la Conférence économique de Charleroi qui est illustrée dans notre corpus par un reportage en 1969 et en 1975 (voir *supra*). Dans ce contexte, l'ADEC tente également, de soutenir l'économie carolorégienne en proposant des solutions ou des projets (voir *supra*). En ce qui concerne la période post 2000, on pourrait lier cette multiplication – toute relative, certes – de séquences illustrant des initiatives valorisantes à un contexte économique-social plus favorable où Charleroi et sa région, bien que toujours

³⁶² Ces séquences sont effectivement fort proches de la catégorie « Politique » et auraient même pu y être classées mais étant donné que c'est avant tout l'aspect socio-économique de la vie carolorégienne qui est en jeu, nous avons considéré qu'il était plus significatif de les prendre en compte dans la catégorie correspondante

aux prises avec de grandes difficultés, bénéficie de quelques entreprises qui ont le vent en poupe (voir *supra*). Par le faible nombre de séquences observé dans les années 80 et 90, on pourrait postuler à un certain immobilisme mais d'autres explications, qui tiennent plus à la question de la médiatisation, peuvent expliquer cette différenciation : les journalistes opérant durant les périodes les plus représentées étaient peut-être plus sensibles à ce genre de sujets ou pensaient qu'il était nécessaire d'éclairer ces initiatives. Plus fondamentalement, si l'on se réfère au fonctionnement du discours médiatique, elles ont pu avoir, pendant cette période, un caractère anormal, au regard par exemple, d'une région ankylosée sur le plan socio-économique³⁶³.

En ce qui concerne l'échantillon, la sous-thématique est représentée par le biais de deux reportages qui s'avèrent s'inscrire dans la période la moins fournie en termes de séquences. Il est également intéressant de souligner et que ces trois séquences, comme la majorité de l'ensemble des séquences de cette catégorie (c'est-à-dire 12 sujets sur un total de 19), sont issues du JT régional. Si la prédominance du JT régional dans le cadre de ce type d'information peut s'expliquer par une plus grande couverture régionale du programme en obéissant à la loi de proximité, elle s'avère toutefois significative quant à la différenciation de traitement entre les deux programmes : dans une optique de valorisation, il se peut que ce genre d'information attire davantage l'attention des journalistes du CPC, par l'aspect positif qui peut s'en dégager.

| Date | Emission et auteurs | Titre | Durée |
|------------|--|--|----------|
| 18/05/1982 | Antenne Soir (Jean Delcoux – RTBF Charleroi) | <i>Comité d'action et d'animation économique pour la région de Charleroi</i> | 14' 42'' |
| 17/05/1983 | Ce Soir (Luc Rivet) | <i>Réunion du comité d'action économique de Charleroi</i> | 51'' |

Pour ce qui est de la question de la hiérarchisation, en ce qui concerne *Antenne Soir*, le sujet semble constituer, par sa durée plus importante que les deux autres qui le précèdent, le reportage principal de cette édition. Mais cette importance est toute relative au regard du caractère parfois très anecdotique des reportages d'*Antenne Soir*³⁶⁴. Dans le cadre de *Ce Soir*,

³⁶³ LANCIEU, T., *Le journal télévisé...*, p. 37.

³⁶⁴ Propos de Christian Druitte recueillis le 4 avril 2015.

la sous-thématique occupe une place moins importante. Plutôt courte en termes de durée, elle constitue la dernière information du JT et informe très rapidement et de manière concise afin de clôturer de l'émission.

En ce qui concerne le contenu de ces reportages, ils s'intéressent, à un an d'écart, à la même initiative mais leurs natures diffèrent cependant. Ainsi, par son format spécifique, Jean Delcoux peut se permettre une posture d'enquête. Après avoir présenté dans ses grandes lignes le CAAEC, le journaliste part ensuite à la rencontre de différents acteurs, dans un premier temps, lors d'une réunion avec les représentants du Gouvernement en ce qui concerne l'avenir de la sidérurgie du bassin carolorégien, et ensuite, lors d'une réunion du CAAEC organisée à Marcinelle, afin d'avoir leur ressenti par rapport à cette initiative. Le reportage de Luc Rivet, quant à lui, rend compte d'une réunion de l'organisme tenue plus tôt dans l'après-midi. Sur des vues de cette rencontre, il expose les tenants et les aboutissants de celle-ci.

Toutefois, même si leurs formes diffèrent, elles partagent une même personnalisation, sauf en ce qui concerne leurs lancements : celui de 1982 rendant beaucoup plus compte de cette personnalisation. Ainsi, Marcelle Termolle, pour introduire le sujet qui entend présenter l'action et les objectifs du CAAEC, créé deux ans auparavant et qui a organisé sa dernière réunion deux semaines plus tôt – on voit donc bien qu'*Antenne Soir* ne se concentre nullement sur l'information à chaud – revient sur la situation de la région en ces mots : « La région de Charleroi souffre, comme toutes les autres régions du pays, de la crise économique »³⁶⁵. Si pour certains, cette phrase pourrait paraître tout à fait banale, l'insistance sur le fait qu'il n'y ait pas que Charleroi qui soit touchée par la crise économique pourrait témoigner d'un certain engagement ou même attachement face à des critiques ou à une image qui se voit progressivement accolée à Charleroi. De surcroît, un tel engagement n'est guère étonnant venant de Marcelle Termolle³⁶⁶. Christian Druitte s'avère lui plus neutre et évoque juste la réunion du CAAEC.

Cette personnalisation apparaît surtout dans la manière dont l'action du CAAEC est présentée. En effet, après visionnement de ces deux reportages, un élément se dégage en particulier : la grande solidarité qui caractérise le comité. Déjà évoqué dans ces lignes, le CAAEC réunit en son sein les « forces vives » de la région, c'est-à-dire les importants acteurs sociaux de la ville. Ainsi, dans le premier reportage, interviennent un certain nombre de personnalités du monde socio-économique de Charleroi (le bourgmestre de l'époque, Lucien Harmegnies* ; les syndicalistes Georges Staquet, Mirello Bottin* et Jean-Marie Lepage* ; le

³⁶⁵ Antenne Soir, 18/05/82, 12'58'', SONUMA TV.

³⁶⁶ TERMOLLE, M., *L'insolente...*, p. 73-74.

directeur de l'ADEC, Jean-Pierre Vanderlinden; les directeurs d'entreprises Pierre Uytendhoef et Pierre Beaussart) et même d'au-delà (le premier ministre Wilfried Martens* et des hommes politiques d'origine carolorégienne qui ont joué un rôle important au niveau national, comme Etienne Knoops*, André Baudson* ou Philippe Busquin*). Elles soulignent toutes, sans exception, l'importance de cette initiative par l'esprit d'unité qu'elle arrive à mettre en place. Ainsi, on peut, entre autres, citer Mirello Bottin qui, à l'instar de Lucien Harmegnies, insiste sur le fait qu'il est important que « Charleroi [se soit] exprimée d'une seule et unique voix »³⁶⁷, ou encore Pierre Beaussart qui qualifie le CAAEC de « lieu de rassemblement »³⁶⁸. Aussi, en plus de la dimension socio-économique qui caractérise ce rassemblement, on semble également insister sur la dimension « humaine » de celle-ci : la proximité que la caméra partage avec ses sujets dans la dernière partie du reportage consacrée aux interviews semble également participer à cette dimension.

L'accent mis sur cette unité par les intervenants peut être directement lié à l'approche de l'interviewer, Jean Delcoux. En effet, les questions qu'il pose se focalisent fortement sur la collaboration entre ces différents acteurs (qui, habituellement, s'affrontent) et surtout, sur le caractère politisé de cette initiative. De prime abord, elles indiquent que le journaliste est dubitatif face à cette solidarité revendiquée. Toutefois, le fait qu'il insiste sur cette question avec l'ensemble des intervenants et que ceux-ci confirment à chaque fois cette unité pourraient démontrer le contraire. C'est le cas, également, de certaines questions comme « Est-ce que ce n'est pas de la collaboration de classe que de se trouver au sein du CAAEC ? »³⁶⁹ ou encore, « Vous cherchez au fond tous le bien de la région ? »³⁷⁰ qui rendent compte d'un certain jugement de valeur.

Un an plus tard, dans le reportage consacré à la réunion du comité dans le contexte du lancement du plan Gandois, l'attention se porte également sur cette solidarité. Ainsi, le commentaire insiste sur le fait que l'appel des syndicalistes métallurgistes à « l'union sacrée de la région de Charleroi »³⁷¹ de la veille est concrétisé via la réunion du CAAEC qui rassemble « ce soir [-là] les forces vives de la région, du patronat aux classes moyennes en passant par les responsables politiques de tous les bords »³⁷². La mise en exergue de la présence de l'ensemble des acteurs socio-économiques (sur laquelle Christian Druitte insiste d'ailleurs dans le lancement) n'est pas seulement appuyée par le commentaire mais également

³⁶⁷ *Ibidem*, 15'38''.

³⁶⁸ *Ibidem*, 22'48''.

³⁶⁹ *Ibidem*, 24''.

³⁷⁰ *Ibidem*, 23'03''.

³⁷¹ *Ce Soir*, 17/05/1983, 17'46'', SONUMA TV.

³⁷² *Ibidem*, 17'53''.

confortée par le biais de l'image puisque cette courte séquence en présentant des plans de demi-ensemble de la réunion et des plans rapprochés de taille de différents participants de cette réunion qui peuvent être vus comme des tentatives de certification. Même si cette utilisation de l'image n'a pas été faite de manière consciente, le fait de focaliser la caméra sur des personnalités comme Georges Staquet, Jacqueline Mayence-Goossens* ou Jean-Claude Van Cauwenberghe ne nous paraît en effet pas anodin. La même utilisation de l'image peut être relevée dans la séquence de 1982 qui dans une optique de monstration, contient de nombreux plans des réunions et surtout des interviews des personnalités présentes en groupe.



Fig. 35 : Ce Soir, 17/05/83, 17'45'', SONUMA TV.



Fig. 36 : Antenne Soir, 18/05/82, 16', SONUMA TV.

Il est, ici, intéressant de remarquer que le thème de la solidarité n'est pas seulement mis en avant dans cette séquence : dans celle consacrée au débat de Télésambre, le journaliste Jean-Guy exhorte, en effet, les syndicalistes et industriels présents à une plus grande solidarité. Cela peut indiquer qu'il s'agit d'un élément qui fait défaut à Charleroi et donc, justifier la diffusion de ces séquences. Mais on peut se demander s'il ne s'agit pas également, au vu de la remarque de Jean-Guy, d'un élément que Jean Delcoux et Luc Rivet veulent mettre en évidence alors qu'il ne se vérifie pas concrètement. Une impression qui peut être renforcée par le témoignage de Christian Druitte qui, pour rappel, discrédite quelque peu l'action du CAAEC (voir *supra*)³⁷³.

A cet égard, il est significatif de remarquer que si la solidarité que veulent mettre en avant les acteurs du comité semble appuyée dans ces deux séquences, la véritable efficacité de l'initiative semble parfois mise en doute, surtout dans la séquence de 1982 qui, par sa plus longue durée, se veut davantage analytique. Ainsi, Jean Delcoux insiste sur la question de l'efficacité et de l'utilité avec plusieurs témoins qui finissent tous par dévier sur la question de l'unité, Etienne Knoops avouant même que, pour la reconversion d'autres branches que la

³⁷³ Propos de Christian Druitte recueillis le 3 avril 2015.

sidérurgie, « son efficacité doit encore être démontrée »³⁷⁴. Ensuite, la fin plutôt abrupte du reportage où sur un ton quelque peu ironique, il est demandé à Philippe Busquin si le CAAEC ne constitue pas « uniquement un club où se retrouvent les gens de Charleroi » peut également révéler quelques réserves de la part du journaliste. Néanmoins, un élément très important du vocabulaire audiovisuel contraste avec ce ton quelque peu désabusé : les deux airs musicaux introduits en début et fin du reportage, très rythmés, qui par leur dynamisme (surtout pour le dernier) semblent avoir été choisis pour souligner le caractère dynamique, proactif et positif de l'initiative. Le fait d'ailleurs d'avoir choisi pour accompagner cette musique et pour illustrer Charleroi, des plans généraux, des vues aériennes de la ville et de ses alentours qui plus est, et non, des plans plus prévisibles montrant des paysages industriels, des friches ou des activités sidérurgiques peut rendre compte d'une volonté d'aller à l'encontre d'une certaine vision stéréotypée. D'autant plus que ces paysages se dégagent par leur caractère ensoleillé et même verdoyant en certains endroits.

De fait, de manière générale, le premier reportage semble, malgré tout, approcher de manière différente la situation socio-économique de Charleroi que le reportage réalisé en plein contexte de la mise en place du plan Gandois. Le commentaire de ce dernier précise en effet que les forces se sont réunies « au chevet du bassin sidérurgique »³⁷⁵ présentant ainsi la région comme malade voire moribonde. Même si le contexte particulièrement difficile peut partiellement expliquer ce ton alarmiste, on ne retrouve guère une vision aussi négative dans le reportage diffusé un an plus tôt qui ne fait pas l'ombre sur la situation économique difficile de la région – elle apparaît de manière plus latente et davantage affirmée dans le lancement du sujet – mais s'avère peut-être plus confiant.

Si ces deux reportages se positionnent, comme nous venons de le voir, de manière quelque peu différente face à ces initiatives de valorisation et à la situation de Charleroi, ils partagent néanmoins un dénominateur commun : un regard résolument tourné vers l'avenir qui s'annonce incertain, mais tout de même, plein d'espoir grâce à ces actions. Les reportages y font directement référence : plusieurs intervenants du premier voient dans le CAAEC un outil utile pour l'avenir (le mot est d'ailleurs utilisé plusieurs fois), Pierre Beussart et Jean Delcoux parlent tous deux d'« espoir »³⁷⁶ face à l'initiative tandis que Luc Rivet situe l'action du CAAEC comme porteuse pour l'avenir de la sidérurgie carolorégienne. Un positionnement qui contraste quelque peu avec le pessimisme ambiant des émissions socio-

³⁷⁴ Antenne Soir, 18/05/82, 19'50'', SONUMA TV.

³⁷⁵ Ce Soir, 17/05/83, 18'02'', SONUMA TV.

³⁷⁶ *Ibidem*, 23'35''.

économiques entre 1962 et 2000; ce qui permet de conforter l'idée d'un engagement positif au sein de *Ce Soir* et qui peut être mis en parallèle avec les observations d'Anne Roekens en ce qui concerne un certain optimisme dans des émissions de la même époque que ces deux reportages³⁷⁷. De plus, elle a également épinglé le fait que ces émissions exhortent, en général, à une reconversion considérée comme plus que nécessaire et des initiatives comme le CAAEC s'inscrivent tout à fait dans cette mouvance pro-active³⁷⁸.

In fine, ces reportages mettent tout deux en exergue la solidarité à laquelle compte aboutir cette association (ce qui est tangible à travers le commentaire mais aussi l'image qui met souvent en scène des groupes ou multiplie les plans de personnalités) et l'espoir que de telles initiatives apportent. Néanmoins, cette valorisation s'affadit quelque peu, surtout dans la séquence de 1982 qui, par son format spécifique, apporte une vision plus nuancée et critique en ce qui concerne l'efficacité du comité.

4. Analyse transversale : géographie médiatique et paysages

Nous avons précédemment mis à jour à quel point Charleroi jouait un rôle important dans le cadre d'une géographie médiatique en servant de ville exemplative pour des entités géographiques concentriques : dans certains cas, elle représente le Hainaut, dans d'autres, la Wallonie et même la Belgique toute entière. Ainsi, à la manière du cinéma wallon qui s'est construit en majeure partie autour de deux pôles géographiques importants qui sont Liège et le Borinage, on peut émettre l'hypothèse que la région carolorégienne joue, elle, un rôle privilégié dans ce cadre informationnel³⁷⁹. Il est, à cet égard, très intéressant de constater que Charleroi est souvent abordée en lien avec ces deux autres entités et plus particulièrement, avec la ville de Liège. Cette mise en parallèle n'est pas étonnante : les deux villes présentent des destins croisés dans le contexte de la restructuration de la sidérurgie wallonne et la fusion de Cockerill et Hainaut-Sambre en 1981 (voir *supra*). C'est, d'ailleurs, principalement dans les séquences concernant ce secteur et plus largement dans les éditions dans lesquelles celles-ci s'inscrivent qu'on note une mise en parallèle systématique. Significativement, la plupart de ces séquences insistent surtout sur la solidarité qui unit les régions respectives des deux villes³⁸⁰. Dans le cadre de la séquence concernant la manifestation des chômeurs, le caractère combattif de Charleroi se dégage particulièrement puisque le présentateur met en avant à quel

³⁷⁷ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 27-28.

³⁷⁸ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 28, 43.

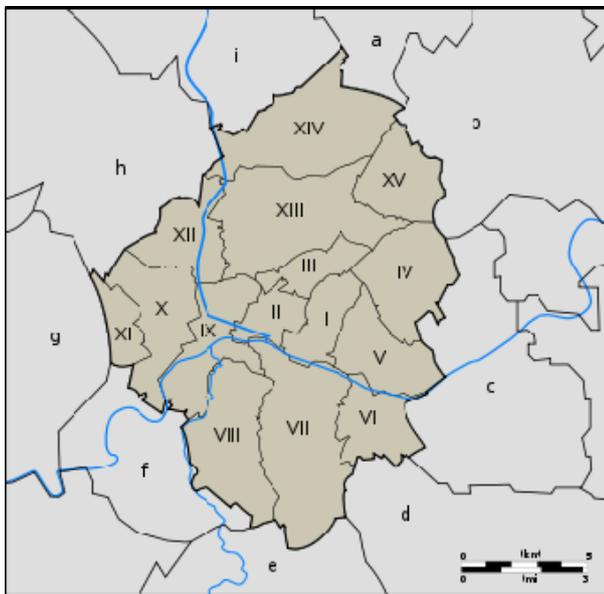
³⁷⁹*Ibidem*, p. 37.

POLET, J., *Un enracinement...*, p. 23-25.

³⁸⁰ Antenne Soir, 18/05/82, SONUMA TV - JT, 20/02/01, IMADOC - JT, 11/01/03, IMADOC.

point le mouvement a été beaucoup plus suivi qu'à Liège. Mais revers de la médaille, l'image d'une ville extrêmement touchée par le chômage s'en trouve également renforcée. Enfin, la réalisation d'un reportage en 1996 s'intéressant à l'image que renvoient certains éditorialistes flamands de la Wallonie, à travers les exemples de Liège et de Charleroi, est aussi très révélatrice du poids que ces deux villes ont, ensemble, dans l'image de la Wallonie³⁸¹.

Outre la place qu'occupe Charleroi dans ce contexte plus général et sa mise en parallèle systématique avec Liège, la question de la géographie s'avère importante, dans cette étude, en ce qui concerne le cadre plus restreint de la ville. On peut, en effet, se demander si certaines sections de la ville ou même certains lieux, en particulier, sont plus souvent représentés que d'autres et élevés au rang d'emblèmes de la ville.



Classement des villes selon leurs occurrences :

- 1) I. Charleroi-Ville : 14 occurrences
- 2) IX. Marchienne-Au-Pont : 12 occurrences
- 3) VII. Marcinelle : 10 occurrences
- 4) II. Dampremy : 6 occurrences
- 5) V. Montignies-Sur-Sambre : 5 occurrences
- 6) XIV. Gosselies : 3 occurrences
- 7) VIII. Mont-sur-Marchienne, IV. Gilly, X. Monceau-sur-Sambre, (c. Châtelet)³⁸² : 2 occurrences
- 8) (h. Courcelles), (Pont-de-Loup) : 1 occurrence

Fig. 37 : Carte des différentes sections de la ville de Charleroi

(chiffres romains) et des communes limitrophes (lettres)³⁸³.

En ce qui concerne les différentes sections, malgré l'incertitude qui caractérise certaines séquences, des sections apparaissent avec plus de récurrence³⁸⁴. Charleroi-ville constitue, ainsi, l'entité la plus représentée (14 séquences sur 39). Si d'aucuns pourraient s'en étonner – les grandes entreprises se situent, il est vrai, toutes autour de cette section – son

³⁸¹ Presse flamande : affaires Charleroi', JT, 5/10/94, 24'40'', SONUMA TV

³⁸² Entre parenthèses, les sections représentées mais ne faisant pas partie de la ville de Charleroi.

³⁸³ Charleroi, dans WIKIPEDIA.COM, *l'encyclopédie libre*. [En ligne]. <<https://fr.wikipedia.org/wiki/Charleroi>>. (Consulté le 3/08/2015)

³⁸⁴ Il n'est, en effet, guère aisé de déterminer pour chaque séquence précisément dans quelle section elles prennent place. Par exemple, certaines séquences consacrées à une entreprise possédant plusieurs bâtiments ne précisent souvent pas sur quel site les caméras se sont rendues. Nous avons quand même pris en compte ces séquences et avons considéré l'ensemble des sections sur lesquelles les entreprises concernées possèdent des sites dans la mesure où nous considérons que le spectateur connaissant davantage la région peut associer l'actualité à l'un ou l'autre site, voir l'ensemble de ces sites. Au total, treize séquences ne précisent pas explicitement tous les lieux qu'elles illustrent.

statut de pôle névralgique de la région explique certainement cette centralité. A titre d'exemple, elle est, dans la plupart des cas, le lieu de convergence des grandes manifestations des ouvriers de ces entreprises, notamment dans les séquences relatant les grèves de 1978 et de 1984³⁸⁵. Pour ce qui est de ces sections limitrophes accueillant davantage des activités de type secondaire, les séquences investissent particulièrement les territoires de Marchienne-Au-Pont, Marcinelle, Dampremy et Montignies-Sur-Sambre, ce qui n'est guère surprenant puisqu'y sont installés les différents sites de Cockerill Sambre mais aussi d'autres entreprises comme Alstom et anciennement les ACEC (à Marcinelle). Enfin, on relève une représentation plus discrète de Gosselies, Monceau-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne et Gilly, via quelques séquences ponctuelles sur des activités (moins emblématiques) de la région.

Toutefois la prépondérance de certaines sections peut se justifier autrement que par le relevé des lieux où les événements relatés se sont inscrits. La mise en contexte par l'image de certaines séquences (les images-prétexte donc) participent également à la mise en évidence de certaines d'entre elles. Il s'agit donc essentiellement d'images de type illustratif auxquelles les concepteurs de ces séquences ont recours afin de planter le décor carolorégien, ce qui nous permet d'enchaîner avec la question principale de ce point : le paysage et l'étude de sa représentation qui nous a très vite parue essentielle, l'aspect esthétique de la ville étant souvent en cause quant à une image négative de la ville³⁸⁶. En ce qui concerne ces plans en particulier, de manière significative, il se trouve qu'ils ne servent pas à la représentation de Charleroi-ville mais à celle de sections limitrophes qui voient se développer sur leurs territoires l'industrie lourde. A titre d'exemple, on peut citer le reportage concernant Sambrinvest, une initiative portant sur l'ensemble de l'économie de la région carolorégienne qui a recours à des images d'un site industriel en particulier, le site de Cockerill Sambre s'étendant de Dampremy à Marchienne-Au-Pont qui est le décor d'autres séquences (voir *infra*).

³⁸⁵ 14/02/78, Antenne Soir, SONUMA. - 5/04/84, JT, SONUMA TV.

³⁸⁶ FOSCHI, F., *Plan stratégique...*, p. 68.

Fig. 38 : Info Première, 24/01/95, 8'31'', SONUMA TV.



Il est significatif qu'Anne Roekens observe le même phénomène de récurrence des paysages industriels au travers de son étude. D'autre part, elle met en avant un certain paradoxe de ces représentations qui s'appliquent également à cette séquence réalisée par Valérie Druitte: les émissions qu'elle a analysées insistent, toutes, sur la nécessité d'une reconversion et veulent

mettre en avant une autre image de la Wallonie alors qu'elles présentent ce type d'images passéistes, centrées avant tout sur les bassins charbonniers et miniers. Elles acquièrent même un statut d'emblèmes de cette entité³⁸⁷. Une constatation qui, comme l'historienne l'établit, est renforcée par le rôle symbolique des paysages industriels dans l'imaginaire wallon à travers d'autres sources comme la bande dessinée ou le cinéma. Il n'est, en effet, pas anodin que plusieurs cinéastes wallons concentrent leurs récits autour de Liège et du Borinage³⁸⁸. On peut également mettre en perspective cette importance accordée aux sites industriels avec l'art pictural wallon des XIXème et XXème siècles et constater que « bien peu d'artistes wallons échappent complètement à l'emprise du thème industriel »³⁸⁹. A cet égard, une séquence en particulier s'avère significative quant à la portée emblématique de ces images du passé industriel : la séquence retransmettant les moments forts d'un débat concernant la formation des ouvriers où trônent derrière les participants des œuvres de Pierre Paulus, une des grandes figures de la peinture carolorégienne mais aussi wallonne³⁹⁰.

Ainsi, même si la présence de la plupart des plans de paysages industriels se justifie très facilement par la nature de leurs sujets, on remarque tout de même que leur utilisation dépasse la simple fonction illustrative par une focalisation trop importante que pour être anodine mais aussi par un autre élément, observé par Anne Roekens également : « le caractère esthétique de certaines évocations »³⁹¹. En ce qui concerne la première dimension, à titre d'exemple, on peut citer la séquence de 1978 de Michel Hucorne qui multiplie, dans la partie

³⁸⁷ ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 35-36.

³⁸⁸ *Ibidem*, p. 35-36.

³⁸⁹ *Ibidem*, p. 37.

³⁹⁰ *Ce Soir*, 22/01/86, SONUMA TV.

³⁹¹ *Ibidem*, p. 35.

consacrée à la question sociale, des plans de décors industriels désolés comme pour induire une ambiance morne à son reportage. Pour ce qui est de l'aspect esthétique, le plan que nous avons mis en évidence précédemment (fig.39) présente déjà une certaine esthétisation mais avant d'en mettre à jour les grandes caractéristiques, il convient de revenir sur le statut qu'occupe l'axe Marchienne-Au-Pont/Dampremy. Il ne s'agit pas du seul reportage lui offrant une visibilité, sans que celui-ci soit au cœur de l'actualité relatée. Le reportage d'Emmanuel Allaer consacré à l'Urgence sociale l'illustre également, même si cela est moins explicite : lors du plan final, on peut voir le véhicule de l'Urgence Sociale rouler sur la Route de Mons où sont disposés de part et d'autre, les différents bâtiments de Cockerill Sambre. On peut alors distinguer, de manière très discrète, certes, en arrière-plan, un élément du décor industriel³⁹². Un autre exemple peut être le choix d'illustrer le problème de nuisance sonore généré par Cockerill Sambre par des plans du quartier autour du haut fourneau situé à Dampremy alors que ses effets peuvent être perçus à Marcinelle aussi³⁹³. Cette focalisation sur ce lieu carolorégien apparaît avec d'autant plus d'acuité qu'Antonio Capurso, caméraman du CPC, aujourd'hui retraité, affirme que Marchienne-Au-Pont et plus particulièrement, la Route de Mons, constituait un lieu privilégié afin d'illustrer Charleroi³⁹⁴. Dans ce cadre, le plan d'ouverture de la séquence de Valérie Druitte (Fig.39) apparaît particulièrement significatif, cette vue étant, en effet, très iconique. A titre d'exemple, on peut citer un site consacré aux terrils où Micheline Dufert, artiste et historienne amatrice carolorégienne qualifie la même vue « d'image forte de Charleroi »³⁹⁵.

De surcroît, cet axe et les paysages industriels qui les bordent, constituent le décor de plusieurs films, dont l'exemple le plus célèbre est certainement *Les convoyeurs attendent* de Benoît Mariage. Ce film contient d'ailleurs un plan similaire de ce même axe, mais vu du sommet d'un autre terril. En arrière-plan, on peut même distinguer le terril de la Blanchisserie duquel ont été prises les vues évoquées. Un même plan que l'on retrouve dans un autre film belge, *Miss Montigny* de Miel Van Hoogenbemt, sorti en 2005.

³⁹² Régions Soir, 2/01/02, 1'52'', IMADOC.

³⁹³ Ce Soir, 23/08/85, IMADOC.

³⁹⁴ Propos d'Antonio Capurso et de Michel Helas recueillis le 14 avril 2015.

³⁹⁵ DUFERT, M., *La chaîne des terrils de Dampremy à Marchienne-Docherie*, dans CHEMINSDESTERRILS.BE, *le GR412 à travers la mémoire industrielle de Charleroi*. [En ligne].

<<https://cheminsdesterrils.wordpress.com/terrils/la-chaine-des-terrils-de-dampremy-a-marchienne-docherie/>>. (Consulté le 24/07/2015)



Fig. 39 : Benoît Mariage, .
Les convoyeurs attendent (1999)³⁹⁶.



Fig.40: Miel Van Hoogenbemt,
Miss Montigny (2005)³⁹⁷.

L’ancrage de ces histoires dans ce cadre particulier ne relève certainement pas d’un choix anodin : il évoque la crise économique qui a touché les bassins charbonniers puis les bassins sidérurgiques et donc, une certaine réalité sociale. A cet égard, le plan d’ouverture du reportage consacré à l’espérance de vie la plus basse de Wallonie (que l’on observe, pour rappel, à Marchienne-Etat) est significatif. « Marchienne-Etat, de toute la Wallonie, c’est ici qu’on meurt le plus jeune »³⁹⁸, annonce la voix off sur un plan panoramique montrant la route principale de Marchienne-Au-Pont aux allures très mornes, comme si cette image était révélatrice d’une certaine réalité.

Cette mise en parallèle entre ce plan de 1995 et ces différentes images laisse entrevoir également l’importance d’un autre emblème de Charleroi. Il ne s’agit pas d’un lieu précis mais plutôt d’un élément phare du paysage carolorégien et même wallon. Au regard des recherches de Luc Courtois dans lesquelles il a mis à jour le statut emblématique du chevalement de mine (ou châssis à molettes) à travers la BD belge francophone, on aurait pu s’attendre à de nombreuses occurrences de cet élément symbolique du passé industriel³⁹⁹. Mais il n’en est rien puisqu’on ne relève aucun plan comprenant ce dispositif, pas même dans la séquence rendant compte des actions de la Région Wallonne en matière de requalification des friches industrielles. Le passé charbonnier y est surtout évoqué par le biais de la cheminée

³⁹⁶ *Les convoyeurs attendent*, dir. Benoît Mariage, 1999. DVD. Amaray, 2000.

³⁹⁷ FEUILLERE, A., *Critique – Miss Montigny*, webzine n°99, novembre 2005, 1/11/2005, dans CINERGIE.BE, *le site du cinéma belge*. [En ligne]. <http://www.cinergie.be/images/film/_m/miss_montigny/miss_montigny2.jpg> (Consulté le 24/07/2015).

³⁹⁸ JT, 14/01/02, 14’34’’, SONUMA TV.

³⁹⁹ COURTOIS, L., *Identité et BD*, dans VAN CAUWENBERGHE, J.-C. (dir.), *Oser être wallon !*, Quorum, Gerpines, 1998, p. 122. - COURTOIS, L., *Les réalités sociales*, dans PIROTTE, J., COURTOIS, L., PIROTTE, A., TILLEUIL, J.-L. (dir.), *Du régional à l’universel. L’imaginaire wallon dans la bande-dessinée*, Fondation wallonne Humblet, Louvain-la-Neuve, 1999, p. 56-24.

de mine et surtout, par le terril que Courtois pointe également dans ses travaux⁴⁰⁰. Il s'agit de la figure emblématique de ce corpus. Cette présence n'est, en soi, pas étonnante. Il constitue un symbole important de la Wallonie comme l'a souligné aussi Arnaud Pirotte en ce qui concerne le Mouvement Wallon ou encore l'écrivain Jean Louvet⁴⁰¹ :

« Un terril, dites-vous ? C'est un tas de terre. C'est plus que ça. Il y a un mythe dans ce temple de vie et de mort, du mythe entre ciel et terre. Temple de la colère des travailleurs, de la colère de la terre en éboulement. Un terril, c'est plus qu'un tas de cendres. Ne nous méprenons pas. »⁴⁰²

Dans ce corpus, si certaines séquences se focalisent sur le terril comme élément central, notamment celles qui traitent d'un sujet qui lui soit spécifiquement lié (comme le reportage concernant la manifestation en faveur du terril Saint Théodore ou le reportage sur la requalification des terrains), dans d'autres, il apparaît en arrière-plan, constituant ainsi un des éléments phares du décor carolorégien et apportant un certain graphisme aux plans où il apparaît⁴⁰³.



Fig. 41 : JT, 18/01/04, 1'09'', IMADOC.



Fig. 42 : Antenne Soir, 14/02/78, 2'27'', SONUMA TV.



Fig. 43 : Antenne Soir, 6/07/78, 4'04'', IMADOC.

Si le terril apparaît au détriment du châssis à molette dans cet échantillon, c'est certainement parce qu'il constitue une trace indélébile du passé industriel, alors que les chevalements ont été, eux, pour la plupart, détruits⁴⁰⁴. De plus, on peut dire qu'ils ont été

⁴⁰⁰ *Ibidem*, p. 63. – Régions Soir, 5/03/97, SONUMA TV.

⁴⁰¹ PIROTTE, A., *Une identité paysagère ? Les opinions de la mouvance wallonne dans le premier quart du XXème siècle.*, dans PIROTTE, J., COURTOIS, L., *Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne*, Fondation Wallonne Humblet, Louvain-la-Neuve, p. 109-115.

⁴⁰² Jean Louvet cité par MASSART, E., « *Rendre le peuple présent* », dans ROEKENS, A., TIXHON, A. (dir.), *Cinéma et crise[s] économique[s]. Esquisse d'une cinématographie wallonne*, PUN et Yellow Now, Namur, p. 108.

⁴⁰³ JT, 18/01/04, IMADOC – JT, /11/01/03, IMADOC – Régions Soir, 27/01/00, SONUMA TV – JT, 5/03/97, SONUMA TV – Info Première, 24/01/95, SONUMA TV – Antenne Soir, 18/05/82, SONUMA TV – Antenne Soir, 6/07/78, SONUMA TV – Antenne Soir, Antenne Soir, 14/02/78, SONUMA TV (2 reportages).

⁴⁰⁴ Le métal et le verre dans l'architecture patrimoniale, dans *Bulletin de liaison ICOMOS Wallonie-Bruxelles*, 2001, p. 1, dans ICOMOS-BELGIUM.ORG.[En ligne]. < <http://www.belgium-icomos.org/wb/Dossier/Le%20metal%20et%20le%20verre%20dans%20l'architecture%20patrimoiniale,%202001.pdf>>. (Consulté le 30/07/2015).

remplacés par un autre dispositif, en phase avec son temps (mais tout aussi menacé « d’extinction » que son prédécesseur symbolique⁴⁰⁵): le haut fourneau qui apparaît dans des images-prétexte de séquences qui lui sont spécifiques mais aussi dans d’autres, en arrière-plan, à l’instar des terrils⁴⁰⁶.

Fig. 44 : Antenne soir, 1’15’’, SONUMA TV.



Fig.45 : JT, 20/02/01, 54’’, IMADOC.



Outre ce statut emblématique des paysages industriels de Marchienne-Au-Pont, du terril et du haut fourneau, on peut remarquer aussi, à travers cette intericonicité, le caractère esthétique du plan du reportage de 1995 (fig. 39) par sa similarité dans la prise de vue avec, surtout, le plan issu du film de Mariage. En effet, l’analyse posée par Jean-Benoît Gabriel en ce qui concerne un plan des *Convoyeurs attendent*, comparable à une photographie de Gustave Marissaux, peut s’appliquer au plan qui nous intéresse ici :

« le terril permet (...) une prise de vue en plongée, la caméra accédant à des plans très larges sur les usines avoisinantes, plans qui offrent l’occasion de construire des structures par jeux d’équilibre et de tension entre diagonales (fleuves, chemins, rails, amorce de terril, fumées), verticales (bâtiments, cheminées, chevalements) et horizontales (routes, champs, structures métalliques, horizon) dans une construction toute picturale de l’image. »⁴⁰⁷

Aussi, on peut faire un parallèle entre ce plan et d’autres plans du paysage industriel pris en plongée (même si ceux-ci ne sont pas pris depuis un terril). Ils présentent également une spécificité à ce niveau puisqu’il s’agit de prises de vues aériennes et offrent également, en termes de composition, un point très graphique du décor industriel.

⁴⁰⁵ DELAET, J.-L., *Editorial. Un vœu pour 2014 : conserver un haut-fourneau en Wallonie*, dans PATRIMOINEINDUSTRIEL.BE, *La lettre d’information n°38*, décembre 2013. [En ligne]. <<http://www.patrimoineindustriel.be/Newsletters/display/113#36001>>. (Consulté le 29/07/2015)

⁴⁰⁶ Antenne Soir, 14/02/78, SONUMA TV (dans la séquence consacrée à la manifestation des vidangeurs et dans celle centrée sur la manifestation des riverains) - Antenne Soir, 6/07/1978, IMADOC - Ce Soir, 23/08/85, IMADOC, Régions Soir, 5/03/97, IMADOC - JT, 25/01/99, IMADOC - JT, 20/02/01, IMADOC - JT, 11/01/03, IMADOC.

⁴⁰⁷ GABRIEL, J.-B., *La Wallonie révélée. Esthétique du paysage industriel chez Benoît Mariage et Bouli Lanners*, dans ROEKENS, A., TIXHON, A. (dir.), *Cinéma...*, p. 73.



Fig. 46 : Régions Soir, 5/03/97, 9'50'', SONUMA TV.

Fig. 47 : Antenne Soir, 18/05/82, 27'18'', SONUMA TV.

Ces deux plans présentent également une autre caractéristique commune à certains plans des *Convoyeurs attendent* mais surtout aux films de Bouli Lanners comme *Eldorado* (2008) : la mobilité du cadre et plus particulièrement, l'utilisation du travelling latéral qui « permet de faire défiler le paysage »⁴⁰⁸. Toutefois, les travellings ne constituent guère une constante dans ce corpus, ce qui fait qu'on pourrait davantage rapprocher ces images de paysages, d'un point de vue esthétique, de ceux de *Mariage* qui, lui, préfère les plans fixes en général. Mais si chez le réalisateur, ce choix se justifie par une préférence pour le mouvement au sein même du cadre, il ne paraît pas que dans ce corpus de reportages, ce choix découle d'une véritable recherche esthétique. Il tient peut-être plus de l'« hyper-fragmentation » caractéristique d'un reportage de JT par rapport au cinéma et qui est, de plus en plus prégnante, au fur et à mesure de l'évolution télévisuelle⁴⁰⁹.

D'autres plans se dégagent d'un point de vue esthétique de manière plus ponctuelle. Ainsi, dans la séquence de Michel Hucorne de 1978, le plan sur les cheminées d'Hainaut-Sambre étonne par un cadrage particulier et par le rendu quasi pictural de la fumée s'échappant de celles-ci. Ces éléments du dispositif industriel et de cette entreprise, en particulier, semblent, d'ailleurs, attirer l'attention des cameramen en général, d'autres séquences l'isolant du reste de l'usine par le biais de plans rapprochés comme celle de Valérie Druitte.

⁴⁰⁸ *Ibidem*, p. 73.

⁴⁰⁹ ANDRIN, M., VAN DEN DUNGEN, P., *Notes de cours : Sources de l'époque contemporaine (9/12/2013)*, ULB, Année académique 2013-2014.



Fig. 48 : Antenne Soir, 6/07/78, 3'33' IMADOC.



Fig. 49 : Info Première, 24/01/95, 8'38'', SONUMA TV.

Alors que dans le plan de 1978, la fumée se fond dans le ciel, le caractère esthétique du second réside plutôt dans un fort contraste entre le ciel, la fumée et le bâtiment. Cette focalisation sur la fumée et cette utilisation de la lumière peuvent révéler une intericonicité avec d'autres images emblématiques de la région carolorégienne : les œuvres de Pierre Paulus où ces deux éléments jouent un rôle central. Les cheminées quant à elles induisent, par leur verticalité, un effet graphique.

Mais si ces plans présentent un caractère vraiment saillant, il serait abusif de parler d'une véritable esthétisation du paysage au sein de cet échantillon de sources. En effet, même s'il est un truisme de dire qu'un reportage de JT ne peut, sur ce point, atteindre le point de vue cinématographique, hormis ces quelques plans que l'on peut mettre en parallèle entre eux ou avec des images d'autres types, on ne distingue pas vraiment de grandes tendances stylistiques du point de vue de l'image. Le témoignage d'Antonio Capurso vient conforter ce constat : à la question de savoir s'il poursuivait un but esthétique dans ses contributions au JT (régional), le caméraman a affirmé ne pas s'inscrire dans une esthétique particulière mais a juste évoqué certains plans qui l'ont marqué (comme certains prix à Marchienne-Au-Pont) la forme d'un reportage de JT dépendant beaucoup d'autres considérations techniques et pratiques⁴¹⁰. A cela s'ajoute aussi, l'évolution du métier en concomitance avec l'évolution des techniques : dans les années 1960 et 1970, la réalisation d'un reportage s'étendait sur une période plus étendue, ce qui laissait, certainement le temps de « penser » davantage sa forme et son contenu⁴¹¹. A cet égard, il est, d'ailleurs, évident qu'une certaine esthétisation était davantage possible dans le cadre d'émissions comme *Antenne Soir* dont le format particulier permettait, certainement, davantage une plus grande construction. De plus, le facteur de la

⁴¹⁰ Entretien téléphonique avec Antonio Capurso, le 7 avril 2015.

Propos d'Antonio Capurso et Michel Helas recueillis le 14 avril 2015.

⁴¹¹ Entretien téléphonique avec Antonio Capurso, le 7 avril 2015.

sensibilité individuelle est également à prendre en compte, si certains cinéastes, comme Lanners ou Mariage, voient dans ces paysages industriels un caractère hautement esthétique, cet avis n'est certainement pas partagé par tout le monde. La séquence de 1997 centrée sur les friches industrielles est, à ce titre, significative lorsqu'elle affirme que les friches « défigurent les paysages »⁴¹².

Toutefois, si ces éléments amènent à ne pas surestimer la valeur esthétique des images, on peut tout de même relever, d'un point de vue formel, une caractéristique transversale : la présence d'une lumière naturelle particulièrement intense dans plusieurs séquences. En effet, on remarque, dans plusieurs reportages, la présence de paysages ensoleillés⁴¹³. Même si cette caractéristique peut être fortuite, cette lumière contraste grandement avec l'image de Charleroi, du Pays Noir, sombre et enfumé, véhiculée entre autres par les célèbres peintures de Paulus. A cet égard, il est intéressant de remarquer que la lumière constitue un paramètre significatif pour certains cinéastes qui ont choisi Charleroi comme lieu de tournage et ce, par rapport, à leurs personnages surtout. Ainsi, Benoît Mariage, répondant, dans une interview concernant *Les Convoyeurs attendent*, affirme : « C'est un film avec une lumière très belle (...) comme si ces personnages populaires avaient droit aussi à une lumière un peu comme dans les films de Frank Capra »⁴¹⁴. Dans la même veine, pour son court-métrage *Le Fils du Blanc* (2012) prenant place sur un des sites de Cockerill Sambre, le réalisateur Maxence Robert affirme ne pas avoir voulu faire « un film dans la grisaille (...) en partant (...) du principe (...) que la lumière est la même chez les riches et les pauvres »⁴¹⁵. Pour le réalisateur, il s'agissait donc ainsi d'effectuer « une même recherche esthétique sur des lieux utilitaires et sur des ouvriers »⁴¹⁶ que celle qui aurait pu être faite sur un autre sujet.

En somme, cette étude des lieux et des paysages convoqués dans l'ensemble de cet échantillon permet d'insister sur le caractère symbolique de Charleroi dans une géographie médiatique wallonne et même belge, par le biais, qui plus est, d'une mise en parallèle récurrente avec Liège. En termes de lieux emblématiques carolorégiens, l'axe

⁴¹² Régions Soir, 5/03/97, 9'55'', SONUMA TV.

⁴¹³ C'est le cas du reportage de Valérie Druite, de ceux dont sont issus ces vues aériennes en travelling mais aussi du reportage de Michel Hucorne, de ceux consacrés aux nuisances sonores de Cockerill Sambre, au port autonome de Charleroi, à l'Urgence sociale ou encore celui évoquant la création du pôle inox dont certains plans, qui comme les photographies prises depuis le terril de la Blanchisserie, présentent une forte luminosité.

⁴¹⁴ TELECINEMA, Benoît Mariage : 'Les convoyeurs attendent', 11 mai 1999, 3 min 52 s, dans SONUMA.BE, *Les archives audiovisuelles*. [En ligne]. < <http://www.sonuma.be/archive/beno%C3%AEt-mariage-les-convoyeurs-attendent>>. (Consulté le 23/07/2015)

⁴¹⁵ RAMDAM MUSIQUE, Maxence Robert, *l'homme à la caméra*, mis en ligne le 19 mars 2004, dans YOUTUBE.COM, *YouTube*, 3'34'' [En ligne]. < <https://www.youtube.com/watch?v=8Dmj4tOjxY>>. (Consulté le 23/07/2015)

⁴¹⁶ *Ibidem*, 3'41''.

Dampremy/Marchienne-au-Pont et plus précisément, le site de Cockerill-Sambre occupe une place prépondérante. Un constat qui est renforcé par la focalisation de plusieurs œuvres cinématographiques sur cette portion de territoire. Elle permet également de mettre en exergue la présence importante d'un élément paysager typiquement wallon : le terril qui, en apparaissant avec récurrence, acquiert un caractère symbolique dans le cadre carolorégien. Enfin, cette mise en relation a amené également à soulever quelques traits d'esthétisation que ces séquences ont en commun avec d'autres films et même avec la peinture (plans en plongée pris depuis un terril, travellings, importance de la fumée et luminosité) qui sont prégnants dans certaines séquences même s'il convient de ne pas extrapoler ces caractères en raison des spécificités propres du média et des contraintes de plus en plus importantes de la pratique journalistique. Cette mise en parallèle ne sert pas à révéler des relations d'influence unilatérale mais plutôt la prégnance d'un univers mental sur la représentation de Charleroi.

Conclusion

Au travers de cette étude, la question de la représentation de Charleroi a été abordée selon différentes dimensions. L'analyse s'est construite par le biais d'une approche déductive qui rend compte du cheminement de cette recherche, en partant d'un point de vue quantitatif très général sur une période étendue, pour arriver à l'analyse, par coup de sondes, d'objets précis de représentation. Elle a ainsi abouti à l'esquisse d'une image plurielle de Charleroi découlant de la mise à jour d'un positionnement beaucoup plus nuancé que l'on aurait pu s'y attendre, si l'on se réfère aux conclusions de Keystone, qui a constaté la diffusion d'une image foncièrement négative par les médias. Celui-ci dépend, en effet, de toute une série de considérations liées au cadre institutionnel mais aussi à des logiques d'acteurs comme à des sensibilités personnelles. Mais de manière générale, cette étude a conforté cette thèse : cette image se caractérise par une dimension dépréciative forte, qui est tangible mais aussi sous-jacente dans certains cas. Elle rend compte de la permanence d'une vision négative de Charleroi.

Le premier niveau d'analyse nous a permis d'approcher la présence quantitative de la ville, années après années, entre 1965 et 2005 sur base des résultats obtenus par le biais d'une exploration des bases de données de séquences du service des archives de la RTBF, IMADOC. Il ne s'agit pas d'un fond facile à appréhender. La prise de conscience relativement tardive dans le chef de la RTBF de la nécessité d'un archivage cohérent et systématique de ses productions audiovisuelles y joue certainement pour beaucoup.

Malgré toutes les difficultés qui caractérisent la collation de ces sources, nous avons pu tirer des conclusions plus qu'intéressantes à partir de l'observation de l'évolution de ce corpus. En effet, nous avons mis en parallèle plusieurs variations avec l'histoire de Charleroi ou avec l'évolution de la RTBF et de ses journaux télévisés et régionaux. Ainsi, en ce qui concerne les effets des développements historiques concernant Charleroi sur le nombre de reportages, on peut citer le climat socio-économique difficile en 1982 ou encore les affaires de la Carolorégienne en 2005. Mais un des événements qui va avoir le plus de répercussions est sans aucun doute l'affaire Dutroux dont on peut clairement observer les effets à partir de 1996 et ce, jusqu'en 2000 ainsi que quatre ans plus tard, lors de l'organisation du procès. Aux côtés de cette affaire qui a fait grand bruit et qui a eu une implication directe sur l'information en Belgique, l'Euro 2000 (dont certaines rencontres ont eu lieu à Charleroi) constitue également un des événements phares de ce corpus. Le contexte de production a aussi eu, quant à lui, une

influence importante. C'est le cas, sans grande surprise, de l'apparition du JT régional et de sa disparition définitive fin 2002, comme sa disparition momentanée en 1993. Mais il est intéressant de remarquer que les changements de formule de l'information régionale entraînent également des variations visibles. Toutefois d'autres éléments relatifs à l'instance productrice entrent ici en considération : comme le développement du Centre de Production de Charleroi dans les années 70 qui va s'accompagner d'une multiplication de ses productions et d'une efficacité de sa couverture régionale en termes d'information.

Outre cette question particulière de l'évolution du nombre général de reportages consacrés à Charleroi, ce volet quantitatif permet également d'approcher une dimension importante de cette étude : la différenciation entre le JT national et le JT régional. Sans grande surprise, chaque formule spécifique du JT régional comptabilise, durant sa période de diffusion, un nombre plus important de séquences que son homologue national. La majorité des années étudiées voient ainsi une prédominance de l'information régionale. Mais si ce phénomène n'est guère surprenant, un cas peut se révéler particulièrement intéressant : l'année 1996 qui atteste d'une augmentation considérable de séquences par le biais de l'affaire Dutroux. Toutefois, il semble que celle-ci s'observe surtout dans le cadre du JT. La forte prépondérance de *Régions Soir* peut ainsi démontrer un certain engagement de la part de l'équipe éditoriale de Charleroi afin de livrer une vision plurielle de la ville.

La comparaison des résultats obtenus pour chaque émission apporte donc un éclairage sur une des grandes questions de cette étude : les effets du cadre institutionnel de la RTBF sur la représentation de Charleroi et plus particulièrement, de l'engagement possible de certains journalistes envers la région sur laquelle ils focalisent une partie de leur production et qui s'avère, pour certains, être leur région d'origine. Dans cette optique, l'étude thématique du corpus de sources a donc permis de préciser cette question du positionnement. En effet, si l'actualité a une implication directe dans la représentation de chaque thématique au sein de ce corpus, les producteurs d'information télévisée peuvent privilégier une orientation thématique en particulier, en sélectionnant et en mettant en valeur certaines actualités par rapport à ce qu'ils considèrent être une information importante et également vis-à-vis des attentes supposées du public. Ainsi, ce corpus présente un caractère socio-économique par l'importance des développements historiques en la matière mais aussi par la focalisation assumée des différentes émissions d'information régionale sur cette dimension qui pour certaines d'entre elles, comme *Ce Soir*, rendent compte d'un véritable engagement. Un engagement envers la région de Charleroi qui subissait de plein fouet, à l'époque, la crise de la sidérurgie mais aussi contre le JT qui délaissait l'information régionale. Par la suite, le

succès de l'information régionale va amener le JT, se sentant menacé, à s'accaparer l'information socio-économique. L'information régionale va essayer de se singulariser en développant une information de proximité et plus « ludique ». Ainsi, on peut voir que le cadre institutionnel joue un rôle prépondérant sur l'orientation de l'information et donc la diffusion d'une représentation particulière de Charleroi. Aussi, il semblerait que l'information régionale, sous la houlette du CPC depuis la création de *Ce Soir*, va s'attirer une certaine jalousie de la part des autres centres de production qui vont, par moment, quelque peu la boycotter. L'image de Charleroi va en être influencée et va même, dans certains cas, être valorisée, les journalistes du CPC devant parfois « combler » par des reportages concernant Charleroi les manquements provoqués par une réticence à la collaboration de la part des autres centres.

Une analyse quantitative plus détaillée de la thématique socio-économique par rapport à la représentation des différents secteurs économiques et de la question socio-économique en général, dans un premier temps, et des différentes activités et questions sociales, dans un second temps, a permis également de rendre compte de la sélection éditoriale effectuée par la RTB(F). On peut ainsi déceler une forte implication des choix éditoriaux dans cette prépondérance, les grèves et les manifestations attirant particulièrement l'attention de la chaîne. En effet, les autres sous-thématiques pointées dans cette étude occupent une place considérablement moindre. Cet intérêt particulier peut s'expliquer par la valeur médiatique de tels événements, c'est-à-dire par les facilités de mises en scène qu'ils offrent ainsi que par leur caractère spectaculaire. Toutefois, il peut se justifier, majoritairement, par les effets d'un imaginaire wallon fortement marqué par les luttes sociales et les engagements de gauche que d'autres historiens ont mis à jour. Dans ce cadre, force est de constater que Charleroi occupe une place particulière.

En effet, une des conclusions les plus intéressantes à laquelle l'étude des 37 séquences composant notre échantillon a pu mener est le statut symbolique que Charleroi présente en référence au cadre wallon mais aussi à d'autres entités géographiques plus larges. Ainsi, de manière récurrente, la région carolorégienne est choisie pour incarner une réalité qui la dépasse largement. Ce phénomène est valable pour cette catégorie des grèves et des manifestations où Charleroi apparaît comme un lieu privilégié pour rendre compte de l'actualité. Il est effectivement significatif que certaines grèves soient exclusivement illustrées par des images de Charleroi ou que, dans le cadre d'un mouvement de grève nationale, la ville soit le lieu privilégié par l'information. Ce constat apparaît avec d'autant plus de force que d'autres thématiques se focalisent également sur Charleroi dans le cadre d'une actualité plus

générale ou comme une réalité exemplative d'un phénomène particulier. C'est le cas de la thématique concernant des problèmes sociaux ainsi que celle ayant trait à des problèmes d'aide et d'insertion sociale. Certaines séquences se centrent ainsi sur la région carolorégienne pour évoquer des sujets larges comme le chômage, la sécurité sociale ou les situations d'extrême dénuement matériel.

En comparaison avec les focalisations relatives aux grèves et aux manifestations, ces exemples de séquences constituent même des cas encore plus révélateurs car ils ne sont pas, eux, le fait d'une actualité « chaude » observée précisément à Charleroi et la concernant en particulier. Dans ce cadre, le reportage consacré aux Mutualités Socialistes de 1994 apparaît vraiment significatif car si on identifie clairement l'actualité comme étant relative à Charleroi, le reportage fait référence, non sans ambiguïté, à plusieurs entités géographiques concentriques pour évoquer ce problème si bien que la situation observée à Charleroi est présentée comme étant exemplaire de la situation belge, wallonne et hennuyère. En somme, à travers cet exemple, on peut voir que ce n'est pas tant l'actualité qui amène les caméras à se poser à Charleroi mais plutôt son statut symbolique d'une situation particulièrement négative. L'observation de focalisations similaires et d'un même phénomène d'identification de Charleroi à des espaces géographiques plus larges en ce qui concerne des séquences relatant des actualités foncièrement positives pourrait aller à l'encontre de cette constatation. Ainsi, certains reportages adoptent, en effet, une posture très laudative. Mais, même si elles présentent la région de Charleroi sous son meilleur jour, elles révèlent, de manière sous-jacente, la situation économique-sociale difficile de Charleroi. En effet, sur la base du fonctionnement du discours médiatique qui entend mettre en évidence les « transgressions » au cours normal des choses, le fait de se concentrer sur l'espace carolorégien dans le cadre de ces séquences alors que d'autres villes pourraient faire l'objet de cette attention, dévoile le caractère insolite que ces actualités présentent aux yeux des réalisateurs et de fait, l'image négative de Charleroi. Certaines séquences, même en semblant être attentives à ne pas évoquer cette situation problématique, ne parviennent pas à y échapper. Cette situation se profile par le biais d'indices à travers le commentaire, les images ou les interviews.

Ainsi, il est un fait que le contexte carolorégien apparaît des plus préoccupants dans l'ensemble de ces séquences. Ce constat apparaît avec plus de prégnance dans d'autres séquences par le biais également de ces différents paramètres. Les métaphores assimilant la région à une personne moribonde sont, dans ce cadre, très éloquentes. Mais l'élément le plus révélateur est certainement l'inutilité que semble revêtir, pour la majorité des journalistes, l'explicitation de cette situation. Les lancements de certaines séquences sont, à ce titre, très

révélateurs en n'inscrivant pas dans leurs contextes respectifs les faits relatés. Il est vrai que le journal télévisé n'est pas, par son format condensé, l'espace adéquat pour un développement avec force détails. Toutefois, il reste, tout de même, significatif que ces événements ne soient pas davantage mis en perspective, comme si les équipes journalistiques et éditoriales partageaient du principe que le public connaissait les tenants et les aboutissants du contexte socio-économique carolorégien.

Cette occultation, volontaire ou non, démontre que la télévision rend compte « des cadres mentaux propres à la société à laquelle elle s'adresse »⁴¹⁷ et donc dans ce cas-ci, de l'existence d'un univers mental entourant Charleroi. En plus des luttes sociales, la ville est ainsi identifiée au déclin économique wallon et aux problèmes sociaux qui y sont liés : le chômage, la pauvreté ou encore les problèmes sanitaires. Les parallèles qui ont pu être effectués avec le cinéma wallon, souvent qualifié de « social », en termes de traitement de ces problèmes et de style, ou encore, les mises en relation avec l'émission Strip-Tease dont la séquence consacrée à l'Urgence sociale partage une certaine approche « indécente » démontrent la prégnance de cet imaginaire carolorégien. Un imaginaire qui lui-même (s') alimente d'autres univers mentaux.

Toutefois, à ce niveau, il est significatif de remarquer que certains réalisateurs semblent avoir conscience du caractère contestable de cet imaginaire pour une part de son public, plusieurs séquences se montrant précautionneuses en s'appuyant fortement sur un argument d'autorité pour affirmer la véracité de certains problèmes.

Mais cet univers mental est bien présent puisqu'il transparaît également dans les lieux et les paysages mis en scène dans ce corpus. La mise en parallèle récurrente en Charleroi et Liège, l'autre grand pôle industriel wallon n'est, en effet, pas anodine. Ainsi, on peut observer une présence manifeste, dans ce corpus, de l'axe Dampremy/Marchienne-Au-Pont et plus précisément du territoire de Cockerill Sambre. Si elle constitue une focalisation circonstancielle, plusieurs images-prétextes illustrent des séquences par ces lieux sans qu'ils soient précisément au centre de l'information relatée. Une comparaison avec d'autres types de sources et, plus particulièrement avec certaines œuvres cinématographiques comme *Les Convoyeurs attendent* (1999) mettant précisément en scène ce même lieu, est révélatrice de la force d'une certaine image industrielle de Charleroi. Dans ce cadre, un élément du paysage en particulier incarne la prégnance de ce passé industriel dans ces reportages de journaux télévisés et dans les autres sources sur lesquelles notre attention s'est portée: le terril qui,

⁴¹⁷ ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 224.

comme Emmanuel Massart le fait remarquer, constitue l'élément le plus visible de ce passé⁴¹⁸. Apparaissant avec récurrence dans ce corpus (comme objet principal ou en arrière-plan) et de manière significative par le biais, majoritairement, d'images-prétextes, il remet ces images d'actualité socio-économique en perspective avec leur passé et amènent à constater l'identification récurrente de Charleroi aux bassins charbonniers. La mise en valeur, plus discrète certes, des hauts fourneaux s'inscrit également dans cette perspective en ce qui concerne les sites sidérurgiques.

Significativement, par ces éléments, les conclusions que nous venons de tirer peuvent être mises en parallèle avec la prégnance d'un univers mental relatif à la Wallonie tout entière fortement marqué par ce thème industriel. Ainsi, Charleroi apparaît encore, fondamentalement, comme un des cas exemplaires de cette entité. Cette mise en relation est d'autant plus intéressante qu'à l'instar de cet univers mental wallon, celui entourant Charleroi se caractérise par une certaine immuabilité. Il est vrai qu'on peut émettre l'hypothèse d'une certaine évolution en ce qui concerne les luttes sociales qui, à travers notre corpus, sont appréhendées de manière beaucoup plus dépréciative à partir des années 90. Mais cette mutation au sein des archives audiovisuelles peut s'expliquer par le fait qu'elle est en adéquation avec une certaine évolution sociétale qui transparaît dans d'autres domaines : la deuxième moitié du 20^{ème} siècle voit les structures collectives se désagréger progressivement.

De plus, elle n'affecte en rien la prégnance de l'identification de la région à ses combats sociaux comme la représentation du Carolorégien peut le démontrer. Ainsi, il n'est en effet pas anodin que les témoins privilégiés des séquences de ce corpus restent les représentants syndicaux, les ouvriers n'étant présents qu'à l'image mais le plus souvent, pas par la parole. Aussi, les parallèles esthétiques qui ont pu être faits entre certains plans cinématographiques et ceux de notre corpus, surtout l'utilisation de certains paramètres communs (cadrage en plongée, travellings) et la focalisation sur certains éléments des industries offrant des possibilités d'esthétisation (la fumée, les cheminées, etc.), rendent compte du caractère symbolique de ces images industrielles et de leur ténacité, comme le témoignage du cameraman Antonio Capurso le démontre. Cette esthétisation induit une certaine image méliorative de ce caractère industriel qui témoigne de l'identification forte, pour les journalistes, de Charleroi à celui-ci. L'esthétisation du travail sidérurgique et surtout du fer en fusion qui est prégnante dans d'autres types de représentation participe également à ce mouvement.

⁴¹⁸ MASSART, E., « *Rendre le peuple présent* »..., p. 108.

Ainsi, force est de constater que Charleroi est toujours identifiée au déclin économique de ses bassins industriels. De fait, même si certains journalistes s'attachent à mettre en valeur une facette plus positive de Charleroi en présentant des initiatives fructueuses et insufflent un optimisme certain dans leurs réalisations, celles-ci rendent compte, comme Anne Roekens le constate pour les émissions télévisées, d'une réaction contre ces images qui peuvent sembler à certains journalistes inaltérables⁴¹⁹. Dans ce cadre, le témoignage de Valérie Druite est révélateur de ce fort engagement pour la mise en valeur d'une *autre* image de la région carolorégienne par rapport à la prégnance en général d'une image stéréotypée de la ville. La promotion d'une image différente de Charleroi se fait aussi en réaction aux instances supérieures bruxelloises pour qui, selon elle ou Christian Druite, Charleroi a souvent incarné le décor de prédilection lorsqu'il s'agissait de mettre en scène une certaine réalité socio-économique. Même si certains reportages se basant sur une vision stéréotypée de Charleroi s'inscrivent dans le JT régional, des reportages comme celui consacré à la situation Walter Mirello, sans emploi ou celui s'intéressant à l'espérance de vie la plus basse de Wallonie confortent les vues de la journaliste. Ainsi, les aspirations personnelles et les sensibilités des journalistes sont, à côté du cadre institutionnel, une autre dimension essentielle dans la définition d'une certaine image.

La différenciation entre JT et JT régional et les effets du cadre institutionnel que les autres niveaux d'analyse ont déjà mis à jour s'affirme, par ce biais, encore davantage. Mais l'ensemble de l'analyse quantitative concernant les différentes sous-thématiques analysées de manière qualitative a, à cet égard, fourni des perspectives divergentes quant à la différenciation du positionnement entre JT et JT régional. Si certaines sous-thématiques plus positives renforcent l'hypothèse d'un manque de nuance peu surprenant du JT par rapport au JT régional, par leur plus grande présence au sein du JT régional (les grèves et les manifestations, les initiatives et résultats positifs, les initiatives de valorisation économique, les séquences commémoratives et les portraits) ou leur discrétion (les séquences consacrées aux problèmes sociaux et les résultats négatifs économiques), on n'observe, cependant, pas de différence quantitative vraiment saillante pour affirmer la diffusion d'une image foncièrement plus négative par le biais du JT national. Le fait que le CPC alimente également le JT par ses séquences et que le choix du reportage est laissé à l'initiative des journalistes peut expliquer ce phénomène. Par contre, l'analyse qualitative a mis à jour une réelle différenciation dans le traitement de certaines sous-thématiques qui s'avère parfois surprenante. La comparaison des

⁴¹⁹ *Ibidem*, p. 225.

reportages portant tous deux sur le piquet de grève des convoyeurs de fonds devant les bureaux de la Poste à Charleroi et diffusés le même jour en est l'exemple le plus clair. Même si la divergence qui les caractérise peut découler du fait que le JT national et régional ne diffusent pas les mêmes reportages, elle nous a permis de mettre en exergue le caractère plus conformiste que ce genre de sujets, à portée nationale requièrent dans le cadre du JT. En effet, contre toute attente, le reportage de JT régional s'avère étonnamment plus incriminant face aux actions de grève. Ainsi, l'hypothèse d'un manque de nuance de la part du JT ne semble pas s'appliquer à tous les types d'événements : le positionnement apparaît dépendre fortement dans certains cas de la valeur qu'un événement peut prendre pour un public national, ce qui peut s'expliquer par la fonction du service public de la RTBF. Par contre, d'autres séquences, concernant davantage la région carolorégienne seule, vont dans le sens de cette hypothèse : par exemple, en 1992, le mouvement de grève très fort, observé principalement à Charleroi, ne semble pas avoir toutes les faveurs du JT qui se range plus du côté des positions du patronat.

On touche ici à la dimension de la mission de service public de la chaîne qui doit ainsi représenter toutes les composantes de la société à laquelle elle s'adresse, ce qui inévitablement, dans le cadre de notre étude, s'avère très important quant à la figure du Carolorégien et sa représentation dans ce corpus. Force est de constater que celle-ci est aussi fortement influencée par l'univers mental autour de Charleroi. Ainsi, à travers ce corpus, si le Carolorégien apparaît dans certaines séquences sous des traits parfois inattendus (ingénieur aérospatial ou aéronautique), il incarne le plus souvent un ouvrier. Même si celui-ci ne s'adresse pas directement devant les caméras, la forte présence des délégués syndicaux tend également à en faire la figure ayant le plus de visibilité dans ce corpus. Si l'univers mental carolorégien influence cette représentation, il la rend également persistante. Ainsi, si on note une distanciation par rapport aux revendications ouvrières et le surgissement de certaines figures plus isolées comme le chômeur ou la personne en situation précaire, l'ouvrier actif dans le combat social reste la figure prépondérante de ce corpus. Plus largement, l'identification des habitants de Charleroi comme les laissés-pour-compte de la politique nationale et l'insistance, surtout dans les années 80, sur la solidarité (réelle ?) qui caractérise cette population, tend également à souligner ce caractère. Cette représentation est d'autant plus saillante qu'en comparaison, les directions d'entreprises sont le plus souvent présentées comme étant peu préoccupées du sort des ouvriers. Mais ce portrait ouvrier est surtout rendu immuable par la focalisation récurrente sur une dimension, que ce soit dans le cadre de l'information régionale ou nationale: celle de la qualification du Carolorégien, de la mise en

valeur de son savoir-faire. Ainsi, certaines séquences vantent clairement les mérites de l'ouvrier, par le biais du commentaire ou de certaines interventions, comme dans le cadre du débat de TéléSambre portant sur l'enseignement carolorégien ou au spectromètre spatial fabriqué par Alcatel/Etca. Les qualités des ouvriers transparaissent également par le biais de plans caractérisés par une esthétisation certaine et qui témoignent, significativement, d'un univers mental prégnant : les plans centrés sur le travail sidérurgique qui incluent souvent des ouvriers. Dans ce cadre, les plans serrés de produits industriels et manufacturés participent également à la valorisation des compétences des ouvriers carolorégiens. Cette valorisation peut découler d'un engagement de la part de certains journalistes, comme c'est le cas pour Christian Druite ou Michel Hucorne qui ne cachent pas se situer à gauche de l'échiquier politique. Mais plus généralement, elle peut aussi rendre compte, dans le chef de la RTBF, d'une identification de son public carolorégien à cette entité particulière, ce qui dévoile encore une fois la persistance d'un certain univers mental.

In fine, l'image de Charleroi et sa région, au travers de ce corpus de reportages de JT, se caractérise par une immuabilité claire qui rend compte de l'implication forte d'une mémoire wallonne marquée par les luttes sociales et le passé industriel. A travers l'exemple de Charleroi, il s'agit souvent plus généralement du déclin wallon qui est appréhendé, l'exemplification servant de moyen d'identification « empathique » mais aussi parfois, de procédés de distanciation, de désolidarisation ; Charleroi représentant le cas extrême d'une réalité socio-économique plus large.

Cette étude a ainsi permis d'éclairer toute une dimension de l'histoire du service public belge, celle de la régionalisation, à travers laquelle transparaissent, plus largement, les tensions institutionnelles qui ont émaillé la Belgique. Malgré toutes les spécificités nationales desquelles cette représentation dépend, cette étude nous permet également de mieux approcher, en général, la question de la représentation de régions marquées par une reconversion industrielle difficile dans la mesure où elle rend compte des effets des mutations de la désagrégation des structures sociales observée dans le monde occidental sur les mentalités.

Par les questionnements précis qu'elle soulève et ceux-plus généraux, cette étude débouche sur des perspectives d'ouvertures multiples. Premièrement, l'étude de la représentation de Charleroi dans le cadre des JT pourrait être prolongée par l'étude qualitative des autres thématiques, comme celles relatives aux faits divers et plus particulièrement, les séquences relatives à l'Affaire Dutroux, qui a eu une incidence forte sur l'image dépréciative de Charleroi. Dans ce cadre, il serait intéressant de déterminer l'implication de la question

socio-économique dans l'explication de cette affaire. Il est, en effet, significatif de constater qu'une séquence de ce corpus se concentre sur cette question précise.

Deuxièmement, dans le prolongement de cette question, il serait aussi pertinent d'étudier le sous-corpus de séquences que nous avons identifié dans l'étude quantitative et qui porte, spécifiquement, sur la question de l'image négative ainsi que les séquences s'intéressant au tourisme afin de définir la part occupée par le thème socio-économique dans les réflexions à ce sujet.

Troisièmement, l'étude de la représentation de Charleroi et celles du positionnement des centres de production et de la régionalisation, pourraient être étendues en adoptant une perspective comparative. Ainsi, par la mise en parallèle systématique entre la « Cité ardente » et le « Pays Noir » dans ce corpus, il serait intéressant de comparer l'image de Liège, qui a connu une trajectoire quelque peu semblable à celle de Charleroi ainsi que l'implication de l'engagement des centres régionaux dans la diffusion d'une certaine image de leur ville au sein du JT national et régional. Dans la même veine, une mise en perspective de l'image de Charleroi avec celle de la Wallonie à travers les JT peut également être intéressante.

Quatrièmement, il serait intéressant de comparer cette image découlant de programmes informatifs avec d'autres types de programmes de la RTBF, comme les émissions touristiques qui fournissent une vision beaucoup plus appréciative. La mise en parallèle avec la vision véhiculée par d'autres instances productrices comme la télévision locale Télésambre (notamment, une comparaison avec l'image véhiculée par ses JT) ou d'autres sources écrites (presse quotidienne nationale et régionale) ou orales (programmes radiophoniques) pourrait s'avérer des plus stimulantes.

Enfin, plus généralement, il serait intéressant de comparer la vision de Charleroi avec celle d'autres villes étrangères aux destins semblables (comme par exemple, Pittsburgh, avec qui elle était comparée dans une des séquences) afin de déterminer s'il existe des mécanismes de représentation, d'identification ou de distanciation semblables.

Sources

Sources audiovisuelles

- RTBF, 'Charleroi : problème de la mobilité géographique de la main d'œuvre carolorégienne'⁴²⁰, *Antenne Soir*, 6/04/1970, 7'46''⁴²¹, IMADOC⁴²². (5'01''⁴²³)
- RTBF, 'Manifestation sur le projet d'exploitation d'un terril', *Antenne Soir*, 14/02/1978, 2'10'', SONUMA TV. (58'')
- RTBF, 'Manifestation des vidangeurs', *Antenne Soir*, 14/02/1978, 1'14'', SONUMA TV⁴²⁴. (50'')
- RTBF, 'Investissements dans la sidérurgie', *Antenne Soir*, 6/07/1978, 6'48'', IMADOC.(4'29'')
- RTBF, *Antenne Soir*, Portrait ACEC, 2/06/81, 6'41'' (extrait) dans SONUMA.BE, *Les archives audiovisuelles*. [En ligne] <<http://www.sonuma.be/archive/portrait-des-acec>> (Consulté le 5/07/2015)
- RTBF, 'Comité d'Action et d'Animation Economique de Charleroi', *Antenne Soir*, 18/05/1982, 12'58'', IMADOC. (14'42'')
- RTBF, 'Manifestation à l'appel de la FGTB wallonne', *Journal Télévisé*, 6/10/1982, 0'', SONUMA TV. (1')
- RTBF, 'Réunion du Comité d'Action Economique de Charleroi', *Ce Soir*, 17/05/1983, 17'32'', SONUMA TV. (51'')
- RTBF, 'Charleroi : manifestation des forces vives', *JT*, 30/05/1983, 4'54'', SONUMA TV. (1'24'')
- RTBF, 'Belgique sociale : sidérurgie', *JT*, 5/04/1984, 6'33'', SONUMA TV. (1'45'')
- RTBF, 'ACEC : entrée de la SGB et de Thomson', *JT*, 1/04/1985, 4'56'', SONUMA TV. (3'19'')
- RTBF, 'Pollution acoustique à cause de Cockerill Sambre', *Ce Soir*, 23/08/1985, 1'33'', SONUMA TV. (4'27'')
- RTBF, 'Débat sur TéléSambre sur la formation des travailleurs', *Ce Soir*, 22/01/1986, 15'19'', SONUMA TV. (4'01'')

⁴²⁰ Titres repris des fiches des bases de données.

⁴²¹ Minutage du début de la séquence (approximation).

⁴²² Le fonds IMADOC se compose essentiellement de séquences sur cassettes.

⁴²³ Durée de la séquence (lancement compris).

⁴²⁴ SONUMA TV proposent les séquences numérisées par la SONUMA.

- RTBF, 'Splintex redevient une filiale belge', *Ce Soir*, 3/01/1991, 2'49'', SONUMA TV. (1'21'')
- RTBF, 'Mécontentement social dans le bassin carolo', JT, 15/09/1992, 6'11'', SONUMA TV. (1'47'')
- RTBF, 'Une école de coiffure prise en charge par l'ULB', JT, 20/08/1993, 21'33'', SONUMA TV. (2'30'')
- RTBF, 'Audit Mutualités', JT, 3/02/1994, 13'30'', SONUMA TV. (2'33'')
- RTBF, 'Spectromètre spatial', *Info Première*, 29/08/94, 14'35'', SONUMA TV. (2'12'')
- RTBF, 'Fermeture hôpital Gailly', JT, 9/01/1995, 17'57'', SONUMA TV. (42'')
- RTBF, 'Société Sambrinvest', *Info Première*, 24/01/1995, 8'08'', SONUMA TV. (2'10'')
- RTBF, 'Syndicat et grande surfaces', JT, 6/01/1996, 5'14'', SONUMA TV. (35'')
- RTBF, 'Restructuration à la SONACA', *Régions Soir*, 16/01/1996, 1'30'', SONUMA TV. (1'58'')
- RTBF, 'Grève des services publics : TEC à Charleroi', *Régions Soir*, 29/01/1997, 1'50'', SONUMA TV. (1'52'')
- RTBF, 'Friches industrielles', *Régions Soir*, 5/03/1997, 9'17'', SONUMA TV. (2'14'')
- RTBF, 'Les convoyeurs de fonds manifestent au tri postal de Charleroi', *Régions Soir*, 13/02/1998, 48'', SONUMA TV. (1'52'')
- RTBF, 'Les convoyeurs de fonds manifestent au tri postal de Charleroi', JT 13/02/1998, 8'06'', SONUMA TV. (2'21'')
- RTBF, '2000 employés de Cockerill Sambre passent au régime 34h/semaine', JT, 25/01/1999, 24'35'', SONUMA TV. (1'46'')
- RTBF, 'Manifestations de chômeurs', *Régions Soir*, 9/01/1999, 7'54'', SONUMA TV. (1'38'')
- RTBF, 'Port de Charleroi', *Régions Soir*, 27/01/2000, 7', SONUMA TV. (1'26'')
- RTBF, 'Pertes d'emplois Alstom', JT, 1/03/2000, 8'35'', SONUMA TV. (2')
- RTBF, 'Manifestation d'agriculteurs à Charleroi', *Régions Soir*, 7/02/2001, 18h51'20'', IMADOC. (1'57'')
- RTBF, 'Bilan Cockerill Sambre', JT, 20/02/2001, 19h29'45'', IMADOC. (2'50'')
- RTBF, 'Urgence sociale – Pays de Charleroi', *Régions Soir*, 2/01/2002, 18h50'40'', IMADOC. (2'04'')

- RTBF, 'Marchienne – espérance de vie la plus basse de Wallonie', JT, 14/01/2002, 19h44'19'', IMADOC. (2'02'')
- RTBF, 'Personnel carolo de SABENA technics', *Régions Soir*, 25/01/2002, 18h51'40'', IMADOC. (2'04'')
- RTBF, 'Perspective pour la sidérurgie carolorégienne', JT, 11/01/2003, ?, IMADOC. (1'51'')
- RTBF, 'Un chômeur qui cherche un emploi', JT, 18/01/2004, 19h42'28'', IMADOC. (1'58'')
- RTBF, 'Alcatel/Etca et Ariane 5', JT, 12/02/2005, 19h51'10'', IMADOC. (2'56'')
- *Les convoyeurs attendent*, dir. Benoît Mariage, 1999. DVD. Amaray, 2000.

Sources orales

- Propos de Michel Hucorne recueillis le 30 janvier 2015.
- Propos de Marc Preyat recueillis le 10 mars 2015.
- Propos de Valérie Druitte recueillis le 24 mars 2015.
- Propos de Christian Druitte recueillis le 3 avril 2015.
- Propos d'Antonio Capurso et Michel Helas recueillis le 14 avril 2015.
- Propos de Michel Konen recueillis le 18 mai 2015.

Sources écrites non-publiées

- RTBF, Dossiers de production d'*Antenne Soir*, 1960-1975 env., AGR, sans n°⁴²⁵.
- RTBF, Dossiers de production des centres hennuyers, 1960-1973 env., AGR, sans n°.
- RTBF, Dossiers de production du centre de Charleroi, 1974-1979, AGR, sans n°.

⁴²⁵ En ce qui concerne les archives conservées aux Archives Générales du Royaume et gérées par Flore Plisnier, nous ne disposons pas de la numérotation « officielle » des dossiers, un inventaire est en effet en cours de publication. Nous avons signalé dans le corpus du texte les numéros provisoires des dossiers. Cf. : ARCH.BE, *Projets de recherches – la Radio-télévision Belge (RTB) : enjeux de la structuration d'un service public*. [En ligne]. <<http://www.arch.be/index.php?l=fr&m=nos-projets&r=projets-de-recherche&pr=la-radio-television-belge-emissions-francophones-rtb-enjeux-de-la-structuration-d-un-service-public-1960-1977>>. (Consulté le 6/08/2015)

- RTBF, Dossiers relatifs à la mise en place des centres de productions, 1970-1983, AGR, sans n°.
- RTBF, Procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration, 1960-1980 env., AGR, sans n°.
- RTBF, Procès-verbaux des réunions du service « Information », 1966-1984, AGR, sans n°.
- RTBF, Rapports annuels des activités du service « Information », 1960-1980 env., AGR, sans n°.
- Archives diverses de Marc Preyat en ce qui concerne les émissions *Ce Soir* et *Info Première* et l'information régionale en générale (+/- 1993-1996), Archives privées de Marc Preyat.

Sources écrites publiées

- RTB, *Rapports annuels*, Bruxelles, 1968-1976.
- RTBF, *Rapports annuels*, 1977-1983, 1992-1996.⁴²⁶
- RTB(F), *Le point d'interrogation*, 1968-1969, 1971-1976.
- ART, J.-P., *La régionalisation à la RTBF*, dans INSTITUT DESTREE, *Culture – Jean-Philippe Art*. [En ligne]. <http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie-Futur-1_1987/WF1-104_Art-J-Ph-1.htm> (Consulté le 12/04/2015)
- RTB(F), *Etudes de Radio-Télévision*, 1983.
- TERMOLLE, M., *L'insolente. Le chemin de vie d'une journaliste de Charleroi à Mèze*, L'Harmattan, Paris, 2013.

Presse (en fonction de l'actualité relatée par les archives audiovisuelles)

COLLOT, O., *Du monopole au mythe : la fin d'un rêve*, dans LESOIR.BE, section abonnés, 15 décembre 1994. [En ligne]. <http://archives.lesoir.be/du-monopole-au-mythe-la-fin-d-un-reve_t-19941215-Z08W7Y.html?queryand=h%F4pital+gailly&firstHit=80&by=10&when=-

⁴²⁶ Depuis 1998, ces rapports ne sont plus publiés. – ROEKENS, A., *Mon bel écran...*, p. 233.

1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2015&endMonth=04&endDay=26
&sort=datedesc&rub=TOUT&pos=87&all=175&nav=1>. (Consulté le 27/04/2015)

COLLOT, O., *La restructuration des hôpitaux publics menée au pas de charge. Le visage du CHU de l'an 2000 se peaufine. Mode d'emploi*, dans LESOIR.BE, section abonnés, 9 septembre 1999. [En ligne]. < http://archives.lesoir.be/charleroi-la-restructuration-des-h%F4pitaux-publics-menee_t-19990909-Z0H7JY.html?queryand=h%F4pital+gailly&firstHit=30&by=10&when=-1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2015&endMonth=05&endDay=03&sort=datedesc&rub=TOUT&pos=31&all=175&nav=1>. (Consulté le 4/05/2015)

COLLOT, O., *Un ouvrage de référence tamise les 55 quartiers de la cité*, dans Lesoir.be, section abonnés, 14 janvier 2002. [En ligne]. < http://archives.lesoir.be/charleroi-un-ouvrage-de-referance-tamise-les-55_t-20020114-Z0LDT8.html?queryand=esp%E9rance+de+vie+charleroi&firstHit=90&by=10&when=-1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2015&endMonth=07&endDay=25&sort=datedesc&rub=TOUT&pos=91&all=175&nav=1>. (Consulté le 26/06/2015)

DE MUELENAERE, M., *Les agriculteurs ont pris le Hainaut d'assaut. Vers une révolution « agricole » ?*, dans LESOIR.BE, sections abonnés, 8 février 2001. [En ligne]. <http://archives.lesoir.be/agriculture-plusieurs-manifestations-ont-perturbe-la_t-20010208-Z0K7KM.html?queryor=agriculteurs+manifestation&firstHit=90&by=10&when=-2&begYear=2001&begMonth=02&begDay=01&endYear=2001&endMonth=02&endDay=27&sort=datedesc&rub=TOUT&pos=92&all=126&nav=1>. (Consulté le 20/07/2015)

DORZÉE, H., *Les insurgés du campus*, dans LESOIR.BE, section abonnés, 19 décembre 2009. <http://archives.lesoir.be/les-insurges-des-campus-repere_t-20091119-00QY36.html?query=d%E9cret+lebrun&queryand=%22d%E9cret+lebrun%22&queryor=d%E9cret+lebrun&firstHit=0&by=10&when=-1&sort=datedesc&pos=0&all=175&nav=1>. (Consulté le 27/04/2015)

GHEQUIERE, D., HANNAERT, P., *Un combat social pour la réduction du temps de travail. Le verre plat en grève à Charleroi*, dans LESOIR.BE, section abonnés, 6 mai 1995. [En ligne]. <http://archives.lesoir.be/un-combat-social-pour-la-reduction-du-temps-de-travail_t-19950506-Z09GQ4.html?queryand=%22glaverbel%22&firstHit=580&by=10&when=-1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2015&endMonth=04&endDay=26&sort=datedesc&rub=TOUT&pos=581&all=994&nav=1>. (Consulté le 27/04/2015)

HIRRT, N., *Une grève historique dans l'enseignement belge*, dans MONDE-DIPLOMATIQUE.FR, juin 1996. [En ligne]. <<http://www.monde-diplomatique.fr/1996/06/HIRTT/5546>> (Consulté le 4/05/2015)

LE SOIR, *CGSP-IHECS : Courage fuyons !*, dans LESOIR.BE, section abonnés, 6 mars 1993. [En ligne] <http://archives.lesoir.be/cgsp-ihecs-courage-fuyons-_t-19930306-Z06GT3.html?queryand=%22d%E9cret+lebrun%22&queryor=d%E9cret+lebrun&firstHit=0&by=10&when=-1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2015&endMonth=04&endDay=26&sort=dateasc&rub=TOUT&pos=0&all=175&nav=1>. (Consulté le 27/04/2015)

LE SOIR, *CGSP-IHECS : Courage fuyons !*, dans LESOIR.BE, section abonnés, 6 mars 1993. [En ligne] <http://archives.lesoir.be/cgsp-ihecs-courage-fuyons-_t-19930306-Z06GT3.html?queryand=%22d%E9cret+lebrun%22&queryor=d%E9cret+lebrun&firstHit=0&by=10&when=-1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2015&endMonth=04&endDay=26&sort=dateasc&rub=TOUT&pos=0&all=175&nav=1>. (Consulté le 27/04/2015)

Bibliographie

ANDRIN, M., VAN DEN DUNGEN, P., *Notes de cours: Sources de l'époque contemporaine (9/12/2013)*, ULB, Année académique 2013-2014.

ANTOINE, F., *De la télévision de l'imaginaire à l'imaginaire télévisuel. La télévision à travers ses programmes*, UCL, Louvain-La-Neuve, 1998.

ANTOINE, F., *Les radios et télévisions de Belgique*, Kluwer, Bruxelles, 2001.

BOUCHEZ, F., *La nocivité du plan Vandembroucke confirmée sur le terrain*, dans *Pensée Plurielle*, n°10, 2005, p. 39-48. [En ligne]. <http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=PP_010_0039>. (Consulté le 3/07/2015)

BOURDON, J., *Comment écrire une histoire transnationale des médias ? L'exemple de la télévision en Europe*, dans *Le temps des médias*, n°11, 2008.

BOURDON, J., *Histoire de grèves*, dans JEANNENEY, J.-N., SAUVAGE, M. (s.dir.), *Télévision, nouvelle mémoire. Les magazines de grand reportage, 1959-1968*, Paris, 1982, 162-188.

BOURDON, J., *L'historien devant l'audiovisuel. Préambules méthodologiques*, dans *Sources. Travaux historiques, n°9-10 : Image et Histoire. Actes du Colloque Paris-Censier*, mai 1986, Paris, 1987, p.64-95.

BOURDON, J., LEVY, M.-F., MEADEL, C., *De l'usage des banques de l'INA par le chercheur*, dans CENTRE POUR LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DIRECTE, *Archives ouvertes Hal*. [En ligne] < <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/26/85/PDF/1993BasesDonneesINA.pdf>> (Consulte le 24/04/2014).

BREGAIN, G., *Les photographies des manifestations pour les droits des personnes handicapées en Argentine, au Brésil et en Espagne, années 70*, dans Colloque international « Quand l'image (dé)mobilise. Iconographie et mouvements sociaux du 20^{ème} siècle », 19-21 mars 2014, Université de Namur, Namur, 2014. (Publication inédite)

BRIGOTTE, M., *Histoire Industrielle de Charleroi*, s.l., 1984.

BRUWIER, M., *La prépondérance de la grande industrie*, dans HASQUIN, H., *La Wallonie, le Pays, les Hommes : Histoire, Economie, Sociétés*, t.2, p. 93-112.

Bulletin de liaison ICOMOS Wallonie-Bruxelles, 2001, p. 1, dans ICOMOS-BELGIUM.ORG.[En ligne]. < <http://www.belgium-icomos.org/wb/Dossier/Le%20metal%20et%20le%20verre%20dans%20l'architecture%20patrimoine,202001.pdf>>. (Consulté le 30/07/2015).

CAPRON, M., *La sidérurgie en Wallonie entre Usinor, Dufenco et Arcelor*, 2003, Bruxelles.(Courrier hebdomadaire du CRISP n°1786-1787)

CAPRON, M., *Les métamorphoses de la sidérurgie*, dans *Des Usines et des Hommes, Revue annuelle de l'ASBL Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles*, n°3, 2011, p. 16-23.

CAPRON, M., *Des ACEC à l'Union minière. L'éclatement d'une grande entreprise (1983-1992)*, 1994. (Courrier hebdomadaire du Crisp, n° 1447-1448)

CAPRON, M., *Perdre sa vie à la gagner ?*, dans *La Revue Nouvelle*, n°05/6, Mai-juin 1998, dans REVUENOUVELLE.BE, *La Revue Nouvelle*. [En ligne]. < <http://www.revuenouvelle.be/Belgique-Perdre-sa-vie-a-la-gagner>>. (Consulter le 18/07/2015)

CAPRON, M., *The State, the regions and industrial redevelopment : the challenge of the Belgian steel crisis*, dans MÉNY, Y. (dir.), *The politics of Steel: Western Europe and the steel industry in crisis year (1974-1984)*, De Gruyter, Berlin, 1987, p. 692-791.

Caroloregium Valde Concelebratur MDCLXVI-MCMLXVI. Bilan de trois siècles d'histoire locale, Administration communale de Charleroi, Charleroi, 1966.

CLAEYS, J., *Bernard de Backer renouveau*, dans LESOIR.BE, 13 décembre 1988. [En ligne]. <http://archives.lesoir.be/bernard-de-backer-renouveau_t-19881213-Z016GR.html>. (Consulté le 30/07/2015)

COURTOIS, L., *Identité et BD*, dans VAN CAUWENBERGHE, J.-C. (dir.), *Oser être wallon !*, Quorum, Gerpennes, 1998, p. 107-124.

COURTOIS, L., *La Wallonie, terre de grande industrie et de progrès social*, COURTOIS, L., PIROTTE, J. (dir), *Images de la Wallonie dans le dessin (1910-1961). Une enquête dans la presse d'action*, Fondation Wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet, Louvain-la-Neuve, 1993, p. 105-109.

COURTOIS, L., *Les réalités sociales*, dans PIROTTE, J., COURTOIS, L., PIROTTE, A., TILLEUIL, J.-L. (dir.), *Du régional à l'universel. L'imaginaire wallon dans la bande-dessinée*, Fondation wallonne Humblet, Louvain-la-Neuve, 1999, p. 49-64.

COUTAGNE, G., *Le World Press Photo répond à la ville de Charleroi*, dans LEMONDE.FR, 27 février 2015 . [En ligne]. <http://www.lemonde.fr/arts/article/2015/02/27/la-ville-de-charleroi-s-attaque-au-world-press_4584965_1655012.html> (consulté le 5/03/2015)

LIBERATION.FR, *Le World Press Photo retire son prix à Giovanni Troilo*, 5 mars 2015. [En ligne]. <http://www.liberation.fr/culture/2015/03/05/le-world-press-photo-retire-son-prix-a-giovanni-troilo_1214513> (Consulté le 5/03/2015)

CROUSSY, G., *La communication audiovisuelle : en 6 questions, 23 exemples, 160 exercices, 51 conseils pratiques*, Paris, 1990.

D'AIGUILLON, B., *Un demi-siècle de journal télévisé*, L'Harmattan, Paris, 2001.

DE BONVILLE, J., *L'analyse du contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, De Boeck, Bruxelles, 2006. (Collection Culture et communication)

DE SELYS, E., LAUWENS, J.-F., *Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Bonsoir : 50 ans de JT à la RTBF*, Jourdan, Editions, Bruxelles, 2006.

DE SELYS, E., *Vos années télé. La belle histoire de la télévision belge*, Ed. Racine, Bruxelles, 2013.

DELAET, J.-L., *Editorial. Un vœu pour 2014 : conserver un haut-fourneau en Wallonie*, dans PATRIMOINEINDUSTRIEL.BE, *La lettre d'information n°38*, décembre 2013. [En ligne]. <<http://www.patrimoineindustriel.be/Newsletters/display/113#36001>>. (Consulté le 29/07/2015)

DELAET, J.-L., *L'âge d'or industriel du pays de Charleroi*, dans MENGEOT, Ch., SCHADRON, J. (dir), *Charleroi 1911-2011*, Ville de Charleroi, Charleroi, 2011, p. 215-237.

DELAPAS, I., *La promesse du cinéma social : deux approches : le cinéma engagé de Ken Loach et le cinéma ethnographique des frères Dardenne*, UCL, Louvain-La-Neuve, 2004. [Mémoire de licence en Politique économique et sociale]

DELFORGE, P., *Dictionnaire des Wallons – Albert Frère*, dans CONNAITRELAWALLONIE.BE, *Portail de la Wallonie – Connaître la Wallonie*, octobre 2011.

[En ligne]. <http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/dictionnaire/frere-albert#.Vb5cc_ntmko>. (Consulté le 30/07/2015)

DELFORGE, P., *Dictionnaire des Wallons – André Baudson*, dans CONNAITRELAWALLONIE.BE, *Portail de la Wallonie – Connaître la Wallonie*, décembre 2014.

[En ligne] <<http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/dictionnaire/audson-andre#.Vbvdfvntmko>>. (Consulté le 30/07/2015)

DELFORGE, P., *Dictionnaire des Wallons – Jacqueline Mayence-Goossens*, dans CONNAITRELAWALLONIE.BE, *Portail de la Wallonie – Connaître la Wallonie*, Décembre 2014.

[En ligne]. <<http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/dictionnaire/mayence-goossens-jacqueline#.Vbvnlfntmko>>. (Consulté le 30/07/2015)

DELFORGE, P., *Dictionnaire des Wallons – Jean-Claude Van Cauwenberghe*, DANS CONNAITRELAWALLONIE.BE, *Portail de la Wallonie – Connaître la Wallonie*, décembre 2014.

[En ligne] <<http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/dictionnaire/van-cauwenberghe-jean-claude#.Vbvphfntmko>>. (Consulté le 30/07/2015)

DELZENNE, Y.-W., HOUYOUX, J. (dir.), *Le nouveau dictionnaire des Belges*, Le Cri, 2 t., Bruxelles, 1998..

DEMOULIN, B., KUPPER, J.-L., *Histoire de la Wallonie : de la préhistoire à nos jours*, Privat, Toulouse, 2004.

DI JORIO, I., *Notes de cours : histoire de la communication de masse*, ULB, Année académique 2014-2015.

DUCCINI, H., *La télévision et ses mises en scène*, Armand Colin, Paris, 2011.

DUJARDIN, V., DUMOULIN, M., *L'union fait-elle toujours la force ? Nouvelle histoire de Belgique, 1950-1970*, Le Cri, Bruxelles, 2008.

DUPONT, C., JESPERS, J.-J., LANOTTE, M., *L'univers au jour le jour. Trente d'histoire du journal télévisé de la RTBF.*, RTBF/Crédit Communal, Liège, 1986.

FEUILLERE, A., *Critique – Miss Montigny*, webzine n°99, novembre 2005, 1/11/2005, dans CINERGIE.BE, *le site du cinéma belge*. [En ligne].

<http://www.cinergie.be/images/film/_m/miss_montigny/miss_montigny2.jpg> (Consulté le 24/07/2015).

FONTAINE, J., *La RTBF va-t-elle plus que jamais censurer la Wallonie ?*, dans *Toudi*, n°58, juillet 2003, dans LAREVUETOUDI.ORG, *La revue Toudi, Culture et société*. [En ligne]. <<http://www.larevuetoudi.org/fr/story/la-rtbf-va-t-elle-plus-que-jamais-censurer-la-wallonie>>. (Consulté le 2/08/2015)

FOSCHI, F., *Plan stratégique de communication marketing afin d'améliorer l'image de la ville de Charleroi*, ULB, 2012-2013. [Mémoire en information et communication]

GABRIEL, J.-B., *La Wallonie révélée. Esthétique du paysage industriel chez Benoît Mariage et Bouli Lanners*, dans ROEKENS, A., TIXHON, A. (dir.), *Cinéma et crise[s] économique[s]. Esquisse d'une cinématographie wallonne*, PUN et Yellow Now, Namur., p. 67-88.

GABRIEL, N., *Les frères Dardenne ou le vœu de pauvreté*, dans GRUNERT, A. (dir.), *De la pauvreté*, Corlet Editions, Condé-sur-Noireau, p. 85-91. (Collection CinémAction, n° 149)

GERARD, L., *Martens/Gol, une politique qui « fait mal », dans un contexte différent (interview de Paul Wynants)*, dans LALIBRE.BE, 6 mai 2014. [En ligne].

<<http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/martensgol-une-politique-qui-fait-mal-dans-un-contexte-different-53693656357061b533a2aee6>>

GOOSSENS, A., *L'histoire d'un patrimoine. Les archives de la RTBF, voyage en interne*, dans *Médiatiques*, n°33, 2003, p. 22-29.

GROFF, F., *Ici Flagey, à vous Reyers... Cinquante ans dans les coulisses de la RTBF-Télévision*, Acacia, Charleroi, 2003.

GUTTIEREZ, R., *Jean-Pascal Labille*, dans LESOIR.BE, 14 décembre 2009. [En ligne]. <http://archives.lesoir.be/jean-pascal-labille_t-20091214-00RCQ6.html>. (Consulté le 30/07/2015).

HANOT, M., *Télévision et histoire. Enjeux et dépendances d'une rencontre conditionnée par les images d'archives*, dans *Recherches en Communication*, n°14, 2000, p. 8-21.

HANSOTTE, G., *Pays de fer et de houille*, dans HASQUIN, H. (dir.), *La Wallonie, le Pays et les Hommes : Histoire, économies et sociétés*, La Renaissance du Livre, t.1, Bruxelles, 1975, p. 269-284.

HASQUIN, H., *Charleroi, capitale régionale. Un passé et un présent qui augurent d'un avenir*, dans MENGEOT, Ch., SCHADRON, J. (dir.), *Charleroi 1911-2011*, Ville de Charleroi, Charleroi, p. 25-41.

HASQUIN, H., *Déjà puissance industrielle (1740-1830)*, dans *La Wallonie, le Pays et les Hommes : Histoire, économies et sociétés*, La Renaissance du Livre, t.1, p. 313-350.

HASQUIN, H., *Une mutation : le « Pays de Charleroi » aux XVIIe et XVIIIe siècles. Aux origines de la révolution industrielle en Belgique*, Editions de l'Institut de Sociologie, ULB, Bruxelles, 1971.

HASQUIN, R.-P., *De Charnoy village à Charleroi métropole*, Province du Hainaut, Jumet, 2002.

HASQUIN, R.-P., *Les grandes colères du Pays Noir*, Editions Scaillet, t. 4., s.l., 1995.

JOST, F., *Introduction à l'analyse de la télévision*, 3^e éd., Ellipses, Paris, 2007

HEIJMANS, T., *Almere lelijkste plek van Nederland*, dans VOLSKRANT.NL, 29 février 2008. [En ligne]. <<http://www.volkskrant.nl/binnenland/almere-lelijkste-plek-van-nederland~a887649/>>. (Consulté le 9/07/2015)

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES, *Insee – définitions et méthodes*. [En ligne].

<<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>> (Consulté le 10/06/2015)

KESENNE, J., REGUERAS RIVAS, N., *La responsabilité financière des mutualités : bilan et défis pour l'avenir*, dans Econospheres.be, Econosphères, 7 octobre 2013. [En ligne].

<<http://www.econospheres.be/La-responsabilite-financiere-des>>. (Consulté le 24/06/2015)

KUMPS, A.-M., WITTERWULGHE, R., *Industrie : l'effritement de la prépondérance wallonne*, dans HASQUIN, H., *La Wallonie, le Pays, les Hommes : Histoire, Economies, Sociétés*, t.2, p. 213-230.

LALIBRE.BE, « *La Carolorégienne* », *début du séisme des affaires à Charleroi*, 23 juin 2010. [En ligne]. <<http://www.lalibre.be/actu/belgique/la-caroloregienne-debut-du-seisme-des-affaires-a-charleroi-51b8bef6e4b0de6db9bc1536>>. (Consulté le 3/08/2015)

LALIBRE.BE, *Décès de Jean Gayetot, un homme de gauche et du rassemblement*, 23 mars 2009. [En ligne]. <<http://www.lalibre.be/actu/belgique/deces-de-jean-gayetot-un-homme-de-gauche-et-un-rassembleur-51b8a882e4b0de6db9b616dc>>. (Consulté le 30/07/2015).

LAMBRECHTS, L., *Charleroi : bibliographie historique*, IPSMA, 1985 - 1986. [Travail de fin d'études en bibliothécaire-documentaliste]

LANCIEN, T., *Le journal télévisé : de l'évènement à sa représentation*, Presses universitaires de Bordeaux, Pessac, 2011.

LAVENIR.NET, *Knoops, toute une vie politique*, 23/11/2012. [En ligne]. <http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20121123_00235438>. (Consulté le 26/12/2013).

LAVENIR.NET, *Le président de FGTB Metal Hainaut-Namur, Antonio Di Santo, tire sa révérence*, 20 mai 2011. [En ligne]. <<http://www.lavenir.net/cnt/244674634>>. (Consulté le 31/07/2015)

LAWSON, P., *L'aéroport pâtit de l'image de Charleroi*, dans LALIBRE.BE, 11 février 2006 . [En ligne]. <<http://www.lalibre.be/economie/actualite/l-aeroport-patit-de-l-image-de-charleroi-51b88d77e4b0de6db9ad7b2b>>. (Consulté le 10/04/2014)

LEBEAU, M., *Fiche biographique – Francis Mer*, dans L'EXPRESS.FR, 7 mai 2002. [En ligne]. <http://www.lexpress.fr/actualite/politique/francis-mer_499068.html>. (Consulté le 4/08/2015)

LECHO.BE, *Décès du syndicaliste chrétien carolo François Cammarata*, 24 février 2001. [En ligne]. <http://www.lecho.be/actualite/archive/DECES_DU_SYNDICALISTE_CHRETIEN_CAROLO_FRANCOIS_CAMMARATA.8665108-1802.art>. (Consulté le 30/07/2015)

LECHO.BE, *L'adieu de Pierre Beaussart : «Il nous faut plus d'entreprises »*, 14 octobre 1998. [En ligne]. <http://www.lecho.be/actualite/archive/L_adieu_de_Pierre_Beaussart_D_Il_nous_faut_plus_d_entreprises.8588488-1802.art>. (Consulté le 30/07/2015) -

LESOIR.BE, *Châtelet – Georges Staquet s'est éteint*, 22 novembre 2005. [En ligne]. <http://archives.lesoir.be/hainaut-occidental-ecolo-ne-comprend-pas-que-le-cremato_t-20051122-001STC.html>. (Consulté le 30/07/2015)

LESOIR.BE, *La presse en deuil : Roger Clausse est mort*, dans LESOIR.BE, 19 mars 1990. [En ligne]. <http://archives.lesoir.be/la-presse_t-19900319-Z02GTH.html> (Consulté le 14/05/2014)

LESOIR.BE, *La saga des gouvernements Martens*, 10 octobre 2013. [En ligne]. <<http://www.lesoir.be/336766/article/actualite/belgique/politiclub/2013-10-10/saga-des-gouvernements-martens>>. (Consulté le 26/06/2015)

LETIST, F., *André Hagon, le pionnier s'en est allé*, dans LESOIR.BE, 22 juillet 1999. [En ligne]. <http://archives.lesoir.be/deces-andre-hagon-le-pionnier-s-en-est-alle-en-vue-seul_t-19990722-Z0H1NG.html>. (Consulté le 30/07/2015)

LETUDIANT.FR, *Les mutations sectorielles dans les pays développés – Cours – Fiche de révision*. [En ligne]. <<http://www.letudiant.fr/boite-a-docs/document/les-mutations-sectorielles-dans-les-pays-developpes-2525.html>>. (Consulté le 10/06/2015)

LOCHARD, G., SOULAGES, J.-C., *La communication télévisuelle*, Armand Colin, Paris, 1998.

LOVENS, P.-F., *Robert Stéphane, l'inusable précurseur* dans La Libre Belgique, 18 juillet 2003. [En ligne]. <<http://www.lalibre.be/culture/medias-tele/robert-stephane-l-inusable-precurseur-51b87f03e4b0de6db9a8ee05>>. (Consulté le 14/05/2014)

LOVENS, P.-FR., *Le plan Magellan sort de l'ombre*, dans LALIBRE.BE, 7 octobre 2002. [En ligne]. <<http://www.lalibre.be/culture/medias-tele/le-plan-magellan-sort-de-l-ombre-51b87aafe4b0de6db9a7b1dc>> (Consulté le 20/04/2015)

MASSART, E., « *Rendre le peuple présent* », dans ROEKENS, A., TIXHON, A. (dir.), *Cinéma et crise[s] économique[s]. Esquisse d'une cinématographie wallonne*, PUN et Yellow Now, Namur, p. 108-127.

MILLS-AFFIF, E., *Filmer les immigrés. Les représentations audiovisuelles de l'immigration à la télévision française 1960-1986*, De Boeck Supérieur, 2004.

NOUVELOBS.COM, *Chronologie de l'Affaire*, 22 juin 2004. [En ligne]. <<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20040617.OBS1268/chronologie-de-l-affaire.html>> (Consulté le 10/04/2015)

O'DORCHAI, S., *Notes de cours – Dimension européenne de la politique de l'emploi dans le tiers secteur*, ULB, Année académique 2013-2014, dans O'DORCHAI, S., *Sile O'Dorchai personal page – Teaching*. [En ligne]. <http://homepages.ulb.ac.be/~sodorcha/doc/DEPENM/2013-2014/cours3_03102013.pdf> (Consulté le 26/06/2015)

ORY, P., *L'histoire culturelle*, PUF, Paris, 2011. (Que sais-je ?)

PALSTERMAN, P., *Déféderaliser la sécurité sociale*, Bruxelles, 2005. (Courrier hebdomadaire du CRISP - n° 1899). [En ligne]. <<http://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2005-34-page-5.htm>> (Consulté le 26/06/2015)

PEDUTO, W., *Un autre regard sur la renaissance de Pittsburgh : la collaboration du public et du privé*, dans LA FABRIQUE DE LA CITE, *Inventer aujourd'hui la ville de demain*, s.l., s.d... [En ligne]. -<[http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/6D7A057B563D6671C1257B9E00320431/\\$file/w.peduto_stockholm_fr.pdf](http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/6D7A057B563D6671C1257B9E00320431/$file/w.peduto_stockholm_fr.pdf)>. (Consulté 1/07/2015)

PIROTTE, A., *Une identité paysagère ? Les opinions de la mouvance wallonne dans le premier quart du XXème siècle.*, dans PIROTTE, J., COURTOIS, L., *Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne*, Fondation Wallonne Humblet, Louvain-la-Neuve, p. 103-120.

POLET, J., *Un enracinement porteur d'universalité*, dans *Louvain*, n°133, 2002, p. 23-25.

PONSARD, N., *Les reportages audiovisuels et la construction d'une esthétique du mouvement social chez Ducellier : mobilisation ou distanciation ?*, dans *Colloque*

international « Quand l'image (dé)mobilise. Iconographie et mouvements sociaux du 20^{ème} siècle », 19-21 mars 2014, Université de Namur, Namur, 2014. (Publication inédite)

PUISSANT, J., *Un lent et difficile processus de démocratisation*, dans HASQUIN, H., *La Wallonie, le Pays, les Hommes : Histoire, Economies, Sociétés*, t.2, p. 171, 175, 179.

QUÉVIT, M., *Les causes du déclin wallon. L'influence des pouvoirs politiques et des groupes financiers sur le développement régional*, Vie Ouvrière, Bruxelles, 1978.

QUÉVIT, M., *Les causes du déclin wallon. L'influence des pouvoirs politiques et des groupes financiers sur le développement régional*, Vie Ouvrière, Bruxelles, 1978, p. 112-113.
R.T.B.F., *50 ans. L'extraordinaire jardin de la mémoire*, Musée Royal de Mariemont, Morlanwelz, 2004.

RANDAZZO, A., *Patrimoine et archives audiovisuelles en Belgique francophone. La sauvegarde des archives de la RTBF (1930-2007) : problématique, enjeux et perspectives*, Institut Jean-Pierre Lallemand, s.l., 2013-2014. [Travail de fin d'études de bachelier bibliothécaire-documentaliste] dans CSA.BE, *Prix de la recherche*. [En ligne]. <
<http://www.csa.be/documents/2457>> (Consulté le 27/07/2015)

RIBONI, U.L., *Représentations mobilisatrices et stratégies visuelles pour convaincre et fédérer dans la production vidéo de la Tunisie en révolution*, dans Colloque international « Quand l'image (dé)mobilise. Iconographie et mouvements sociaux du 20^{ème} siècle », 19-21 mars 2014, Université de Namur, Namur, 2014. (Publication inédite)

Robert Wangermée dans INSTITUT DESTREE, *Wallonie en ligne*. [En ligne]. <
http://www.wallonie-en-ligne.net/1995_Cent_Wallons/Wangermee_Robert.htm>. (Consulté le 14/05/2014)

ROBERT, A., *Crise démographique*, dans HASQUIN, H., *La Wallonie, le Pays, les Hommes : Histoire, Economies, Sociétés*, t.2, p. 260-272.

ROBINSON, F., *Tour Embraces a Town's Ugly Truth : It's a Dump*, dans WSJ.COM, 14 décembre 2010. [En ligne]. <
<http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424052748703350104575652850184361966?mg=reno64-wsj&url=http%3A%2F%2Fonline.wsj.com%2Farticle%2FSB10001424052748703350104575652850184361966.html>>. (Consulté le 10/04/2014)

ROEKENS, A., *Des émissions comme sources pour l'historien, Que nous dit la télévision de la « réalité »?*, dans KLEIN, A. et TIXHON, A., dir., *La communication audiovisuelle : entre réalité et fiction, Approche pluridisciplinaire*, Namur, 2009, p. 27-44.

ROEKENS, A., *Écran, mon petit écran, dis-moi qui est encore belge? Pour une lecture de programmes de la RTBF comme lieux de (co)construction identitaire en Wallonie (1962-2000)*, UCL, Louvain-la-Neuve, 2004. [Thèse en Histoire]

ROEKENS, A., *Mon bel écran, dis-moi qui est encore belge... La RTB(F) face au débat identitaire wallon (1962-2000)*, Presses Universitaires de Namur, Namur, 2009.

ROEKENS, A., *Syllabus – critique des sources cinématographique (extrait du cours « Analyse du langage cinématographique » de J.B. Gabriel, UNamur, Année académique 2012-2013, p. 14.*

RTBF.BE, *Ryanair fête les 40 millions de passagers transportés à Charleroi*, 2 décembre 2014. [En ligne] <http://www.rtbef.be/info/regions/detail_ryanair-fete-les-40-millions-de-passagers-transportes-a-charleroi?id=8497382> (Consulté le 15/03/15)

SCHAEFFER, P.-J., *Charleroi, 1830-1994. Histoire d'une métropole*, Quorum, Ottignies, 1995.

SEVRIN, R., *La réforme de l'Etat belge. Une nouvelle géographie administrative*, dans HASQUIN, H., *La Wallonie, le Pays, les Hommes : Histoire, Economie, Sociétés*, t. 2, p. 367-386.

SIMON, C., *Pierre Beaussart, l'homme aux trois challenges*, dans LESOIR.BE, 29 décembre 1989. [En ligne] <http://archives.lesoir.be/pierre-beaussart-l-homme-aux-trois-challenges_t-19891229-Z0282L.html>. (Consulté le 30/07/2015)

SORLIN, P., *Esthétique de l'audiovisuel*, Armand Colin, Paris, 2005. - FERRO, M., *Cinéma et histoire*, Paris, Gallimard, 2^{ème} éd., 1993. (Folio/Histoire, 55)

SORLIN, P., *Sociologie du cinéma : ouverture pour l'histoire de demain*, Aubier-Montagne, Paris, 1977.

THOMAS, J., *Strip-Tease vous déshabille (Vol.18)*, dans *Lectures*, 28 décembre 2012. [En ligne]. <<https://lectures.revues.org/10239>>. (Consulté le 6/07/2015)

THOVERON, G., *Radio et télévision dans la vie quotidienne*, Editions de l'Institut de Sociologie de l'ULB, Bruxelles, 1971.

VAEL, C., *Le Pays de Charleroi jusqu'à l'exposition 1911*, dans MENGEOT, Ch., SCHADRON, J. (dir), *Charleroi 1911-2011*, Ville de Charleroi, Charleroi, 2011, p. 151-175.

VAGMAN, V., *Charleroi, éléments d'une mutation postindustrielle*, Bruxelles, 1991. (Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 1319)

VAN BULCK, H., *De rol van de publieke omroep in het project van de moderniteit: een analyse van de bijdrage van de Vlaamse publieke televisie tot de creatie van een nationale cultuur en identiteit (1953-1973)*, KUL, 2000. [Thèse en Sciences de l'information]

VAN DAM, D., NIZET, J, *Wallonie, Flandre : des regards croisés*, Presses Universitaires de Namur, Namur p. 82, 84

VANDERMISSEN, G., *Tentatives et échecs de la reconversion industrielle*, dans HASQUIN, H., *La Wallonie, le Pays, les Hommes : Histoire, Economies, Sociétés*, t.2, p. 441-456.

VIALON, P, *Analyse du discours de la télévision*, PUF, Paris, 1996.

WATERFIELD, B., *Charleroi the most depressing city in Europe becomes more depressing by day*, dans THE TELEGRAPH.CO.UK, 29 mars 2009. [En ligne]. <<http://www.telegraph.co.uk/finance/financialcrisis/5072276/Charleroi-the-most-depressing-city-in-Europe-becomes-more-depressing-by-the-day.html>> (Consulté le 10/04/2014) -

WYNANTS, J.-M., *Le World Press Photo retire son prix à Giovanni Troilo pour son travail sur Charleroi*, dans LESOIR.BE, 5 mars 2015. [En ligne]. <<http://www.lesoir.be/812460/article/actualite/belgique/2015-03-04/world-press-photo-retire-son-prix-giovanni-troilo-pour-son-travail-sur-charleroi>> (Consulter le 5/03/2015)

ZEOLI, S., *L'évolution du traitement de l'information au journal de la télévision publique belge d'expression française à travers l'analyse de la couverture médiatique de trois événements*, ULB, Bruxelles, 2006-2007. [Mémoire de licence en Histoire]

Sitographie

–ALSTOM.COM, *Alstom in Belgium*. [En ligne]. <<http://www.alstom.com/Global/Group/Resources/Documents/Factsheets/Belgium-factsheet.pdf?epslanguage=en-GB>>. (Consulté le 4/08/2015)

BNF.FR, *Etienne Davignon – notice d'autorité*. [En ligne]. <<http://catalogue.bnf.fr/servlet/RechercheEquation?TexteCollection=HGARSTUVWX YZ1DIECBMJNQLOKP&TexteTypeDoc=DESNFPIBTMCJOV&Equation=IDP%3Dcb12100541k&host=catalogue>>. (Consulté le 30/07/2015)

CALLEEUW, J., *Paul De Mol, ancien journaliste de la RTBF est décédé*, dans RTBF.BE, 8 juin 2015. <http://www.rtf.be/info/medias/detail_paul-de-mol-ancien-journaliste-de-la-rtbf-est-decede?id=9001431>. (Consulté le 2/08/2015)

CHARBONNAGES.HAINAUT.VOILA.BE, *Sociétés charbonnières de Charleroi et Basse Sambre*. [En ligne] . <http://charbonnages.hainaut.voila.net/Societes_Charleroi.htm#Jum> (Consulté 1/05/2015)

CHARLEROI ADVENTURE, *Accueil* [En ligne]. <<http://www.charleroiadventure.com/>> (Consulté le 10/04/2014)

CHARLEROI ADVENTURE, *Presse* [En ligne]. <
<http://www.charleroiadventure.com/presse/> /> (Consulté le 10/04/2014) -
Charleroi, dans WIKIPEDIA.COM, *l'encyclopédie libre*. [En ligne].
 <<https://fr.wikipedia.org/wiki/Charleroi>>. (Consulté le 3/08/2015)

CHARLEROI-DECOUVERTE.BE, *Charleroi découverte ! Les communes fusionnées avec Charleroi*. [En ligne]. <<http://www.charleroi-decouverte.be/index.php?id=137>> (Consulté le 14/03/2015)

CHARLEROI-DECOUVERTE.BE, *Lucien Harmegnies*. [En ligne]. <<http://www.charleroi-decouverte.be/index.php?id=104>>. (Consulté le 21/12/2013).

CHARLEROIMUSEUM.BE, *Clouds... Au musée Léopold de Vienne*, 8 mars 2013.[En ligne]. <<http://charleroi-museum.be/2013/03/08/clouds-au-musee-leopold-de-vienne/>>. (Consulté le 25/07/2015)

CNRTL.fr, *Populisme : définition de populisme*. [En ligne]. <<http://www.cnrtl.fr/definition/populisme>>. (Consulté le 28/07/2015)

DUFERT, M., *La chaîne des terrils de Dampremy à Marchienne-Docherie*, dans CHEMINSDESTERRILS.BE, *le GR412 à travers la mémoire industrielle de Charleroi*. [En ligne]. <<https://cheminsdesterrils.wordpress.com/terrils/la-chaine-des-terrils-de-dampremy-a-marchienne-doche-rie/>>. (Consulté le 24/07/2015)

ENVIRONNEMENTWALLONIE.BE, *Le phénomène NIMBY*. [En ligne]. <http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/nimby/nimby/pheno_nimby.asp#emer>. (Consulté le 5/08/2015)

FEF.BE, *Historique – FEF*. [En ligne]. <<http://www.fef.be/historique/>>. (Consulté le 27/04/2015)

FRONTDESGAUCHESCOURCELLES.BE, *Michel Hucorne se présente*, 11 septembre 2012. [En ligne]. <<http://www.frontdesgauchescourcelles.be/article/elections-communales-2012/nos-candidats-se-presentent/michel-hucorne-se-presente,106.html>>. (Consulté le 12/07/2015)

FUNERARIUMFONTAINE.BE, *Funérailles - Jean-Pierre Vanderlinden*. [En ligne]. <<http://www.funerariumfontaine.be/defuntnewdet.asp?dos=6101&pers=VANDERLINDEN&pren=JEAN-PIERRE>>. (Consulté le 30/07/2015)

ICIRADIOCANADA.CA, *Archives/Macadam Tribus*, s.d.. [En ligne]<http://ici.radio-canada.ca/emissions/macadam_tribus/2008-2009/archives.asp?date=2009-04-10>. (Consulté le 24/07/2015).

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES, *Insee – définitions et méthodes – Secteur primaire*. [En ligne]
<<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/secteur-primaire.htm>>. (Consulté le 10/06/2015)

KEYSTONE.CH, *Reportages*. [En ligne]. <<http://www.keystone.ch/bild-disp/keystone/fr/reportage.html>> (Consulté le 5/03/2015)

LES FILMS DE LA PASSERELLE, *Pays noir, pays rouge de Thierry Michel*, mis en ligne le 6 décembre 2012, dans YOUTUBE.COM, Youtube. [En ligne].
<<https://www.youtube.com/watch?v=pRNvAXIDN6k>> (Consulté le 3/08/2015)

METIERS.SIEP.BE, *Documentaliste RTBF-Imadoc*. [En ligne]
<<http://metiers.siep.be/interviews/documentaliste-3-documentaliste/>> (Consulté le 30/03/2015)

PS.BE, *Antonio Di Santo*. [En ligne]. <<http://www.ps.be/Pagetype1/PS/Vos-Elus/Antonio-DI-SANTO.aspx>>. (Consulte le 31/07/2015)

PS.BE, *Fernand Payen*. [En ligne]. <<http://www.ps.be/Pagetype1/PS/Vos-Elus/Fernand-PAYEN.aspx>>. (Consulté le 2/08/2015)

PTB.BE, *Serge Luchet*. [En ligne]. <<http://ptb.be/elus/serge-luchet>>. (Consulté le 2/08/2015)

QUARTIERDUMARTINET.BE, *Historique succinct d'une lutte de 23 ans pour préserver le cadre de vie des habitants de tout un quartier*, s.d. [Terminus post quem : 1998]. [En ligne].
<<http://www.quartierdumartinet.be/23%20ans%20d'actions.htm>>. (Consulté le 16/07/2015)

RAMDAM MUSIQUE, *Maxence Robert, l'homme à la caméra*, mis en ligne le 19 mars 2004, dans YOUTUBE.COM, *YouTube*. [En ligne]. <
<https://www.youtube.com/watch?v=8Dmj4tlOjxY>>. (Consulté le 23/07/2015)

RÉGION WALLONNE – AÉROPORT.WALLONIE.BE, *Historique* [En ligne].
<<http://aeroports.wallonie.be/opencms/opencms/fr/ebci/historique/>> (Consulté le 15/03/2015)

SENATE.BE, *Philippe Busquin – PS*. [En ligne].
<<http://www.senate.be/www/?MIval=/showSenator&ID=219&LANG=fr>>. (Consulté le 30/07/2015)

SONUMA, *Régions Soir*. [En ligne]. <<http://www.sonuma.be/collection/regions-soir>> (Consulté le 10/04/2015)

SONUMA.BE, *Info Première* [En ligne]. <<http://www.sonuma.be/collection/info-premiere>> (Consulté le 10/04/2015)

SONUMA.BE, *La SONUMA - A propos*. [En ligne]. <<http://www.sonuma.be/la-sonuma-propos>>. (Consulté le 20/12/2013)

TELECINEMA, *Benoît Mariage : 'Les convoyeurs attendent'*, 11 mai 1999, 3 min 52 s, dans SONUMA.BE, *Les archives audiovisuelles*. [En ligne]. <<http://www.sonuma.be/archive/beno%C3%A9t-mariage-les-convoyeurs-attendent>>. (Consulté le 23/07/2015)

THIRAN, Y., *Petit vocabulaire du JT - ICHEC*, septembre 1998. [En ligne]. <<http://www.serendib.com/comu2277/vocabula.htm>>. (Consulté le 18/05/2015)

WIKICOMMONS.COM, *File:Adolf_Friedrich_Erdmann_von_Menzel_021.jpg*. [En ligne]. <File:Adolf_Friedrich_Erdmann_von_Menzel_021.jpg>. (Consulté le 3/08/2015)